BnF Gallica

Campagnes glorieuses du règne de Napoléon III, par E. Muraour. Cochinchine

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

(BnF Gallica

Muraour, E.. Auteur du texte. Campagnes glorieuses du règne de Napoléon III, par E. Muraour. Cochinchine. 1863.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d’une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l’exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

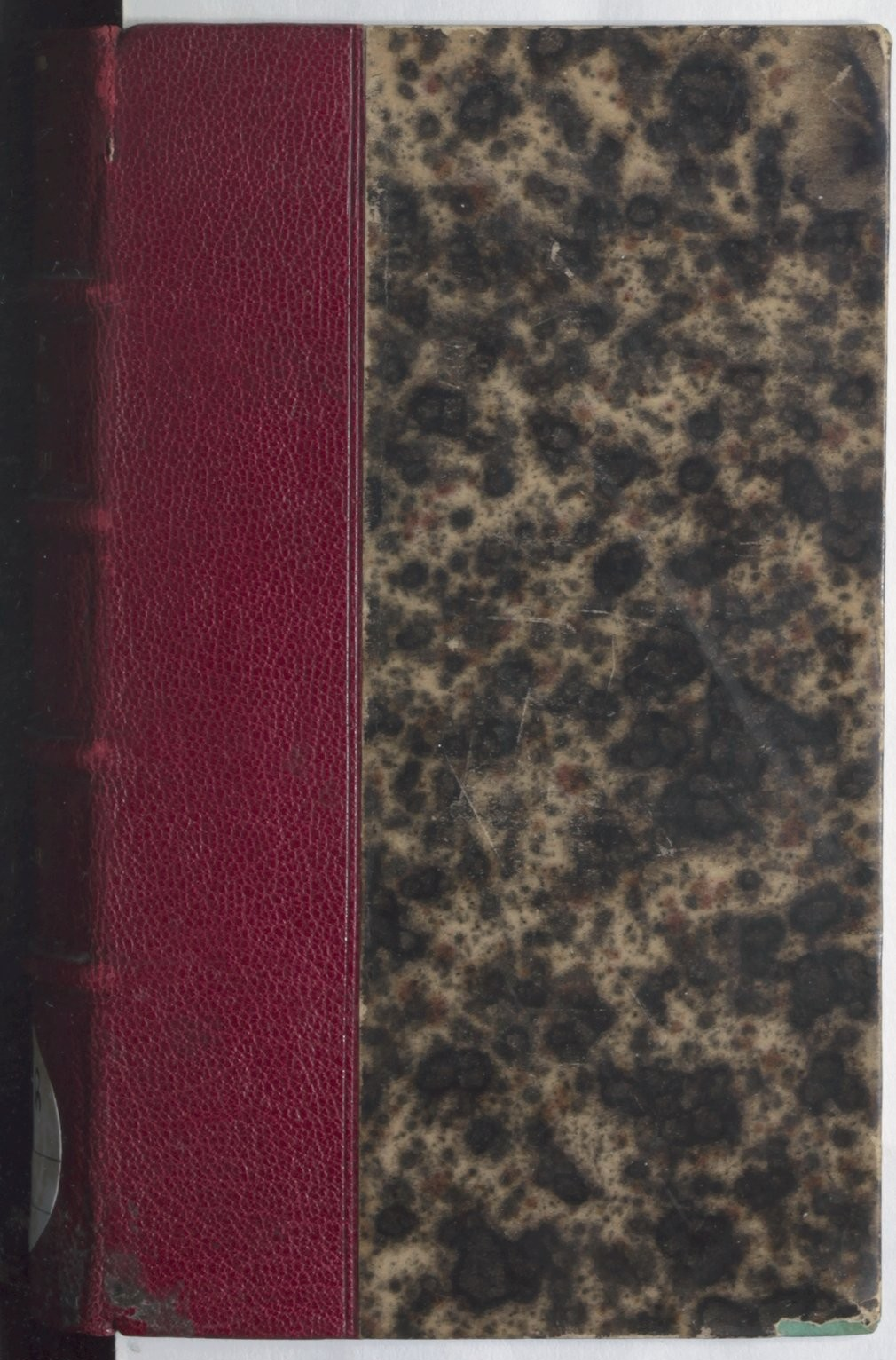
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.



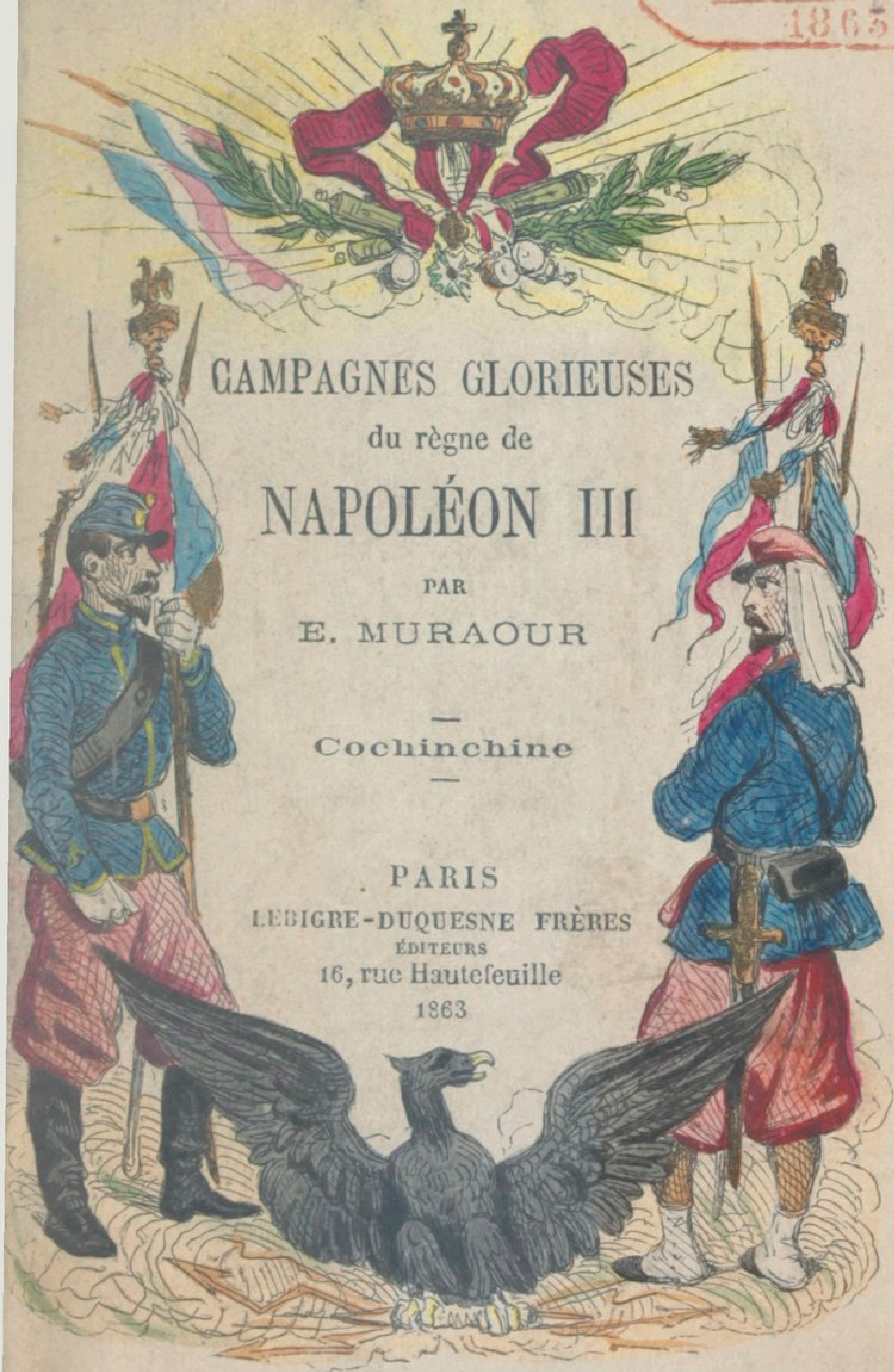
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France





2718

DÉPOT LÉGAL
Seine
N° 6274
1863



CAMPAGNES GLORIEUSES
du règne de
NAPOLÉON III

PAR

E. MURAOUR

—

Cochinchine

—

PARIS
LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES
ÉDITEURS
16, rue Hautefeuille
1863

2718

589

2718

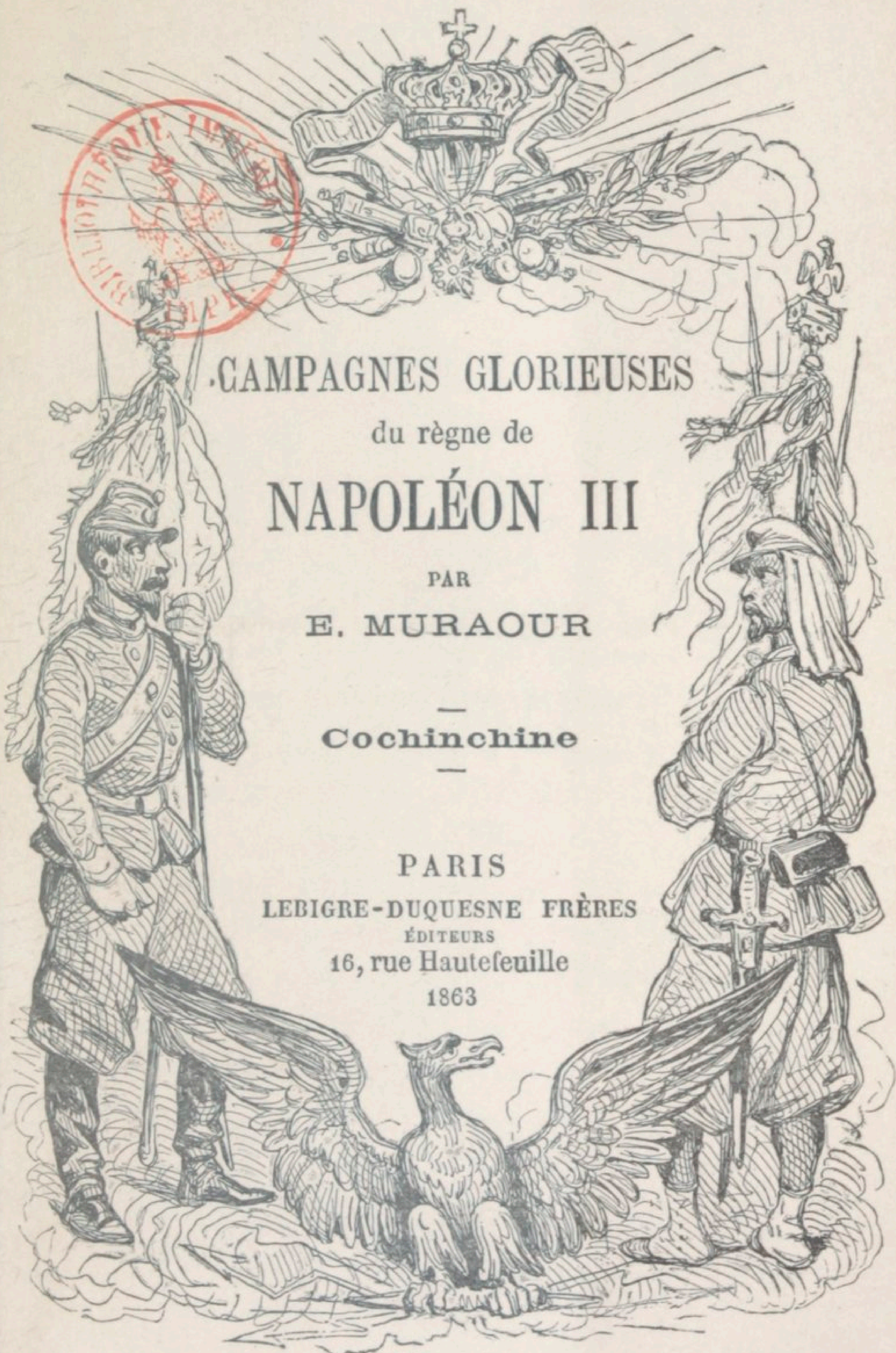
CAMPAGNES GLORIEUSES

DE

L'EMPIRE

Lh4
589

Paris — Typ. Gaittet, rue Git-le-Cœur, 7.



CAMPAGNES GLORIEUSES

du règne de

NAPOLÉON III

PAR

E. MURAOUR

—

Cochinchine

—

PARIS
LEBIGRE-DUQUESNE FRÈRES
ÉDITEURS
16, rue Hautefeuille
1863

1863

INTRODUCTION.

Les grands conquérants de l'antiquité poussaient leurs bandes guerrières à travers les nations, sans autre but que le pillage, sans autre stimulant que l'espoir de laisser à la postérité un nom redouté. Que de sang, que de ruines, ces rois brigands laissaient sur leur passage. Il ne fallait attendre ni pitié ni merci ; les villes étaient brûlées et détruites de fond en comble, les richesses devenaient la proie de soldats avides, les habitants, les esclaves de vainqueurs barbares et tout un peuple florissant par sa civilisation, puissant par l'étendue de son territoire, disparaissait de la terre sans même laisser le souvenir de sa grandeur.

C'est ainsi que sont disparues Carthage, Tyr, Babylone, Ninive. On cherche en vain la place de ces opulentes cités; pas une pierre, pas une inscription ne vient trahir le secret de la tombe où elles dorment oubliées.

Avec le progrès des temps, les mœurs se sont policées, le Christ est venu prêcher dans le monde, la fraternité, la douceur, la mansuétude. Ces beaux enseignements oubliés pendant le moyen âge ont repris depuis leur empire et règnent maintenant sans conteste.

Les temps modernes ont créé le droit des gens, le respect des vaincus et la guerre entre nations civilisées n'a plus été qu'une de ces douloureuses nécessités auxquelles il est impossible de se soustraire. La guerre n'est plus aujourd'hui qu'un duel courtois entre deux armées.

L'Empereur Napoléon III a donné à la guerre un caractère sacré, il a voulu que le sang des hommes servît à la gloire de l'homme et à son bien-être; s'il a pris les armes, ce fut pour soutenir le faible contre

le fort, l'opprimé contre l'oppresseur, et faire triompher la civilisation contre la barbarie.

En Cochinchine, par exemple, des chrétiens, des missionnaires français sont mis à mort après d'horribles supplices. Aucun étranger ne peut approcher du sol annamite sans courir les plus grands dangers. Les ports de la Cochinchine sont fermés au commerce du monde. L'empereur Napoléon III, jaloux d'établir son influence dans ces contrées où le nom français était discrédité, jaloux aussi de faire cesser le meurtre des chrétiens dont la France est la protectrice naturelle, l'empereur Napoléon III ordonna une expédition. La distance est immense, mais l'épée de la France est assez longue pour atteindre ses ennemis où qu'ils soient. Les ennemis sont nombreux; ils sont protégés par des fortifications formidables; ils ont pour les défendre leur propre climat et la nature de leur sol. Une poignée d'héroïques français débarquent sur le sol annamite, traversent les rivières, les fleuves, rompent les barrages, escaladent les forts, mettent les armées

des barbares en déroute, et après mille maux donnent à la France une province appelée à un magnifique avenir.

Mais le vainqueur n'a pas eu pour but la conquête, il veut que la victoire profite au vaincu. Par ses ordres, les lois et la religion du pays sont respectés; la Cochinchine est ouverte à tous les peuples, et le flambeau de la civilisation européenne éclaire ces contrées barbares.

Un chemin de fer va se construire en Cochinchine et sur ces rails le progrès marchera à toute vapeur.

C'est à l'homme prodigieux qui conduit nos destinées que nous sommes redevables de toute cette gloire.

Que Dieu le conserve longtemps à la France, que Dieu conserve sa race.

E. Muraour.

CHAPITRE PREMIER.

Premiers rapports de la Cochinchine avec la France.

Quelques notions géographiques. — Invasion de la Cochinchine par les Taï-Sœn ou montagnards occidentaux. — L'empereur Ghia-Loung proscrit et malheureux.—Dévouement du père Pigneaux, missionnaire. — Le fils de Ghia-Loung à Versailles. — Premier traité entre la France et la Cochinchine. — Etrange conduite du gouverneur de Pondichéry. — Héroisme de quelques officiers français. — Ghia-Loung remis en possession de son trône. — La religion catholique protégée. -- Mort du P. Pigneaux. — Honneurs funèbres rendus au pieux missionnaire. — Mort de Ghia-Loung.

La Cochinchine, ou empire d'Annam, État de l'Asie méridionale, est une bande de terre qui s'étend le long de la mer de Chine, à l'est de la presqu'île appelée Indo-Chine. Ses limites sont : la Chine au nord, le Laos et le royaume de Siam à l'ouest, le golfe de Siam

et la mer de Chine au sud et à l'est. L'empire d'Annam est divisé en trois grandes parties : le Tonquin au nord, la Cochinchine proprement dite au centre, et le Cambodje au midi. Le Cambodje annamite forme aujourd'hui la Cochinchine française, que tous les missionnaires s'accordent à regarder comme la contrée la plus riche et la plus fertile du royaume.

En 1615, des missionnaires, fuyant les persécutions auxquelles était en butte l'Église du Japon, vinrent en Cochinchine, y plantèrent la croix, et commencèrent une périlleuse campagne contre la barbarie. La voix de ces hommes vaillants fut entendue, un grand nombre d'idolâtres embrassèrent le Christianisme et catéchisèrent à leur tour. De nos jours, l'Église de Cochinchine, malgré les nombreuses victimes qu'elle a fournies aux persécutions, compte plus de 500 000 fidèles. Nous devons dire à l'honneur et à la gloire de notre pays que le plus grand nombre de ces généreux propagateurs de la foi et de la civilisation appartenait à la nation française, et que ce sont les missionnaires français qui ont donné le plus de

sang et souffert le plus de tortures pour la plus admirable et la plus sainte des causes: l'éducation de l'humanité. Ces raisons ont fait que la France a été la première à intervenir dans les affaires de la Cochinchine. Nous allons dire dans quelles circonstances :

Vers la fin du XVIIIe siècle, le souverain d'Annam appelé Ghia-Loung, chassé de ses États par une invasion de barbares, avait été contraint de chercher un refuge dans une des îles du golfe de Siam, où il vivait très-malheureux en compagnie de quelques centaines d'Annamites, qui lui étaient restés fidèles. Les farouches envahisseurs de la Cochinchine avaient mis le pays à feu et à sang; les chrétiens avaient été leurs victimes privilégiées, les missionnaires étaient poursuivis, traqués comme des bêtes fauves, les églises et les établissements religieux étaient détruits de fond en comble. Un missionnaire Français, Mgr Pigneaux de Behaigne, évêque d'Adran, avait pu échapper aux persécuteurs et était parvenu à s'embarquer avec soixante séminaristes, espoir de l'église annamite. Il naviguait au

milieu des îles du golfe de Siam, lorsque son navire fut investi par une douzaine de barques, montées par des hommes armés. Cette rencontre donna à l'illustre fugitif de vives inquiétudes. Cependant les barques approchaient de plus en plus. Le missionnaire reconnut quelques-uns des mandarins qui les commandaient; il apprit d'eux que le roi Ghia-Loung n'était qu'à une portée de canon. Il se rendit aussitôt auprès de ce malheureux prince et le trouva dans le plus entier dénûment; les soldats en étaient réduits à se nourrir de racines. L'infortuné monarque accueillit le missionnaire français avec de grandes démonstrations de joie, l'entretint de ses projets et lui manifesta l'intention d'en appeler à la protection des Anglais du Bengale ou des Hollandais de Java, pour rentrer en possession de ses États.

Mgr Pigneaux, en sa qualité de catholique et de Français, pensa naturellement à la France et il donna au monarque détrôné l'espoir d'une restauration par les armes françaises. Pour assurer le succès de cette négociation qu'il croyait utile à sa patrie et à sa religion, le pieux missionnaire partit

pour la France en 1787 avec le fils de Ghia-Loung. Louis XVI reçut à Versailles le fils du souverain d'Annam qui lui fut présenté par l'évêque d'Adran; ce dernier remit au roi un mémoire qui, aujourd'hui encore, est d'une frappante actualité :

« La balance politique dans l'Inde, disait Mgr Pigneaux dans ce remarquable document, paraît tellement inclinée du côté de la nation anglaise, qu'on doit regarder comme une chose très-difficile de pouvoir la ramener à l'égalité. Peut-être qu'un établissement en Cochinchine serait, des moyens qu'on pourrait y employer, le plus sûr et le plus efficace. En effet, si on jette un coup d'œil sur les productions de la Cochinchine et sur la situation de ses ports, on concevra aisément qu'en s'y établissant, on en retirerait les plus grands avantages et en paix et en guerre.

« On suppose que le moyen le plus sûr de combattre les Anglais dans l'Inde est de ruiner ou d'affaiblir leur commerce. En temps de paix on diminuerait de beaucoup le profit qu'ils peuvent retirer du commerce de Chine, en le faisant à beaucoup

moins de frais et avec plus de facilité qu'eux.

« En temps de guerre, il serait aisé d'interdire ce même commerce à toute nation ennemie ; car en croisant à la sortie des détroits et plus sûrement encore à la bouche du Tigre, qui est à l'entrée de la rivière de Canton, on serait assuré d'en empêcher l'entrée et la sortie à qui on le jugerait bon.

« On trouverait en Cochinchine des moyens faciles et peu dispendieux de radouber les vaisseaux, de les caréner et même d'en construire de nouveaux.

« On y trouverait tout ce dont on pourrait avoir besoin pour ravitailler les escadres et fournir les autres colonies des objets de première nécessité.

« On pourrait en cas de besoin y trouver des secours en hommes, troupes, matelots, etc. »

Le roi Louis XVI comprit l'importance d'un établissement français en Cochinchine et, le 28 novembre 1787, un traité fut signé par les comtes de Montmorin et de Vergennes, au nom du roi de France, et par le

fils de Ghia-Loung et Mgr Pigneaux de Behaigne, évêque d'Adran, pour le roi de Cochinchine.

Le roi très-chrétien s'engageait à seconder de la manière la plus efficace les efforts que le roi de la Cochinchine était résolu de tenter pour rentrer dans la possession et la jouissance de ses États. A cet effet, Louis XVI devait envoyer à ses frais sur les côtes de la Cochinchine quatre frégates avec un corps de troupes de 1200 hommes d'infanterie, 200 hommes d'artillerie et 250 Caffres.

En échange de cette active protection, le roi de la Cochinchine cédait à la France le port principal de la Cochinchine, appelé Touranne, lui donnait le droit de fonder tous les établissements qu'elle jugerait utiles, tant pour sa navigation et son commerce, que pour garder et caréner ses vaisseaux et pour en construire. Ce traité garantissait aux sujets français l'entière liberté du commmerce dans tous les États du roi de la Cochinchine, à l'exclusion de toutes les autres nations européennes. Il leur assurait la protection la plus efficace pour la liberté et la sûreté tant de leurs personnes

que de leurs biens. Le roi de Cochinchine s'engageait à recevoir des consuls français, à fournir les matériaux pour la construction de quatorze vaisseaux de ligne et à mettre à la disposition de la France une armée de 60 000 hommes, dans le cas ou quelque Puissance l'attaquerait sur le territoire de la Cochinchine.

L'évêque d'Adran fut nommé ministre plénipotentiaire du roi de France près du roi de Cochinchine. Le comte de Conway, gouverneur de Pondichéry, devait commander l'expédition. Le traité conclu et ratifié, Mgr Pigneaux et le fils de Ghia-Loung s'embarquèrent pour Pondichéry. Arrivés à cette destination ils trouvèrent le gouverneur mal disposé pour cette expédition aventureuse. Il était alors retenu dans sa résidence par les charmes de Madame de Vienne, femme habile, astucieuse, et aussi belle que corrompue. Quelques mots échappés à l'indignation du pieux évêque ne firent qu'exciter cette femme hautaine; le gouverneur multiplia les retards et obtint enfin par ses intrigues l'ordre de différer l'expédition.

Dans cette occurrence, l'évêque d'Adran

fit appel aux habitants français de Pondichéry. Deux navires furent équipés, de vaillants volontaires vinrent s'enrôler sous le drapeau de la France abandonné par les agents du gouvernement. Plusieurs officiers français, parmi lesquels on cite MM. Chaigneau, Dagot-Olivier, vinrent généreusement offrir à Pigneaux l'appui de leur épée, et la petite expédition fit voile pour la Cochinchine à la conquête du royaume de Ghia-Loung. L'évêque d'Adran arriva à Saïgon, répandit habilement le bruit que les forces qu'il amenait avec lui n'étaient que l'avant garde d'une formidable expédition envoyée par le roi de France. Bientôt un grand nombre d'Annamites fatigués des excès des Taï-Sœn et de leurs déprédations incessantes, vinrent se ranger autour de leur roi dépossédé. Les opérations commencèrent et furent conduites avec intelligence et vigueur, grâce au concours des volontaires et des officiers français. Taï-Duk, l'empereur des rebelles, est poussé jusque dans ses derniers retranchements, et sa capitale, où il était venu se réfugier avec 50 000 des siens, est emportée après une

lutte des plus sanglantes. Ghia-Loung s'établit à Hué, ville principale du royaume et, après avoir frappé des coups décisifs, se fit reconnaître roi de toute la Cochinchine; plus tard il put réunir le Tonquin à ses possessions.

Le monarque annamite se montra plein de gratitude pour la France, et quoique le gouvernement français eût montré dans toute cette affaire le plus coupable aveuglement ou la plus lâche faiblesse, il écrivit à Louis XVI une lettre dans laquelle on lisait ces passages : « L'éloignement, quelqu'immense qu'il soit, ne pourra jamais me faire oublier de si grands bienfaits.. . Si dans mes États il pouvait y avoir quelque chose qui pût être utile à Votre Majesté, je la prie instamment de vouloir bien en disposer et d'être assurée que je ne négligerai rien pour remplir ses intentions. »

L'évêque d'Adran était, on le conçoit, l'homme privilégié de la faveur du monarque annamite, qui lui avait confié l'éducation de son fils aîné. Le saint évêque n'usa de son pouvoir et de son influence que pour le bien de la religion catholique. Les églises,

les établissements pieux, les séminaires se multiplièrent dans toutes les provinces. Les habitants arrivaient en foule auprès des missionnaires pour se faire instruire dans la religion. Les mandarins prirent ombrage de la faveur croissante des étrangers; les plus grands du royaume se réunirent pour représenter à Ghia-Loung le danger de sa politique à l'égard des étrangers. Les mandarins avaient décidé dans un conciliabule secret qu'ils feraient disparaître le P. Pigneaux, si le roi n'avait pas égard à leurs remontrances. Le roi, indigné du rôle inique qu'on voulait lui faire jouer, entra dans une si grande colère contre les mandarins qu'il voulait faire mettre à mort le plus grand nombre d'entre eux. L'évêque dut intervenir et sa généreuse démarche obtint la grâce des coupables.

Le P. Pigneaux ne put jouir longtemps de l'œuvre qu'il avait poursuivie avec tant de courage et de persévérance; il mourut le 9 octobre 1799.

« Pendant sa maladie, dit M. de la Roquette, non-seulement le roi lui envoya ses médecins, mais il vint lui-même le visiter

souvent, ainsi que le prince royal et les grands mandarins. Lorsque l'évêque eut cessé d'exister, les mandarins et toute l'armée témoignèrent, par leur cris déchirants, combien la perte qu'ils faisaient leur était sensible. Le roi, la reine et le jeune prince, paraissaient surtout inconsolables. Son corps, embaumé par ordre du roi, fut porté à Saïgon, et exposé pendant deux mois dans un cercueil magnifique, au milieu de la résidence épiscopale. Le prince royal fit construire un grand bâtiment dans la cour du palais, pour y recevoir les mandarins et tous ceux qui venaient rendre les honneurs funèbres à son maître. Les chrétiens et les idolâtres y accouraient en foule, ainsi que les mandarins, revêtus de leurs habits de cérémonie; tous montraient une vive douleur et le plus grand recueillement. Le roi, qui avait exigé qu'il se fît pour l'évêque d'Adran tout ce que la religion catholique permettait, et qui avait fait mettre à la disposition des missionnaires tout ce dont ils pourraient avoir besoin, assista lui-même à ses funérailles avec les mandarins des différents corps, et, chose étrange, sa mère, la

reine, sa sœur et ses concubines, allèrent toutes jusqu'au tombeau. La garde du monarque, composée de douze mille hommes, y marchait sous les armes ; plus de cent éléphants, avec leur escorte ordinaire, précédaient ou suivaient le convoi, que le prince royal dirigeait en personne, par ordre de son père. On y traîna des canons de campagne pendant toute la marche, qui dura depuis une heure après-midi jusqu'à neuf heures du matin. Quatre-vingts hommes choisis portèrent le corps, placé dans un superbe palanquin. Il se trouva, à ces funérailles, environ cinquante mille hommes, sans compter les spectateurs qui se trouvaient des deux côtés du chemin l'espace d'une demi-lieue. Imitant la conduite des chrétiens, le roi jeta un peu de terre dans la fosse, et fit, en versant un torrent de larmes, les derniers adieux au ministre qu'il venait de perdre. Après que les prêtres catholiques eurent terminé leurs cérémonies, ce prince voulut honorer par un sacrifice à la mode de son pays, *le maître illustre* qui l'avait soutenu dans l'infortune et guidé dans la prospérité. Pour se conformer aux dernières

volontés de l'évêque d'Adran, ce prince le fit enterrer dans un petit jardin que ce prélat possédait auprès de Saïgon, et lui fit ériger un monument dont M. Barthélemy, artiste français, composa le dessin et soigna l'exécution. Une garde du roi est continuellement placée dans le jardin, et l'on regarderait en Cochinchine, comme un profanateur, celui qui voudrait en jouir ou l'habiter. Par son testament, Pigneaux légua tout ce qu'il possédait au roi, au prince héritier, et au reste de la famille royale, afin de les rendre favorables aux missionnaires et aux chrétiens. Lorsque Ghia-Loung vit les bijoux et les présents que lui faisait l'évêque d'Adran, il dit aux missionnaires qui les lui présentaient : « Voilà de bien belles « choses, des ouvrages bien travaillés, mais « mon cœur n'y porte pas envie; je ne dé« sire qu'une seule chose, c'est un petit por« trait du *maître*, pour mettre avec celui du « roi de France, et le porter sur mon cœur « tous les jours de ma vie. »

On ne put lui en donner qu'un d'une grande dimension; il le fit encadrer et exposer dans son palais. Le roi chargea un des

missionnaires de faire parvenir à la famille du prélat un brevet qu'il lui avait destiné.

Le document dont nous parlons renferme l'enthousiasme du monarque pour les grandes qualités du prélat, et témoigne en même temps de la profonde reconnaissance de Ghia-Loung pour les services du P. Pigneaux. A ce double titre, la pièce mérite d'être reproduite ici, au moins dans ses parties principales :

« Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets, qui, malgré la distance de mille et mille lieues, était venu dans mes États, et ne me quitta jamais lorsque la fortune me tournait le dos. Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui, qu'elle a repassé sous mes drapeaux, au moment où nous sommes le plus amis, une mort prématurée vienne nous séparer tout à coup? Je parle de Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale et du glorieux titre de plénipotentiaire de la France. Ayant toujours présent à l'esprit le souvenir de ses anciennes vertus, je veux lui en donner un nouveau témoignage, je le dois à ses rares mérites. Si, en Europe, il passait pour un homme au-dessus du com-

mun, ici on le regardait comme le plus illustre étranger qui ait paru à la cour de Cochinchine. — Pour manifester à tout le monde les grands mérites de cet illustre étranger, et répandre enfin au dehors la bonne odeur de ses vertus qu'il cacha toujours, je lui donne ce brevet d'instituteur du prince héritier, avec la première dignité après la royauté, et le surnom d'*accompli*. Hélas! quand le corps est tombé et que l'âme s'envole au ciel, qui pourrait la retenir? Je finis ce petit éloge, mais les regrets du cœur ne finiront jamais... O belle âme du maître, recevez cette faveur. »

A l'expression de ces sentiments si élevés, si délicats, qui ne reconnaîtra, dans le souverain annamite, le barbare régénéré par la civilisation française? Ghia-Loung, par son contact continuel avec les étrangers, avait pris beaucoup de nos coutumes, et avait introduit dans son empire grand nombre de nos institutions. Deux des officiers français qui avaient aidé à sa restauration furent élevés à la dignité de mandarins et comblés de faveurs. Ces habiles et savants auxiliaires armèrent les Annamites à l'européenne, leur

apprirent nos manœuvres, et firent construire, d'après le système de Vauban, les forts qui défendent les abords de Hué, capitale de l'empire.

Deux ans après la mort du P. Pigneaux, le prince Canh, fils aîné de Ghia-Loung, mourut après avoir embrassé le christianisme. Cette perte fut vivement sentie par tous les résidants européens, qui reconnaissaient, dans l'illustre élève de l'évêque d'Adran, des idées supérieures à celles de de son temps et de son pays. En 1820, Ghia-Loung s'éteignit en laissant la couronne à son fils Min-Menh ou Min-Mang.

Nous nous sommes peut-être un peu étendu sur l'histoire de la Cochinchine pendant le règne de Ghia-Loung, mais ces détails serviront à montrer d'une manière lucide l'intérêt qu'avait la France à intervenir en Cochinchine et à ne pas laisser à une autre Puissance le soin de protéger nos nationaux, de venger la mort de nos missionnaires, et de rappeler aux monarques ingrats de l'empire d'Annam ce qu'elle fit autrefois pour leur salut et leur prospérité. D'ailleurs nous verrons que la France mon-

tra de la longanimité à l'égard de la Cochinchine. Avant d'en appeler aux armes, elle a usé de tous les moyens de conciliation. Le récit des événements qui forment la matière du second chapitre, montreront surabondamment que la France ne pouvait différer plus longtemps d'intervenir pour demander à la Cochinchine la réparation du passé et de solides garanties pour l'avenir.

CHAPITRE II.

Persécutions des chrétiens en Cochinchine.

Avénement de Min-Mang au trône annamite. — Mission du capitaine Bougainville. — Edit de persécution contre les chrétiens.—La cangue.— Apparition de la frégate française *la Favorite*. — Martyre de M. Gagelin. — Mort du P. Jaccard et du P. Odorico. — Le décalogue de Min-Mang. — Affreuses tortures infligées à M. Marchand. — Nouvelles exécutions. — Martyre de M. Cornay. — Les bourreaux antropophages. — Min-Mang redouble de fureur. — Le *Langtri*. — Mort de Michel Mi. — Thieu-Tri, roi de Cochinchine.— La frégate *l'Héroïne* devant Touranne. Arrestation et délivrance de Mgr Lefebvre. — Mission de *la Victorieuse* et de *la Gloire*.— Conspiration contre les Français. — Le châtiment. — Accès de folie du monarque cochinchinois.— Tu-Duc succède à Thieu-Tri. — Martyre de M. Schœffler et de M. Bonnard. — Mission de M. de Montigny.— Mgr Diaz expire dans les tortures. — Mission du *Catinat*. — Les mandarins à bord. — Mgr Pellerin à Paris.

M. de Chaigneau, un des officiers créés mandarins par Ghia-Loung, habitait depuis

quelques années l'empire d'Annam, lorsqu'il obtint la permission d'aller en France pour y voir sa famille. Quand il retourna en Cochinchine, en 1821, le roi Louis XVIII l'avait chargé d'une mission spéciale auprès du monarque annamite. M. Chaigneau, à son arrivée, trouva Min-Mang sur le trône. Min-Mang reçut avec empressement les présents du roi de France et protesta de son attachement à l'égard des protecteurs de son père. M. Chaigneau reconnut à certains indices que le successeur de Ghia-Loung n'était pas animé de très-bons sentiments, et qu'il était loin de professer pour les Français et pour les chrétiens la même bienveillance que son père; il demanda un congé définitif et retourna en France avec sa famille.

Cependant les premières années de Min-Mang ne furent signalées par aucun acte de cruauté. Le choléra sévissait avec fureur dans ses États: de plus, son trône convoité par de puissants compétiteurs, ne lui paraissait pas bien affermi. Il avait donc besoin de ménager tout le monde; mais quand le fléau eut cessé ses ravages, quand sa domination fut établie sans conteste, il donna un

libre cours à ses cruautés et à ses mauvais instincts. Au mois de janvier 1825 le capitaine de vaisseau de Bougainville jeta l'ancre dans les eaux de Touranne; il était chargé de remettre au souverain d'Annam une lettre du roi Louis XVIII et de magnifiques présents. Min-Mang refusa de recevoir la lettre et les présents, et déclara qu'il ne voulait avoir aucune espèce de relations avec les étrangers. M. de Bougainville n'avait ni les pouvoirs ni la force nécessaires pour tirer vengeance de l'insolente déclaration de Min-Mang, il se disposa donc à reprendre la route de la France; mais avant, il parvint, malgré la vigilance des Cochinchinois, à déposer à la côte M. Régéreau missionnaire, venu de France pour évangéliser ces pays barbares. Le roi connut par ses espions la nouvelle de l'arrivée dans ses États du prêtre français ; il publia aussitôt l'édit suivant :

« La religion perverse des Européens corrompt la droiture du cœur et de l'esprit de l'homme. Jusqu'à présent, plusieurs vaisseaux européens, venant faire le commerce en ce royaume, y ont apporté secrètement

des maîtres de cette religion, qui trompent le peuple, détruisent nos usages et nos coutumes, et nous empêchent de corriger et de redresser le cœur de notre peuple. En conséquence, nous ordonnons à tous les mandarins que, dans la saison où les bâtiments français paraissent sur nos côtes, ils les fassent surveiller avec le plus grand soin, et fassent garder jour et nuit, avec la plus sévère exactitude, tous les ports et toutes les avenues par terre et par eau, de crainte que les maîtres de la religion d'Europe ne s'introduisent secrètement parmi le peuple et en propagent les ténèbres dans ce royaume. »

L'édit que nous venons de citer fut suivi quelque temps après (1826) d'un décret qui proscrivait absolument la religion chrétienne, condamnait à mort les Européens arrêtés sur le sol annamite et les indigènes convertis, assez entêtés pour persévérer dans la religion du Christ. Malgré ces ordres rigoureux, les missionnaires n'en poursuivirent pas moins leur tâche. Les bourreaux allaient commencer la leur. Les mandarins animés d'un zèle qui avait en vue la

faveur royale, firent des perquisitions dans toutes les provinces ; les missionnaires furent poursuivis, traqués, et les catholiques indigènes arrêtés et mis à la torture. Min-Mang cependant se relâcha pendant plus de deux ans de ses rigueurs; puis les persécutions recommencèrent. M. Jaccard fut arrêté, mis en jugement et acquitté; trois néophytes furent condamnés, en qualité de chrétiens, à recevoir chacun cent coups de rotin et à porter la cangue pendant un mois, exposés au soleil la tête nue. La cangue est un instrument de supplice, formé de deux pièces de bois, longues de trois ou quatre pieds, réunies par des traverses et portant au milieu une échancrure pour recevoir le cou du patient. Rien ne saurait rendre les douleurs du malheureux condamné à porter nuit et jour cette lourde pièce de bois, le jour surtout, exposé la tête nue à toutes les ardeurs d'un soleil dévorant.

Sur ces entrefaites, M. La Place, alors capitaine de vaisseau, commandant la *Favorite*, parut devant Touranne. Il avait reçu mission du Gouvernement de Juillet de renouer les relations commencées avec la Cochinchine,

mais il ne rencontra qu'un mauvais vouloir obstiné de la part du souverain annamite, et se décida à mettre à la voile pour la France sans avoir rien tenté contre Min-Mang. « Toutes les considérations que je pus mettre en avant, écrivit le capitaine La Place, n'eurent d'autre résultat que d'inquiéter davantage la cour de Hué sur un danger présent, sans la décider en faveur d'une nation dont elle ignore la puissance, et qui, par le fait, trop faible encore dans ces mers lointaines, ne pourrait lui envoyer que des secours tardifs et insuffisants. »

Après le départ de la *Favorite*, le barbare Min-Mang ne connut plus de frein; il rendit, le 6 janvier 1833, un édit dans les termes suivants :

« Moi, Min-Mang, roi, je parle comme il suit : Depuis longues années des hommes, venus de l'Occident, prêchent la religion de Jésus et trompent le bon peuple, auquel ils enseignent qu'il y a un séjour de suprême bonheur et un cachot d'affreuses misères. Ils n'ont aucun respect pour le dieu Phûj et n'adorent point les ancêtres. Or, voilà certainement un grand crime contre la re-

ligion principale. De plus ils bâtissent des maisons de culte, des maisons où ils reçoivent un grand nombre de personnes, afin de pouvoir séduire les femmes et les jeunes filles; en outre, ils arrachent la prunelle de l'œil aux malades. Peut-on rien concevoir de plus contraire à la raison et aux usages? Quoique le peuple qui, par ignorance, suit cette religion, soit déjà nombreux, il a encore assez de bon sens pour connaître ce qui convient et ce qui ne convient pas. Il est encore facile de l'instruire et de le rendre bon; il faut donc d'abord employer à son égard l'instruction et les avis, et, s'il est indocile, les supplices et les peines. En conséquence, nous ordonnons à tous ceux qui suivent cette religion, depuis les mandarins jusqu'au dernier du peuple, de l'abandonner sincèrement, s'ils reconnaissent et redoutent notre puissance. »

Les menaces du souverain annamite furent suivies d'une prompte exécution. M. Gagelin, missionnaire, fut arrêté; on lui mit la cangue, on le jeta en prison et il fut condamné à perdre la vie par strangulation. Le jour de l'exécution, M. Gagelin sortit de

sa prison, escorté d'une cinquantaine de soldats armés de piques et de sabres. Quatre soldats, le sabre nu, prirent les quatre coins de la cangue, deux autres marchaient, l'un devant, l'autre derrière ; le reste des soldats formaient deux rangs : à ses côtés deux mandarins à cheval fermaient la marche. Un crieur, tenant en main une planche sur laquelle était écrite la condamnation, la proclamait au bruit d'une cymbale. Arrivé au lieu du supplice, on fait asseoir le patient les jambes étendues, on déboutonne ses habits qu'on abaisse jusqu'à la ceinture, on lui attache les bras à un pieu derrière le dos, on lui passe une corde au cou et on roule les deux bouts de la corde autour de deux pieux solidement plantés, et douze soldats, six de chaque côté, tirent la corde de toute leur force »

La mort de M. Gagelin fut le signal de nombreuses exécutions ; les victimes furent par centaines livrées aux bourreaux ; les supplices les plus cruels furent mis en pratique pour amener les chrétiens à l'apostasie et les faire marcher sur la croix. Si les affreuses douleurs de la torture amenèrent

quelques fidèles indigènes à renier le Dieu des chrétiens, le plus grand nombre se montra inébralable sous le travail des tourmenteurs. Les missionnaires surtout furent admirables de sang froid et de sérénité devant les supplices et la mort.

Le 8 novembre 1833, M. Jaccard et le P. Odorico furent jetés dans une prison infecte et mêlés aux scélérats. On les chargea de chaînes et le juge criminel vint les interroger ; il leur fit des questions sur la barbe des Européens, leur grande taille, leur long nez, ajoutant que, sans doute, dans leur enfance, on le leur allongeait en le tirant avec force. Le facétieux mandarin rendit compte à son maître de l'enquête qu'il avait faite, et trois semaines après, les deux confesseurs de la foi étaient condamnés à l'exil dans un fort mal sain. Le P. Odorico y trouva bientôt la mort, M. Jaccard ne survécut pas longtemps à son compagnon d'infortune.

L'empereur Min-Mang voyant que les supplices ne faisaient qu'augmenter le nombre des chrétiens, imagina un autre moyen pour détourner ses sujets du culte du vrai Dieu; il fabriqua une religion nouvelle qu'il

appela *décalogue*. Les Annamites se moquèrent de leur roi et de sa religion, de sorte qu'il fallut bien en revenir aux supplices. La découverte d'un missionnaire dans une forteresse occupée par les rebelles, servit de prétexte à des persécutions d'une telle violence, que Min-Mang fut appelé par les missionnaires le Néron de la Cochinchine. Nous allons entrer dans quelques détails :

M. Marchand, missionnaire, avait été pris par une bande de rebelles insurgés contre Min-Mang. Ces rebelles avaient permis au prêtre chrétien la pratique de son culte, dans l'espoir, sans doute, d'attirer les chrétiens dans leur parti. Le roi affecta de croire que le missionnaire dirigeait l'insurrection, et lorsque Gia-Ding, foyer de la résistance, fut enlevé par les troupes royales après deux ans de siége, M. Marchand fut fait prisonnier, jeté dans une cage de bois et conduit à Hué, capitale de l'empire. Le pieux missionnaire eut beau donner les preuves les plus irrécusables de son innocence, il ne fut point cru ; son sort était décidé d'avance, et les tortures qu'on lui ménageait étaient épouvantables. Pour faire avouer à M. Marchand

un crime imaginaire, le roi lui fit appliquer la question. « On lui brûla, on lui enleva la chair des deux cuisses avec des pinces de fer rougies au feu. »

Le 30 novembre 1835 fut le jour fixé pour l'exécution. Les chefs rebelles et un enfant de sept ans devaient être exécutés en même temps que l'infortuné missionnaire. « Les mandarins tirent les condamnés de leurs cages, leur font déboutonner leurs vestes et remonter le pantalon jusqu'au haut des cuisses. On les conduit en cet état jusqu'à l'endroit appelé Ngo-Mon, qui est situé non loin du palais. Là, les mandarins les saisissent fortement par la poitrine, puis ils les font avancer un peu, afin que le roi les voie, et les forcent à se prosterner le visage contre terre pour saluer sa majesté. Cette cérémonie se répéta jusqu'à cinq fois; le roi les ayant regardés, prit en main un pavillon qu'il laissa tomber: c'était un signal qui voulait dire : *Allez, exécutez mes ordres.* » Les condamnés furent dépouillés de tous leurs vêtements, on leur mit au cou un morceau de toile sur lequel était écrit leur nom et on les dirigea vers le lieu du supplice.

En chemin on fit faire à M. Marchand une douloureuse station dans la *maison de la question :* les bourreaux lui prirent fortement les jambes et les étendirent ; au signal du mandarin criminel, cinq autres bourreaux sortirent cinq grosses pinces rougies au feu, longues d'un pied et demi chacune, et serrèrent les chairs des cuisses et des jambes à cinq endroits différents. Une épaisse fumée s'échappe de ses membres consumés, le patient pousse un cri que lui arrache la douleur. Les fers sont remis dans la fournaise. De crainte que les bourreaux se laissent surprendre par un mouvement de pitié, des soldats armés de verges sont postés derrière chacun d'eux, prêts à frapper celui qui montrerait le moindre sentiment d'humanité.

De la maison de la question le triste cortége se rendit au lieu du supplice ; là, les condamnés furent attachés à des poteaux par le milieu du corps et leurs bras étendus formèrent la croix. « Deux bourreaux, armés de coutelas, écrit un témoin oculaire, se placent aux côtés de chacune des victimes. Un roulement de tambours se fait enten-

dre... Il cesse... Les deux bourreaux saisissent les seins du patient, les coupent d'un seul coup et jettent à terre les lambeaux d'un demi pied de long. Les bourreaux le prennent par derrière, deux énormes morceaux de chairs sont encore coupés, puis deux lambeaux des gras de jambe tombent sous le fer... Alors la nature épuisée succombe, la tête s'incline, l'âme du confesseur s'envole au ciel. » Le corps du saint missionnaire fut fendu en quatre morceaux et les débris furent jetés à la mer après avoir été broyés dans un mortier.

Une noble et généreuse victime allait enrichir encore le martyrologe des missionnaires français en Cochinchine. Le 20 juin 1837, l'abbé Cornay fut arrêté; on le chargea d'une lourde cangue et on le jeta dans une cage de fer. Conduit dans cette situation au chef-lieu de la province, il subit, de la part du mandarin-gouverneur, différents interrogatoires tendant à lui faire avouer qu'il avait servi la cause des rebelles révoltés contre Min-Mang. Aucune injonction, aucune menace n'ayant pu amener le saint prêtre à renier sa religion, à marcher sur

le crucifix et à avouer le crime dont on l'accusait, il fut soumis à la torture. « Vendredi, 11 août 1837, on m'a fait sortir de ma cage, j'ai été orné d'une énorme cangue qu'on a ferrée à neuf; puis j'ai été traîné, étendu, mis à nu et lié. Chaque fois que je répondais : « Tout ce qu'on avance est ca-« lomnieux, » les coups de verges pleuvaient sur moi; on revenait sans cesse à la charge, me menaçant tantôt d'être frappé jusqu'au soir, tantôt d'être soumis tous les jours à un semblable traitement, jusqu'à ce que j'avouasse mon crime. » Le 29 août, M. Cornay fut remis à la torture et on lui appliqua soixante coups de verge. L'exécution de l'illustre confesseur de la foi fut fixée au 21 septembre. Le matin de ce jour, le cortége sortit de prison; trois cents soldats, le sabre nu, escortaient le condamné. Un écriteau, porté devant M. Cornay, indiquait la condamnation et le supplice : « le nommé Tan, dont le vrai nom est Cao-Long-Ne (Cornay), du royaume de Phu-Lang-Sa (France), et de la ville de Loudun, est coupable comme chef de fausse secte, déguisé dans ce royaume, et comme chef

de révolte. L'édit souverain ordonne qu'il soit haché en morceaux, et que sa tête, après avoir été exposée pendant trois jours, soit jetée dans le fleuve. Que cette sentence exemplaire fasse impression partout. »

Arrivé sur le lieu du supplice, M. Cornay fut retiré de sa cage, dépouillé de ses vêtements et attaché à cinq piquets. On devait lui couper d'abord les quatre membres, les uns après les autres, mais le mandarin ordonna qu'on lui coupât d'abord la tête. Le bourreau l'abattit d'un seul coup, puis il se mit à lécher son sabre encore fumant. Le corps fut ensuite dépecé. « Selon la coutume barbare de ce peuple, dit M. Marette, le bourreau principal arrache avec son sabre le foie de la victime et en coupe un morceau pour se régaler. Le lambeau tout sanglant a été vu étalé devant sa maison, avant de devenir pour lui la matière d'un horrible festin. Un soldat s'empara aussi d'une autre partie de ce foie ; mais l'un de ses camarades qui était chrétien, parvint à la retirer des mains du cannibale, au moment où il commençait à la dévorer toute crue dans une auberge. On remarqua, dit-on, que ce foie

était fort tendre, tandis que celui des chefs de révolte était dur. C'est une des croyances superstitieuses du pays, qu'en mangeant le foie des grands scélérats on devient participant de leur courage. »

Les dernières années de la vie de Min-Mang furent signalées par un redoublement de rigueur dans les persécutions; un édit ordonna aux mandarins de pousser à outrance la guerre qu'il avait déclarée aux chrétiens. « Qu'on frappe sans pitié, disait-il, qu'on torture, qu'on mette à mort ceux qui refusent de fouler aux pieds la croix! qu'on sache que ce refus les constitue en état de rebellion; qu'on prenne donc, sans autre forme de procès, une hache, un sabre ou un coutelas, tout ce qui se trouve sous la main, pour exterminer ces aveugles et ces endurcis, sans qu'il en échappe un seul. »

Les mandarins exécutèrent ponctuellement les ordres de leur souverain, ils commencèrent dans toutes les provinces une véritable chasse à l'homme. Les établissements religieux furent pillés et détruits, les propriétés appartenant aux chrétiens confis-

qués. Les victimes, par bandes, étaient conduites au bourreau qui leur faisait subir mille tortures pour les contraindre à marcher sur la croix. L'imagination des tourmenteurs devenait féconde pour inventer de nouveaux supplices. On vit des chrétiens enduits de résine, entourés de matières inflammables, être livrés au feu; d'autres furent condamnés à être écrasés sous les pieds des éléphants. Un grand nombre de néophytes périrent sous le bâton; enfin les bourreaux osèrent appliquer à quelques-uns de ces malheureux le supplice du *langtri*. Ce supplice consiste à avoir tout le corps coupé par petits morceaux en commençant par les extrémités des doigts. L'exécution se prolonge souvent pendant plusieurs séances. Parmi les martyrs, on comptait des femmes et des enfants, et tous montraient une constance admirable dans les tortures.

Un jeune néophyte appelé Michel Mi, condamné à mort, marchait au supplice avec une fière intrépidité. Arrivé au lieu de l'exécution, le bourreau lui dit : « Donne-moi cinq ligatures (pièces de monnaie), et je

te couperai la tête d'un seul coup de sabre, pour ne pas te faire souffrir. — Coupe-la en cent coups, si tu veux, lui répondit Mi; pourvu que tu me la coupes, cela me suffit. Pour les ligatures, quoique je n'en manque pas chez moi, je ne t'en donnerai point; j'aime mieux les donner aux pauvres. Lorsque le sang du martyr eut coulé, les païens et les chrétiens se précipitèrent sur le cadavre pour en recueillir les reliques. » Ce jour-là, écrivent des missionnaires, s'établit un commerce dont l'histoire des martyrs offre seule des exemples. On vit les bourreaux, exploitant les dépouilles de leurs victimes, mettre à prix le sang qui s'attache à leur sabre, vendre en détail le sang du supplicié, trafiquer de leur cangue, de leurs cages et de tout ce qui avait été pour eux un instrument de douleur. La foule se battait pour en avoir, à quelque prix que ce fût. Dans ces circonstances, les acheteurs, même idolâtres, sont si nombreux que la vente est bientôt achevée. Alors on arrache les herbes, on ramasse précieusement la terre du lieu où le sang des martyrs a coulé. Les païens font boire de ce sang à leurs en-

fants malades, et on assure qu'ils guérissent.

Après la mort de Min-Mang, Thieu-Tri, son fils, fut nommé souverain de tout l'empire d'Annam. Son premier soin fut de demander l'investiture à l'empereur de Chine, dont la suzeraineté avait été, jusqu'à Ghia-Loung, reconnue par tous les monarques cochinchinois. Sous l'injonction du Fils du Ciel (empereur de Chine), Thieu-Tri, poursuivit et persécuta les chrétiens. Cinq missionnaires français, les PP. Gally, Berneux, Chassier, Miche et Duclos, furent arrêtés, jugés, emprisonnés; ils auraient subi la peine capitale sans l'intervention du capitaine Lévêque, commandant la corvette française *l'Héroïne*. Le 25 février 1843, le commandant Lévêque entra dans le port de Touranne et réclama impérieusement les missionnaires français. Comme, suivant sa coutume, le gouvernement annamite cherchait à gagner du temps, le commandant français déclara qu'il se rendrait en vue de Hué, si on différait plus longtemps de lui livrer les prisonniers. Thieu-Tri recula devant l'attitude énergique de M. Levêque et rendit ses victimes.

L'Héroïne partie, Thieu-Tri, ne craignant plus les étrangers, se mit en devoir de complaire à son suzerain l'empereur de Chine; de nouvelles poursuites furent dirigées contre les chrétiens et contre les missionnaires européens en particulier. Mgr Lefebvre, évêque d'Isauropolis fut arrêté, jeté en prison et soumis à une foule de mauvais traitements par les mandarins. L'amiral Cécille envoya *l'Alcmène* qui obtint la mise en liberté du prélat. Deux ans après, en 1847, le courageux évêque tomba au pouvoir des Annamites qui le condamnèrent à mort. Seulement on n'osa pas exécuter la sentence et Mgr Lefebvre fut envoyé en exil à Singapour. Le gouverneur de cette colonie anglaise accueillit le missionnaire français avec distinction et lui offrit les moyens de retourner au siége de sa mission avec des forces suffisantes pour le faire respecter. L'évêque d'Isauropolis refusa noblement; il pensait comme l'évêque d'Adran, Mgr Pigneaux, que la protection de la mission cochinchinoise appartenait à la France. Bientôt, en effet, M. Rigault de Genouilly, capitaine de vaisseau, commandant *la Victo-*

rieuse, parut en rade de Touranne et demanda le libre exercice de la religion catholique et la protection de nos nationaux. Les forces dont disposait M. Rigault de Genouilly n'étant pas suffisantes pour contraindre le monarque annamite à satisfaire aux réclamations légitimes de la France, la frégate *la Gloire*, commandée par l'amiral La Pierre, vint rejoindre *la Victorieuse*. Thieu-Tri n'osa pas affronter les canons français, mais il résolut de se débarrasser des étrangers par la plus lâche et la plus indigne fourberie. « Ce prince, écrivit M. Legrand, se défiant de la requête des Français, a attendu près d'un mois avant de paraître s'occuper d'eux, et ce n'est que le 1er avril qu'il a ordonné à un mandarin de se rendre à Touranne. Le visiteur fut forcé de prendre une lettre que l'amiral La Pierre envoyait au roi, et un jour fut assigné pour la réponse officielle. Mais, pendant tout le temps qui s'était écoulé depuis l'arrivée des Français, le roi avait fait acheter quantité de peaux de buffle et de graisses, soit pour se garantir contre les balles de l'étranger, soit pour brûler leurs navires. De plus, un grand mandarin et

deux mille hommes de troupes s'étaient rendus au port, entassant de la paille, des bambous, et faisant grande provision de comestibles, sous prétexte d'un festin et d'un feu de joie en l'honneur des Français. Ce mandarin était porteur d'une ordonnance royale contenant ces deux articles : 1° Inviter les Français à un banquet, entourer le lieu du festin de quelques centaines de soldats, les plus forts et les plus courageux, armés de cordes (ce qui fut exécuté à la lettre) ; puis, pendant le repas, garrotter, assommer, égorger les Français jusqu'au dernier ; 2° Si les Français ne descendaient pas à terre, cerner à l'improviste les deux vaisseaux étrangers avec cinq navires tonkinois, armés à l'européenne, et plusieurs jonques de guerre, lancer des brûlots et des boulets, incendier et détruire le tout sans en laisser aucune trace. »

Le plan imaginé par Thieu-Tri échoua, grâce à la perspicacité et à la vigilance du commandant La Pierre. Les Français ayant refusé de descendre à terre, le grand mandarin, pour remplir au moins la seconde partie du programme de son maître, attaqua

la Victorieuse et *la Gloire* avec les forces dont il disposait. L'issue de la lutte ne pouvait pas être douteuse : cinq jonques cochinchinoises furent coulées à fond et plus de mille hommes furent tués. Le désastre de ses troupes excita la colère du monarque annamite jusqu'au délire le plus extravagant : il fit peindre des soldats français, puis il fit tirer des coups de fusil sur ces portraits qu'il fit ensuite couper en trois, se flattant ainsi d'avoir taillé en pièces les Français. Les canons de Touranne qui avaient été démontés par les canons français furent soumis à la bastonnade, et par ordre du monarque on leur administra des médecines purgatives. Thieu-Tri rassemblait dans sa haine tous les étrangers et toutes les productions des étrangers. Il appesantit sa colère contre les objets européens qui ornaient son palais. Les glaces, les horloges, les meubles furent brisés, Les étoffes déchirées ou battues. Tournant sa fureur sur ses propres sujets, il fit trancher la tête à quelques-uns des mandarins qui avaient combattu à Touranne. On ne sait à quels excès la folie du monarque co-

chinchinois aurait pu l'entraîner. Heureusement il mourut avant d'avoir pu mettre à exécution tous les projets de vengeance qu'il avait médités contre les chrétiens et contre les Français en particulier.

Tu-Duc, fils puiné de Thieu-Tri, monta sur le trône à l'exclusion de son frère aîné. Celui-ci leva l'étendard de la révolte, mais, vaincu et prisonnier, il fut condamné à être coupé en cent morceaux. Sa peine fut commuée en celle de prison perpétuelle, mais le féroce Tu-Duc le fit étrangler dans son cachot.

Le tyran annamite accusa les chrétiens d'avoir soutenu les révoltés et se servit de ce prétexte inique pour lancer contre la religion chrétienne un édit de proscription. Tout missionnaire européen découvert dans l'Annam devait être jeté à la mer la corde au cou, et quiconque cacherait un propagateur de la religion proscrite devait être scié par le milieu du corps. « La religion de Jésus, est-il dit dans le préambule de l'édit, déjà proscrite par les rois Min-Mang et Thieu-Tri, est évidemment une religion perverse ; car, dans cette religion, on n'ho-

nore pas ses parents morts et on arrache les yeux des mourants, pour en composer une eau magique dont on se sert pour fasciner les gens ; de plus on y pratique beaucoup de superstitions. »

Les persécuteurs se mirent à l'œuvre. Tu-Duc fit élever des fortifications formidables devant Touranne et autour de sa capitale, pensant ainsi se mettre à l'abri contre une attaque des Européens. Les missionnaires furent traqués comme des bêtes fauves. Bientôt un missionnaire français est arrêté, c'est M. Schæffler, on le conduit en prison. « Quel martyre pour un prêtre européen, dit Mgr Retord, de se trouver seul, à six mille lieues de son pays, dans une prison fétide et dévoré par la vermine! seul, au milieu de scélérats païens qui vous regardent comme un animal curieux, se raillent outrageusement de votre innocence, vous fatiguent par les questions les plus absurdes et frappent continuellement vos oreilles par les conversations les plus obscènes! seul, le cou rongé par la cangue, les pieds déchirés par les ceps, sans un ami pour décharger votre cœur, sans une personne de confiance

à qui vous puissiez adresser un mot pour adoucir l'amertume de votre âme. » L'exécution eut lieu le 1er mai 1851. Le bourreau s'y reprit à trois fois pour couper cette noble tête, et même il fut obligé de scier avec son sabre les chairs qui tenaient encore.

L'année suivante, 21 mars 1852, M. Bonnard, prêtre français, fut arrêté et le tyran annamite lui fit trancher la tête.

Nous venons de citer les deux plus illustres victimes tombées sous le sabre des persécuteurs, mais nous ne pourrions dire combien on vit de malheureux chrétiens subir la torture et la peine capitale; combien on brûla d'églises et d'autres établissements religieux, combien la cupidité et la rapacité des mandarins ruinèrent de familles. Pour mettre un terme à ces épouvantables horreurs, l'Empereur Napoléon III chargea M. de Montigny de demander satisfaction au cruel Tu-Duc. L'ambassadeur français devait essayer en même temps de traiter, au nom de la France, avec le monarque annamite pour améliorer le sort des missionnaires. En 1856, en effet, *le Catinat*, commandé par M. Lelieur de Ville-sur-Arc, vint

jeter l'ancre dans la baie de Touranne; des négociations furent aussitôt entamées, mais M. Lelieur ne rencontra que mauvaise foi et qu'embûches; il dut même, pour venger l'honneur de notre pavillon, faire débarquer une compagnie d'infanterie de marine qui aborda à la baïonnette les forces cochinchinoises, pénétra dans les forts, encloua soixante canons et jeta à la mer une quantité considérable de poudre. Cette énergique démonstration eut l'effet qu'on en attendait: la lettre que M. Lelieur de Ville-sur-Arc était chargé de remettre à l'Empereur d'Annam, de la part de l'ambassadeur français, fut reçue et portée à Tu-Duc avec les marques du plus profond respect.

Un mois après M. de Montigny, retardé par le mauvais temps, arriva sur la corvette *la Capricieuse.* Il n'était plus temps. Pendant le mois qui s'était écoulé depuis l'arrivée du *Catinat*, Tu-Duc avait réuni une armée, élevé des fortifications et consulté son suzerain, l'empereur de Chine qui lui avait recommandé de ne céder sur aucun point et de résister à outrance à ces barbares étrangers. Les pourparlers restèrent

sans résultat et notre ambassadeur qui ne disposait pas de moyens suffisants pour contraindre Tu-Duc à accepter les offres de la France, mit à la voile pour aller chercher de nouvelles instructions.

Le 7 février, quelle ne fut pas la terreur des chrétiens en voyant que les navires de guerre français avaient disparu; ce jour néfaste marquait, pour ces malheureux, l'ère de nouvelles persécutions. Les mandarins se vantèrent au monarque d'avoir mis les étrangers en fuite; ils firent afficher de grandes inscriptions portant ces mots : « Les Français aboient comme des chiens et fuient comme des chèvres. » L'insolence des Annamites ne connut point de bornes; les poltrons se vengeaient de leur peur. La panique avait été telle à l'apparition du *Catinat* et de *la Capricieuse*, que le fait le plus simple était interprété comme un mauvais présage; on répétait partout qu'au seul nom de Français « les éléphants du roi avaient tremblé et secoué la tête, que les canons avaient quitté leurs affûts, et qu'un insecte mystérieux venait, chaque soir, éteindre la lampe de l'empereur, pour l'avertir de sa

chute imminente. » Les vaisseaux partis, rien ne pouvait plus arrêter Tu Duc dans ses fureurs et dans ses cruautés, et les persécuteurs sévirent avec plus d'acharnement que jamais. Un prêtre espagnol, Mgr Diaz, fut décapité le 20 juillet 1857, après avoir subi les plus horribles tortures. *Le Catinat*, de la marine française, et *le Lily*, bateau à vapeur affrété par les Espagnols à Macao, avaient tenté de sauver Mgr Diaz, mais ils étaient arrivés trop tard.

Quelques extraits d'une correspondance envoyée au *Moniteur* par un officier du *Catinat*, feront connaître les ruses et la perfidie des Annamites. « Nous prîmes la résolution d'aller à la recherche de la ville qui venait d'être le théâtre du martyre de l'évêque espagnol. Il s'agissait seulement de trouver des pilotes qui voulussent nous y conduire, et il nous fut malheureusement impossible de nous en procurer un seul... Nous nous remîmes en route le 13 septembre au point du jour, et nous jetâmes l'ancre pour la nuit à Tann-Meunn. Notre arrivée en cet endroit parut produire sur les nombreux bateaux de pêche disséminés dans la vaste baie, un effet

de véritable attraction; tous se portèrent immédiatement vers nos steamers et nous nous vîmes bientôt entourés. Mais aux bruyantes manifestations de leur joie nous ne tardâmes pas à comprendre que c'étaient des chrétiens et des amis. En effet, quelques instants après, un bateau se détacha de la ligne et vint résolument accoster *le Catinat*. On laissa monter à bord tous ceux qui s'y trouvaient, et nous vîmes aussitôt sept de ces pêcheurs se prosterner à nos pieds en pleurant; l'un d'eux, un vieillard, avait servi comme soldat en Cochichine; il avait assisté, du rivage, à la destruction de l'escadre annamite opérée par *la Victorieuse*, à Touranne, en 1847, connaissait très-bien le pavillon français, et l'avait signalé à ses compagnons dès qu'il l'avait aperçu. Au bout d'une heure, ils partirent enchantés de l'accueil que nous leur avions fait, en nous promettant de nous envoyer bientôt un prêtre indigène. Celui-ci ne se fit pas longtemps attendre; il arriva dans la nuit avec deux ou trois catéchistes et une dizaine de chrétiens. Il s'appelait André, et, bien que les pieds nus et plus que misérablement

vêtu, il avait une tenue de dignité que nous ne nous lassions pas d'admirer. Il resta à bord une grande partie de la nuit, nous fit un bien triste tableau des persécutions exercées contre les chrétiens, nous confirma la nouvelle de la mort de Mgr Diaz, et nous promit, pour nous conduire à Mann-Ting, des pilotes qu'il envoya chercher par un de ses catéchistes... Dans la journée, les pilotes arrivèrent et nous nous préparions à partir, quand les vigies du bord nous signalèrent l'approche de plusieurs bateaux se dirigeant vers *le Catinat*, qu'ils accostèrent. Le premier coup d'œil jeté sur ces nouveaux visiteurs nous donna à penser que c'étaient des mandarins. A peine reçus à bord, ils s'étaient attablés sans la moindre cérémonie, et avaient commencé à faire subir à nos interprêtes un interrogatoire des plus pressants. Deux de ces personnages semblaient présider à la séance. « Qui êtes-vous ? leur demanda le commandant du *Catinat*. — Instituteurs de village pour la langue chinoise, » répondirent les mandarins; ils ne disaient pas la vérité, nous sûmes plus tard, par nos catéchistes et les pilotes, que c'étaient le préfet

du département de Ho-Tchong et le magistrat du district de Héou-Lou, qui avaient jugé à propos de nous faire ainsi une visite incognito. Leurs questions alors, entremêlées d'avis, se succédèrent, de leur part, sans hésitation ni délai. — D'où venions-nous ? — Que voulions-nous ? — Nous présentions-nous en amis ? — Quelles étaient les nouvelles de Chine ? — Y avions-nous de grandes forces ? — Y étions-nous occupés ? — Les côtes du Tonquin étaient bien dangereuses. — Il y avait peu d'eau dans les fleuves ; — le pays était bien pauvre ; — les Français étaient connus dans le monde entier comme la nation la plus chevaleresque ; — mais ils étaient très-vifs, se fâchaient très-facilement. — Le grand empire français était très-riche, il n'avait besoin de rien du tout. — Pourquoi les Français se donnaient-ils la peine de naviguer ? — Faire le commerce n'est bon que pour les peuples qui meurent de faim chez eux. — Mais les Français, on les aime tant ! — Tout est à leurs ordres, bœufs, chèvres et volaille, bétel, légumes et fruits. — Ils n'ont qu'à demander. — Mais le temps devient menaçant.

— Il y aura bientôt un typhon, le golfe deviendra un gouffre de tempêtes. Et nos mandarins concluaient que, pour ne pas nous exposer à un accident, ce qui leur causerait beaucoup de peine, nous devrions réellement nous en aller. Nos interlocuteurs connaissaient et admiraient sans difficulté la mort de Mgr Diaz, ou plutôt d'un étranger quelconque. Ils en avaient entendu parler, mais certainement le gouverneur-général n'avait pas connu sa nationalité. Comment aurait-il osé mettre à mort un sujet français ou espagnol? Cela ne se pouvait pas. Il arrivait actuellement de l'intérieur de la Chine beaucoup de vagabonds qui s'introduisaient au Tonquin sous toutes sortes de prétextes, et y révolutionnaient le pays. Or, l'individu qui avait été exécuté en était un, selon toute probabilité... — Le 19, nous reçûmes une lettre de Mgr Melchior, successeur de Mgr. Diaz. Cette lettre était pleine de détails navrants sur la situation critique de nos coreligionnaires en Cochinchine. Partout l'esprit de persécution se réveillait et sévissait avec une nouvelle fureur. Des villages enciers de chrétiens avaient été incendiés ou

rasés, et les malheureux habitants jetés en prison ou décapités. Au milieu des traitements les plus barbares, beaucoup étaient morts héroïquement pour leur foi. Mgr Melchior terminait sa lettre par un cri de détresse; désespérant du secours des hommes, il n'attendait plus de salut que de Dieu. »

Ce déplorable état de choses devait avoir son terme, Mgr Pellerin, évêque de la Cochinchine septentrionale, vint à Paris. S. M. l'Empereur le reçut en audience particulière, et écouta avec émotion le récit des malheurs de l'Église en Cochinchine. Napoléon III promit de châtier le monarque annamite et de prévenir le retour des persécutions. Cette promesse du généreux souverain devait être suivie d'une prompte réalisation, car jamais, sous son règne, l'honneur du drapeau français, les droits sacrés de la civilisation et de l'humanité ne reçurent la plus légère atteinte, sans qu'un châtiment énergique ne soit venu réparer l'injure. Bientôt, en effet, nos héroïques soldats débarquèrent en Cochinchine et firent planer l'aigle impérial sur les ruines fumantes des forts de Touranne.

CHAPITRE III.

Première expédition de Cochinchine, commandée par l'amiral Rigault de Genouilly.

Le contre-amiral Rigault de Genouilly est chargé par l'Empereur de se porter avec sa division sur les côtes de la Cochinchine. — La France et l'Espagne. — La flotte devant Touranne, 31 août 1858. — Ordre de bataille. — Prise de Touranne. — Souffrances du corps expéditonnaire. — Sollicitude du commandant en chef. — Danger d'une attaque contre Hué. — Départ de la flotte pour Saïgon. — Arrivée de l'escadre au mouillage du cap Saint-Jacques, le 9 février 1859. — Prise des forts qui défendent l'entrée du fleuve de Saïgon. — Le corps expéditionnaire paraît devant Saïgon le 15 février. — Prise des forts et de la citadelle. — Saïgon déclarée colonie française. — L'amiral retourne devant Touranne. — Nouvelles victoires des alliés. — Tentatives de traité. — Dernière victoire de l'amiral Rigault de Genouilly en Cochinchine. —

L'Empereur Napoléon III, indigné des cruelles souffrances auxquelles étaient en proie les chrétiens de la Cochinchine, songeait depuis longtemps à intervenir pour faire cesser les cruautés de Tu-Duc et rap-

peler à ce barbare que l'épée de la France était le défenseur du droit des gens ignominieusement outragés.

Vers la fin de l'année 1857, le ministre de la marine avait adressé au contre-amiral Rigault de Genouilly la dépêche suivante :

« Monsieur le contre-amiral,

« La volonté de l'Empereur est de mettre un terme aux persécutions qui se renouvellent sans cesse contre les chrétiens de la Cochinchine et d'assurer à ces derniers la protection efficace de la France. Sa Majesté a décidé, en conséquence, que les forces placées sous votre commandement seraient augmentées de cinq navires et de cinq cents hommes de troupes. Ces renforts partiront de France dans le plus bref délai possible, ils seront dirigés sur Singapour. La démonstration contre la Cochinchine demande à être exécutée sans aucune perte de temps. Vous vous en chargerez vous-même, si votre présence n'est pas indispensable sur les côtes de la Chine. Dans le cas contraire, vous désignerez pour la faire celui de vos officiers supérieurs, placés sous vos ordres, qui vous

inspirera le plus de confiance. Pour renoncer à agir immédiatement il faudrait qu'il fût véritablement nécessaire de maintenir la totalité de vos forces dans les eaux du Céleste-Empire. »

L'amiral répondit au ministre : « Ma présence à Canton est nécessaire pour quelque temps encore ; d'autre part, j'aurais eu les moyens d'agir, que ces moyens étant très-restreints, je n'aurais pu remettre à aucun officier, si digne de ma confiance qu'il soit, le soin de l'honneur des armes de l'Empereur. »

Une année après, l'empereur de Chine ayant été réduit à l'obéissance, le contre-amiral Rigault de Genouilly partit pour la Cochinchine avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Le lieu de rendez-vous était Yuly-Kan. Vers la fin d'août, *la Dordogne*, avec quatre cent cinquante hommes de troupes indigènes des Philippines, commandées par le colonel espagnol Oscaritz, et bientôt après l'aviso espagnol *el Cano*, sous les ordres du commandant Gonzalès, arrivèrent au mouillage de Yuly-Kan, et la di-

vision navale se trouvant au complet, l'amiral Rigault de Genouilly se dirigea vers Touranne. La flotte arriva devant cette ville dans la soirée du 31 août 1858.

Quelques détails topographiques sont nécessaires pour bien faire comprendre les opérations du corps expéditionnaire: Touranne est un point très-fréquenté par les navires européens qui trouvent dans sa baie spacieuse un abri sûr contre les tourmentes qui désolent si souvent ces plages. A dix lieues environ au Nord on rencontre l'embouchure de la rivière de Hué, sur la rive de laquelle la capitale de l'empire d'Annam est construite. Cette double considération a fait accumuler les moyens de défense autour de Touranne que menacent les forces françaises et espagnoles. Au Nord un fort au pied duquel est construit une batterie rasante, armée de douze pièces de gros calibre. Sur un îlot relié à la terre ferme par une digue en pierre, un autre fort dit de l'Observatoire. Une autre batterie, la batterie de l'Aiguade, établie sur une élévation, peut battre de ses boulets le mouillage intérieur ; des deux côtés de la

rivière deux forts, le fort de l'Est et le fort de l'Ouest, défendent l'accès du cours d'eau. Ces ouvrages, construits d'après le système de Vauban, avec les plans fournis par les officiers français venus de Pondichéry au secours du roi Ghia-Loung, sont très-bien armés et parfaitement approvisionnés. On devait donc s'attendre à une résistance énergique de la part des Cochinchinois.

Le 1er septembre au matin le commandant Reynaud, chef d'état-major de la division, se dirigea avec une embarcation portant le pavillon parlementaire vers le fort de l'Observatoire. Il devait remettre au gouverneur une lettre de l'amiral; c'était la sommation d'avoir à livrer dans deux heures tous les forts qui défendaient l'entrée de Touranne. Les bâtiments de guerre sont rangés dans le dispositif de l'attaque sur trois colonnes :

1re colonne.	2e colonne.	3e colonne.
Phlégéton.	*Dragonne*	*Gironde.*
Némésis.	*Fusée.*	*Saône.*
Primauguet.	*Mitraille.*	*Dordogne.*
Avalanche.	*El Cano.*	*Meurthe.*

Le pavillon amiral flotte sur *la Némésis*; *l'Alarme* se tient près de cette dernière pour transmettre les ordres du commandant en chef.

Les deux heures fixées par M. Rigault de Genouilly au gouverneur des forts sont écoulées ; la sommation est restée sans réponse ; les navires s'avancent dans l'intérieur de la baie. *La Némésis* prend poste par le travers du fort de l'Observatoire, *le Phlégéton* et *le Primauguet* s'établissent devant la batterie rasante, *l'Avalanche* va s'embosser devant le fort de l'Aiguade et *la Dragonne* devant le fort du Nord. Ces deux bâtiments sont chargés de balayer la jetée de l'îlot de l'Observatoire, dans le cas où l'ennemi tenterait de ce côté un mouvement de retraite. Les bâtiments qui composent la troisième colonne forment la réserve. Les canonnières traversent la baie et vont prendre position à l'entrée de la rivière, *la Mitraille* et *la Fusée* s'embossent devant le fort de l'Est, *l'Alarme* et l'aviso à vapeur *el Cano* devant le fort de l'Ouest. Ces différents mouvements se sont accomplis sans aucune démonstration de la part de l'ennemi. Soudain *la Némésis* hisse au grand

mât le pavillon national et le pavillon espagnol au mât de misaine, c'est le signal de l'attaque D'épouvantables détonations se font entendre, les vaisseaux vomissent le fer et le feu par tous leurs sabords; les forts répondent faiblement; leur tir mal dirigé atteint rarement son but. De notre côté les bordées se succèdent avec une merveilleuse rapidité; le calme de la mer permet à nos artilleurs d'assurer leur tir Bientôt les murailles sont entamées, de larges brèches sont faites, les feux de l'ennemi sont éteints dans toute l'étendue des ouvrages qui défendent le mouillage des grands navires. Sans perdre de temps l'amiral ordonne aux compagnies de débarquement de *la Némésis*, du *Phlégéton* et du *Primauguet* de prendre terre. Le capitaine de vaisseau Reynaud se met à leur tête et les dirige rapidement vers les forts du Nord et la batterie rasante, qui sont enlevés aux cris mille fois répétés de : Vive l'Empereur ! Nos braves marins pénètrent dans l'intérieur de ces ouvrages sans rencontrer la moindre résistance; les Annamites sont en pleine déroute.

Pendant ce temps les canonnières qui avaient été dirigées vers l'entrée de la rivière à cause de leur faible tirant d'eau, *la Mitraille*, *la Fusée*, *l'Alarme* et l'aviso espagnol *el Cano* faisaient merveille. Une de nos bombes avait pénétré dans le magasin à poudre du fort de l'Est, et l'ouvrage avait sauté avec un effroyable fracas. Une terreur panique s'était emparée de la garnison qui fuyait dans la campagne. Seul le fort de l'Ouest résistait encore, mais il ne nous envoyait des boulets qu'à de rares intervalles.

L'amiral descendit à terre et fit camper une partie des troupes dans le voisinage du fort de l'Est; quelques compagnies de débarquement occupèrent les défenses abandonnées par l'ennemi. Un soleil dévorant incommoda beaucoup nos soldats pendant la journée et les empêcha de poursuivre leurs prodigieux succès.

La nuit venue, le chef d'état-major Reynaud descendit dans une embarcation en compagnie du sous-ingénieur hydrographe Ploix, pour sonder la baie dans le voisinage du fort de l'Ouest qui tenait encore.

Au point du jour les canonnières vont de nouveau s'embosser devant le fort de l'Ouest; elles exécutent contre cet ouvrage un feu si bien nourri et si habilement dirigé qu'au bout d'une demi-heure une horrible détonation retentit : c'était le fort de l'Ouest qui sautait.

Toutes les défenses des Cochinchinois étaient en notre pouvoir. Le commandant Jauréguiberry à la tête d'une flotille d'embarcations armées en guerre, s'engagea dans la rivière pour aller à la poursuite de l'ennemi; mais les Annamites ne se montrèrent nulle part, et M. Jauréguiberry revint de son expédition sans avoir eu d'engagement sérieux avec les soldats de Tu-Duc.

Le génie exécuta quelques travaux pour mettre notre petit corps d'armée à l'abri d'un coup de main; le fort de l'Ouest placé en dehors de nos lignes de défense, fut miné et complétement détruit. « Ce fort et tous les autres ouvrages, écrivit l'amiral Rigault de Genouilly, étaient en parfait état de réparation, et tous étaient armés de pièces de gros calibre en fer et en bronze. — Les pièces de bronze étaient les plus nom-

breuses et en général fort belles. Tous les canons sont pourvus de hausses récemment appliquées; les attirails d'artillerie, en très-bon état, sont bien supérieurs à tout ce que nous avons vu en Chine. Indépendamment de son armement, le fort de l'Ouest contenait un parc d'artillerie de campagne, de pièces de bronze de six et de neuf, dont les affûts, montés sur des roues très-élevées, sont parfaitement appropriés aux mauvaises routes. Les armes de main n'offrent rien de particulier : ce sont des fusils de munition fabriqués en France ou en Belgique. La poudre, dont nous avons pris des quantités considérables, est d'origine anglaise et a été très-probablement achetée à Singapour et à Hong-Kong. L'ensemble des dispositions prises montre que le gouvernement s'attendait à une attaque prochaine. »

Le port de Touranne fut déclaré possession française, et la baie et la rivière mises en état de blocus. Grâce à l'activité du corps expéditionnaire, renforcé par 550 Espagnols venus de Manille sur *la Durance*, des routes stratégiques furent tracées, les forts réparés, de nouvelles batteries construites,

des plateaux spacieux déblayés pour l'établissement des hôpitaux. Nos soldats et nos marins montrèrent pendant toute cette période une admirable constance. Les pénibles embarras dans lesquelles ils se trouvaient, rendaient leur tâche extrêmement pénible : Continuellement en alerte, s'attendant chaque jour à voir apparaître en force l'armée annamite, dévorés par un soleil brûlant ou inondés par des pluies torrentielles, décimés par les fièvres, la dyssenterie et le scorbut, nos héroïques soldats supportèrent tous ces maux sans se plaindre, parce qu'ils pensaient à la noble et glorieuse tâche qu'ils étaient venus accomplir au nom de l'Empereur, au nom de la France!

L'amiral se multipliait; par ses soins, les barraquements sont augmentés et perfectionnés ; les conditions d'existence améliorées, les hôpitaux établis avec plus de soin. Cette sollicitude toujours en éveil et jamais satisfaite, est unedes choses qui honorent le plus l'amiral Rigault de Genouilly et qui lui donnent le plus de titres à la reconnaissance et à l'admiration de la France entière.

L'amiral apprit par des espions que Tu-Duc avait fait réunir un grand nombre de brûlots dans le haut de la rivière. Le commandant Jauréguiberry reçoit l'ordre d'explorer la rivière avec sa flottille d'embarcations. Dans cette expédition il détruit deux fortes estacades protégées par trois batteries, mais il ne rencontre point de brûlots. Peu de temps après ce dernier événement, l'amiral Rigault de Genouilly reçut la nouvelle du décret impérial qui l'élevait au grade de vice-amiral. Jaloux de justifier la confiance que l'Empereur mettait en lui, il songea à diriger une attaque contre Hué, mais après mûre réflexion, il vit qu'il lui serait impossible de tenter une semblable opération avec le peu de moyens dont il disposait. Alors il tourna ses regards vers Saïgon, capitale de la basse Cochinchine.

« Un coup frappé sur Saïgon, écrivit-il au ministre, aura un effet très-utile, d'abord sur le souverain annamite; en second lieu, Saïgon étant très-rapproché de la frontière du Cambodge, le roi du Cambodje tentera peut-être quelques efforts pour secouer le joug que fait peser la Cochinchine, et ce nous

serait une favorable diversion ; enfin Siam entendra le retentissement du canon français; ce retentissement ne peut que raffermir le souverain de ce pays dans les bonnes dispositions qu'il montre pour nous, mais qui sont, dit-on, plus apparentes que réelles. »

Et plus tard, dans une dépêche datée du 29 janvier 1859, l'amiral ajoutait les renseignements suivants sur l'importante station de Saïgon : « Saïgon est sur un fleuve accessible à nos corvettes de guerre et à nos transports; les troupes, en débarquant, seront sur le point d'attaque; elles n'auront donc ni marches à fournir, ni sacs, ni vivres à porter. Cette opération est tout à fait dans la mesure de nos forces physiques. Je ne sais si Saïgon sera mal ou bien défendu, tant les rapports des missionnaires au sujet de cette place sont confus et contradictoires. Mais, quoi qu'il en soit, Saïgon est l'entrepôt des riz qui nourrissent en partie Hué et l'armée annamite, et qui doivent remonter vers le nord au mois de mars. Nous arrêterons le riz. Le coup frappé à Saïgon prouvera au gouvernement annamite que, tout

en conservant Touranne, nous sommes capables d'une action extérieure, et nous l'humilierons dans son orgueil vis à-vis des rois de Siam et de Cambodje, ses voisins, voisins qui le détestent et qui ne seront pas fâchés de trouver l'occasion de reprendre ce qui leur a été pris. »

Enfin, dans une troisième épître, le commandant en chef de l'escadre française écrivait au ministre les difficultés contre lesquelles il aurait à se heurter pour attaquer la capitale de l'empire. On ne se faisait pas une idée en France de la puissance militaire de Tu-Duc, les rapports des missionnaires étant inexacts. On n'avait à compter sur aucune sympathie de la part des habitants, qui s'enfuyaient à notre approche en nous laissant maîtres d'un pays désolé, où les approvisionnements étaient impossibles. — L'armée du souverain annamite était nombreuse et bien organisée. Le climat était très-insalubre pour les Européens; les routes sont impraticables, et la plaine est sillonnée de rizières qui rendent la marche de nos soldats presque impossible.

Pour toutes ces considérations, l'amiral

s'obstinait à penser qu'une expédition dirigée sur Saïgon serait le seul moyen d'utiliser nos forces, et d'obtenir de l'empire d'Annam les conditions qu'on voudrait lui imposer.

L'amiral Rigault de Genouilly fit ses préparatifs; il laissa devant Touranne des forces suffisantes pour résister à une attaque des Cochinchinois et la place fut abondamment approvisionnée. Le capitaine de vaisseau Thoyon fut chargé de la défense de la nouvelle possession française, et le commandant en chef appareilla le 2 février pour le fleuve de Saïgon avec sa flotte, sauf les deux canonnières *la Mitraille* et *la Fusée*, qui restèrent devant Touranne.

Le 9 février dans l'après-midi, l'escadre arriva devant l'embouchure du fleuve de Saïgon, auprès du mouillage du cap Saint-Jacques. Deux forts défendaient le mouillage intérieur; il fallait s'emparer de ces deux ouvrages avant de poursuivre les opérations. Le 10, à 4 heures et demie du matin, le branle-bas de combat est battu sur tous les navires. Quand *le Phlégéton*, que monte l'amiral, hissera le pavillon jaune à

son grand mât, on commencera le feu. Tous les navires sont dans l'attente, tous les commandants ont l'œil fixé sur *le Phlégéton*. Soudain le signal apparaît, et aussitôt les canons de l'escadre lancent leurs boulets contre les forts. Les artilleurs cochinchinois ripostent, mais faiblement; les tirailleurs, placés sur les hunes, fusillent les canonniers annamites. Des brèches sont ouvertes; en moins d'une demi-heure les feux de l'ennemi sont éteints; *le Phlégéton* amène son pavillon, et les compagnies de débarquement, commandées par le commandant Reynaud et par le lieutenant-colonel Escartz, se lancent à l'assaut des forts, escaladent les murailles, mettent l'ennemi en déroute et enclouent les canons.

L'escadre fait route vers le bassin intérieur, et le lendemain un nouveau fort, le fort Canghio, saute sous les obus incendiaires du *Phlégéton*.

Dans la même journée, l'amiral donne l'ordre d'appareiller pour remonter la rivière; on marche avec précaution, la canonnière *la Dragonne* éclaire la route. Nos marins, pendant cette course victorieuse, pu-

rent admirer la richesse et la fécondité du pays; tantôt ils rencontraient de grands bois touffus, tantôt le regard se perdait dans des plaines immenses d'une merveilleuse fécondité. Du 11 au 15, le corps expéditionnaire enleva successivement les forts de Onghia, de Biguekague et de Kiala, ceux de Tangray et de Tanky, et dans la soirée du 15 il arriva près des deux forts construits sur les plans d'ingénieurs français, qui défendent au sud la ville de Saïgon. Tous ces hauts faits ne s'étaient pas accomplis sans une vive résistance de la part de l'ennemi.

Voilà donc l'amiral arrivé, après d'héroïques luttes devant Saïgon. Deux forts placés de chaque côté de la rivière défendent la ville au sud; une citadelle la défend au nord; il faut se rendre maître de ces ouvrages, qui paraissent être en très-bon état de défense.

Dans la soirée du 16, les batteries du *Phlégéton* et du *Primauguet* battent les forts de la rive droite et y font brèche; mais la nuit empêche de tenter un coup de main contre ces ouvrages. Le lendemain, le feu recommence avec plus de vivacité; les tirailleurs

foudroient du haut des hunes les artilleurs annamites; ces derniers résistent avec énergie ; le combat d'artillerie se prolonge. Pourtant l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse, et à huit heures du matin les deux forts étaient au pouvoir de nos troupes. Le fort de la rive droite est démantelé, et le fort de la rive gauche est occupé par une compagnie d'infanterie de marine et quarante artilleurs espagnols. Cet ouvrage est destiné à protéger les bâtiments qui devaient rejoindre la division navale.

Restait la citadelle, située à huit cents mètres environ de la rivière, et présentant sur chaque face un développement de quatre-cent soixante-quinze mètres.

Le 17 février, au point du jour, l'ordre est donné à chaque bâtiment d'aller prendre sa place de combat. Toute la flotte doit participer à l'action. Au signal donné par *le Phlégéton*, le feu commence. Il fait un temps magnifique, les eaux du fleuve sont unies comme une glace, et nos vaisseaux, immobiles, peuvent diriger leur tir avec cette supériorité qui distingue les canonniers de notre marine. La citadelle répond avec

énergie, mais l'effet de nos boulets rayés est prodigieux; les pièces des ennemis sont démontées et bientôt réduites au silence. Alors l'amiral donne le signal de l'assaut; il descend lui-même à terre et lance ses compagnies de débarquement contre l'ouvrage. Le commandant Des Pallières marche à leur tête; il a disposé sur le front de sa colonne des tirailleurs qui fouillent les bois, atteignent les canonniers ennemis à travers les embrasures des canons. Les Cochinchinois, effrayés d'une attaque aussi inopinée, quittent leur poste, se débandent et prennent la fuite. Les tirailleurs, enhardis par leur succès, se portent en avant; bientôt ils atteignent les murailles, les échelles sont dressées, et nos héroïques soldats escaladent les brèches au cri de *Vive l'Empereur!*

Les pavillons de France et d'Espagne flottent sur les murs fumants de la citadelle. Mais un gros parti d'Annamites tient encore; il a engagé une vive fusillade avec une de nos compagnies de marine. L'amiral envoie le capitaine espagnol Lanzarote pour soutenir nos braves soldats, engagés dans

une lutte inégale. Le colonel exécute l'ordre de l'amiral avec beaucoup d'énergie et d'entrain. Les Cochinchinois sont refoulés et mis en déroute.

La citadelle était en notre pouvoir. Une dépêche de M. Rigault de Genouilly, en date du 28 février 1859, va nous apprendre l'importance de ce succès. « La prise de la citadelle de Saïgon nous a rendus maîtres d'un matériel considérable : Deux cents bouches à feu environ, en fer et en bronze, sont tombées en notre pouvoir ; nous avons pris, en outre, une corvette et sept ou huit jonques de guerre, encore sur les chantiers. — La citadelle renfermait un arsenal complet. En comptant ce qui se trouvait dans les forts, on peut estimer les armes de main à vingt mille gingoles, fusils, pistolets, lances, piques et sabres. Nous avons trouvé partout d'énormes quantités de poudre ; la citadelle seule en possédait quatre-vingt-cinq tonneaux, en caisses et en barils, sans compter les poudres en gargousses et une quantité énorme de cartouches et de fusées. Les projectiles et les balles étaient en proportion ; les magasins contenaient en outre du sal-

pêtre et du soufre, du plomb et des équipements militaires de toute nature, du riz pour nourrir six à huit mille hommes pendant une année, et une caisse militaire renfermant des sapenes (monnaie du pays), pour une somme de 130 000 francs. — En valeurs enlevées ou détruites, en comprenant dans ces dernières celles de la citadelle et des vastes établissements qu'elle renferme, et que je compte raser de fond en comble, on peut estimer que le gouvernement annamite subira ici une perte d'une vingtaine de millions. — C'est là le côté matériel; mais pour apprécier l'ensemble des résultats de l'expédition, il faut y joindre la perte de l'influence morale sur le royaumes voisins, et ce coup n'est pas moinss sensible que le premier. »

Comme l'amiral l'avait annoncé au ministre, des fourneaux de mine furent disposés pour faire sauter la citadelle de Saïgon. Le 8 mars on mit le feu aux poudres et l'ouvrage disparut sous des monceaux de décombres. Les travaux de défense étaient poursuivis avec activité, pour mettre notre conquête à l'abri des attaques des Anna-

mites, qui ne paraissaient pas se résigner facilement à la perte d'une place aussi importante que Saïgon.

La présence de l'amiral était nécessaire à Touranne; il résolut donc de s'y porter avec la plus grande partie de ses forces, mais avant de quitter Saïgon, il écrivit au ministre : « Il ne m'est point possible de dire aujourd'hui quand et comment se terminera la question de Cochinchine et quelles éventualités amènera une solution. Mais si Touranne est une position militaire avantageuse, Saïgon est appelé à devenir le centre d'un immense commerce, dès que son fleuve sera ouvert aux Européens; le pays est magnifique, riche en produits de toute espèce: riz, coton, sucre, tabac, bois de construction, tout y abonde, et comme le fleuve communique dans l'intérieur du pays par de nombreux cours d'eau, il y aurait là des ressources incalculables, au moins pour l'exportation. »

Le 18 mars, M. Rigault de Genouilly était devant Touranne. En arrivant, il trouva *le Duchayla* avec des troupes fraîches venant de France ; il reçut en même temps une

lettre du ministre qui lui enjoignait, au nom de l'Empereur, de ne rien entreprendre contre la capitale de l'empire annamite, s'il n'était pas assuré d'un succès décisif. La situation était critique. Tu-Duc déployait une grande activité pour résister à l'invasion étrangère. Les ouvrages de défense avaient été multipliés sur la route de Hué, pour arrêter les alliés, de nombreux soldats étaient employés à la garde de ces retranchements. A Saïgon, les troupes annamites inquiétaient sans cesse, par des démonstrations hostiles, le petit corps expéditionnaire français et espagnol. Le commandant Jauréguiberry, à qui l'amiral avait confié la garde de notre conquête récente, profita des secours venus de la France sur le transport *la Marne*, pour dépister les Cochinchinois des fortes positions dans lesquelles ils s'étaient retranchés. Une grande pagode, située sur une hauteur, un fort très-bien construit, de nombreux ouvrages de défense, furent enlevés avec entrain par nos colonnes d'attaque, mais ce ne fut pas sans pertes sensibles de notre côté et sans une très-vive et très-énergique résistance de la part de l'ennemi, qui abandon-

nait le terrain encombré de ses morts et de ses blessés. Neuf canons de gros calibre furent enlevés, le fort et les magasins livrés aux flammes. Dans cette brillante affaire, nous avions à déplorer la mort du sous-commissaire de Beaulieu, du sous-lieutenant Vennague et de l'intrépide sergent Henri des Pallières qui s'était illustré à la prise de la citadelle de Saïgon.

De nouveaux renforts étaient arrivés de France. L'amiral résolut d'attaquer les ouvrages formidables, élevés par les Cochinchinois sur les rives de la rivière de Touranne, ainsi qu'un camp retranché qui abritait dix mille Annamites. Le commandant en chef fit d'habiles dispositions pour la réussite de l'entreprise. L'attaque devait s'appuyer sur les forts de l'Ouest et de l'Est, dont nous nous étions emparés au début de la campagne. Les troupes seront divisées en trois colonnes : le commandant Reynaud commandera la colonne de droite; le commandant Faucon la colonne de gauche. La colonne du centre sous le commandement du colonel espagnol de Lanzarote, doit former la réserve. Le commandement du fort

de l'Ouest sera exercé, pendant les opérations, par le capitaine de frégate de Freycinet. La garnison se compose de cent-cinquante-trois hommes. Les troupes du fort de l'Est, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Collas, comptent cent-vingt-quatre hommes. La flotille devra ouvrir le feu contre les batteries annamites et les réduire au silence. Cette tâche accomplie, l'amiral fera amener sur les deux forts le pavillon jaune, et aussitôt les compagnies de débarquement et les hommes des forts prendront leur poste de bataille dans l'ordre indiqué. Pour éviter les fausses manœuvres, les colonnes d'attaque signaleront le progrès de leur marche par de petits pavillons arborés successivement sur les ouvrages dont elles s'empareront.

L'attaque générale est fixée au 8 mai. Dès le 7 au soir, deux compagnies s'emparent de quelques batteries établies dans le voisinage du fort de l'Est qui gênent l'ensemble des mouvements du corps expéditionnaire. Le lendemain à trois heures du matin, la flotille est en marche : bientôt l'action commence et nos canons battent en brèche les

ouvrages fortifiés des Annamites. L'ennemi riposte, les volées se succèdent, c'est un roulement continu de détonations pendant près de deux heures.

A six heures, l'amiral juge que nos boulets ont produit l'effet destructeur qu'il en attendait. Les compagnies de débarquement sont jetées à terre et s'avancent résolument la baïonnette au bout du fusil. La chaleur est brûlante, nos soldats n'avancent qu'avec deine; plusieurs d'entre eux succombent, foudroyés par l'ardeur des rayons solaires. Mais ceux qui résistent, loin de perdre courage, redoublent d'énergie pour arriver au but qu'ils devaient atteindre. Il fallait les voir bravant les boulets et la mitraille, franchissant les fossés, s'accrochant aux aspérités du sol, escaladant les épaulements, passant comme le typhon sur les canons, sur les hommes, sur les obstacles de tout genre accumulés sous leurs pas. Ah! c'étaient bien les dignes fils de vainqueurs d'Austerlitz, c'étaient bien les nobles descendants de ces héros qui, pendant cinquante ans, étonnèrent le monde de leurs prodigieux exploits! Rien ne pouvait tenir contre cette

fougue impétueuse. Les ouvrages de gauche et de droite sont emportés. Dès ce moment tous les efforts des deux ailes se portent vers le camp retranché ; l'amiral s'avance lui-même avec la colonne du centre, prêt à soutenir la colonne de droite ou la colonne de gauche. L'action s'engage sur toute la ligne, les retranchements ennemis sont enlevés un à un avec une vigueur sans exemple, et à dix heures les pavillons alliés flottaient côte à côte sur le camp fortifié des Annamites. L'ennemi était en déroute dans toutes les directions. Les ouvrages emportés dans cette mémorable journée étaient au nombre de vingt et comptaient un armement de cinquante quatre bouches à feu.

« Ce résultat, écrivit l'amiral Rigault de Genouilly au ministre de la marine, est dû à la vigueur et à l'habileté qu'ont montrées les chefs de colonne, le colonel Lanzarote, le capitaine de vaisseau Reynaud et le capitaine de frégate Faucon, parfaitement secondés par les officiers supérieurs des deux nations, placés sous leurs ordres. Je mentionnerai spécialement parmi les officiers supérieurs le chef de bataillon Dupré-De-

roulede, qui a eté le premier à arborer le drapeau français sur les lignes ennemies, dans un ouvrage voisin du fort de l'Ouest, en même temps que le commandant Gonzalez escaladait ces mêmes lignes sur un autre point. Comme en toutes circonstances, le chef de bataillon Martin des Pallières s'est montré habile et vaillant militaire, et le commandant Reynaud se loue éminemment du concours qu'il lui a prêté. Le colonel Lanzarote cite particulièrement le commandant Ribera, son chef d'état-major, qui a enlevé les troupes lors de l'attaque du fort dit : *les magasins à riz*, dans lequel l'ennemi a fait une vigoureuse résistance. L'artillerie des ouvrages enlevés par les trois colonnes a été détruite, à l'exception de celle qui armait les batteries avoisinant la mer ; celle-là a été embarquée. A dix heures, je faisais rentrer toutes les troupes dans un camp retranché construit par les Annamites, dans les environs du fort de l'Ouest, et dont le commandant du génie s'était occupé sur-le-champ de retourner contre eux les défenses principales. » Il aurait fallu nommer tous les soldats de cette petite armée qui

avait si vaillamment porté le drapeau de la France, car tous les soldats s'étaient conduits en héros. Nous ne comptions pas plus de 1500 hommes de troupe, et nous avions mis en déroute plus de 10 000 Annamites protégés par des fortifications formidables. Le champ de bataille était jonché de sept cents de nos ennemis; nous avions, nous, quarante-cinq hommes hors de combat et les Espagnols trente-trois.

L'amiral voulait poursuivre le cours de ses succès et aller attaquer le tyran annamite jusque dans son repaire, mais les différentes affaires qu'il avait eues avec l'armée cochinchinoise lui avaient révélé toutes les difficultés qu'il allait rencontrer, tous les obstacles qu'il aurait à surmonter. L'empire d'Annam, il n'était plus permis de se faire illusion, était doté d'une puissante organisation militaire, et disposait d'immenses ressources. En présence de cette situation, le commandant en chef ne voulut rien tenter avant d'avoir à sa disposition des forces imposantes. Il écrivit au ministre pour obtenir des renforts. A cette époque la France était engagée dans une guerre for-

midable contre l'Autriche, et elle n'avait pas eu de trop de toutes ses ressources pour jeter en moins de quinze jours plus de cent mille hommes dans la Péninsule Italique. Le ministre répondit à l'amiral qu'il ne pouvait compter sur aucun renfort, et l'engageait à entamer des négociations pour amener Tu-Duc à un traité de paix sur des bases honorables.

Dans l'opinion de M. Rigault de Genouilly, un traité de paix n'avait aucune chance de réussite. L'amiral ne pouvait pas non plus se résoudre à abandonner la conquête après tant de douloureux sacrifices et de glorieux efforts. Il se résigna cependant à faire des ouvertures à la cour de Hué, et après bien des pourparlers, on convint qu'une conférence aurait lieu le 22 juin entre le capitaine Lafont, aide-de-camp de l'amiral et deux délégués du mandarin, commandant en chef l'armée cochinchinoise.

Au jour fixé, le capitaine Lafont se rendit au lieu des conférences avec ses interprètes.

« Lorsque l'envoyé de l'amiral parut, dit M. de Bazancourt, les délégués annamites,

au nombre de deux, étaient arrivés déjà. Ils se tenaient sur le seuil de la porte; leur escorte, qu'à la chemise rouge on reconnaissait comme faisant partie de la garde impériale, était rangée sur les côtés, et deux soldats tenaient chacun un parasol au-dessus de la tête des mandarins. — Ceux-ci étaient vêtus de longues robes en damas de soie bleu broché tombant jusqu'à terre; ils portaient des souliers de satin et avaient un turban bien enroulé autour de la tête. Leurs physionomies étaient très-intelligentes et leurs manières pleines de distinction. A son arrivée, le capitaine Lafont fut reçu avec de grandes démonstrations de déférence; les délégués annamites le firent asseoir devant une table chargée de fruits, de confitures et de sucreries de toutes sortes. On servit du thé, et l'envoyé français dut accepter cette collation avant d'expliquer aux mandarins l'objet de sa mission. »

Les instructions du capitaine Lafont étaient précises. Il ne devait traiter que sur les bases suivantes: nomination d'un plénipotentiaire; — liberté religieuse pour les

missionnaires et les chrétiens annamites; — liberté commerciale ; — cession d'un point territorial comme garantie.

Les délégués promirent au négociateur français de transmettre ses propositions au mandarin commandant en chef, qui avait les pleins pouvoirs de l'empereur Tu-Duc. Cependant les semaines s'écoulaient et point de réponse sérieuse. Le petit corps d'armée, placé sous les ordres de l'amiral Rigault de Genouilly diminuait tous les jours. Les fièvres pernicieuses, le choléra, la dyssenterie, le scorbut, ennemis insaisissables, semaient la mort dans les rangs de nos braves soldats.

Un événement de la plus haute importance vint encore aggraver la situation de l'amiral ; les pavillons de France et d'Angleterre, insultés par le gouvernement chinois à l'embouchure du Pei-Ho, réclamaient une réparation exemplaire, et la France allait avoir besoin, pour venger l'injure faite à son drapeau, de toutes les forces dont elle disposait dans la mer de Chine.

Tu-Duc eut connaissance de cet incident, et il se montra plus que jamais réfractaire

à nos réclamations légitimes. En attendant les ordres de l'Empereur, l'amiral voulut châtier l'insolent orgueil du souverain annamite en détruisant tous les ouvrages que les Cochinchinois avaient élevés depuis le 8 mai. La tâche était laborieuse ; ces ouvrages, composés de bastions armés et reliés entre eux par des courtines, présentaient un développement de 1500 mètres. Le corps expéditionnaire fut divisé en trois colonnes ; l'aile gauche était commandée par le colonel Reybaud, ayant avec lui le commandant des Pallières ; l'aile droite avait à sa tête le capitaine de vaisseau Reynaud ; le colonel espagnol Lanzarote avait le commandement du centre ; la réserve était sous les ordres du commandant Breschin. La flottille, sous les ordres du capitaine de frégate Liscoot, doit intercepter les communications entre les deux rives du fleuve Le 15 septembre, à quatre heures du matin, la petite armée quitte ses positions et se porte en avant ; chaque colonne est précédée d'une avant-garde et d'une ligne de tirailleurs. A la pointe du jour, nos soldats se trouvent à deux cents mètres environ

des ouvrages cochinchinois; ils s'élancent, la baïonnette en avant, aux cris de : Vive l'Empereur ! Les défenses ennemies vomissent contre eux la mitraille, mais cet ouragan de fer et de feu n'arrête pas un instant nos colonnes d'attaque. Elles franchissent les fossés malgré les pointes de bambous fichées en terre, elles arrivent sur les batteries, tuent les artilleurs sur leurs pièces, enclouent les canons. Un gros d'Annamites, composé de trois mille hommes environ manœuvrait en dehors des lignes. Le colonel Reybaud envoie deux compagnies à leur poursuite ; une vive fusillade s'engage, mais les Cochinchinois ont avec eux dix éléphants armés en guerre. La lutte devient inégale, le commandant en chef fait marcher la réserve et deux compagnies espagnoles. L'action recommence avec acharnement; les ennemis, divisés par le feu de nos artilleurs, se replient, mais ils reforment leurs rangs et recommencent la fusillade. Les alliés s'élancent à la baïonnette, les Annamites effrayés prennent la fuite et disparaissent dans les bois avec leurs éléphants. Il était neuf heures du

matin. Tous les ouvrages étaient en notre pouvoir. « A une heure, écrit l'amiral, les troupes rentraient dans leur camp, excédées de fatigue, bien qu'elles n'eussent pas fait plus de deux à trois lieues et sans sacs. — Le lendemain les ambulances étaient remplies de fiévreux. »

Cette glorieuse journée fut la dernière action dirigée par l'amiral Rigault de Genouilly; depuis plusieurs mois le commandant en chef avait demandé son rappel. Le 19 octobre, le vice-amiral Page vint prendre le commandement du corps expéditionnaire.

Homme d'énergie, d'action et de science, le vice-amiral Rigault de Genouilly a signalé son commandement en Cochinchine par des exploits qui l'immortaliseront. Avec de faibles ressources, il a jeté les fondements de notre colonie cochinchinoise; avec un petit nombre d'hommes il a remporté des victoires signalées sur des armées plus de dix fois supérieures en nombre. Entouré de fléaux meurtriers, il a veillé avec une sollicitude touchante sur la santé et le bien-être de ses soldats. Gloire lui

soit rendue, car sur ces plages lointaines, il a dignement représenté la France et l'Empereur.

CHAPITRE IV.

Climat. — Productions de la Cochinchine. — Alimentation des Cochinchinois.

Une fille de la France. — Climat de la Cochinchine. — Inondations annuelles. — Fertilité du sol. — Les animaux domestiques. — Un dîner à la française. — Le Jaca. — Cuisine cochinchinoise. — Malversations de la déesse cuisine. — Nourriture des Annamites. — Le thé et le vin de riz. — Le vin de France et les canons rayés. — Les Annamites à table. — Productions de la Cochinchine. — Les vers à soie. — L'arbre à vernis. — Le bambou. — Richesse minérale de la Cochinchine. — Les canards chercheurs d'or. — Les hôtes des forêts. — Le tigre Dieu. — L'empereur Napoléon III et la Cochinchine.

L'amiral Rigault de Genouilly a planté le drapeau français sur la terre de la Cochinchine, nos flottes occupent ses ports, nos soldats veillent dans leur citadelle, tous prêts à s'armer pour maintenir nos droits. La



France se souviendra maintenant que là-bas, dans ces terres lointaines, dans ces pays barbares, fécondés par le sang d'héroïques martyrs, illustré par les hauts faits de nos glorieux enfants, elle a une fille qu'elle doit élever dans son activité et dans sa civilisation. Bientôt des émigrants viendront planter leur tente sur ces terres jusqu'ici négligées. Bientôt de hardis pionniers viendront y remuer le sol, y tracer des routes, y planter des poteaux télégraphiques, y monter des usines, y faire travailler la vapeur et y acclimater notre science et notre industrie. Il n'est donc pas inutile de faire connaître dans ce livre, destiné surtout aux travailleurs, les immenses ressources de notre nouvelle colonie, les mœurs et les coutumes des habitants du pays.

Le climat de la Cochinchine ne présente pas les variations que nous voyons dans nos latitudes. Le printemps commence en mars. A partir du mois de mai, il règne des chaleurs excessives, pendant lesquelles le thermomètre s'élève quelquefois à trente-degrés Réaumur. Des pluies abondantes viennent rafraîchir la terre et tempérer la chaleur.

L'automne est pour les Européens la saison la plus avantageuse. Les mois de septembre, d'octobre et de novembre sont très-doux; mais pendant l'hiver le vent du nord qui souffle presque continuellement, abaisse beaucoup la température. Il est rare cependant que dans cette saison rigoureuse, le thermomètre descende au-dessous de huit degrés Réaumur. Mgr Retord, pendant un séjour de vingt-cinq ans, n'a vu grêler qu'une fois; mais les moindres grêlons avaient le volume d'un œuf, et les plus gros égalaient la grosseur d'une boule à jouer. Ils étaient rares et tombaient mêlés à une forte pluie sans orage.

Comme l'Égypte, la Cochinchine jouit des bienfaits d'une inondation annuelle. Pendant huit à dix jours les plaines ressemblent à des lacs. Les eaux en se retirant déposent à la surface du sol un limon fertilisant, qui dispense les agriculteurs de tout travail pour l'amélioration de leurs terres. Ils sèment et ils récoltent, et ces deux opérations se renouvellent jusqu'à trois fois par année. Vit-on jamais pays plus fortuné? Aussi la nature faisant à peu près tous les frais,

l'homme naît et vit paresseux. Des travaux de culture, conduits avec intelligence, pourraient quadrupler les revenus de l'agriculteur, mais peu lui importe, pourvu qu'il récolte une quantité de riz suffisante pour se nourrir et pour nourrir sa famille, pour payer ses redevances à l'État et satisfaire aux exigences des mandarins cupides. Les routes sont dans le plus pitoyable état ; le débordement des fleuves amène des accidents et des désastres qui pourraient être facilement prévenus par quelques travaux. Les Annamites ne montrent d'activité que pour la guerre. Quand ils sont menacés, ils prennent la pioche et la pelle, élèvent des forteresses, creusent des fossés avec une célérité qui tient du prodige ; aussi notre corps expéditionnaire a-t-il eu fort à faire pour mettre à la raison ces infatigables constructeurs de retranchements.

L'empire d'Annam est sillonné de fleuves et de canaux. Les Cochinchinois naviguent sur les petits cours d'eau avec des barques tressées en bambous et enduites de résine. Ces barques sont si légères qu'un homme peut facilement les retirer de l'eau et les

emporter sur ses épaules, lorsque la navigation présente quelques difficultés.

Des poissons excellents fourmillent dans les canaux, les rivières, les étangs, les fleuves et les bords de la mer; la pêche est une des grandes occupations des habitants, et le poisson une des bases principales de l'alimentation.

Les Cochinchinois possèdent la plupart de nos animaux domestiques, excepté l'âne et le mouton. Ces deux produits pourraient très-facilement être acclimatés en Cochinchine. On trouve dans les montagnes de nombreux troupeaux de bœufs et de buffles. Les porcs, les poules, les canards, les oies et les pigeons abondent dans tous les villages. Les chiens et les chats servent aussi à l'alimentation. Un soldat de l'expédition nous a raconté qu'il avait été reçu plusieurs fois chez un riche chrétien annamite, à qui un de nos missionnaires avait appris la langue française. Les réceptions avaient toujours été très-cordiales et étaient empreintes de ces démonstrations d'amitié en usage chez les Orientaux. L'amphitryon n'était point étranger à quelques-unes de

nos recettes culinaires, et, pour honorer son hôte, il se faisait un véritable devoir de lui servir des mets préparés à la française. On servait à table des civets de chat, des râbles du même animal piqués et rôtis à point, des côtelettes de chien jardinière, des têtes de chien à la vinaigrette, du filet de chien sauce madère, des rognons de chien à la brochette, etc., etc. Tous ces mets étaient très-appétissants et se laissaient parfaitement manger. Au dessert on chargeait la table de fruits du pays : c'étaient des mangues, des bananes, des oranges, des papayas, des dattes, des cocos, des ananas; on y voyait aussi l'arec, l'atier, les gouaviers, le béjay, et le jaca. Le jaca est le plus gros fruit du monde entier, puisqu'il y en a qui pèsent plus de cent livres ; ce fruit gigantesque mérite une mention particulière. Il sort du tronc même de l'arbre ou de ses plus grosses branches; sa couleur en dehors est d'un vert obscur, il a une grosse écorce dure, entourée de toutes parts d'espèces de pointes de diamant, terminées par une épine courte et verte dont l'aiguillon est noir. Etant mûr, il rend une bonne odeur,

il est blanc en dedans; sa chair est ferme, divisée en petites cellules pleines de châtaignes oblongues et plus grosses que des dattes, couvertes d'une pelure grise dont la pâte est blanche comme les châtaignes; elles ne sont bonnes que rôties; si on les mange vertes leur goût est âpre et terreux. Les repas étaient arrosés avec du bon vin de France qui n'avait perdu pendant la traversée aucune de ses qualités gènêreuses, au contraire.

Le bananier ressemble beaucoup à la plante que nous appelons en France blé de Turquie, mais plus haute et les feuilles sont si longues et si larges, que deux seulement suffiraient pour couvrir un homme et pour l'envelopper tout entier. La tige du bananier porte à son sommet une grappe de vingt, trente ou quarante fruits attachés ensemble. Quand le fruit n'est pas à sa maturité, l'écorce en est verte, et quand il est mûr, elle est d'un beau jaune. On n'a pas besoin de couteau pour peler ce fruit; mais son écorce s'enlève avec la même facilité que la peau des fèves fraîches, l'odeur en est très-suave; il a la moelle ou les

pulpes jaunes et assez fermes, à peu près comme celles d'une poire de bergamotte bien mûre.

Les oranges sont plus grosses que celles d'Europe, l'écorce extérieure est très-fine et très-savoureuse; on la mange avec la pulpe intérieure qui est d'une douceur acidulée, pareille à la saveur des limons d'Italie.

La plante qui produit l'arec est droite et élancée, l'intérieur en est creux, et la touffe de feuilles qui ne pousse qu'à sa cîme lui donne la ressemblance du palmier. Au sein de ce feuillage naissent de petits rameaux où est suspendu le fruit qui a la forme et la grosseur d'une noix; à l'extérieur, sa couleur est verte, absolument comme celle du brou de la noix, et au dedans sa chaire est toute blanche et dure comme la châaigne et n'a aucune saveur.

« Ce fruit ne se mange pas seul, dit le père Borri, mais couvert de quelques feuilles de bétel, plante fort connue dans toute l'Inde, dont les feuilles ressemblent à notre lierre d'Europe, et la plante elle-même s'attache aux arbres comme le lierre.

« On découpe ces feuilles par petites pièces, et dans chacune d'elles s'enveloppe à peu près un quart de la noix d'aréquier, en sorte que de chaque fruit on peut faire quatre ou cinq paquets. On met encore avec l'arec de la chaux, qui, dans ce pays, ne se tire pas de la pierre, comme en Europe, mais des écailles d'huîtres. De même que dans chaque maison de nos contrées il y a un cuisinier et un dépensier, ainsi, dans chaque maison de Cochinchine il y a une personne dont tout l'office est de préparer ces mélanges de bétel et d'arec; ces personnes de service, qui, pour l'ordinaire, sont des femmes, s'appellent *bételières*. On remplit des boîtes de ces paquets ainsi apprêtés, et tout le jour on en met dans sa bouche, soit qu'on reste au logis, soit qu'on sorte de la maison; on garde toujours, même en parlant, ce mélange de bétel et d'arec dans la bouche; cependant on ne l'avale pas, mais après l'avoir longtemps mâché on le rejette ; on n'en conserve que l'arome bienfaisant qui fortifie l'estomac.

« L'usage de ces paquets est si universellement répandu, que toutes les fois que

l'on va voir quelqu'un, on en doit porter avec soi une boîte bien garnie, afin d'en présenter à celui que l'on visite; celui-ci en prend et en met sur-le-champ dans sa bouche: et, avant que le visiteur ne se retire, il commande à la bételière de la maison de lui apporter une boîte du même fruit qu'il offre à celui qui est venu le voir. On comprend par là la nécessité où on est en ce pays de travailler sans relâche à faire de ces paquets; aussi la consommation de cet arec y est si grande, que les principaux revenus proviennent de la culture de cette plante. »

L'ananas est produit par une plante qui a quelque ressemblance avec nos artichauts. Le fruit dont nous parlons est maintenant trop connu en France pour qu'il soit utile d'en donner une description particulière; mais rien ne saurait rendre l'exquise saveur de l'ananas mûri par le soleil des tropiques.

On trouve encore en Cochinchine un fruit que les indigènes appellent *can*; il ressemble pour la forme et la nature de l'écorce à notre grenade; mais il a au dedans une

moelle un peu liquide qui se prend et se mange avec la cuiller; sa saveur est aromatique et sa couleur presque semblable à celle d'une nèfle bien mûre.

Le sol annamite produit des espèces de cerises dont le goût se rapproche beaucoup de celui de notre raisin de vigne.

Les melons d'eau sont excellents et viennent en très-grande abondance, mais les melons ordinaires ne valent pas à beaucoup près nos melons de France.

La vigne et le figuier sont inconnus en Cochinchine, mais ces deux plantes pourraient très-facilement y être acclimatées.

Dans la pratique ordinaire de la vie, les Annamites se nourrissent fort mal, à notre point de vue, du moins. » Tout mets qui sort de la cuisine, dit Mgr Reydellet sent ordinairement la fumée ou le traîné par les cendres. Leur pratique est de ne jamais écumer le pot, de peur d'enlever ce qu'il y a de meilleur. Ils ne cuisent les mets qu'à demi, de peur de leur ôter leur vertu nutritive et confortative. » D'ailleurs une superstition s'attache à cette manière de faire, ils croient ainsi honorer l'idole de la cuisine.

« Cette déesse, dit M. Eugène Veuillot, était de son vivant femme légère; son mari désespéré se jeta dans le feu, et, par remords, elle s'y jeta comme lui. Ils moururent tous les deux, mais ils ne furent pas complétement cuits; donc il est juste de manger la viande à peu près crue. »

Chez les Annamites toutes les productions végétales et animales du pays servent à l'alimentation. Le froment n'est point cultivé, le riz remplace le pain; on le mange bouilli dans l'eau et assaisonné avec le *balachan*, horrible sauce faite avec de l'eau de mer, des petits poissons écrasés et des épices, le tout fermenté convenablement. Cet affreux mélange sert de condiment à presque toutes les préparations culinaires.

Le balachan, au dire des missionnaires, est une liqueur mordante assez semblable à la moutarde; chaque indigène en fournit sa maison en si grande quantité, qu'on en remplit des tonneaux et des cuves, de la même façon que se font les provisions de vin dans beaucoup de pays d'Europe. Le riz étant une nourriture commune et habituelle en Cochinchine, il devient nécessaire que

le balachan, son assaisonnement indispensable, se fabrique en quantité extraordinaire, et conséquemment il faut bien que la pêche du petit poisson, qui entre dans la composition de cette sauce, soit continuelle. Les viandes qu'on mange de préférence sont celles de cheval, d'éléphant et de bœuf. La côtelette d'éléphant est très en faveur sur la table des gens riches, mais cette chair, pour ne pas être trop coriace, doit être mangée dans un état de pourriture voisin de l'asticot. La classe indigente fait usage pour sa nourriture de la chair du porc, du chien, du chat, du rat, du renard, de la chauve-souris, sans dédaigner les crapauds, les serpents, les caméléons, les vers-à-soie, les œufs de certaines fourmis, les gros vers blancs que l'on tire des vieux arbres, les hannetons dont ils font une excellente purée et les nids d'hirondelles salanganes. On trouve ces nids en grande quantité collés les uns contre les autres, et tenant aux parois des rochers par le même mécanisme qui attache les nids des hirondelles aux murailles en Europe. Ils ont à peu près la forme de ces derniers, mais ils

sont beaucoup plus petits. Lorsqu'on les vend, ils ressemblent assez à la moitié de l'écorce d'un citron confit pour la grandeur et pour l'aspect.

« Ces nids, dit le P. Borri, se trouvent en si grande quantité le long des rochers, que dans l'espace de moins d'une demi-lieue j'en ai vu recueillir assez pour en charger dix petites barques. Comme cette récolte est d'un grand profit, il n'y a guère que le roi qui en fasse le trafic ; aussi tous ces nids lui sont ordinairement réservés, et la plupart sont vendus aux Empereurs de Chine, qui les recherchent avec empressement. »

Les nids d'hirondelles salanganes sont délayés, on en fait des coulis qu'on mêle avec des aliments recherchés, avec le veau mort-né, par exemple, qu'on sert dans les grands dîners d'apparat tout entier dans sa peau et presque cru. C'est d'ailleurs la coutume dans le pays de servir la viande avec la peau. Les Annamites ont un souverain mépris pour les animaux écorchés. Le poisson est mangé cru ou pourri. Le gibier est très-abondant; il paraît que la cuisson en altère la saveur, car

les Cochinchinois le mangent presque cru. On dirait qu'en fait de cuisine ils visent à l'originalité. Ainsi ils possèdent des poules d'une magnifique espèce, les poules cochinchinoises acclimatées chez nous depuis quelques années; ils ont aussi d'excellents œufs. Eh bien! ces œufs sont considérés comme remèdes et ordonnés aux personnes délicates, aux tempéraments affaiblis; seulement pour que le remède ait toute son efficacité, il est nécessaire que les œufs soient à moitié couvés. Les légumes sont très-variés et poussent avec une merveilleuse rapidité, quantité d'arbres fournissent à l'alimentation les premières pousses. On tire du bambou une moelle qu'on mange comme des asperges; ces asperges sont quelquefois longues de cinq à six pieds. Je vois d'ici un grave mandarin tenant à la bouche une asperge de six pieds. La moelle de l'aréquier fournit aussi un excellent légume. Les Annamites ne font aucun usage du lait qui est pour eux nourriture méprisable. Ils donnent pour raison de leurs scrupules, que le lait est destiné par la nature à la nourriture des petits. Le beurre

et le fromage sont exclus de leur table, c'est logique.

Passons aux friandises; nous devons mentionner en première ligne les beignets d'argile, espèce d'entremets confectionné avec de l'argile mélangé avec des herbes aromatiques et sucré. Les Cochinchinois aiment beaucoup la pâtisserie. On compose une grande variété de gâteaux dont la base est la farine de riz ou de fève des marais. On fabrique en Cochinchine des conserves de fruits, des gelées et des confitures de toute espèce.

Le thé est employé comme boisson pendant le repas. Mais ce n'est pas ce thé léger et si agréablement aromatique que nous connaissons en France; c'est un liquide d'une couleur rouge brune, très-âcre au goût, qu'on prépare en faisant bouillir pendant trois heures de suite dans de l'eau une forte quantité de gros thé appelé *chiahang*. Plusieurs plantes aromatiques remplacent le thé et sont traitées de la même manière. Les personnes riches servent sur leur table du vin de riz. Le plus estimé est celui qui est connu sous le nom de *vin de*

mandarin. « On le laisse fermenter longtemps dans de grands vases de terre : on y mêle quelques simples et même une viande réduite en pâte. Quand ce vin est tiré au clair, on le met dans des vases d'une pinte ou environ, et il peut se garder des siècles sans rien perdre de sa qualité. » Mais le véritable vin de mandarin est notre vin de Bordeaux. Les riches Cochinchinois feraient toute espèce de folie pour cet adorable vin, et nous sommes persuadé qu'il contribuera, pour une part moins grande sans doute que les canons rayés, à établir et fortifier notre autorité en Cochinchine. Les pauvres boivent aussi du vin de riz, mais d'une qualité si inférieure qu'on l'a appelé *vin d'eau.* Dans tout l'Orient et même dans l'Occident, dit-on, les hommes ont cherché dans l'ivresse l'oubli de leurs maux et la multiplicité des jouissances. Les Cochinchinois trouvent cette ivresse dans l'abus de l'arrack, espèce de liqueur fermentée provenant de la distillation du riz et mêlée avec des fruits confits et du sucre.

« Les usages annamites, dit un historien de la Cochinchine et du Tonquin, permet-

tent de manger en grand nombre dans la même salle, mais non pas à la même table. Les convives sont assis sur des nattes, les jambes croisées, par groupes de trois ou quatre, autour de tables carrées ou rondes et peu élevées. On sert le riz dans des tasses, les autres mets dans des jattes ou plats. Chez les riches, la vaisselle est choisie d'après la qualité des convives; elle descend de la porcelaine de Chine ou du Japon à la faïence tonquinoise et même au bois vernissé. Les mets sont apportés divisés en portions et chacun reçoit la sienne. Les confitures et fruits confits ouvrent le dîner. Les bâtonnets d'ivoire, d'ébène ou de bois vulgaire garnis d'or, d'argent ou simplement de bois de fès, tiennent lieu de cuillères et de fourchettes. On doit tout manger sans rien toucher avec la main; les tables convenablement enduites d'un vernis épais, bien séché et très-brillant, sont d'une remarquable propreté. Le convive qui laisserait tomber un grain de riz, une goutte de thé ou de balachan, serait fort mal noté. Le linge de table est inconnu; mais les amphitryons qui se piquent d'élégance, font,

à la fin du repas, présenter à leurs invités une pièce de toile ou de coton à laquelle chacun s'essuie les doigts. »

Les immenses ressources que présente pour l'alimentation le territoire annamite sont des conditions certainement très-favorables pour l'établissement de colonies européennes. D'autres considérations d'une haute importance aussi ne manqueront pas de pousser l'émigration vers ces contrées fortunées. Une foule de plantes pouvant servir à la teinture croissent en Cochinchine presque sans culture ; on y trouve encore le bétel, le tabac, la cannelle, le poivre, l'arec, le mûrier, la canne à sucre, le coton, l'indigo, le thé, le café. Le laurier-myrrhe, qui donne une cannelle dont l'odeur de camphre et le goût sucré le font préférer par les Chinois à celles de Ceylan. « La soie, dit un missionnaire, est en très-grande abondance dans le pays, et les gens de métier et les pauvres s'en habillent même les jours ordinaires. Ceci ne paraîtra pas étrange à quiconque saura que les mûriers dont les feuilles nourrissent les vers-à-soie, se sèment dans les champs comme le chanvre

en Italie, et ne mettent pas plus de temps à croître. Les vers forment leurs cocons en si grand nombre que les Cochinchinois en récoltent abondamment pour leur propre usage, mais de plus en envoient au Japon, au royaume de Laos et jusqu'au Thibet. » L'arbre, à vernis, est cultivé avec soin ; on pratique sur l'écorce des incisions et il en coule une résine que l'on mêle avec une espèce d'huile formée par un arbre appelé *Tong-Chu.* On compose ainsi un vernis très-estimé avec lequel on fabrique ces ouvrages de laques que nous admirons tant. Le papier, les cordes, certaines toiles sont fabriqués avec le produit tiré de l'écorce de certains arbres. Le coton vient admirablement bien dans toute l'étendue de la Cochinchine. Les forêts sont peuplées de bois propres aux constructions navales; on y trouve b eaucoup de bois précieux, tels que le bois de rose, de fer et d'ébène; le sapan, et le santal.

Nous allons donner quelques détails sur un bois précieux très-commun et très-apprécié en Cochinchine. Nous tirons ces détails de la relation du P. Borri : « Ce bois,

si renommé, est connu sous le nom d'*aquila* et de *calamba*; ces deux noms désignent un même arbre, mais ils indiquent une valeur et des qualités bien différentes. Ces arbres, qui sont très-gros et très-élevés, couvrent surtout les montagnes de Kémoi. Si on coupe des branches de ce bois sur un jeune tronc, c'est de l'aquila ; et, comme il s'en trouve une grande abondance, chacun en coupe autant qu'il veut. Mais quand le bois vient d'un vieux tronc, c'est du calamba ; et il serait très-difficile d'en rencontrer si la nature n'y avait pourvu, en faisant naître ces arbres sur les cîmes et sur les points escarpés de montagnes inaccessibles où ils peuvent vieillir à l'abri de tous les outrages. Par intervalle, il en tombe des rameaux qui se détachent d'eux-mêmes, quand ils sont desséchés ou par suite de leur vétusté : aussi les trouve-t-on tout rongés et tout vermoulus. Ils surpassent incomparablement, par leur qualité comme par la suavité de leur odeur, l'aquila ordinaire; et c'est là ce calamba si estimé et si vanté. Chacun vend l'aquila comme il lui plaît; mais le trafic du calamba est réservé

au roi seul, à cause de l'excellence de son odeur et de sa vertu. C'est sur les lieux où on le recueille qu'il est le plus suave et le plus odoriférant. Le calamba pris sur les lieux vaut cinq ducats la livre, mais dans les ports de la Cochinchine, où on en fait le commerce, il se vend bien davantage : on ne l'aurait pas á moins de seize ducats la livre ; transporté au Japon il vaut deux cents ducats. Mais si l'on en rencontre un morceau de telle grosseur qu'il puisse servir à faire un coussin ou un oreiller, les Japonais l'achètent à un prix de trois cents et quatre cents ducats la livre. Cela vient de ce qu'au lieu de se servir de coussins moëlleux et délicats, ils ont l'habitude en dormant de reposer la tête sur quelque chose de dur. Ils se servent habituellement d'une pièce de bois que chacun, selon ses moyens, cherche à se procurer du plus précieux possible. Un chevet de ce bois de calamba est digne seulement d'un grand roi ou de quelque puissant seigneur. L'aquila, quoique moins estimé et de moindre prix, en a cependant assez pour qu'un marchand, qui possède un navire chargé de ce bois, y

trouve de quoi s'enrichir pour toute sa vie. Aussi la meilleure récompense que le roi de Cochinchine puisse offrir aux capitaines de Malaca, c'est de leur permettre de faire en son royaume une traite d'aquila ; car les Brahmes et les Banians de l'Inde, ayant coutume de brûler les corps de leurs morts avec ce bois odoriférant, sont cause qu'il s'en expédie une grande quantité. »

On trouve dans toute l'étendue de l'empire d'Annam une plante que l'on appelle *bambou*. C'est une espèce de roseau qui vient à profusion et rend dans le pays d'immenses services ; il sert de bois de charpente, on en fait des cloisons pour les maisons et des haies pour diviser les propriétés. Le bambou est inaltérable, il résiste à la pluie et au soleil, il plie et ne rompt jamais ; flexible comme l'osier, on l'emploie à la fabrication des nattes et des corbeilles. La moelle du bambou, comme nous l'avons vu, fournit une alimentation excellente, et quand la tige est encore jeune on peut recueillir dans son intérieur une boisson très-agréable et très-saine.

Les parties arides des montagnes couvrent d'immenses richesses; on trouve, en effet, des mines d'or, d'argent, de cuivre, de zinc, de fer, d'étain. Le sol annamite renferme encore des mines de soufre et des gisements houillers. Toutes ces matières précieuses extraites avec intelligence deviendraient la source de bénéfices incalculables. Les Annamites très-paresseux, comme nous l'avons dit, laissent à la terre ses trésors profonds; les Chinois plus industrieux exploitent les mines de la Cochinchine au prix d'un tribut qu'ils payent au souverain d'Annam. « En 1850, dit Mgr Retord, on a découvert au Tonquin beaucoup de placers aurifères, et, un an après on comptait plus de dix mille individus, presque tous Chinois occupés à rechercher les parcelles d'or qui roulent parmi les sables des ruisseaux. Les hommes de science trouveraient là des richesses immenses; en parcourant cette contrée, j'ai souvent vu des sources minérales, et j'ai traversé des ruisseaux d'eau chaude en hiver. » L'or est si abondant dans certaines contrées, qu'au dire de l'abbé Richard, les Cochinchinois y nourrissent des

canards, pour le seul profit de l'or qu'on retire de leurs excréments.

Les amateurs de chasse trouveraient en Cochinchine un grand aliment à leur activité. On trouve dans les forêts : l'éléphant, le tigre, le léopard, le loup, le sanglier, l'ours, le rhinocéros, appelé aussi abade, le buffle, le cerf, le daim, l'isard, le chevreuil, le chamois, le renard, la gazelle musquée, le chat sauvage, une grande variété de singes, de reptiles.

Le P. Borri, à qui nous avons emprunté un grand nombre de détails relatifs aux productions de la Cochinchine, raconte en ces termes une chasse à l'abade, faite par les indigènes : « L'abade est un quadrupède qui tient du bœuf et du cheval, sa grosseur est celle d'un petit éléphant, il est tout couvert d'écailles, dont il est armé comme d'une cuirasse. Sur le milieu du front il porte une seule corne, qui s'élève en forme de pyramide, ses pieds et ses ongles ressemblent à ceux du bœuf. Je me trouvais à Nuoc-Man, ville de la province de Pulocambi, un jour où le gouverneur partit pour aller à la chasse d'un abade qui se tenait dans un

bois voisin. Ce seigneur était accompagné de plus de cent hommes, partie à pied, partie à cheval, et de huit ou dix éléphants. L'abade sortit du bois, et, à la vue de tant d'ennemis, loin de donner aucun signe de frayeur, s'avança hardiment à leur rencontre pour leur tenir tête à tous. La troupe de chasseurs se divisa et se rangea pour lui ouvrir un passage; l'abade l'ayant franchi en courant, arriva à l'arrière-garde, où le gourverneur l'attendait pour le combattre et lui donner le coup de la mort. Il était monté sur son éléphant qui, ennemi mortel de l'abade, tâcha de le saisir avec sa trompe; mais celui-ci bondissait avec tant d'agilité qu'il ne put y réussir. De son côté l'abade s'efforçait d'enferrer l'éléphant avec sa corne. Le gouverneur savait que ses écailles le protégeaient contre toute blessure, à moins qu'on ne le frappât dans le flanc. Il attendit donc qu'un de ses bonds mît à découvert le défaut de son armure, et alors, lui lançant un dard avec une merveilleuse dextérité, il le perça de part en part. Aussitôt éclatèrent de toutes parts les applaudissements et les cris d'enthousiasme de toute la multitude

qui l'entourait. Sans retard, et sur le lieu même, ils font un grand bûcher, ils y mettent le feu, et, tandis que les écailles de la bête se consument et que ses chairs rôtissent entièrement, ils dansent tout alentour. Cependant, à mesure que la chair se cuisait, ils en détachaient des morceaux qu'ils se passaient de main en main, et dont ils se repaissaient. Les intestins, c'est-à-dire le cœur et le foie, auxquels on joignit la cervelle, furent réservés pour en faire un plat plus recherché, destiné au gouverneur. Celui-ci se tenait sur un lieu élevé, et prenait plaisir à contempler ces jeux; et moi, qui me trouvais là, j'obtins du gouverneur les ongles de l'abade; on leur attribue les mêmes prepriétés et la même vertu qu'aux ongles de l'élan, de même que sa corne est assimilée à celle de la licorne pour son efficacité contre les poisons. »

Dans les forêts de la Cochinchine, on rencontre aussi une quantité innombrables d'oiseaux, dont les espèces principales sont les grues, les perdrix, les cailles, les perroquets, les paons, l'aigle royal et les tourterelles. Le tigre est l'animal

le plus redouté des Annamites; ceux-ci lui ont élevé des autels. prodigué l'encens pour adoucir sa colère, mais jusqu'ici l'animal Dieu ne s'est montré à ses adorateurs que pour prendre la dîme de leurs bestiaux. « Un jour pourtant, dit un missionnaire, un tigre de haute taille vint se réfugier dans un temple. Aussitôt tout le village s'assemble au son du tambour et des instruments pour l'adorer et lui offrir des sacrifices. Sans armes ni bâtons, les chefs païens entrent en habits de cérémonie; on étend le tapis, on allume l'encens devant le tigre qui regarde le tout d'un air fort grave. Un homme de la compagnie voulant se placer sur l'autel et répondre pour l'esprit comme il est d'usage, le tigre lui appliqua deux coups de griffe, l'une sur le front. l'autre sur l'épaule et le jeta à dix pas de l'autel ; il s'élança ensuite sur un mauvais chrétien que la nouveauté du spectacle avait attiré, puis, poussant un cri terrible, il se retira à petits pas. »

D'après les détails que nous venons de donner et que nous avons empruntés aux meilleures sources, il ne nous est plus per-

mis de douter de l'avenir de notre colonie naissante.

L'Empereur Napoléon III a bien compris l'accroissement maritime, et l'augmentation de richesses que la Cochinchine allait apporter à la France, et dans son active sollicitude pour la gloire et la prospérité de notre pays, il a voulu employer tous les moyens pour assurer notre domination sur la terre annamite.

CHAPITRE V.

Le contre-amiral Page et le vice-amiral Charner en Cochinchine.

Commandement du contre-amiral Page. — Evacuation de Touranne. — Attaque de nuit par les Annamites. — Belle défense des Français commandés par les enseignes Gervais et Narac. — L'ennemi fait de grands préparatifs de défense à Ki-Hoa. — Le vice-amiral Charner vient prendre le commandement en chef de l'expédition de Cochinchine. — Habiles dispositions de l'amiral. — Prise de possession des lignes de défense de Ki-Hoa par l'armée alliée. — Opérations militaires du contre-amiral Page. — Les Français volent à de nouvelles victoires. — Prise de Mytho. — Une chasse au tigre.

Nous avons dit dans le troisième chapitre que le 1er novembre le contre-amiral Page avait remplacé le vice-amiral Rigault de Genouilly. Le nouveau commandant en chef se mit immédiatement à l'œuvre. Aussi bien les Cochinchinois ne lui donnèrent

pas le temps de la réflexion. Dès le 17 novembre ils vinrent en force nous attaquer dans nos retranchements. Ce coup d'audace ne fut pas favorable aux Annamites; les alliés les reçurent avec leur vigueur accoutumée, les repoussèrent, les mirent en déroute après en avoir tué un grand nombre et interceptèrent leurs communications avec la capitale de l'Empire.

Dans ce même temps on leva le blocus qui tenait fermé le port de Saïgon, déclaré possession française, et on invita toutes les nations amies de la France à envoyer vers cette station leurs navires de commerce en les assurant de la protection de nos armes. Le gouverneur, pour engager les navires marchands à mouiller dans le port de Saïgon, prit un arrêté qui exemptait de la moitié des droits d'arrivage tout bâtiment qui viendrait deux fois dans six mois et exonérait de tout tribut les navires marchands qui viendraient jeter l'ancre devant Saïgon trois fois dans l'année. Grâce à cette intelligente mesure, les bâtiments de commerce affluèrent bientôt et apportèrent une grande prospérité à notre jeune colonie.

En moins de quatre mois soixante-six navires, cent jonques, chargèrent soixante mille tonnes de riz et réalisèrent un bénéfice considérable sur les places de Hong-Kong et Singapour. Ce résultat obtenu en aussi peu de temps et dans des circonstances aussi défavorables, témoigne de toutes les ressources qu'on est en droit d'attendre de notre nouvelle conquête. A l'époque où ces événements se passaient nous ne possédions encore que Touranne et Saïgon; les forces dont disposait le contre-amiral Page ne lui permettaient point de poursuivre plus loin nos avantages. Le petit corps diminuait chaque jour par le fait des engagements fréquents que nous avions avec les Annamites et par les maladies si meurtrières dans ces parages.

La guerre de Chine ne permettant pas au gouvernement français d'envoyer des renforts sur les côtes de Cochinchine, le ministre de la marine, par ordre de l'Empereur, écrivit au commandant en chef que le désir de Sa Majesté était de voir abandonner Touranne pour concentrer toutes les forces de l'expédition sur Saïgon. L'amiral

Page crut devoir différer l'évacuation de Touranne. Cette station, par son voisinage de la capitale, par la sûreté de son port, lui paraissait une base nécessaire pour les opérations ultérieures. Il maintint donc une garnison dans les forts de Touranne, détruisit la dernière forteresse occupée par les Cochinchinois sur les bords de la Ouse et attendit de nouveaux ordres.

La résolution du gouvernement français avait été arrêtée après mûre réflexion ; il pensait qu'un corps d'occupation composé d'aussi peu d'hommes ne devait pas être disséminé sans courir à un moment donné de graves dangers. Le ministre écrivit donc de nouveau au commandant en chef que la volonté expresse de l'Empereur était qu'on évacuât la position de Touranne. L'amiral obéit et le 23 mars 1860 le corps d'expédition s'embarqua et fit voile pour Saïgon après avoir fait sauter tous les forts et détruit toutes les défenses.

Grande fut la joie des Annamites quand ils apprirent le départ des étrangers ; les Mandarins depuis longtemps en quête d'une occasion qui leur permît d'annoncer à leur

maître une bonne nouvelle, se rendirent en toute hâte à Hué et se vantèrent auprès du monarque annamite d'avoir mis les Français en déroute. Tu-Duc se crut sauvé et signala sa joie par de nombreuses faveurs accordées aux Mandarins qui étaient venus se vanter d'avoir mis les Français en fuite. Il ordonna en même temps à ses généraux de se porter sur Saïgon et d'exterminer jusqu'au dernier les audacieux envahisseurs de la Cochinchine.

Bientôt toutes les forces annamites furent concentrées sur Saïgon, défendue alors par quatre à cinq cents hommes harrassés de fatigue et frappés par les maladies.

Dans la nuit du 3 au 4 juillet, quatre mille Annamites attaquèrent la pagode du Clocheton, dans le voisinage de la ville chinoise. Deux cent cinquante hommes commandés par deux jeunes officiers de marine, MM. Narac et Gervais, s'y étaient retranchés. L'attaque fut violente, opiniâtre, mais la petite garnison se défendit avec tant de vaillance, avec tant d'héroïsme, qu'après plusieurs heures de combat les ennemis durent abandonner le champ de

bataille, après avoir subi des pertes considérables.

L'amiral Page dirigea encore quelques attaques contre les Annamites dans le but de les éloigner de la ville de Saïgon, qu'ils inquiétaient sans cesse. Il ne voulut pas tenter de nouvelles entreprises avant d'avoir reçu des renforts. Les Cochinchinois, profitant de cette espèce de trêve, se livrèrent à d'immenses travaux de défense, dont le développement ne présentait pas moins de douze kilomètres. Ils avaient établi leurs bases d'opérations à Ki-Hoa, et de là ils poussaient vers Saïgon de nouvelles parallèles dans le but d'investir complètement la place du côté de la terre. Notre situation pouvait devenir très-embarrassée.

Heureusement la guerre de Chine fut terminée à l'avantage de nos armes, et le vice-amiral Charner reçut l'ordre de se porter avec toutes les forces dont il disposait vers les côtes de Cochinchine. L'amiral arriva devant Saïgon dans les premiers jours de février, et, à partir de ce moment, les affaires changèrent de face. La première indication qui se présenta à l'idée du nou-

veau commandant en chef fut de débloquer Saïgon et de s'emparer de toutes les formidables positions occupées par les Annamites. Une fois en possession de ses forces navales, l'amiral Charner fit débarquer toutes les troupes qui formaient l'armée de terre. Cette armée, sous le commandement du général Vassoigne, se composait de douze cents hommes d'infanterie de marine (lieutenant-colonel Fabre); mille marins fusiliers (capitaine de vaisseau de Lapelin) ; six cents chasseurs (chef de bataillon Comte); deux cents artilleurs (chef d'escadron Crouzat) ; cent sapeurs du génie (chef de bataillon Allizé) ; soixante-dix cavaliers, tagals de Manille, chasseurs d'Afrique, spahis (capitaine Hocquard) ; deux cents Espagnols (colonel Palanca y Guttures). Le contre-amiral Page était chargé de remonter avec la flotte le fleuve de Saïgon et de bombarder tous les forts établis au nord des lignes annamites.

Le terrain sur lequel devait s'engager la lutte présentait un immense quadrilatère renfermé d'un côté par le fleuve de Saïgon, coulant du nord au sud. Deux rivières ou canaux, appelés *arroyos*, se dirigeant vers le

fleuve à peu près parallèlement, l'une au nord, *l'avalanche*, l'autre au sud, l'arroyo chinois, forment deux autres côtés du quadrilatère. Le côté opposé au fleuve de Saïgon présente le développement des lignes cochinchinoises. A l'extrémité nord, dans le voisinage de l'arroyo de l'avalanche se trouve le grand fort de Ki-Hoa, base d'opération des Annamites. Notre flotte occupe le fleuve de Saïgon le long de l'arroyo chinois. Plusieurs positions fortifiées, la pagode Barbé, les pagodes des Mares, des Clochetons et des Caï-Maï, échelonnées le long de la route de Mitho, dans le voisinage de l'arroyo chinois sont armées de pièces rayées et sont occupées par les alliés. Dans l'arroyo chinois mouillent deux lorchas armées *l'Amphitrite* et *le Jacarès*. Nous commandons encore la rive droite de l'arroyo de l'avalanche sur une longueur de trois kilomètres. La vaste plaine, enceinte par trois cours d'eau et par les défenses cochinchinoises, porte le nom de Plaine des Tombeaux ; on y rencontre en effet une grande quantité de collines tumulaires.

« Les lignes, écrit l'amiral Charner dans

son rapport, présentent un développement d'environ douze cents mètres, sans compter les forts détachés qui l'entourent de tous côtés. Tous ces ouvrages sont habilement placés et défendus par une nombreuse armée. On se fait difficilement une idée de la multitude d'obstacles qui y sont accumulés. Ce sont des épaulements en terre, hérissés de plusieurs lignes de bambous, protégés quelquefois par cinq fossés hérissés de trous de loup, par des chevaux de frise et des palissades enchevêtrées avec un art incroyable. D'étroites meurtrières ouvertes dans toutes les parties et très-rapprochées, sont garnies de canons, de pierriers et de gingoles (énormes fusils du calibre d'une livre) ; chaque soldat est, en outre, armé d'un fusil à pierre avec sa baïonnette, paraissant généralement de confection française. C'est contre ces obstacles et cette défense que nous avions à lutter, et notre tâche était d'autant plus rude que dans ces pays la chaleur s'oppose à la marche du jour, et qu'il est nécessaire de faire reposer les troupes après neuf heures du matin, sous peine de s'exposer à un désastre. Le

plan de campagne était résolu ; j'envoyai, dès le 17 de ce mois, l'amiral Page avec *la Renommée*, trois corvettes à vapeur, quatre grandes canonnières et plusieurs avisos, pour reconnaître le fleuve et s'assurer des défenses de l'ennemi de ce côté. En même temps des chaloupes canonnières allaient bloquer l'embouchure de tous les cours d'eau, arrêtant ainsi toutes les communications des Annamites avec le pays. L'amiral Page rencontra des obstacles sérieux sur le parcours du fleuve. Après les avoir bien reconnus, il reçut l'ordre de les enlever, en même temps que le corps expéditionnaire attaquerait les lignes de Ki-Hoa. Le 23 février, toutes les troupes étaient réunies dans la ville chinoise, située près de la pagode de Caï-Maï, qui forme l'extrémité gauche de notre ligne de défense de Saïgon. Je me rendis moi-même au lieu de leur campement, dans la soirée, afin d'être prêt à les mettre en mouvement le lendemain, 24, au point du jour. »

Avant d'entrer dans le récit des opérations militaires nous voulons faire connaître en détail le plan de l'amiral Charner, et les

positions occupées par nos troupes et par nos vaisseaux.

La flotille devait remonter le Don-Naï et ses affluents, culbuter les obstacles de toute nature, détruire les barrages, réduire les forts et se rendre maîtresse du cours supérieur du fleuve. Une ligne de navires mouillés devant Saïgon et faisant face aux ouvrages annamites, maintiendrait l'ennemi dans l'impuissance, pendant que les pagodes munies de grosses pièces rayées fournies par la marine battrait le flanc droit des défenses de Ki-Hoa. L'armée expéditionnaire devait d'après ce même plan partir de la redoute de Kaï-Maï, aborder les lignes ennemies, les rompre en ce premier point, puis continuer sa route, prendre à revers les fortifications de Ki-Hoa en se rapprochant toujours de Don-Naï et de la flotille pour serrer l'ennemi comme dans un étau et le prendre entre deux feux.

L'amiral prit les dispositions nécessaires pour assurer la réussite de ce plan de campagne. Comme nous l'avons déjà dit, l'amiral Page fut chargé du commandement de la flotille avec ordre d'explorer le fleuve

Don-Naï et ses affluents. Les bâtiments de guerre débarquèrent leurs pièces rayées de 30 et les transportèrent aux positions dites de Kaï-Maï et des Clochetons. Les troupes de débarquement furent échelonnées le long de l'arroyo chinois un peu en arrière de nos positions fortifiées, elles devaient se rapprocher sans cesse de la ville chinoise pour aller de là se munir dans le voisinage de la pagode Kaï-Maï qui devait leur servir de base d'opération. La route de Mytho qui longe l'arroyo chinois et l'arroyo chinois lui-même présentaient un grand mouvement et une grande animation. Les colonnes expéditionnaires se rendaient aux postes qui leur avaient été assignés, des voitures et des bateaux chargés de vivres, d'armes et de munitions se montraient sans cesse et dans toutes les directions.

Les bords de l'arroyo chinois réjouissaient nos troupes par leurs aspects riants et enchanteurs : d'espaces en espaces s'élevaient des bouquets de magnolias, de jasmins odoriférants, d'aloès aux longues épines ; dans le voisinage de ces charmants oasis on rencontrait des maisons de campagne qui ne

manquaient pas d'élégance et de confortable; tout autour le regard errait sur d'immenses rizières dont l'aspect n'avait rien de bien récréatif.

La route de Mytho qui longe l'arroyo chinois est assez large et assez praticable, c'est bien certainement une des plus belles voies de communication de ce pays.

En quittant Saïgon sur la droite vous rencontrez les diverses pagodes formant la ligne de défense tracée par l'amiral Page alors qu'il commandait en chef; c'est d'abord la pagode Barbé qui porte le nom d'un capitaine d'infanterie de marine assassiné par les Annamites. Un soir le capitaine était monté à cheval pour faire sa ronde comme à l'ordinaire; il fut assailli au détour d'un chemin par plusieurs Annamites qui, sortant d'un fourré, tombèrent sur lui à coups de lance et le firent tomber de cheval. Le capitaine grièvement blessé ne put opposer aucune résistance aux assassins qui lui tranchèrent la tête et gagnèrent leur camp à travers les fourrés. On dit que le général cochinchinois en voyant cette noble tête ne pût s'empêcher de verser des larmes. Ce-

pendant il paya aux assassins la prime convenue.

Après la pagode Barbé vient la pagode des Mares, célèbre autrefois par les pèlerinages qu'y faisaient les marchands chinois. Deux mares d'eau croupissantes, dans lesquelles on voit de temps en temps un crocodille, rendent cette station très-malsaine.

La pagode dite des Clochetons est un peu éloignée de la route de Mytho et située au milieu de la plaine des tombeaux. Cette situation qui présente l'aspect d'une formidable défense était naguère le rendez-vous préféré des dévots annamites qui avaient orné cette maison sainte de plusieurs dieux dorés sur toutes les coutures. Les pièces rayées de 30 étaient hissées sur leur plate forme, toutes prêtes à lancer contre les ouvrages annamites leurs redoutables projectiles.

Enfin la pagode de Kaï-Maï formait le dernier point fortifié de la ligne occupée par les alliés; c'était le point sur lequel on avait accumulé les plus grands travaux de défense.

Sous l'habile et l'active direction du lieu-

tenant colonel de terre Crouzat, les plates formes avaient été élevées et garnies de leurs pièces en moins de sept jours et chaque canon avait été approvisionné pour cent coups. Dès le 22, la pagode Kaï-Maï reçut un approvisionnement double pour les bouches à feu et cinquante mille cartouches d'infanterie.

Tous les mouvements accomplis par les alliés avaient pu s'opérer sans trouble, l'ennemi ne s'était pas présenté et il n'avait pas tiré un coup de canon. On s'attendait néanmoins à une résistance très-énergique de la part des Annamites. On savait à n'en pas douter que derrière ces longues redoutes hérissées de broussailles armées d'épines et de pointes de bambous, s'agitaient de nombreux bataillons pleins de confiance dans une victoire décisive qui les débarrassera des étrangers. Pendant la nuit, le silence était seulement interrompu par les cris d'appel de la sentinelle. A plusieurs reprises des ennemis isolés se glissant dans l'ombre où sortant soudain d'un fourré épais s'élançaient sur nos sentinelles avancées pour les assassiner, les cris du soldat surpris par une

attaque aussi imprévue mettaient tout le camp en émoi et faisaient prendre les armes, mais ces alertes étaient l'affaire de quelques instants d'émotion après lesquels le camp des alliés rentrait dans le calme.

La veille de la bataille, le 23, la physionomie du corps expéditionnaire présentait quelque chose d'étrange et d'inaccoutumé. Tous les soldats animés d'une bouillante ardeur étaient impatients d'en venir aux mains avec les ennemis; on disait qu'ils seraient un contre dix, ils savaient qu'ils allaient aborder des murailles hérissées de canons et défendues par des ouvrages inextricables. Mais là n'étaient point leurs soucis ; ce qui préoccupait bien davantage chaque soldat c'était d'arriver le premier sur le sommet des parapets ennemis, d'y planter le drapeau de la France pour pouvoir dire plus tard : c'est moi qui ai pris la citadelle de Ki-Hoa. Quant aux cruelles éventualités de la bataille, le soldat y songeait à peine ; il espérait que le brutal, en le frappant, lui laisserait encore le temps de charger un camarade plus heureux de tous ses adieux, de tous ses regrets pour son pays et pour sa mère.

La nuit du 23 au 24, bien peu de soldats purent dormir au camp des alliés.

« Il ne faisait pas encore jour quand les troupes alliées quittèrent leur campement le 24 février; elles défilèrent en bon ordre devant la pagode de Caï-Maï et se déployèrent bientôt dans la plaine des Tombeaux. La plaine, accidentée légèrement et couverte d'abord de buissons et de tumuli, se découvrait à mesure que nous avancions vers la ligne ennemie et permit bientôt de déployer notre artillerie à environ onze cents mètres des ouvrages. »

Les canons rayés de 12 ouvrirent immédiatement le feu sur le fort la Redoute, les pièces de 4 et de montagne, les fusées sur les deux redans voisins. Au bout de quelques instants le tir réglé devient très-précis. Les Annamites font feu de toutes leurs pièces; mais outre que les canons sont d'un calibre moindre et d'une portée moins longue, leurs canonniers n'ont pas la justesse du tir de nos artilleurs de la marine. Aucun de leurs projectiles ne nous atteint, tandis que nos boulets rayés battent les murailles et écrasent les hommes.

Le combat d'artillerie a permis à nos fantassins et à nos matelots débarqués de prendre quelques instants de repos.

Bientôt on donna l'ordre à l'artillerie de se porter en avant et d'aller s'établir à cinq cents mètres de la place. Le mouvement est opéré au grand trot; la canonnade recommence avec vigueur et l'infanterie part aussitôt au pas de course pour rejoindre cette nouvelle ligne. L'ennemi redoublait d'énergie, les bordées succédaient sans cesse aux bordées, les fusils de main et les fusils de remparts faisaient tomber sur nous une véritable pluie de projectiles, plusieurs servants d'artillerie avaient été atteints; nous comptons déjà plusieurs morts et plusieurs blessés; l'action se prolonge avec un acharnement dont les Annamites n'ont peut-être pas encore donné d'exemple; nous faisons des pertes terribles; le général de Vassoigne, le colonel espagnol Palanca y Guttures, l'aspirant Lesèble, sous-lieutenant de la compagnie de la *Renommée*, sont grièvement atteints. Deux colonnes d'assaut avaient été formées; l'une, la gauche, composée de marins débarqués, commandee

par le capitaine de frégate Devaux et dirigée par le capitaine de génie Galimard ; la droite, formée d'une section du génie. de deux compagnies de chasseurs à pied, de l'infanterie espagnole, de l'infanterie de marine, est commandée et dirigée par le chef de bataillon du génie Allizé de Matignicourt. L'amiral prend lui-même le commandement des troupes et porte en avant les deux colonnes protégées aux deux extrémités de leurs lignes par l'artillerie de montagne. Une compagnie de marins fusiliers est déployée en tirailleurs sur le front de la colonne de gauche. Une compagnie de chasseurs s'élance en tirailleurs devant la colonne de droite. En tête de ce petit corps d'assaut s'avance un peloton de marins abordeurs avec leurs échelles, leurs grapins, leurs gaffes, leurs grenades.

Nos intrépides soldats, impatients de combattre, se portèrent en avant au pas de course, et ils eurent bientôt atteint les premiers forts ennemis. Une épaisse estacade en bambous protégeait l'ouvrage. Derrière l'estacade se trouvait une surface plane en apparence, mais qui, en réalité, se

trouvait parsemée de troups de loup au fond desquels étaient plantés des bambous effilés comme des lances; puis venait une énorme haie de bambous, derrière laquelle se trouvait creusé un profond fossé tout hérissé de lames de bambous enchevêtrées. Ce n'était pas tout encore ; après le fossé les Cochinchinois avaient établi une ligne d'excellents chevaux de frise ; enfin, avant d'atteindre la muraille il fallait traverser un véritable fourré de lames de bambous dont les pointes, très-aigues, étaient dirigées dans tous les sens. Ces ouvrages accumulés présentaient un ensemble d'obstacles presqu'infranchissables. Pourtant, dès que le clairon a sonné la charge, rien ne peut s'opposer à la marche de nos soldats; les pointes de bambous leur déchirent le corps, ils sont obligés de s'accrocher à toutes les aspérités pour passer les fossés, s'arracher des trous de loup. Du haut des murailles une troupe nombreuse et bien armée les accueille à coups de boulets, à coups de mitraille; le fer et le plomb pleuvent sur leurs têtes. Mais ils ne se laissent pas décourager, ils avancent, ils avancent tou-

jours, fiers, hardis, redoutables: déjà ils ont atteint les murailles, des échelles sont apposés en un clin-d'œil. Victoire! victoire! le drapeau de la France flotte en haut du parapet, et les Cochinchinois, terrifiés, ont abandonné leurs positions pour s'enfuir dans toutes les directions.

Nous devons citer parmi tous les hommes vaillants qui combattirent dans la journée du 24 deux officiers qui s'illustrèrent entre tous par leur courage : ce furent l'enseigne de vaisseau Berger et le sous-lieutenant Thénard, du génie. Les deux jeunes et brillants officiers arrivèrent les premiers au scmmet des parapets ennemis, l'un à l'attaque de gauche, l'autre à l'attaque de droite.

Ce brillant fait d'armes, accompli en quelques heures, nous avait causé des pertes terribles, quarante de nos hommes étaient hors de combat.

Les blessés avaient été enlevés au moment même où ils étaient tombés et transportés à Caï-Maï et de là à l'hôpital de Cho-Quan, dans le voisinage de l'arroyo chinois.

Dans cet engagement, l'artillerie combattit plus d'une heure afin de donner le temps

à l'infanterie d'arriver en position et de se déployer. Il fut tiré deux cent vingt-huit coups de canon de montagne, cent quarante-six de 4, cent vingt-huit coups de 12, et on lança quatre-vingts fusées. Pour un combat aussi prolongé, l'artillerie n'avait éprouvé que des pertes insensibles en hommes, en chevaux et en matériel.

Il était neuf heures du matin lorsque l'amiral Charner arrêta ses colonnes; déjà il faisait une chaleur insupportable : « Une plaine découverte, bordée sur notre droite par les ouvrages contigus au camp même de Ki-Hoa, s'offrait devant nous sur une grande étendue; il fallait la traverser dans presque toute sa longueur (environ six à sept kilomètres), afin d'exécuter notre mouvement tournant, et de pouvoir, le lendemain, attaquer l'ennemi au cœur même de sa défense, et le plus près possible de la face qui, au camp, regarde Saïgon, l'ennemi ayant accumulé obstacle sur obstacle entre ce front et sa ligne de bataille. Le soleil commençait à être trop haut sur l'horizon pour qu'il fût prudent de traverser cette vaste étendue avec des troupes déjà un peu lassées par la cha-

leur énervante de ces climats; il fallait, d'ailleurs, pratiquer dans la ligne enlevée un passage pour l'artillerie. « Je fis donner aux troupes, dit l'amiral, un repos jusqu'à trois heures de l'après-midi. A trois heures du soir après avoir laissé la position enlevée à la garde d'une compagnie d'infanterie de marine, je me mis de nouveau en marche. Le mouvement en avant reprit sur trois colonnes : celles de droite et de gauche, composées d'infanterie, couvraient l'artillerie, placée entre elles deux en colonne serrée, par batterie et prête à un déploiement rapide, si le pays, peu connu, dans lequel l'armée s'engageait, nous présentait quelque obstacle ou quelque ennemi imprévu. La cavalerie, lancée sur la gauche, nous éclairait au loin. Pendant toute cette marche de flanc, les batteries de position des pagodes couvraient de leurs feux, dans leurs parties extrêmes, tous les bois à notre droite où l'ennemi aurait pu se masser. Le mouvement s'exécuta sans opposition; quelques troupes, sorties de leur camp, se présentèrent plusieurs fois dans la plaine, mais elles furent rapidement dispersées par un petit nombre de coups de

la batterie de montagne et le feu de deux compagnies déployées en tirailleurs. Vers six heures, l'armée campait dans un village situé presque sur les derrières de l'ennemi, vis-à-vis du saillant sud-ouest de son camp.»

Les troupes s'établirent dans des maisons basses qui avaient servi de caserne aux soldats annamites. Les logements étaient sales et tout imprégnés d'une odeur particulière qui rappelait, dit un témoin, le *fumet russe*. « D'abord troublée par un feu assez vif de pierriers et de gingoles, notre installation au bivouac s'acheva tranquillement, et l'ennemi, repoussé et maintenu à distance par le tir heureusement dirigé de deux pièces de quatre et les coups de carabines de nos postes avancés, renonça à nous inquiéter pour la nuit. Quinze cents mètres nous séparaient à peine des ouvrages annamites les plus sérieux, mais les approches mêmes des forts, couverts de plantations, ne permettaient pas de distinguer d'une façon bien nette toutes les difficultés de la tâche qui restait à accomplir. »

Le 25 février, au point du jour, l'armée est sur pied ; à cinq heures l'artillerie com-

mence à tonner contre la place, les Annamites ripostèrent vivement. Ce combat d'artillerie ne dura que quelques instants, les fantassins impatients demandaient l'assaut; bientôt le signal est donné, et nos intrépides soldats s'avancent sur trois colonnes contre les ouvrages annamites. Ce sont les mêmes obstacles que la veille, mais plus multipliés, plus inextricables, plus profonds; les estacades en bambous se succèdent, séparées entre elles par des trous de loups, des fossés, des lignes de chevaux de frise. Les assaillants, après des efforts inouis, blessés, sanglants, déchirés, mais toujours pleins d'ardeur, animés d'une fougue indomptable, arrivèrent au pied d'une haute muraille; l'escalade fut l'affaire de quelques minutes, mais arrivés dans l'enceinte, ils s'arrêtèrent un moment étonnés en voyant que les Annamites venaient d'opérer leur retraite derrière une seconde muraille, plus haute et plus forte que celle qu'ils venaient de franchir. Pourtant, à la voix de leurs chefs, les compagnies Prouhette, Pallu, Senez et Brosset s'élancent à la conquête de ce nouvel obstacle; les ennemis font pleuvoir sur les

assaillants une grêle de balles et de mitraille ; nos malheureux soldats sont décimés dans cette espèce de cour. Le lieutenant Laregnère se dispose à rassembler, d'après les ordres de son capitaine, le reste de la compagnie de débarquement de la frégate amirale *l'Impératrice Eugénie*, un boulet le renverse. L'enseigne de vaisseau Pouzzol, son camarade de promotion passe en ce moment. — Mon pauvre ami, que puis-je faire pour toi? demande-t-il. — Écris à mon frère que je suis bien mort, et va à ton affaire. — Puis il lègue son sabre à l'aspirant Maréchal qui vient de briser le sien, et s'éteint dans une douloureuse agonie. Cependant le lieutenant de vaisseau Jaurès, à la tête de quelques braves marins-fusiliers, se dirige en toute hâte vers la porte par laquelle les Annamites ont opéré leur retraite. Cette porte est vaillamment défendue par les assiégés, qui redoublent, à cette attaque audacieuse, d'énergie et de vigueur. Le brave lieutenant a son chapeau percé d'une balle, les intrépides soldats qui le suivent tombent mutilés à ses côtés, mais le reste de la petite troupe avance toujours, et bientôt il at-

teint le pied de la muraille. Ses camarades le suivaient de près; le capitaine Pallu, les lieutenants Berger, Lugeol et Noël, arrivent à la tête de leurs hommes. Prouhette, Senez et Brosset sont un peu en arrière avec leurs compagnies, et ils ne tarderont pas à atteindre la fatale muraille. Un dernier et vigoureux effort porte cette troupe incomparable sur la crête de la muraille. Le cri de *Vive l'Empereur* retentit, les Annamites sont abordés avec élan, culbutés, mis en déroute, et la formidable citadelle de Ki-Hoa est entre nos mains.

Il n'avait pas fallu plus de deux heures à ces héroïques soldats pour accomplir ce brillant fait d'armes. A neuf heures le drapeau français et le drapeau espagnol flottaient sur les murailles conquises de la citadelle de Ki-Hoa, l'ennemi était en fuite dans toutes les directions.

Pendant la journée du 25, nos pertes avaient été douloureuses. 2000 hommes environ furent engagés, plus de deux cents furent mis hors de combat, parmi lesquels le lieutenant-colonel Testard, blessé à mort.

Presque tous les officiers qui commandaient les détachements et les colonnes furent blessés. Le lieutenant de vaisseau de Foucault, l'enseigne Berger, les aspirants Noël et Frostin furent atteints plus ou moins grièvement; Rolland, le quartier-maître eut la cheville fracassée; il se pansa lui-même et recommença à combattre; le clairon Pazier reçut une blessure au front, il se releva tout sanglant et se remit à sonner la charge. L'enseigne de vaisseau Jouanheau-Lareignère eut le flanc gauche emporté; il succomba dans la journée après cinq heures d'horribles blessures.

« Quand il fut à l'ambulance, dit M. Léopold Pallu dans son intéressant récit de la campagne de Cochinchine, on jeta sur lui un drap pour empêcher ses entrailles de se répandre. » Qu'il souffrait ce malheureux! il ouvrait la bouche d'une manière démesurée; il ne disait rien, mais ses traits remplis d'angoisse se contractaient comme s'il eût arrêté des cris épouvantables qui voulaient sortir de sa poitrine. Le colonel Testard se démenait à l'ambulance et marchait ferme, tout nu, avec des exclamations d'impatience :

« Eh bien! qu'est-ce donc? je me sens la tête lourde; qu'est-ce que j'ai donc là? » Et il portait la main à son front avec un geste d'ennui. Il avait une balle qui lui était entrée d'un demi pouce dans la tempe gauche. Son soldat d'ordonnance essayait de le ramener sur un lit, mais il se relevait toujours. Un chirurgien, debout dans un coin de la chambre, regardait ce vivant, moitié mort, qui parlait, et qui dans quelques heures ne parlerait plus. Il était impossible de le panser et c'eût été du reste inutile. Il mourut le lendemain, 26 février, à trois heures, à Cho-Quan. — Un homme qui avait reçu une balle dans le ventre fumait sa pipe, Quand il vit l'aumônier, il lui dit : » Oh! moi, monsieur le curé, je sais que je n'en ai pas pour longtemps. — Hé bien! mon ami, voulez-vous vous préparer? — Volontiers. » Il fit sa confession et mourut une heure après. C'était un homme du peuple, qui s'exprimait avec cette aisance naturelle qu'on rencontre chez les Tourangeaux et les hommes du centre de la France.

Dans cette journée l'amiral Charner paya

beaucoup de sa personne; il se tint à cheval devant les premiers ouvrages, et presque tous les chasseurs de son escorte furent touchés.

La prise de la citadelle de Ki-Hoa mettait entre nos mains soixante pièces de canon en bronze, un grand nombre de fusils à pierre, de gingoles, de lances, et d'énormes provisions de poudre. On évalue les forces cochinchinoises engagées pendant les deux journées à une vingtaine de mille hommes. Le grand mandarin qui les commandait avait, dans sa fuite précipitée, oublié ses papiers; on trouva la correspondance que la cité chinoise de Saïgon entretenait avec le général annamite; dans cette correspondance, les Chinois excitaient les Annamites contre les barbares envahisseurs de la Cochinchine.

Le gros de l'armée annamite avait pu battre en retraite par des chemins impraticables pour des soldats européens. Cette fugue de nos ennemis à travers des marais et des fossés amoindrit les résultats que nous avions obtenus par la prise de Ki-Hoa.

Le 26 et le 27 février les travailleurs se

mirent à l'œuvre pour déblayer le terrain, combler les trous de loup et ouvrir un passage à l'artillerie. Des reconnaissances furent dirigées vers la ville de Tong-Kéou, dite ville du Tribut. Cette place, où les Annamites avaient accumulé de grandes quantités de riz et un grand nombre de monnaies de cuivre, était défendue par trois forts, moins travaillés que ceux dont le corps expéditionnaire venait de s'emparer.

Par les ordres du commandant en chef l'armée se mit en marche vers Tong-Kéou le 28 au matin. Les chasseurs à pied et l'infanterie espagnole étaient à droite, l'infanterie de marine était à gauche et l'artillerie au centre; les marins formaient la réserve. Les Annamites échangèrent quelques coups de feu avec nos éclaireurs; mais aucun des nôtres ne fut atteint. A quinze cents mètres de la place la colonne s'arrêta et l'artillerie envoya quelques fusées sur les bâtiments de la place. L'amiral voulut dans cette affaire épargner les troupes d'assaut si rudement éprouvées dans la journée du 25; il ordonna donc à l'artillerie de se déployer et de se porter en avant. Nos canonniers

partirent au trop et vinrent s'établir à huit cents, à six cents, et puis à deux cents mètres de la place. Un feu très-vif et très-nourri fut ouvert contre les forts, qui ripostèrent sans nous causer de grandes pertes. Bientôt les Annamites abandonnèrent leurs positions, et l'infanterie prit position du fort et du village qui lui était adossé. Dans cette action le lieutenant-colonel Crouzat fut renversé de cheval et se fit une grave blessure à la cuisse.

Après quelques heures de repos les troupes se remirent en route se dirigeant vers Tay-Theuye ; la chaleur était insupportable ; plusieurs soldats tombèrent comme foudroyés ; d'autres devinrent fous. Les Annamites ne se montrèrent nulle part, mais on trouva des marques sinistres de leur passage : des maisons avaient été incendiées ; plusieurs cadavres décapités gisaient dans des fossés. A cinq heures le corps expéditionnaire rentre sans coup férir dans le fort de Thay-Theuye.

Pendant que les opérations dont nous venons de parler s'accomplissaient sous la direction de l'amiral Charner, le contre-ami-

ral Page, remontant la rivière de Saïgon avec h ıit bâtiments, attaquait et détruisait les défense de·Yeu-Hok, dispersait les Annamites sur ce point, se rendait complétement maître du cours de la rivière, et opérait ainsi sur les derrières de l'ennemi une utile diversion au moment de l'attaque principale de ses lignes.

La prise de la citadelle et des forts de Ki-Hoa débloquait complétement nos positions et nous rendait maîtres de l'immense plaine dont nous avons indiqué les limites. Notre établissement de Saïgon ne courait plus de risques prochains. L'amiral ordonna la destruction de tous les ouvrages qui ne pouvaient pas être occupés par nos troupes. Les habitants indigènes furent réintégrés dans leur propriété, avec l'obligation de s'employer à la démolition des forts de Ki-Hoa.

Ce travail important accompli, le commandant en chef tourna son activité et ses ressources vers un autre point.

« Dès la mi-mars, dit l'amiral Charner, après avoir battu l'ennemi à Ki-Hoa, et l'avoir expulsé de la province de Saïgon, j'avais

fait faire une reconnaissance des approches du Mytho par la route de terre; mais cette route, passant par des terrains marécageux et coupée par de nombreux cours d'eau, présentait de grands obstacles à la marche des troupes, et particulièrement de l'artillerie. Il fallait compter au moins vingt-cinq jours pour arriver sous les murs de Mytho. Je me décidai, en conséquence, à rechercher les moyens d'attaquer cette place par un petit cours d'eau (l'Arroyo-Racknun-Ngu, profond d'environ cinq pieds à marée haute) très-fréquenté par les barques du pays, et qui débouche à trois ou quatre cents mètres de la citadelle de Mytho. Il était utile, en effet, de s'assurer si, avec des canonnières et des chaloupes, soutenues par un corps de débarquement, on pourrait, dans l'arroyo, y renverser peu à peu les obtacles que l'ennemi y avait accumulés, et enfin venir attaquer Mytho du côté de la terre, pendant qu'en opérant par mer, une division de canonnières aurait foudroyé cette place du côté du fleuve du Cambodje, qui la baigne au sud. Je chargeai donc le capitaine de régate Bourdais, commandant l'aviso à va-

peur *le Monge*, des opérations à entreprendre par l'arroyo, en mettant sous ses ordres la canonnière *la Mitraille*, et celles en fer n^{os} 18 et 31, commandées par les lieutenants de vaisseaux Duval, Peyron et Mauduit. Ces bâtiments devaient recevoir à bord deux compagnies de débarquement de la marine, et un détachement de trente soldats espagnols que j'expédiai de Saïgon, le 27 mars, pour cette destination. »

Une fois en possession de toutes ses forces, le lieutenant Bourdais se mit en devoir d'exécuter les ordres du commandant en chef; il explora en quelques jours l'arroyo Racknun-Ngu, combattant l'ennemi sans relâche, rompant ses barrages, et emportant ses retranchements de vive force. L'ennemi battit en retraite, mais à mesure qu'il se rapprochait de Mytho, où se trouvaient rassemblées ses principales forces, la résistance était de plus en plus vive ; aussi à la nouvelle des premiers succès, l'amiral Charner envoya de Saïgon des renforts s'élevant à environ cinq cents hommes, commandés par le capitaine de vaisseau Du Quilio. Cet officier supérieur, en arrivant sur

le lieu des opérations, devait prendre le commandement général, ayant près de lui, pour chef d'état-major, le commandant du génie Allizé de Matignicourt, officier du plus grand mérite.

C'est le 6 avril que le commandant de l'expédition, Du Quilio, arriva à son poste; la flotille etait déjà à mi-chemin de Mytho, elle s'était déjà emparée de trois forts et de vingt-sept barrages.

L'amiral Charner, dans son rapport au ministre de la marine, n'entre pas dans les détails de cette hardie expédition; il se borne seulement à relater que « le 10 avril, après avoir enlevé plusieurs nouveaux forts, s'être frayé un passage à travers les obstacles inextricables d'estacades, de jonques coulées, d'arbres déracinés, l'expédition, assaillie fréquemment par l'armée ennemie et ses brûlots, était parvenue à quelques centaines de mètres d'un fort considérable, situé seulement à six kilomètres de la citadelle. C'était au moment où l'on découvrait ce fort, en tournant un coude brusque, que la canonnière n° 18, suivie par les canonnières n^{os} 31, 22 et 16, reçut trois boulets

simultanément, qui portèrent tous : le premier frappa en pleine poitrine le commandant Bourdais et le tua sur le coup; le second traversa le grand mât et blessa un homme ; le troisième atteignit aussi le bord mais sans blesser personne. Alors le capitaine Peyron (de la canonnière n° 18), faisant preuve de la plus grande énergie, après avoir pris le commandement des cannonnières, confié au brave commandant Bourdais depuis l'arrivée des renforts, canonna vigoureusement le fort et le fit évacuer par l'ennemi. Les troupes de débarquement en prirent immédiatement possession. »

La perte du commandant Bourdais fut vivement sentie de tout le corps expéditionnaire; la mort de cet excellent officier laissait un vide qui ne pouvait être rempli que par les plus vaillants et les plus habiles d'entre les chefs.

Le 11, la petite armée rendit les derniers devoirs au commandant Bourdais, dont la dépouille mortelle fut inhumée dans le fort d'où était parti le coup meurtrier. A la demande unanime des officiers composant l'expédition, et pour perpétuer la mémoire

de l'héroïque commandant Bourdais, le fort dont on s'était emparé prit le nom de fort Bourdais.

A la date du 12, les renforts envoyés de Saïgon par l'amiral étaient arrivés; les forces du petit corps d'armée destiné à agir contre Mytho se composaient de huit à neuf cents combattants, d'une artillerie formidable, de chaloupes et de canonnières armées.

Les avant-postes furent établis à douze cents mètres de la place.

On avait projeté pour le lendemain une attaque générale de la place. Le 13, au matin, le corps expéditionnaire se porta en avant, mais quel ne fut pas l'étonnement de nos soldats en voyant le drapeau tricolore flotter sur les murs de Mytho. C'était la division de l'amiral Page qui, trouvant cette place tout à fait abandonnée, l'avait déjà occupée.

Combiner une attaque par le flanc avec celle entreprise par la route de terre et par l'arroyo, tel avait été le plan général du commandant en chef. Pour arriver à ce but l'amiral avait expédié des avisos avec l'ingénieur Manen pour reconnaître les passes

des branches du fleuve du Cambodje, ainsi que les estacades et les forts que l'ennemi avait établis pour se défendre.

Le 8 avril, l'amiral fut fixé par le rapport de l'ingénieur Manen sur la navigation du fleuve exploré et sur les travaux de défense élevés par l'ennemi. A la même date, il apprit que le corps expéditionnaire arrivant par l'arroyo ne tarderait pas à déboucher sur Mytho. Le moment était donc venu de faire coïncider une attaque par mer avec celle que le commandant Du Quilio conduisait du côté de la terre avec la plus grande vigueur.

Ordre fut immédiatement donné à l'amiral Page, alors mouillé devant le barrage de Bienhoa, de se porter à l'embouchure du fleuve de Cambodje avec les canonnières *la Fusée*, *le Lily* et *le Shamrock*, de joindre à sa flottille la canonnière *la Dragonne*, expédiée en avant-garde, de remonter le fleuve par le bras du sud, qui était le moins défendu, et de venir attaquer Mytho par terre.

Le 10, au matin, l'amiral Page partit avec sa flottille, traversa les bancs du Cambodje

et vint le lendemain, à deux heures de l'après-midi jeter l'ancre à deux encâblures du premier barrage, auprès duquel il rencontra *la Dragonne*, expédiée en avant.

Malgré le feu des forts nos marins détruisirent à coups de hache pendant la nuit le solide barrage construit par les Annamites, et la flotille put le lendemain matin traverser l'estacade et remonter le fleuve. La petite division navale arriva à l'extrémité de l'ile qui divise le cours d'eau en deux bras; une nouvelle estacade flanquée de deux forts arrêta la petite division navale; heureusement le barrage était formé seulement de pieux verticaux, l'obstacle fut rompu et les canonnières purent continuer leur route malgré le feu nourri des dix-huit pièces qui armaient les ouvrages. Bientôt la flottille vint jeter l'ancre à une distance de deux cents mètres de la face sud de la citadelle de Mytho. Les Annamites avaient abandonné la place trois heures avant l'arrivée des canonnières. L'amiral fit descendre à terre un détachement de marins commandé par le lieutenant de vaisseau Desaux, qui prit possession de la citadelle. Le lendemain les

marins furent remplacés par le corps expéditionnaire.

« Lorsqu'on examine, a écrit l'amiral Charner, la citadelle de Mytho, dont le tracé est évidemment européen, que l'on voit les larges fossés remplis d'eau et entourés de marécages sur plusieurs points, le relief et l'épaisseur de ses parapets et son armement de pièces de gros calibre, on peut seulement avoir une idée de l'importance de cette place, et je m'applaudis d'avoir employé tous les moyens dont je pouvais disposer pour la réduire.

« L'heureuse coïncidence, prévue d'ailleurs jusqu'à un certain point, qui a fait qu'une reconnaissance du corps expéditionnaire du commandant Du Quilio arrivait le 11, au soir, à deux cents mètres des portes de la citadelle, en même temps que les feux de l'amiral Page paraissaient sur le Cambodje; les troupes qui s'étaient montrées en face de Mytho, dans la reconnaissance du 10, la marche progressive des canonnières en fer détruisant sur l'arroyo les fortes estacades à mesure qu'elles s'avançaient, toutes ces circonstances réunies ont dû produire

le plus grand découragement chez l'ennemi et le décider à fuir et à évacuer la citadelle sans oser affronter le double choc qui le menaçait. »

La place était approvisionnée pour longtemps; d'immenses magasins contenaient du riz en abondance; les Annamites, avant de fuir, avaient mis le feu à tous ces établissements; mais le corps expéditionnaire arriva assez à temps pour sauver une partie de ces précieuses ressources.

« Dès le lendemain de mon arrivée à Mytho (15 avril), dit le commandant en chef, j'ai expédié le contre-amiral Page avec plusieurs canonnières et avisos pour détruire le barrage de la passe du nord, où le chenal offre plus de profondeur d'eau que celle du sud. La destruction de ces barrages a nécessité un travail opiniâtre et soutenu de la part de nos marins. Aujourd'hui la passe est ouverte et donne passage à nos navires.

« L'expédition de l'Arroyo, commencée la première, a demandé des efforts dont il est impossible de se faire une idée, pendant une période de quinze jours, pour surmonter les difficultés et les obstacles qu'elle

trouvait à chaque pas et refouler les ennemis nombreux qui l'assaillaient de toutes parts. Le brave commandant Bourdais, mort glorieusement dans le cours de l'expédition, a commencé cette œuvre ardue; le capitaine de vaisseau Du Quilio, vigoureusement secondé par son chef d'état major, le commandant du génie, Allizé de Matignicourt, l'a menée à bonne fin avec une habileté et une énergie au-dessus de tout éloge.

« Quant à l'expédition par mer, commandée par le contre-amiral Page, elle a forcé dans l'espace de deux jours les passes du Cambodje, défendues par une nombreuse artillerie et plusieurs fortes estacades, et a pris, la première, possession de Mytho. Pour atteindre cet important résultat, l'amiral Page a déployé la résolution la plus énergique et fait preuve du dévouement le plus éclairé et le plus soutenu. »

Mytho est certainement après Saïgon le point le plus important de toute la Cochinchine, et la prise de cette place, qui fait tant d'honneur à l'amiral Charner et au corps expéditionnaire, fut le fait capital de cette glorieuse campagne. Mytho est une situation

stratégique qui commande le Combodje, les arroyos. On pouvait arrêter le transport des riz et affamer tout l'empire d'Annam; si l'attaque de Mytho n'eût pas été conduite avec autant de vigueur, l'établissement de notre corps expéditionnaire en Cochinchine eût été sinon impossible, du moins très-difficile. La saison des pluies approchait, toute opération militaire allait devenir impraticable; nos positions fortifiées nous auraient abrité d'une manière insuffisante contre les attaques de nos ennemis; nous aurions passé de terribles moments. La prise de Mytho changea toutes ces conditions; nous étions maîtres du Cambodje; les Annamites étaient en fuite et complétement démoralisés; le corps expéditionnaire, éprouvé par tant de travaux et tant de fatigues, pouvait prendre du repos et jouir en paix de ses triomphes. Le commandant en chef profita du moment d'arrêt que lui imposait la mauvaise saison pour organiser le pays conquis, rassurer les habitants, les protéger contre les brigandages de leurs compatriotes. Cette tâche ne fut pas la moins laborieuse, et la généreuse activité du commandant en chef ne devait pas

peu contribuer à affermir notre domination et à nous assurer le fruit de nos victoires. En même temps, les routes furent entretenues, les ponts construits, le matériel réparé, et les hôpitaux assainis.

Nos soldats occupèrent leurs loisirs à chasser les bêtes féroces.

Dans les environs de Saïgon, près du fort du Sud, était venue s'établir une famille de tigres, chassée de ses taillis par la crue des eaux; déjà deux hommes, trois enfants et beaucoup de bestiaux avaient été enlevés par les redoutables visiteurs. Une expédition pour les éloigner ou les détruire fut résolue, et quarante soldats se présentèrent pour cette chasse.

Les amateurs profitèrent d'un jour où l'un des tigres s'était aventuré presque jusqu'aux portes du fort. A peine l'animal fut-il signalé qne la battue commençait. Au début le tigre se dérobe; il se jette dans un petit cours d'eau voisin du fort et se prend à nager vers un point du bord où étaient postés plusieurs soldats.. L'un d'eux, Breton d'origine, aperçoit l'animal, et se préparait tranquillement à se mettre à l'eau pour aller

au-devant de lui, quand un autre soldat, prévenant ce dessein, ajuste le tigre et lui casse une patte.

Au coup de fusil, tous les soldats arrivent et font un feu roulant sur la bête, rendue furieuse par ses blessures. Malgré les balles, dont cent quinze l'ont atteint, le tigre bondit sur le bord ; un caporal qui a osé l'attendre lui traverse le cou de sa baïonnette; mais, d'un coup de patte, le fusil est brisé et l'homme jeté à quatre pas. Heureusement pour le pauvre caporal, deux de ses camarades étaient restés près de lui, et de leur deux balles, envoyées à bout portant, ils blessaient mortellement le tigre, qui tombait et se traînait, faisant face aux hommes, dans un taillis voisin. Il est sur le flanc, les soldats le croient mort; sans défiance, le Breton s'approche, il porte la main sur la redoutable griffe à laquelle il vient d'échapper, quand le tigre se met à rugir, et, d'un bond prodigieux, passe sur la tête du soldat, qui tombe de frayeur. Ce fut la dernière convulsion du terrible animal; avant qu'il eût touché la terre, il était mort; le Breton, de son côté, se releva heureux

d'en être quitte pour la peur, et ayant désormais une fort estimable opinion de la vigueur d'un ennemi, que jusque-là, disait-il, il ne considérait pas plus qu'un gros renard. Ce premier triomphe, qui n'avait coûté que trois fusils et de naïves illusions bretonnes, avait mis en goût nos soldats, et d'autres battues furent organisées pour exterminer le reste de la féroce famille.

Au retour du printemps, le corps expéditionnaire allait se livrer à une chasse autrement périlleuse.

CHAPITRE VI.

Religions et dieux des Annamites.

Religions des Annamites. — Un enfant de quatre-vingt-un ans. — Le Socrate de la Chine. — Repas servi aux morts. — Comment on envoie de l'argent dans le monde des Esprits. — Le fleuve de sang. — Un mari voulant adorer sa femme. — Un poisson reconnaissant. — La bastonnade donnée à un dieu. — Les créanciers et l'araignée. — Comment les dieux montent en grade. — Où se loge le diable. — Le bâton d'or

On compte chez les Annamites trois cultes reconnus par l'Etat. Le premier, qui est celui des *Tao-sse*, est venu de la Chine. Il a été fondé 550 ans avant Jésus-Christ, par Lao-tseu, dont le nom, dans la langue chinoise, signifie *Vieux enfant*. S'il faut en croire les annales des Chinois, Lao-tseu, dès ses plus tendres années, se distingua par une intelligence précoce et un vif amour de l'étude. Ses parents étant trop pauvres pour

lui donner des maîtres, il travailla seul, et, avec le secours des livres, développa merveilleusement les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature. Il conquit le grade de mandarin; et cette conquête présente d'immenses difficultés, que nous ferons bientôt connaître au lecteur. Une fois arrivé au pouvoir, le philosophe s'en dégoûta aussitôt. Les troubles civils, les crimes, les vices, la corruption des mœurs lui inspirèrent une profonde douleur. Il renonça à sa charge, et alla se reposer, dans la méditation et la solitude, du spectacle affligeant de la méchanceté des hommes. Mais il se lassa de la vie contemplative et se mit à voyager. Où alla-t-il? l'histoire ne le dit pas, mais il est probable qu'il visita l'Inde et qu'il étudia la réforme de Bouddha. Il y a même des savants qui pensent qu'il connut la religion de Moïse et vint jusqu'à Athènes. Quoi qu'il en soit, le philosophe chinois, à la suite de ce voyage, composa le *Tao'-tė-King*, c'est-à-dire le livre de la Raison et de la Vertu.

La légende manque rarement d'enrichir et d'embellir de faits merveilleux la vie

des fondateurs de religions. Aussi Lao-tseu fut-il un dieu pour ses disciples. Pure essence de sa nature, émanation de la substance divine, il avait existé avant la création du ciel et de la terre. Il s'était revêtu de la forme humaine et s'était plusieurs fois transformé. Ses disciples lui font dire : « J'étais né avant qu'il y eût des hommes; mon apparition a précédé le commencement. Quand la masse primitive se développa, j'étais là; je me tenais debout sur la surface de l'Océan primordial, et je me balançais dans les ténèbres de l'espace immense : j'entrai et je sortis par les mêmes portes de la mystérieuse nuit du vide. » Tout cela est fort beau sans doute, mais aussi obscur que l'espace ténébreux d'où le dieu est sorti.

La légende, fille de l'imagination, ne connaît ni difficultés, ni bornes. Un jour, on ne sait pourquoi, l'essence divine cessa de *se balancer dans l'espace*, et s'emprisonna, on ne sait comment, dans le sein d'une femme. Elle y passa quatre-vingt-un ans et en sortit sous forme humaine, avec des cheveux blancs. C'est cette circonstance qui lui fit

donner le nom de Lao-tseu, c'est-à-dire Vieux enfant.

Le livre de la Raison et de la Vertu, où le *Vieux enfant* a mis tout le trésor de sa sagesse, n'a subi aucune altération. Il contient une cosmogonie et des préceptes de morale. Aucun livre de l'antiquité n'expose plus nettement l'idée de la Trinité.

« Avant le chaos, qui a précédé la naissance du ciel et de la terre, dit le Tao-té King, un seul être existait, immense et silencieux, immuable et toujours agissant, inaltérable. On peut le regarder comme la mère de l'univers. Je ne sais pas son nom; mais je l'appelle Tao (Verbe, Raison). Le Tao a produit *un*; l'*un* a produit le *deux*; les deux ont produit le *trois*; les trois ont produit toutes choses. Celui que vous regardez et que vous ne voyez pas se nomme J.; celui que vous écoutez et que vous n'entendez pas se nomme H.; celui que votre main cherche et qu'elle ne peut saisir se nomme V. Ces trois sont incompréhensibles, unis, et ne sont qu'un. »

Le savant qui a donné la première traduction du Tao-té-King pense que les trois

lettres J H V signifient Jéhova. Or, c'est le nom que les livres saints donnent à Dieu. Il est donc fort possible que, dans ses voyages, le philosophe chinois ait eu des rapports avec les Juifs, qui, à cette époque, étaient captifs à Babylone. Peut-être a-t-il rencontré le prophète Daniel, qui vivait en ce temps-là.

Quant à la partie morale du livre de Lao-tseu, elle ne renferme guère que des préceptes généraux. Il est clair qu'il a voulu enseigner une doctrine et non fonder un culte; car il ne prescrit aucune pratique religieuse. Il se borne à recommander la justice, l'humanité, l'amour de la solitude et le mépris de la mort. L'homme doit conformer sa conduite aux lumières de sa raison; tel est le résumé de la partie morale de sa doctrine. La raison humaine est pour Lao-tseu un reflet de la raison divine; car il dit quelque part : « Les sages du premier ordre entendent le Tao et s'y conforment dans leurs actions. Ceux du second ordre l'écoutent, mais tantôt ils y pensent, tantôt ils s'en éloignent. Ceux du dernier rang en entendent parler, mais ils en rient, ou, s'ils

n'en rient pas, ils ne pensent pas assez que c'est le Tao. »

La doctrine de Lao-tseu s'altéra bientôt entre les mains de ses disciples. Sans cesser de faire profession de suivre exclusivement les lumières de la raison, ils tombèrent dans les plus étranges absurdités. Ils ne tardèrent pas à se diviser en deux sectes ennemies. Les *Yang* firent de l'égoïsme la seule règle des actions humaines, attendu que le dévouement leur parut la chose du monde la moins conforme à la raison. S'aimer soi-même, tel fut le résumé de leurs préceptes. Les *Mé*, au contraire, enseignèrent qu'il fallait aimer également tout le monde, sans souci des liens du sang, étouffant avec soin dans son cœur la voix de la sympathie comme celle de l'antipathie. L'amitié devint de la sorte une passion coupable, puisqu'elle est fondée sur une préférence. A force d'aimer tout l'univers, les Tao-sse finirent par imposer comme un devoir de n'aimer personne, et aboutirent ainsi, par une route différente, au même point que leurs adversaires.

Les deux sectes, ayant entrepris de com-

pléter la doctrine du maître par des pratiques religieuses, se livrèrent aux mêmes extravagances. On ne vit partout que jongleurs, magiciens, astrologues, prédisant l'avenir, évoquant les esprits, cherchant le breuvage d'immortalité et les moyens de s'élever au ciel en traversant les airs. Tant que la doctrine de Lao-tseu était restée pure de toute superstition, elle avait fait peu de progrès. Mais du moment où l'on y joignit le merveilleux, le peuple accourut vers les Tao-sse. Qui résisterait à l'espoir de vaincre la mort? Les femmes ouvrirent la marche, les hommes suivirent; non-seulement les pauvres et les ignorants, mais les plus riches et les plus instruits. Les empereurs mêmes furent les plus empressés à peupler leur cour de devins et de sorciers.

Le second culte, en vigueur dans l'empire annamite, est celui *des lettrés*. Il est aussi originaire de Chine, où il a été fondé par Confucius. Ce philosophe, dont le nom est connu dans tout l'univers, naquit l'an 531 avant l'ère chrétienne. Sa famille remonte à Hoang-Ty, regardé comme le législateur des Chinois. Cette maison subsiste encore

avec honneur en Chine; c'est la seule qui soit réputée noble par hérédité. En 1784, elle comptait soixante-et-onze générations depuis Confucius. C'est une généalogie unique dans le monde. Confucius est le Socrate de la Chine, où il est appelé *le Sage* par excellence ; et il mérite ce titre. Aucune légende ne le fait descendre du ciel. Mais, s'il faut en croire ses disciples, le jour de sa naissance fut signalé par un grand nombre de prodiges. A leurs yeux, un si grand maître ne pouvait être venu au monde sans que la nature eût montré, par quelque miracle, qu'elle était sensible à un si grand événement.

A l'exemple de Lao-Tseu, qui était né environ soixante ans avant lui, Confucius fut touché de la décadence des mœurs dans son pays, et il fut saisi d'un vif désir d'y porter remède. Connaissant mieux la nature humaine, et plus porté à la vie active que son prédécesseur, il ne suivit pas la même route que ce dernier. Lao-Tseu s'était borné à donner, dans son livre, des idées métaphysiques sur la nature de Dieu, et des préceptes de morale trop vagues pour amener

beaucoup de résultats pratiques. Le Socrate de la Chine entreprit de fonder un véritable culte. Ce grand homme savait qu'une religion ne peut pousser que dans un sol préparé, où elle a d'avance ses racines, et que si l'avenir a ses droits, le passé a aussi les siens. Loin donc de songer à briser la chaîne du passé, il voulut au contraire rattacher les institutions qu'il fondait aux traditions chinoises. Aussi le culte qu'il a établi s'appelle-t-il *le culte des ancêtres*.

La mort de sa mère lui fournit l'occasion de donner un exemple public et solennel du retour aux anciennes coutumes. Il fit célébrer ses funérailles conformément aux rites des aïeux, qui n'étaient plus observés depuis longtemps. Cette cérémonie produisit une grande impression sur le peuple. Cependant on ne songeait pas encore à le regarder comme un réformateur, et lui-même ne s'était pas posé comme tel. Mais quand on sut qu'il observait strictement une ancienne loi, tombée en désuétude, qui prescrivait un deuil de trois années et interdisait l'exercice de tout emploi public, tous les regards se tournèrent vers lui ; la Chine

attendit son salut de la vertu et de la sagesse du jeune philosophe qui donnait de pareils exemples de piété filiale et de respect pour les aïeux. Il passa les trois années de son deuil dans une retraite profonde, où il se livra tout entier à l'étude, et acquit toutes les connaissances nécessaires à un fondateur de religion. Ayant entrepris de faire revivre, non-seulement les rites funéraires, mais encore tout ce qu'il y avait de bon dans les usages antiques, il mit en ordre les six King, livres réputés sacrés par les Chinois, et où se trouvent rassemblés les plus anciens monuments écrits de la Chine.

Bien différent du rêveur et misanthrope Lao-Tseu, Confucius aimait la gloire et les honneurs. Il jouit avec une sage modération de l'immense renommée de science et de vertu qu'il s'était acquise. On venait de toutes parts lui demander des conseils; un roi même l'invita à donner des lois à son peuple. Le philosophe s'empressa de se rendre à sa demande et s'acquitta glorieusement de sa tâche. Son pays lui offrit les plus hautes dignités à son retour, mais il ne voulut accepter aucun emploi. Il entreprit

d'enseigner la sagesse à ses concitoyens. Agé alors de trente ans, il ouvrit un cours public qui attira un immense concours d'auditeurs. Parmi ses nombreux disciples, qui mettaient en pratique sa doctrine, il en choisit douze, pour l'accompagner dans les fréquents voyages qu'il faisait à travers la Chine.

La doctrine du philosophe chinois était exclusivement morale et pratique. Convaincu de l'impuissance et de la stérilité de la métaphysique, il écartait les questions d'origine et de fin. Pressé un jour par ses disciples sur ces éternels problèmes, dont aucun homme n'a jusqu'ici trouvé la solution, il répondit : « On doit discuter sur les choses visibles, mais pour celles qui sont invisibles, il faut les laisser comme elles sont, sans les approfondir. »

Le fond de la doctrine de Confucius est le culte de la famille. La piété filiale est pour lui la source féconde d'où découlent toutes les vertus. Les devoirs à remplir envers Dieu et la société dérivent des devoirs à remplir envers les parents.

Nous croyons faire plaisir au lecteur en

reproduisant ici quelques maximes tirées des livres du plus grand homme de la Chine :

« On demande quatre choses à une femme : que la vertu habite dans son cœur ; que la modestie brille sur son front ; que la douceur découle de ses lèvres, et que le travail occupe ses mains. »

« Une maison opulente dont la justice et la bienfaisance sont bannies n'est qu'une montagne stérile, qui renferme dans son sein de riches métaux dont on ne peut user. »

« Un postillon a plus tôt fait une lieue que le paresseux n'a fini d'ouvrir l'œil. »

« Le sage craint quand le ciel est serein ; dans la tempête il marcherait sur les flots et sur les vents. »

Le culte de Phût, le troisième des cultes reconnus par l'Etat, chez les Annamites, n'est pas autre chose que la religion de Bouddha, laquelle est originaire de l'Inde. Après avoir obtenu un grand développement chez les Chinois, ce culte passa peu à peu dans le Tonquin et la Cochinchine. Le Bouddhisme est plutôt une doctrine méta-

physique et morale qu'une religion proprement dite. Il proscrit l'idolâtrie, et les livres sacrés de ses docteurs contiennent d'excellents préceptes de morale. Voici, en résumé l'opinion qui a prévalu chez les Bouddhistes.

Le monde visible est dans un perpétuel changement; la mort succède à la vie et la vie à la mort; l'homme, comme tout ce qui l'entoure, roule dans le cercle éternel de la transmigration ; il passe successivement par toutes les formes de la vie, depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus parfaites ; la place qu'il occupe dans la vaste échelle des êtres vivants dépend du mérite des actions qu'il accomplit en ce mode; et ainsi, l'homme vertueux doit, après cette vie, renaître avec un corps divin, et le coupable avec un corps de damné. Les récompenses du ciel et les punitions de l'enfer n'ont qu'une durée limitée, comme tout ce qui est dans le monde. Le temps épuise le mérite des actions vertueuses, tout de même qu'il efface la faute des mauvaises, et la loi fatale du changement ramène sur la terre et le divin et le damné, pour les mettre de

nouveau l'un et l'autre à l'épreuve, et leur faire parcourir une suite nouvelle de transformations. Cependant l'âme peut échapper à ces continuelles évolutions, en obtenant pour suprême récompense d'entrer dans le *Nirvâna*, c'est-à-dire de se perdre dans le Grand Tout.

Telles sont, en résumé, les trois religions auxquelles les Annamites empruntent leurs croyances. Il ne faut pas s'imaginer qu'aucune soit pratiquée exclusivement et dans sa pureté primitive; les trois cultes sont partout mélangés et altérés.

Les cérémonies funéraires en usage chez ces peuples ont été empruntées principalement à la religion de Confucius. Le culte qu'on rend aux ancêtres est de deux sortes; il y a le culte solennel et le culte simple. Le culte simple consiste à placer dans les maisons des tablettes où sont inscrits les noms des défunts. Les Annamites croient que les âmes des morts viennent se reposer sur ces tablettes, devant lesquelles on leur offre des sacrifices à certaines époques. Les cérémonies du culte solennel ont quelque chose d'auguste et d'imposant. Elles se cé-

lèbrent tous les ans, au commencement du printemps, sur les tombeaux situés à quelque distance des villes; tous les six mois, dans une salle de la maison, consacrée aux morts, et que l'on appelle *salle des ancêtres*; et une fois avant la sépulture, en présence du cadavre, exposé devant la maison.

Le jour de la fête funèbre, le chef de la famille réunit tous les parents. Accompagné de plusieurs servants, il va choisir la victime; le sacrificateur l'immole; les servants la découpent et la font cuire. Alors le chef de la famille s'approche avec respect des tablettes où reposent les esprits des ancêtres. Il se prosterne et leur offre de l'encens. Tous les assistants se prosternent de même en gardant un religieux silence. Quand l'encens a fumé devant chaque tablette, le maître des cérémonies appelle à haute voix les esprits, les invitant à visiter leur famille et à accepter les présents qu'elle leur offre. Tous les fronts se courbent jusqu'à terre, on verse des larmes; on se rappelle les vertus des aïeux; on entre en communication intime avec leurs âmes, qui passent dans l'assemblée. Quand la prière est terminée,

le sacrificateur offre aux ancêtres les viandes et les vins du sacrifice. Les tablettes sont alors recouvertes d'un voile de soie et remises à leurs places. On distribue la viande et le vin aux membres de la famille ; puis, le maître des cérémonies et le sacrificateur déclarent que les ancêtres protégeront leurs descendants et leur accorderont toutes sortes de prospérités.

Le dernier acte de la cérémonie est fort curieux; il a pour but de faire parvenir de l'argent aux ancêtres dans le monde mystérieux qu'ils habitent; car les Annamites, qui n'ont pas une haute idée de la félicité des esprits, s'imaginent que l'argent n'est pas moins nécessaire dans l'autre vie que dans celle-ci. Puisque telle est leur croyance, on ne peut que les louer du sentiment charitable qui les pousse à envoyer à leurs ancêtres quelques mandats sur la poste du monde des esprits. Ils seraient vraiment bien coupables de ne le pas faire, car l'argent qu'ils font parvenir à leurs parents ne leur coûte pas cher, et le moyen de transport qu'ils emploient est aussi simple que peu dispendieux. Ils découpent une grande

quantité de petits disques de papier, destinés à figurer des pièces de monnaie; ils en font un tas et y mettent le feu. Ils sont convaincus que la fumée de ce papier arrive dans le monde des Esprits, où elle tombe en pluie d'argent sous les pieds de leurs ancêtres, qui sont ravis de pouvoir payer leurs dettes d'outre-tombe.

Beaucoup d'Annamites, dont la religion est un mélange incohérent du Bouddhisme et du culte des lettrés, croient que toutes les âmes, sans exception, sont, en sortant du corps, emportées en Enfer. Là elles souffrent toutes sortes de tourments. Les prêtres de Phût, appelés *bonzes*, en parlent comme s'ils les avaient vues, et en font une peinture effroyable. Heureusement ils peuvent délivrer la pauvre âme détenue; car leur principale mission est de faire, au moyen de leurs prières, *une brèche à l'Enfer*. L'âme pour laquelle ils ont prié sort donc des abîmes où elle gémissait. Mais tout n'est pas fini pour elle; au sortir du Tartare, il lui faut traverser un pont long et étroit, qui est défendu par une légion de démons robustes et horribles à voir. Sous ce pon

diabolique bouillonne un fleuve de sang, où se tortillent de longs serpents. La pauvre âme épouvantée s'avance; c'est alors une lutte terrible entre elle et les démons, qui s'efforcent de la jeter dans les flots rouges. Mais grâce aux prières des bonzes, qui lui tiennent lieu de lance et de bouclier, l'âme triomphe de tous les diables; elle passe, et les bonzes lui donnent une lettre de recommandation pour un des ministres de Phût, qui la fait admettre dans le ciel.

Cette lettre arrive à sa destination par la même poste qui sert à faire parvenir de l'argent dans le monde des esprits.

La pensée philosophique des diverses religions en vigueur dans l'empire annamite, échappe, on le croira sans peine, à l'immense majorité de ceux qui les pratiquent plus ou moins. Les dieux de Lao-Tseu et de Confucius étaient trop métaphysiques et trop incompréhensibles pour des peuples à moitié sauvages. Ils se sont fait des dieux semblables à eux-mêmes, ayant toutes leurs passions et tous leurs vices; ces dieux sont innombrables et vivent en fort bonne intel-

ligence. Il n'en a pas toujours été ainsi. Les Annamites ont eu leurs guerres de religion. Mais aujourd'hui il n'est pas rare de voir des divinités, autrefois ennemies, recevoir le même encens dans les mêmes temples. Un grand nombre de ces dieux ne sont que des êtres imaginaires; quelques-uns sont des hommes célèbres qui ont existé à des époques plus ou moins reculées. Plusieurs animaux jouissent des honneurs divins. Nous avons déjà vu de quel culte les Annamites honorent le tigre, qui est leur plus cruel ennemi. Il est à remarquer que presque tous leurs dieux sont méchants et malfaisants, ce qui ne donne pas une idée avantageuse de leurs adorateurs, s'il est vrai, comme on l'a dit souvent, que les peuples font leurs dieux à leur image. Parmi ces dieux, il y en a qui appartiennent à une ville, d'autres à un village. Chaque famille a ses divinités particulières.

« La nomenclature de ces dieux, dit un missionnaire, avec un précis de leurs plus curieuses aventures, remplirait de gros volumes: car cette merveilleuse chronique n'a d'autre fondement et d'autres règles que

l'imagination en délire d'une foule de bonzes, de charlatans et de devins, qui se ouent de l'ignorance du peuple en exploitant sa crédulité. »

C'est surtout chez les Annamites que, selon la pensée de Bossuet, tout est dieu, excepté, Dieu. Une personne vivante, homme ou femme, peut se faire adorer. Mais le fait suivant, raconté par un missionnaire, prouve qu'une femme peut quelquefois souhaiter mieux que de devenir déesse.

« Un riche Chinois, dit l'abbé La Mothe, qui vint s'établir au Tonquin, ne voulant pas apparemment adorer les divinités du pays, s'avisa d'un stratagème bizarre pour diviniser une de ses femmes; il la choisit jeune, spirituelle, et la plus belle qu'il put trouver; puis, la faisant jeûner longtemps, il lui mit un cierge allumé à la main et dans la bouche un morceau de nhâncam (plante médicinale), et l'enterra toute vive et richement habillée dans un petit caveau, où il prétendait qu'en neuf jours elle devait être convertie en déesse. Un mandarin tonquinois qui passa par là deux jours après les funérailles, eut pitié de la déesse et la fit retirer

du caveau; on la trouva encore vivante et le cierge à la main. »

Passons aux Annamites l'adoration des femmes, à condition toutefois que, pour les transformer en déesses, ils trouvent un moyen moins cruel que celui employé par ce Chinois; mais il est difficile de leur pardonner l'abus qu'ils font des honneurs divins, en les prodiguant souvent aux plus sottes bêtes que Dieu ait créées. Un des plus beaux villages du Tonquin est celui de Ké-Mom. Il est situé au bord d'un grand fleuve navigable en toute saison. Il possède de magnifiques jardins, et les plaines qui l'environnent sont d'une admirable fertilité. Tout le Tonquin est jaloux du village de Ké-Mom. Mais ce qu'on lui envie ce n'est ni sa belle rivière, ni l'ombre de ses arbres, ni le riz de ses plaines; c'est son génie tutélaire. Ce dieu a prouvé sa puissance en engloutissant bon nombre de bateaux dans un gouffre qui se trouve près de cet heureux village. Pour l'apaiser, les habitants lui ont bâti un temple, qui est un des plus célèbres de la contrée. Ceux qui naviguent sur le fleuve ne manquent pas de

lui faire des vœux et de lui offrir des sacrifices. Le formidable pouvoir de ce dieu, qui dévore des bateaux tout entiers, est connu dans tout le royaume. De temps en temps un mandarin vient de la part du roi lui-même lui apporter des présents.

Ce génie, aujourd'hui si respecté, n'appartenait cependant pas, de son vivant (car il a vécu), à une espèce bien élevée dans l'échelle des êtres. C'était un simple poisson, et un des plus sots qui fut jamais, ainsi que vous allez voir. Mais, que voulez-vous? la fortune est bizarre, même pour les dieux; c'est précisément à sa bêtise et à son imprudence qu'il doit le culte que lui rendent les habitants de Ké-Mom. Le futur génie, dont nous sommes bien fâché de ne pouvoir dire l'espèce, avait profité d'une crue de la rivière qui passe à Ké-Mom, pour aller vagabonder à travers les champs inondés. Mais, malgré l'expérience qu'il eût dû avoir à son âge, car son énorme grosseur témoignait qu'il était vieux, il ne s'aperçut pas que le fleuve se retirait dans son lit. Il resta à sec sur le sable, près du village de Ke-Vé, où il rendit le dernier soupir comme un poisson

ordinaire ; mais les habitants, ayant admiré ses dimensions exceptionnelles, jugèrent que ce n'était point là un poisson comme un autre, et couvrirent de nattes son respectable cadavre. Ils furent bientôt récompensés de cette belle action. Le fleuve déposa sur sa rive, dans le district de ce village, des alluvions considérables, qui enrichirent beaucoup de propriétaires. Ces gens, accoutumés à voir du merveilleux dans les phénomènes les plus naturels, ne manquèrent pas d'attribuer à la protection du poisson reconnaissant l'accroissement de leurs terres, et publièrent partout qu'il s'était déclaré le génie tutélaire de ces contrées.

La belle conduite des habitants de Ke-Vé à l'égard d'un poisson mort pourrait faire croire que les Annamites ont toujours pour leurs dieux le plus grand respect. Il n'en est rien. Tant qu'ils obtiennent d'eux les faveurs qu'ils leur demandent, ils les traitent fort honnêtement ; mais du moment où ils s'aperçoivent qu'ils perdent leur encens et leurs prières, on les voit changer de ton. Ils se montrent fort impolis, et en viennent même aux voies de fait. La lettre qu'on va

lire prouve que, dans ces contrées, le métier de dieu n'est pas toujours aussi réjouissant qu'on pourrait le croire.

« Je viens d'assister à un curieux spectacle, écrit un voyageur qui a exploré le Tonquin pendant plusieurs années. *Proh nefas!* j'ai vu donner la bastonnade à un dieu. Voici comment la chose s'est passée. Les étés, au Tonquin, sont toujours secs et chauds; mais cette année la chaleur a été vraiment intolérable; pendant trois mois la terre n'a pas été rafraîchie d'une goutte de pluie ou de rosée. Il n'y avait plus d'eau dans les puits; les fontaines étaient taries. Plantes, bêtes et gens, tout mourait de soif. Les Tonquinois qni ont créé des divinités pour tous leurs besoins, ont naturellement un dieu qui fait pleuvoir; car la sécheresse, en se prolongeant, leur fait souvent un tort considérable. Le village d'où je vous écris a son dieu des eaux, qui est vénéré en raison du besoin qu'on a de sa protection. Or, de de tous les villages de l'empire annamite, c'est peut-être celui qui a le plus à se plaindre du soleil. Il est loin de toutes les rivières, et bâti sur des rochers rougeâtres,

qui sont incandescents pendant l'été. Aussi, le génie de la pluie a-t-il, dans ce village altéré, une pagode mieux construite et plus ornée que celles de tous les autres dieux. Après le premier mois de la sécheresse de cet été, quand le riz a commencé à languir dans les champs, les habitants se sont rendus en foule dans ce temple, pour implorer le secours du dieu. J'étais présent à la cérémonie, et je dois dire qu'ils se sont montrés à l'égard du dieu des eaux convenables et polis autant qu'on l'est d'ordinaire à l'égard des gens dont on a besoin. Ils n'ont épargné ni l'encens, ni les prières, ni les génuflexions. « Dieu de la pluie, disaient-ilss dieu de la rosée et des fontaines, dieu de, rivières, dieu des nuages humides, fais pleuvoir, dieu bienfaisant, arrose nos plaines brûlantes, fais pleuvoir, fais pleuvoir. »

« Certes, ils ne pouvaient en termes plus polis inviter leur génie tutélaire à remplir sa mission. Mais un mois après, comme la sécheresse continuait, ils retournèrent au temple et commencèrent à se livrer à certaines vivacités de langage

« Es-tu sourd. disaient-ils au dieu?

N'as-tu pas entendu nos prières ? Que fais-tu dans ton temple ? Ne vois-tu pas que le soleil nous cuit sur nos rochers ? Attendras-tu donc, pour nous secourir, que le feu prenne à ta pagode? Voici du vin et de la viande, voici de l'encens. Tu n'auras ni fleurs ni fruits, puisque tu les laisses périr. Si tu ne fais pas pleuvoir, nous te punirons de ton ingratitude. »

« Insensible à leurs reproches et à leurs menaces, le dieu ne fit pas tomber une goutte de pluie. Aussi, il y a trois jours, les habitants du village se sont portés en foule vers la pagode, vociférant et blasphémant.

« Voleur que tu es, s'écriaient-ils en se ruant dans le temple du dieu, donne-nous ce que nous te demandons; fais pleuvoir, ou rends-nous ce que nous t'avons offert. Ta vanité se complaît dans nos hommages; c'est pour cela que tu te fais prier. Mais, vois-tu, les suppliants ont maintenant le bàton à la main. »

« Cela dit, un vigoureux adorateur du dieu des eaux lui administra trois cents coups de bâton.

« Le code annamite défend de donner plus

de cent coups de bâton, même aux plus grands criminels. Mais les dieux sont privilégiés.

« Le dieu a jugé prudent de se laisser toucher par un genre de prière aussi énergique. Il a plu le lendemain à torrents, pendant vingt-quatre heures, et les habitants du village sont allés le remercier. N'allez pas croire qu'ils lui aient demandé pardon des coups qu'ils lui avaient donnés la veille. Ils sont trop bien convaincus qu'ils doivent le bienfait de la dernière pluie à l'éloquence du langage dont ils se sont servis pour le demander. Voilà un pauvre dieu qui sera malheureux toute sa vie.

« Il peut lui arriver pis que d'être condamné à la bastonnade. Il n'est pas rare que les dieux, surtout les dieux domestiques, soient privés de leurs honneurs, et déposés. Dans un village voisin, j'ai vu, il y a six mois, un dieu jeté au feu par une famille dont les affaires n'allaient pas bien. Aussitôt après cette exécution, les pauvres gens, qui étaient accablés de dettes, se mirent à la recherche d'une divinité plus puissante contre les créanciers. Ils ne trouvèrent pas d'abord ;

ce qui ne surprendra personne. Mais un jour ils remarquèrent qu'une araignée avait tendu sa toile à la place où était naguère le dieu qui n'avait pas fait son devoir; ils la choisirent pour le génie tutélaire de leur maison. »

Si les dieux des Annamites courent le risque d'être battus ou même cassés, ils peuvent, en revanche, monter en grade. Ainsi, le roi Tu-Duc, à son avénement au trône, fit expédier à tous les dieux de ses États des diplômes qui constituaient les uns Esprits de premier ordre, les autres de second et de troisième rang. Seulement il est probable que cet avancement donné aux divinités leur causa plus de plaisir qu'à leurs ministres; car ces derniers furent obligés de payer des droits assez élevés.

Les habitants à moitié sauvages de certaines montagnes de la Cochinchine et du Tonquin ne pratiquent aucune religion. Ils n'ont aucune idée de l'immortalité de l'âme.

« Seulement, dit un missionnaire, ces pauvres gens ont horreur des cadavres, dans lesquels ils croient que réside le diable ou

un génie malfaisant. C'est pourquoi ils les mettent en terre comme on y mettrait un animal mort. Quand ils entendirent parler pour la première fois d'un Être suprême, qui a créé le ciel et la terre, ils étaient comme hors d'eux-mêmes. » « Nous ne sa-« vions pas cela, disaient-ils. Comment au-« rions-nous pu l'apprendre, nous qui ne « sortons pas de nos montagnes, et qui « avons à peine communication avec les au-« tres hommes? »

« Les habitants du Ciampa, continue le même missionnaire, sont mahométants, ou plutôt juifs. Ils observent la circoncision à l'âge de quinze ans. Elle consiste, pour les filles, à couper un peu de cheveux sur le front. Ils ont horreur de la chair de porc : ils avaient autrefois, disent-ils, certains jours chômés où ils ne pouvaient travailler, ni même sortir de chez eux qu'après le soleil couché. Ils ne s'allient jamais à aucune autre nation; à la fin de leurs prières, ils disent toujours *Amin*, ce qui n'est autre chose que l'*Amen* des Hébreux. C'est une tradition chez eux que le fondateur de leur religion, qui leur a laissé un livre qu'ils

conservent très-précieusement, était un grand homme et un fameux guerrier : avec un bâton d'or il arrêtait les tempêtes, divisait les eaux et commandait aux éléments. Ils gardent dans leur temple un bâton précieusement garni, qui, selon eux, peut encore opérer les mêmes merveilles. Ils n'ont du reste aucune idole; ils adorent le ciel, et paraissent avoir oublié le Créateur du ciel. »

CHAPITRE VII.

Des prêtres dans l'empire annamite.

Les temples des dieux de l'empire Annamite. — Bonzes et bonzesses. — Dieux riches et dieux pauvres. — Chien emporté par le Diable. — Les honnêtes sorciers. — Ce qui arrive aux enfants qui ont trop d'esprit. — Le mobilier du grand Lama. — Fêtes religieuses chez les Annamites.

Le luxe et le confortable sont presque entièrement inconnus aux Annamites. Leurs dieux sont logés et meublés aussi simplement qu'eux-mêmes. Cependant, dans chaque localité, la pagode est toujours la maison la plus importante, car on ne peut guère donner le nom d'édifice à une construction qui est assez semblable à un hangar. Elle est ordinairement placée dans un site pittoresque, et à demi-dérobée aux regards par de grands arbres, dont le feuillage la protége. Cet abri n'est pas inutile aux dieux,

qui, les jours de pluie, risquent grandement d'être mouillés; car le toît des pagodes, surtout dans les petits villages, est peu solide, et un fort coup de vent suffit pour exposer à toutes les colères du ciel les divinités les plus puissantes. Dans les localités les plus pauvres, c'est vraiment pitié de voir les dieux suspendus à des clous ou étendus sur des tables en bois; un vase grossier, de même métal, est toujours placé devant eux; il est destiné à recevoir des parfums; mais, hélas! il est vide la plupart du temps. Dans les bourgs importants et dans les villes, les divinités ont des demeures un peu plus dignes d'elles. Ces temples sont tous construits sur le même modèle que les pagodes ordinaires, mais avec plus de soin et de magnificence.

Aucun de nous ne voudrait être aussi mal logé que le dieu le plus riche de l'empire annamite. Mais vous comprendrez que, sous ce rapport, les divinités soient satisfaites de leurs adorateurs, quand vous saurez comment les maisons de ces derniers sont faites et meublées.

Les prêtres des dieux de l'empire anna-

mite s'appellent *bonzes*. Ils sont tenus de garder le célibat; ils s'habillent comme tout le monde, mais ils ont les cheveux rasés. « Il leur est défendu de rien manger de tout ce qui a eu vie, de boire du vin ou de toute autre liqueur qui enivre; ils s'abstiennent d'oignons et autres plantes ou racines d'une odeur forte ; ils récitent en commun, et à des heures marquées, des prières, dans une langue qu'ils entendent à peine. Leur chef, ou supérieur, doit être un lettré en grade : ils ne font aucune fonction de sacrificateurs; leur emploi se réduit à servir les pagodes, ou temples des idoles, et à exercer la médecine parmi le peuple. Il y a aussi des communautés de religieuses qui vivent retirées dans leurs cloîtres, d'où elles ne sortent que pour jouer des instruments de musique aux funérailles. Les bonzes ne sont ni intolérants ni persécuteurs ; ils n'ont aucune aversion pour la religion chrétienne, et n'approuvent pas que l'on inquiète ni que l'on punisse ceux qui l'embrassent. Ils prétendent que Phût et Jésus-Christ étaient frères : le premier l'aîné, le second le cadet ; celui-ci, par ambition, ayant

voulu s'élever au-dessus de son aîné, fut attaché à une croix par l'ordre de son frère; que nonobstant le supplice dont il est mort, c'est bien fait de l'honorer, mais sans préjudice du culte que l'on doit rendre à Phût. »

Les bonzes sont divisés en plusieurs classes. Ils occupent des positions plus ou moins importantes, selon qu'ils sont plus ou moins élevés en grade. Ceux à qui est confiée la garde des grands temples n'ont pas à se plaindre Ils forment là des communautés qui vivent largement. Ils sont nourris et entretenus, non par l'État, qui n'a pas de budget des cultes, mais par les dieux mêmes qu'ils servent. Ces derniers sont propriétaires, et ce sont leurs prêtres qui jouissent de leurs biens. Ceux qui sont au service de dieux riches ne sont pas malheureux; mais les prêtres des dieux pauvres font souvent maigre chère. Il est vrai qu'ils reçoivent des fidèles quelques présents de riz et de fruits, ou même quelques petites sommes. Mais ces offrandes, qui étaient autrefois obligatoires, ne le sont plus aujourd'hui. Donne qui veut; et l'on donne peu. Aussi les plus petits bon-

zes sont-ils ceux qui se plaignent le plus fort de l'impiété du temps.

« Pour devenir grand maître dans l'ordre des bonzes, disent *les nouvelles lettres édifiantes*, il faut jeûner cent jours de suite, et chaque jour passer je ne sais combien d'heures la bouche collée sur un trou fait dans la terre, qui aboutit, à ce qu'ils disent, à l'enfer. Quoi qu'il en soit, on fait là des invocations et des vœux au démon, qui, dit-on, les entend. Le centième jour arrivé, on lui présente un chien pour victime ; le diable doit l'emporter en présence des assistants, sans que jamais on n'en entende plus parler. C'est là le signe auquel le postulant sait qu'il est exaucé, et que le diable veut bien l'avoir pour ministre de premier ordre ; sans cela, il faut recommencer son jeûne tout de nouveau. »

Les disciples de Lao-tseu sont tous devins et sorciers. Ils rendent des oracles, et, à l'exemple des bonzes, exercent la médecine. Seulement, c'est à eux qu'on a recours en dernier lieu. N'est-ce pas un peu comme cela partout? D'après les rapports des missionnaires, les sorciers de l'empire anna-

mite ne sont pas d'aussi méchantes gens qu'on pourrait s'imaginer. Ils sont encore plus tolérants que les bonzes à l'égard des chrétiens.

« Dans une chrétienté de mon district, écrit un évêque de Cochinchine, un riche païen avait forcé les chrétiens de lui vendre leur église, dont il avait fait un hangar : or, ce païen est tombé dangereusement malade, et le sorcier qu'il a consulté lui a répondu que sa maladie venait de ce qu'il possédait l'église des chrétiens. Le païen, craignant de mourir, a bien vite rendu l'église, sans même oser redemander l'argent qu'il avait donné pour l'acheter. »

Un autre missionnaire raconte le trait suivant, qui est réellement beau pour un sorcier.

Deux femmes accouchèrent le même jour. L'une était païenne, et l'autre chrétienne. La première, ayant perdu son enfant, vola celui de la chrétienne, qui était sa voisine. Les parents de cette dernière, après de longues et pénibles recherches, connurent la vérité et vinrent redemander l'enfant à la voleuse. Cette femme nia d'abord le fait;

puis, convaincue de mensonge, elle se décida à rendre l'enfant, mais elle blasphéma les anges, les saints, la Vierge et Jésus-Christ, et maudit les chrétiens, et surtout les chrétiennes. Mais, quelques jours après, elle fut attaquée de si violentes coliques, qu'elle courait par la maison en poussant des hurlements. C'était pendant la nuit. Son mari, épouvanté, courut chez le sorcier le plus voisin et l'amena près de la malade. L'honnête devin se fit rendre compte de tout ce qui s'était passé dans la maison depuis une quinzaine de jours. Le mari lui raconta que sa femme avait insulté le dieu des chrétiens. « Comment y a-t-il des gens assez téméraires, répondit le sorcier, pour se permettre de pareils discours? Quoi! outrager un maître que les hommes ont pris pour objet de leur culte! L'adoreraient-ils, s'il était sans puissance? Il n'y a que le Dieu des chrétiens qui puisse guérir cette femme; cela passe mon pouvoir. » Ayant ainsi parlé, il se retira sans demander ses honoraires.

Cet acte de désintéressement de la part d'un simple sorcier, qui n'était pas riche, excite avec raison l'admiration du mission-

naire qui le rapporte. Il assure que, quelques heures après la visite du sorcier, la femme malade rendit le dernier soupir.

Il nous reste à parler d'une espèce de devins qui sont plus rares, mais beaucoup plus curieux que les devins ordinaires. On leur donne le nom de *Trangs*. Ce sont des enfants de cinq ou six ans au plus, qui ont tant d'esprit, que partout ils passent pour sorciers. Ils inspirent plus de confiance que les plus vieux devins. On accourt de toutes parts pour les consulter sur les choses les plus importantes et les plus secrètes. Ne pensez pas que les gens du peuple soient seuls à croire à la seconde vue de ces enfants-prodiges; les plus riches viennent demander des réponses à ces jeunes oracles. Les rois mêmes, persuadés que la vérité sort de leur bouche, leur demandent avis sur les plus graves questions. Il paraît que les petits devins traitent sans façon les plus hauts personnages, et prennent les premières places devant les plus grands mandarins. Les rois mêmes les effrayent si peu qu'ils ne craignent pas de leur dire les choses les plus dures. On cite un roi qui voulut une

fois tuer un Trang, lequel, sans doute, lui avait dit trop franchement la vérité.

Le missionnaire à qui nous devons ces curieux renseignements dit que les Trangs passent pour être d'un orgueil insupportable. En vérité, comment pourrait-il en être autrement? Quelle idée doivent avoir de l'humanité des enfants de cinq ans qui voient les mandarins les plus lettrés humilier leur science devant eux, et des têtes couronnées s'incliner devant leur jeune intelligence. « Je ne sais, dit le même missionnaire, ce que deviennent ces êtres extraordinaires; ils disparaissent bientôt, soit que le gouvernement s'en défasse par appréhension qu'ils ne nuisent à l'État, soit qu'ils meurent promptement. » Nous pensons qu'ils meurent fort jeunes. Le proverbe qui dit, en Occident, que les enfants spirituels ne vivent pas, peut être vrai aussi dans l'extrême Orient. Il n'est pas non plus défendu de croire que l'intelligence des Trangs s'éteint rapidement, après avoir brillé un instant comme un éclair; car, s'il faut s'en rapporter à un autre proverbe, aussi respectable que le premier, les enfants qui ont le

plus d'esprit quand ils sont petits, sont toujours les plus bêtes quand ils sont grands.

Le missionnaire que nous venons de citer a vu un Trang de ses propres yeux. Nous reproduisons ses paroles : « Voici un trait singulier qui se passe actuellement assez près de ma résidence. Un enfant né de parents païens, gens pauvres, et seulement âgé de cinq ans, attire l'admiration de tout le monde ; sans études, il sait les caractères chinois mieux que les plus fameux lettrés.

« Le monde accourt de toutes parts pour considérer ce phénomène et l'interroger sur différentes choses secrètes. Dans ses manières, il n'a rien qui le distingue des autres enfants. Un de nos élèves latinistes lui a présenté un billet eu latin dont la conclusion était *Satanas es-tu?* arrivé à cet endroit, l'enfant a déchiré le papier. Je ne crois pas possible d'expliquer ce phénomène autrement que par l'opération du démon. »

Les Trangs du pays des Annamites ont une grande analogie avec les *Chaberons* du Thibet et de la Mongolie. Ces derniers sont

aussi de tout jeunes enfants d'une intelligence merveilleuse ; mais au Thibet et en Mongolie, l'esprit précoce a meilleure fortune qu'en Cochinchine, et les enfants qui en sont doués ont une destinée plus brillante que le crétinisme ou une prompte mort. Ils sont dieux, car on les regarde comme des incarnations de Bouddha.

Dans les pays où la religion de Bouddha est pratiquée exclusivement, le chef des Lamas est adoré comme une incarnation permanente de ce Dieu. Quand il est mort, les prêtres font des prières et offrent des sacrifices pour que le dieu leur fasse connaître en quel lieu il s'est transformé. Il n'est pas rare qu'il se fasse connaître lui-même. Conduisez-moi à la lamaserie, s'écrie t-il tout à coup; je suis Bouddha. Il indique à quelle lamaserie il veut se rendre; et l'on se hâte de l'y transporter. Mais tout n'est pas fini pour le Chaberon; il subit une épreuve difficile devant le conseil des Lamas, qui lui posent des questions embarrassantes , auxquelles , dans leur opinion, Bouddha est seul capable de répondre.

« On tient une séance solennelle, dit un missionnaire, où le Bouddha vivant est examiné devant tout le monde avec une attention scrupuleuse; on lui demande le nom de la lamaserie dont il prétend être le grand Lama, à quelle distance elle est, quel est le nombre des lamas qui y résident. On l'interroge sur les usages et les habitudes du grand Lama défunt et sur les principales circonstances qui ont accompagné sa mort. Après toutes ces questions, on place devant lui divers livres de prières, des meubles de toute espèce, des théières, des tasses. Au milieu de tous ces objets, il doit démêler ceux qui lui ont appartenu dans sa vie antérieure. Ordinairement cet enfant, âgé de cinq ou six ans, sort victorieux de toutes ces épreuves. Il répond avec exactitude à toutes les questions qui lui sont posées, et fait, sans aucun embarras, l'inventaire de son mobilier. »

Vous croyez peut-être que ce n'est là qu'une comédie jouée par les lamas, et que le chaberon a appris son rôle. Tel n'est pas l'avis du missionnaire à qui nous devons les détails que nous venons de donner sur

le compte du petit Bouddha. Il pense que la plupart du temps les choses se passent loyalement des deux côtés.

« Une philosophie purement humaine, continue-t-il, rejettera sans doute des faits semblables, ou les mettra sans balancer sur le compte des fourberies lamanesques. Pour nous, missionnaires catholiques, nous croyons que le grand menteur qui trompa autrefois nos premiers parents dans le paradis terrestre, poursuit toujours dans le monde son système de mensonge; celui qui avait la puissance de soutenir dans les airs Simon le magicien, peut bien aujourd'hui encore parler aux hommes par la bouche d'un enfant pour entretenir la foi de ses adorateurs. »

Nous ne nous opposons en aucune façon à ce que les trangs et les chaberons soient les organes d'une puissance infernale, quoiqu'il nous en coûte de penser que les enfants spirituels, à qui nous accordons la préférence, sont peut-être de méchants diables. Espérons que le malin Esprit ne joue de ces tours qu'aux Thibétains et aux Cochinchinnois. Remarquons seulement que, tout en

employant les mêmes moyens dans l'un et l'autre pays, le démon réussit beaucoup mieux au Thibet qu'en Cochinchine. Que voulez-vous ? il fait sans doute partout du mieux qu'il peut.

Les lettrés sont, en général, exempts des superstitions auxquelles le peuple est adonné. Chacun d'eux se fait une religion à sa mode, en prenant ce qui lui plaît dans les préceptes de Confucius et de ses disciples. Ils sont encore plus tolérants envers les chrétiens que les bonzes et les sectateurs de Lao-Tseu. Ils n'hésitent pas à avouer qu'ils trouvent d'excellentes choses dans la religion du Christ.

Les fêtes que les Annamites célèbrent en l'honneur de leurs dieux n'ont pas lieu à des époques fixes. Elles sont ordinairement provoquées par quelque événement favorable ou défavorable. On fête les dieux soit pour les remercier d'une faveur obtenue, soit pour les apaiser quand ils sont en colère. Quelquefois aussi on ne fait qu'obéir aux autorités qui choisissent capricieusement tantôt une époque, tantôt une autre. Au jour fixé, chacun abandonne son travail

accoutumé, revêt son plus bel habit et se rend au temple. L'idole bientôt sort de sa pagode et se promène lentement par tout le village. Les fidèles l'accompagnent, mais comme ils sont très-familiers avec leurs dieux, ils lui fument au nez sans se gêner le moins du monde, et sans penser aucunement que cela puisse le fâcher. Les bannières flottent autour d'elle; un grand nombre de musiciens et de musiciennes font du mieux qu'ils peuvent pour lui plaire. Vous verrez plus tard ce qu'est la musique chez les Annamites. Nous dirons seulement ici que leurs dieux sont fort heureux, ces jours-là, d'avoir des oreilles de bois ou de pierre. Derrière l'orchestre viennent les brancards où l'on voit étalés les présents offerts à la divinité. Ce sont des chèvres nouvellement immolées, des cochons rôtis, des fruits, des fleurs, des parfums, des gâteaux, des compotes de hannetons, de fourmis et de vers à soie. Quand la procession est finie, on rentre au temple où l'on continue à fumer. Les Annamites ne connaissent pas le recueillement religieux.

CHAPITRE VIII.

Gouvernement des Annamites.

Despotisme du roi des Annamites. — Littérature des fonctionnaires publics. — Le plus grand savant de la Chine. — Mandarins militaires et mandarins lettrés. — Le pas difficile. — L'instruction, l'industrie, les travaux publics et l'agriculture dans le royaume d'Annam. — Le grand ennemi des Annamites. — Danger de voyager. — Voleurs et mendiants. — Impôt du temps. — Armée, — canons enchantés. — Marine.

L'empire annamite a emprunté à la Chine à peu près toutes ses institutions. Son gouvernement est presque entièrement calqué sur celui du Céleste-Empire. C'est le plus absolu et le plus oppresseur qu'on puisse imaginer. On se demande comment les habitants de ces contrées, si bien dotées par la nature, mais si maltraitées par l'homme, ne sont pas encore plus abrutis, plus misérables et plus vicieux. Dans l'em-

pire d'Annam, ainsi qu'en Chine, le roi est considéré comme supérieur à tout ce qui est sur la terre, et on lui donne souvent le titre de Fils du Ciel. Il peut, selon son caprice, disposer des biens et de la vie des citoyens. Tout lui appartient : terres, plantes, bêtes et gens. Ainsi il est défendu aux Annamites de chasser les éléphants. Ces bêtes sacrées appartiennent au prince en vertu de cet adage : « Qui mange l'herbe du roi appartient au roi. » Si un champ lui plaît, il s'en empare ; si un homme lui déplaît, il lui fait couper la tête, et tout est dit. Il n'est permis à aucun de ses sujets d'avoir une opinion contraire à la sienne ; et tous se gardent d'une audace qui coûterait la vie.

Tout ce qui semble de nature à porter atteinte à la personne du roi ou à sa famille est regardé comme un sacrilége. Celui qui jette une pierre sur le palais ou une pagode royale est aussitôt mis à mort. L'accès du palais et des routes par lesquelles le roi doit passer est soumis à des règlements tels, que personne n'ose approcher de ces endroits sacrés. Nul ne serait assez

hardi pour demander des nouvelles de la santé du prince; celui qui aurait l'imprudence de prononcer son nom serait empalé. Son médecin doit goûter tous les remèdes qu'il lui prescrit; et la moindre erreur sur une substance lui attire des coups de bâton. Le valet de chambre qui ne soigne pas les effets de Sa Majesté avec tout le respect qui leur est dû, qui donne un vêtement pour un autre, subit le même châtiment. On n'est pas moins sévère à l'égard du chef des écuries qui ne tient pas en parfait état les voitures et les litières, ainsi que les hommes et les chevaux du roi; du batelier royal qui n'a pas en bon ordre ses bateaux et ses embarcations; du cuisinier à qui il arrive de lui servir des mets qui *se contredisent, se nuisent les uns aux autres*, ou qui ne sont pas *de première qualité*.

Le roi des Annamites, loin de s'occuper de faire le bonheur de ses sujets, ne songe au contraire qu'à les exploiter et à les extorquer. Il ne paye jamais ses dettes. Ses richesses s'élèvent, dit-on, à plus de 250 millions de francs, tant en or qu'en perles et pierreries. Son peuple meurt

de faim; mais que lui importe? Il est le fils du Ciel, et tous ses sujets ne sont à ses yeux que des esclaves ou des bêtes de somme, qu'il gouverne à coups de bâton, y compris les généraux et les ministres.

Dans aucun pays du monde, l'humanité n'est méprisée et foulée aux pieds comme dans l'empire d'Annam. Les fonctionnaires publics, civils ou militaires, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils se trouvent placés, imitent le chef de l'État. Tous sont tyrans, despotes, d'autant plus insupportables qu'ils sont plus petits. A l'exemple de leur maître, ils ne profitent de leur position, basse ou élevée, que pour thésauriser. Le roi marche sur eux; ils marchent sur le peuple. Ils font de l'administration à coups de bâton; du reste, ils rendent à leurs subordonnés ce qu'ils ont reçu du prince. Les vexations, les extorsions, les abus de pouvoir de toutes sortes sont si horribles, que les Annamites se gardent avec soin non-seulement de s'enrichir, mais encore d'acquérir l'aisance. Ils auraient à souffrir trop de persécutions, dont il leur serait impossible de se plaindre.

Cependant tous les fonctionnaires publics sont des gens lettrés; la façon dont ils traitent leurs administrés ne fait pas l'éloge de leur littérature.

Mais n'allez pas reprocher aux lettres proprement dites qui, d'ordinaire, adoucissent les mœurs des hommes les plus barbares, de ne pas humaniser les despotes grands et petits de l'empire d'Annam. La réputation de savoir dont on jouit dans ce bienheureux pays est en raison du nombre de livres qu'on a lus. La première question qu'on fait sur le compte d'un mandarin qu'on veut connaître est celle-ci : combien a-t-il lu d'ouvrages? Cela veut dire, est-il fort? Or, vous saurez que le plus grand savant, c'est-à-dire le plus grand lecteur de la Chine, lequel est l'empereur, n'a encore lu que sept livres. Qui oserait se permettre d'être plus instruit que le Fils du Ciel? personne; car on risquerait de descendre plus tôt qu'on ne voudrait aux Champs-Élysées.

Tout privilége de naissance est inconnu dans l'empire d'Annam. Le premier venu peut aspirer aux plus hautes fonctions, Mais il n'est pas facile d'y arriver; car nul

ne peut entrer dans l'administration sans avoir obtenu le grade de mandarin. Or, conquérir ce grade n'est pas une petite affaire. Il est donné au concours; et, dans un pays où il n'y a ni industrie ni commerce, tous ceux qui veulent sortir de la foule n'ayant pas d'autre chemin à suivre que celui de l'administration, les concurrents ne peuvent manquer de se présenter en grand nombre.

Il y a deux classes de mandarins; celle des mandarins militaires, et celle des mandarins lettrés. Chacune de ces deux classes compte neuf degrés. Toutes les fonctions civiles, judiciaires et administratives sont exercées par des mandarins lettrés. Ils sont tenus de connaître les lois du pays et la littérature. Cette littérature, ainsi que nous l'avons dit plus haut, consiste à savoir lire, et à avoir lu un certain nombre de livres. Vous croyez que ce n'est rien; c'est peu de chose, en effet, au point de vue de la science, mais c'est beaucoup au point de vue du travail. Les livres qu'il faut avoir lus, pour être savant, sont des livres chinois. Or, vous saurez que le Céleste-Empire jouit d'une

écriture tellement compliquée que la vie d'un homme ne suffit pas pour en connaître tous les caractères. Il n'y a pas un Chinois, quelque instruit qu'il soit, qui à l'âge de quatre-vingts ans, sache lire parfaitement. Mais pourquoi les mandarins de l'empire d'Annam sont-ils obligés de savoir déchiffrer ces livres diaboliques? C'est que d'abord les Annamites n'ont pas de livres à eux; et puis, la langue chinoise est la langue savante et officielle du pays. Les lois sont écrites en chinois; les jugements sont rendus dans la même langue. Il ne faut pas croire que le chinois soit en usage hors des affaires administratives. Les mandarins les plus lettrés et le roi lui-même parlent l'idiome du pays, qui se rapproche beaucoup de celui du Céleste-Empire.

Les mandarins militaires doivent, avant tout, posséder les connaissances spéciales à leur métier. Mais, sans être aussi forts que les mandarins lettrés, ils savent lire, et ont lu Confucius, dont ils citent, au besoin, quelques passages.

« Les grades littéraires, écrit un missionnaire, sont au nombre de trois; le tù-tài ou

baccalauréat; le huong-coù ou la licence, et le tièn-si ou doctorat. On arrive aux deux premiers par un concours général qui s'ouvre tous les trois ans, dans les différentes provinces; mais pour obtenir le troisième, il faut que tous les licenciés aillent, à certaines époques, subir ensemble une dernière épreuve à la capitale. Pour conquérir ces grades et se frayer un accès aux dignités, les Annamites doivent apprendre par cœur les cinq livres réputés classiques, les quatre livres moraux chinois et toute l'histoire de Chine, et s'exercer, en outre, à des compositions en prose et en vers, sur des sujets tirés de ces livres. Or, sur cinq ou six mille concurrents qui se présentent aux examens généraux des provinces, c'est à peine si une centaine de candidats a les honneurs du succès. Et pourtant ces gradués ne sont pas des prodiges. Ils ont la mémoire toute hérissée de textes; ils savent lire et tracer beaucoup de caractères chinois, et divaguer en prose et en vers sur le premier sujet venu; mais en fait de science proprement dite, ils ne connaissent presque rien. »

Ces examens ont lieu devant une commission nommée par le roi. Ce dernier envoie, avec leur diplôme, à ceux qui sont sortis victorieux de la longue et difficile épreuve, un habit et un bonnet, comme insignes de leur dignité. Ce diplôme ne donne pas droit à une place dans l'administration ; ce n'est qu'un titre ; mais un titre indispensable. Sans ce passe-port, il faut se résigner à n'être jamais rien. Aussi les Annamites qui ont un petit grain d'ambition ne se laissent pas décourager par de nombreux échecs éprouvés devant les examinateurs. Il n'est pas rare de rencontrer en Cochinchine ou en Tonquin des étudiants qui, depuis trente-cinq ans, aspirent patiemment à leur diplôme. C'est là le pas difficile ; une fois qu'il est franchi, si l'on a du talent, de l'habileté et des protections, on peut, en montant les sept degrés du mandarinat, arriver aux plus hautes fonctions de l'Etat.

La littérature cède le pas aux armes. Les premières charges de la cour sont données à des mandarins militaires. Les mandarins lettrés du même degré leur sont inférieurs.

C'est dans leur classe que le roi prend les ambassadeurs et les gouverneurs généraux. « Les six premiers mandarins de lettres, dit un missionnaire, sont comme les ministres du roi. Chacun d'eux est à la tête d'un tribunal particulier. Réunis aux cinq premiers mandarins militaires, ils forment une cour suprême que préside le roi. Cette cour tient publiquement ses séances quatre fois par mois. Le roi doit y recevoir toutes les plaintes qu'on lui adresse. »

L'administration se divise en six départements : l'intérieur, les finances, les cultes, les travaux publics, la guerre, la justice.

Il n'y a pas d'instruction publique dans l'empire d'Annam. Le peuple, à part quelques rares exceptions, ne sait pas lire. Il n'y a que les aspirants au mandarinat qui étudient, sous les maîtres qu'ils se choisissent eux-mêmes.

Le gouvernement a autre chose à faire que de s'occuper de questions d'enseignement. Il a toujours plus de mandarins qu'il ne lui en faut. Qu'importe le reste? Le peuple est plongé dans la plus profonde

ignorance; mais le roi serait bien fâché qu'il fût instruit.

L'industrie est nulle dans l'empire annamite. Quant au commerce, il est tout entier entre les mains des Chinois. Le pays n'a pas de routes. Aucun travail n'a été exécuté par l'administration pour assainir certaines provinces où les fièvres paludéennes déciment chaque année la population. Nous avons dit que le sol recèle d'immenses richesses. Les Annamites savent que leurs montagnes cachent dans leurs flancs de l'or, des diamants, des rubis et des saphirs; mais ils ne s'en occupent pas. Celui qui, en se conformant à la loi, serait assez sot pour avertir un mandarin qu'il a découvert un filon d'or, recevrait la bastonnade pour ne l'avoir pas découvert plus tôt.

Nous avons parlé encore de l'admirable fertilité du sol annamite. Il serait impossible de dire ce qu'il produirait, s'il y avait des bras pour le cultiver. Mais l'agriculture n'est ni encouragée ni protégée par le gouvernement. Les naturels font produire à leurs champs tout juste ce qui est nécessaire pour eux et leur famille. Ils savent com-

bien il est dangereux d'être dans l'abondance. Ils ne se servent ni du mulet ni de l'âne, ni du chameau. Quant au cheval, le roi seul a le privilége de monter ce noble animal; car on ne peut décorer du nom de chevaux les rosses appartenant à quelques gros mandarins, qui choisissent de préférence les plus étiques, pour ne pas porter ombrage à Sa Majesté.

Avec un système de gouvernement aussi vicieux que celui de l'empire d'Annam, il n'est pas étonnant que, sur un sol prodigieusement fécond, le peuple soit partout en proie à toutes les horreurs de la misère. Les Annamites se résignent assez facilement, par l'habitude de souffrir, au joug abrutissant que leur gouvernement fait peser sur eux; si les grands les étranglent, ils les étranglent à leur tour, quand l'occasion se présente. Mais ils ont un ennemi plus à craindre que le roi avec tous ses mandarins, *mangeurs d'argent*. Cet ennemi, qui les attaque souvent, c'est la famine. Quand la sécheresse ou la pluie se prolonge, le riz, qui est presque le seul aliment des Annamites, péri presque complétement dans les champs,

brûlés ou inondés. Alors tout le pays devient le théâtre des scènes les plus affreuses. Les hommes vont à la chasse des hommes. On mange les enfants et les femmes. Le plus fort tue le plus faible et le dévore. Les mères elles-mêmes égorgent leurs enfants; les bouchers vendent publiquement de la chair humaine; et ils ont des chasseurs d'hommes chargés d'approvisionner leurs horribles boutiques. On voit des familles entières avoir recours au poison pour échapper à la dent de leurs semblables. Ce misérable pays a eu souvent à souffrir des famines qui ont emporté plus du tiers de la population.

Vous croyez que nous exagérons? Voici ce qu'écrivait en 1786 un missionnaire du Tonquin. « Tout le monde meurt de faim; les chemins sont couverts de cadavres; on estime qu'il a déjà péri la moitié des habitants du royaume. Nous voyons ici tout ce qu'il y a de plus terrible dans les histoires. Tantôt ce sont des familles entières qui meurent en un instant par l'effet du poison qu'elles prennent pour éviter de mourir lentement de faim; tantôt ce sont des mères qui mangent leurs enfants à la mamelle. On

voit de la chair humaine exposée dans les marchés. »

Le même missionnaire écrivait encore le 3 juillet 1789 : « On assure que la famine a fait périr plus de la moitié des habitants du royaume. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un grand nombre de villages sont déserts. »

Ne croyez pas que, de nos jours, les Annamites soient moins exposés qu'autrefois aux horreurs que nous venons de raconter. Aucun progrès n'a été accompli, sous ce rapport, dans ces malheureuses contrées.

Du reste, quelle amélioration peut-on attendre d'un gouvernement qui fait si peu de cas de la vie des hommes, que les soldats envoyés à la poursuite des voleurs égorgent, chemin faisant, écrasent et assassinent tous ceux qu'ils rencontrent, en donnant pour raison que les voyageurs sont des vagabonds? Quel amour de la justice et du bien peuvent inspirer à leurs administrés des fonctionnaires publics généralement corrompus?

« La classe la meilleure, dit un missionnaire, est celle des agriculteurs; la pire est celle des mandarins. Le vin, le jeu, l'opium,

le spectacle, la musique et la débauche sont leur principal passe-temps; tromper le prince pour en obtenir des faveurs; opprimer le peuple pour en tirer de l'argent, vendre la justice pour s'enrichir aux dépens des malheureux, c'est presque là leur unique souci. Je m'empresse d'ajouter qu'à ces vices généraux il est d'heureuses et illustres exceptions; malheureusement elles sont rares, et l'exemple que donnent le roi et sa cour n'est pas fait pour inspirer aux fonctionnaires l'amour de la vertu. »

A la place de la vertu, les Annamites voient fleurir deux plaies sociales qui ont pris chez eux un tel développement, qu'on peut les regarder comme de véritables institutions. Nous voulons parler de la mendicité et du brigandage. Il y a des villages qui ne sont peuplés que de voleurs, et d'autres que de mendiants. Ni les voleurs ni les mendiants ne se mangent entre eux. Ils vont exercer au loin leur industrie. Les voleurs surtout opèrent avec ordre, en grand, et à main armée. Ils se livrent à leur profession avec d'autant plus de facilité que la loi semble avoir voulu les protéger en

défendant aux Annamites de posséder des sabres et des fusils. Les voleurs, qui naturellement violent la loi, ont un grand avantage sur les honnêtes gens, par qui elle est respectée

« Il est peu de villages, dit un missionnaire, qui ne soient de temps en temps visités et pillés par quelques-unes des bandes qui infestent le pays d'un bout à l'autre. Chacune d'elles a ses chefs, et quelques-uns de ces derniers peuvent réunir dans vingt-quatre heures une armée de trois à quatre mille hommes disciplinés comme des troupes régulières, et armés de fusils, de sabres, de piques, etc. Ceux-là défient partout la police du pays et commettent ordinairement leurs dévastations sans résistance, ou en viennent à un accommodement avec les habitants, qui se rédiment par le paiement d'une somme convenue... Il y a beaucoup d'autres bandes moins considérables, qui savent se réunir pour piller les villages sans défense. Plusieurs mandarins favorisent souvent la déprédation des voleurs à condition qu'ils auront leur part du butin Ce ne sont pas seulement les villages qui sont exposés

à être pillés par ces bandits; là où ils n'ont à craindre qu'une faible résistance des habitants, ils moissonnent les champs et enlèvent la récolte. »

Loin d'être méprisés, les voleurs sont presque estimés au Tonquin et en Cochinchine. Cela tient à ce qu'ils sont en révolte ouverte et permanente contre un gouvernement oppresseur et détesté. Aux yeux des Annamites, les brigands sont des insurgés. Toute la différence qu'ils voient entre les voleurs qui les pillent et les fonctionnaires publics qui les dépouillent de leurs biens au nom du pouvoir, c'est que les premiers sont des gens courageux, tandis que les autres sont perfides et lâches. Ils sont accablés d'impôts de toutes sortes; et l'autorité fait peser sur eux les charges les plus horribles. Quand le roi est en guerre ou que les gouverneurs de provinces sont obligés de faire parvenir à la capitale les impôts acquittés en nature, une armée de paysans, convertis en bêtes de somme, portent sur leur dos les impôts et les récoltes de Sa Majesté. Ces malheureux, chargés de richesses et de provisions, n'ont pour se nourrir que les fruits

sauvages qu'ils trouvent dans les bois. La fatigue, la faim et les fièvres en font périr les neuf-dixièmes sur la route.

Rien n'échappe au fisc, dans l'empire d'Annam. Il y a des impôts directs et indirects, fonciers et surtout personnels. L'arpent de terre paie un boisseau de riz. Il y a beaucoup de pêcheurs dans ce pays ; les barques sont mesurées avec soins et taxées d'après leurs dimensions. La navigation est soumise à des droits énormes. Enfin, l'autorité prend à l'Annamite tout ce qu'elle peut ; elle lui prend surtout son temps.

L'impôt sur le temps est le plus lourd de ce pays, et celui qui rapporte le plus au roi. Aussi, aucun de ses sujets, quelque misérable qu'il soit, n'a le droit d'émigrer. L'émigration est considérée et punie comme un vol fait à Sa Majesté. Tous ses sujets, parvenus à l'âge adulte, lui appartiennent corps et âme ; ils lui doivent tout leur temps ; si Sa Majesté leur en laisse quelque peu, c'est une libéralité qu'elle leur fait. On dit que le minimum du temps payé par les Annamites à l'autorité est d'une année sur trois. Ils acquittent cet odieux impôt, soit comme do-

mestiques, cuisiniers, cultivateurs, hommes de peine, soit comme marins et militaires.

Le soin du recrutement de l'armée est confié aux chefs des villages. Le nombre des soldats a pour base la population. D'après la loi, il devrait y avoir un soldat sur trois hommes, mais on n'en exige ordinairement qu'un sur huit. C'est encore une lourde charge, que les chefs des villages allègent, autant qu'ils peuvent, en n'inscrivant sur leurs registres qu'une partie des habitants. Les Annamites font tous leurs efforts pour échapper au service militaire, aussi les chefs de villages envoient-ils à l'armée les plus mauvais sujets, et les y laissent-ils le plus longtemps possible, c'est-à-dire généralement toute leur vie. Pourvu que le village ait au service le nombre de soldats qu'exige le dénombrement officiel de la population, le gouvernement ne peut se plaindre. Chaque soldat reçoit une solde, et a pour sa nourriture de chaque jour une mesure de riz qui serait suffisante, si, avant d'arriver à sa destination, elle ne passait par les mains avides des mandarins. Les vil-

lages sont obligés d'envoyer des secours à leurs soldats, qui la plupart du temps manquent du nécessaire

Les Annamites n'ont que des troupes d'infanterie, dont le chiffre s'élève à peu près à deux cent mille hommes. Ils dressent des éléphants pour la guerre. Ces bêtes énormes leur sont souvent utiles en jetant le désordre dans les rangs des ennemis, qu'elles écrasent sous leurs pieds ou lancent en l'air avec leurs trompes; mais si elles sont blessées, elles se précipitent furieuses sur leurs conducteurs.

Les soldats annamites ne manquent pas absolument de bravoure. Pour éprouver leur courage, ou plutôt leur patience, on les soumet à diverses expériences. Une des plus en usage consiste à leur donner sur la tête de grands coups de sabre. Le sabre est en bois, mais celui qui frappe s'acquitte consciencieusement de sa tâche. Le soldat qui subit cette rude épreuve sans bouger est mis au rang des braves; celui qui, sans rester complétement immobile, s'abstient de toute plainte, est estimé; mais malheur à celui qui n'est pas content, il est soumis à une nouvelle épreuve.

Outre les épreuves ordinaires, il y a celles qu'inventent les mandarins, lesquels ont, sous ce rapport, l'imagination féconde. « Un mandarin, écrit un missionnaire, voulant savoir jusqu'où pouvait aller la valeur la plus déterminée de ses soldats, et le mépris de la mort, fit creuser une fosse profonde, hérissée d'épées et de piques, et proposa pour récompense une charge considérable à celui qui serait assez hardi pour s'y jeter : Un seul soldat fut assez téméraire pour se jeter dans la fosse; les épées, qui n'étaient soutenues que par un gazon très-léger, s'affaissèrent sous le poids de son corps, et ne lui firent aucun mal ; il convint, après l'épreuve, que ce qui l'avait déterminé, c'est qu'il avait réfléchi que la promesse de la récompense eût été inutile, s'il eût dû être percé par les armes qui paraissaient le menacer.

Les Cochinchinois sont, dit-on, plus braves et surtout plus aptes aux ruses de guerre que les Tonquinois. Le fait suivant prouve qu'ils méritent leur réputation. Les Siamois avaient fait une invasion en Cochinchine avec une puissante armée. Après avoir fui

devant le torrent, dix mille Cochinchinois s'étaient enfermés dans un camp qu'ils avaient fortifié le mieux possible. Les devins Siamois, consultés par les chefs de l'armée, leur annoncèrent une victoire certaine, et ajoutèrent que les canons de l'ennemi ne produiraient aucun effet. Les chefs Cochinchinois eurent vent de la prédiction. Comme ils avaient du bon sens, la puissance des devins Siamois leur parut beaucoup plus douteuse que celle de leurs canons; ils résolurent de mettre à profit la prophétie. Les Siamois s'avancèrent en bon ordre vers le camp pour l'attaquer, sans trop compter sur l'oracle de leurs devins. Mais voici qu'un jet de flamme s'élève au-dessus des canons ennemis, sans qu'aucune détonation se fasse entendre; les rusés Cochinchinois plaçaient sur leurs canons de petits tas de poudre, auxquels ils mettaient le feu. Joyeux autant que surpris du silence de ces canons enchantés, les Siamois ne doutèrent plus un instant de la parole de leurs sorciers. Ils se ruérent en désordre vers le retranchement; mais tout à coup les canons se réveillèrent et tonnèrent tous

ensemble; mitraillée presque à bout portant, l'armée siamoise prit la fuite, en laissant un grand nombre de cadavres sous la gueule de ces canons diaboliques.

Les Annamites pourraient devenir d'excellents marins; une grande partie des habitants passent leur vie sur l'eau; ils sont adroits et ils aiment la mer, mais on ne peut pas dire que l'empire d'Annam ait une marine; le roi possède quelques barques de transport pour le riz, et des embarcations d'agrément ornées avec luxe; mais tout cela ne lui servirait pas beaucoup en cas de guerre; il laisse les pirates malais et chinois ravager tranquillement les côtes de son empire, qui, malgré leur admirable fertilité, sont presque partout privées d'habitants.

CHAPITRE IX.

Des lois et de la justice chez les Annamites.

Le code Annamite. — Esclaves et serviteurs à gages. — Esprit et but principal des lois annamites. — Le droit de plainte. — Comment un esclave peut faire donner la bastonnade à un ministre. — Les lettres anonymes. — Brutalité du code annamite. — Le rôle du Bambou. — Loi sur la séduction. — Un commissaire de police en Cochinchine. — Mauvaise tenue des juges. — Organisation judiciaire.

Dès son installation en Cochinchine, le gouvernement français a eu soin de faire recueillir et étudier les lois qui régissent le pays. Il a fait sagement. Si l'on veut réussir à coloniser une contrée, il faut avant tout connaître les mœurs, les habitudes des indigènes; sans cela, on s'expose, avec les meilleures intentions du monde, à heurter

les traditions, à blesser les préjugés des populations chez lesquelles on veut s'établir, et au lieu de l'amitié qu'on espérait obtenir, on ne recueille souvent que la haine et l'antipathie.

Il faut plus d'un jour pour que des mœurs nouvelles se développent dans un pays conquis. La civilisation française ne saurait pousser sur le sol annamite, en une nuit, comme les champignons dans un champ. Il faut du temps, de la patience, et surtout la science des ménagements et des transitions. Il est nécessaire d'inspirer la confiance et de se faire aimer autant et plus que de se faire craindre. Or, comment se conciliera-t-on l'amitié d'un peuple, si la connaissance de son caractère n'indique pas la route à suivre ?

Chaque société, si peu civilisée qu'elle soit, a mis son génie particulier dans sa législation. Rien n'est donc pl s propre à nous donner une idée exacte des mœurs et des habitudes des Annamites que les lois en usage chez ce peuple.

Le code annamite est écrit en chinois. Comme cette langue n'est connue que des

lettrés, il arrive que les mandarins, qui sont chargés d'appliquer les lois, sont les seuls qui les aient étudiées. Le peuple les ignore presque complètement. Tout ce qu'il sait, c'est que, quand il a fait ou n'a pas fait ceci ou cela, il reçoit des coups de bâton. Quant aux mandarins, ils étudient le code toute leur vie, sans être pour cela très-forts.

Il en est des lois de l'empire annamite comme de toutes les autres institutions de ce pays; elles sont presque entièrement calquées sur les lois de la Chine.

Le code annamite n'est pas seulement un code proprement dit; c'est aussi un recueil de renseignements relatifs à l'administration civile, militaire et judiciaire, et au culte des dieux. Il entre dans les détails les plus intimes de la vie annamite, prescrit leurs devoirs aux administrateurs et aux administrés, fixe les rites, réglemente les cérémonies religieuses. Rien n'est oublié. Seulement, il ne faut pas chercher dans ce recueil l'ordre et la clarté qu'on trouve dans le Code Napoléon : lois pénales, lois civiles, réglements d'administration, droit public, droit privé, tout est confondu. C'est un

chaos. Il n'est gas étonnant que les lettrés y passent toute leur vie.

A part le roi, qui est au-dessus des dieux de son empire, les personnes se divisent en classes; celle des hommes libres et celle des esclaves.

Il n'y a pas au monde que l'Amérique qui ait des esclaves. Seulement, aux États-Unis, on les distingue tout de suite à leur couleur, tandis que, dans l'empire d'Annam, ils ne diffèrent en rien, sous ce rapport, des autres indigènes. De plus, leur condition n'est pas beaucoup plus mauvaise que celle de la plupart des serviteurs à gages. Aussi, de prime abord, l'étranger s'aperçoit à peine de l'existence de l'esclavage au Tonquin et en Cochinchine. Il est loin d'y soupçonner la traite des esclaves. Cependant elle s'y fait. Il est vrai que le code ne reconnaît pas explicitement l'esclavage, mais il l'admet implicitement par les droits exhorbitants qu'il donne aux maîtres, à qui il permet de recourir à l'autorité pour faire réintégrer leurs esclaves fugitifs.

L'esclavage a chez les Annamites la même base et la même origine que dans l'empire

chinois. Une personne est réduite à la misère par une cause quelconque ; elle n'a pas d'autre ressource que de se vendre ; elle se vend. Ou bien un père de famille trop chargé d'enfants, en vend un ou deux pour alléger son fardeau. Les étrangers qui se sont laissés prendre, peuvent aussi devenir esclaves. Voilà les trois sources où se recrute l'esclavage dans l'empire d'Annam.

Les choses se passent à peu près comme en Chine. Cependant il y a une différence. Dans l'empire chinois, la population aborigène, appelée Miao-Toe, est trop fière et trop indépendante pour subir la servitude, tandis que celle des Moï, qui lui correspond dans l'empire d'Annam, fournit environ les huit dixièmes des esclaves de ce pays.

Les Annamites professent le plus profond mépris pour les Moï, dont la plupart sont réduits à l'indigence. Cette circonstance favorise chez eux le trafic des esclaves. Ces malheureuses populations s'y prêtent, du reste, volontiers elles-mêmes.

L'Annamite qui veut aliéner sa liberté, se rend, avec celui qui a l'intention de l'acheter, devant le maire de son village. Ce

dernier rédige le contrat, en présence de témoins. Les témoins sont les parents de l'esclave, quand il en a. Dans le cas contraire, ce sont les autorités municipales qui les remplacent.

Les esclaves appartenant à la population Moï, ont généralement été achetés d'abord dans leurs montagnes par des marchands d'esclaves. Quand la loi n'a pas été violée, on a observé les mêmes formalités que si la vente eût été faite dans un village annamite. Le marchand revend alors les esclaves, qu'il a ainsi achetés, à d'autres personnes, qui deviennent leurs véritables maîtres.

Les marchands d'esclaves ne sont pas toujours de très-honnêtes gens. Au lieu d'acheter des esclaves, ils trouvent plus simple d'en voler. Pour y réussir, ils emploient toutes sortes de ruses coupables. Ils attirent les jeunes garçons et les jeunes filles sur leurs barques en les invitant à manger; s'ils tombent dans le piége, on les garotte et on va les vendre loin de leur pays. Ces actes sont sévèrement punis par les lois; mais ils ne sont pas toujours connus.

L'esclave vendu régulièrement devient la propriété de son maître, sa chose. Le maître peut le battre autant qu'il veut; mais il n'a pas le droit de le tuer. La loi se charge de punir elle-même les crimes commis par les esclaves.

La femme, les enfants et petits-enfants de l'esclave sont esclaves comme lui. Il faut le distinguer de l'homme engagé, qui recouvre sa liberté quand il a passé chez son maître le temps convenu. L'esclave ne peut se racheter qu'autant que son maître y consent; autant vaudrait dire qu'il n'a pas la faculté du rachat. Quand un maître affranchit un esclave, c'est généralement quand celui-ci est vieux, pour le récompenser de ses bons services. Quelquefois pour apaiser la colère d'un dieu, ou pour lui rendre grâce d'une faveur obtenue, les Annamites donnent la liberté à un ou même à plusieurs esclaves. Mais cela arrive rarement.

Un esclave de vingt ans, vigoureux et bien conformé, se vend 500 ligatures (la ligature vaut environ un franc). Le prix des enfants est de 200 à 300 ligatures; le prix

des femmes n'est guère plus élevé; il dépend de ce qu'elles savent faire.

Une partie des esclaves mâles travaillent dans les champs; mais la plupart sont employés à la culture des jardins. Le but de l'esclavage est beaucoup plus domestique qu'agricole; car un maître qui possède cinquante esclaves est un grand propriétaire.

Le sort du serviteur à gages n'est guère meilleur que celui de l'esclave. Comme ce dernier, il est condamné à mort, s'il lui arrive de frapper son maître; s'il viole son contrat en prenant la fuite, il est ramené par l'autorité chez son maître, et ne peut porter plainte contre lui.

Comme l'esclavage ne peut exister légalement sur une terre française, il a été aboli dans toute l'étendue du pays conquis par nos armes.

Le but principal que se sont proposé les rédacteurs du Code annamite est d'inspirer à tous un respect exagéré, une sorte de culte pour l'autorité royale, et tout ce qui la représente, ou peut de près ou de loin lui être assimilé. Ainsi ils se sont efforcés, par tout un système de peines formida-

bles, d'assurer un pouvoir presque illimité aux fonctionnaires publics sur leurs subordonnés et administrés, aux ascendants sur leurs enfants et petits-enfants, au mari sur sa femme, aux maîtres sur leurs esclaves et serviteurs.

Tout ce qui appartient au roi est inviolable. Celui qui toucherait irrévérencieusement à ses sceaux, à ses proclamations, ou à un objet quelconque lui appartenant, serait condamné à mort.

Les fonctionnaires publics, les ascendants, les maîtres et les maris sont presque des rois. Ceux qui sont soumis à leur pouvoir sont, en général, incapables à porter plainte contre eux. La femme ne peut se plaindre de personne, surtout de son mari : il en est de même des enfants, principalement à l'égard de leurs ascendants ; et des esclaves et serviteurs, surtout en ce qui est relatif à leurs maîtres. Toutes ces personnes ne peuvent porter plainte qu'en se faisant représenter par une personne reconnue non incapable par la loi. Les Annamites professent le plus grand respect pour la vieillesse. Cependant les octogénaires sont déclarés inhabiles à se plaindre.

Quant aux personnes qui font partie de l'administration, si leurs plaintes n'ont pas suivi exactement la voie hiérarchique, elles sont sévèrement punies.

Ce pouvoir exorbitant des fonctionnaires publics, des ascendants, des maîtres et des maris est corrigé par l'immense responsabilité qui pèse sur eux. Si quelque faute ou quelque erreur est commise, il y a une infinité de coupables. Tous ceux qui ont eu quelque rapport avec les délinquants sont considérés comme leurs complices, parceque, dans la pensée du législateur, ils auraient dû les surveiller ou les dénoncer en temps utile.

Ainsi, des châtiments sont réservés aux courriers qui partent ou arrivent trop tard; mais, de degré en degré, la peine finit par atteindre les mandarins et même les ministres. La même chose arrive si les canaux, les ponts, les fortifications, les routes ne sont pas en bon état. C'est toujours la faute de toute l'armée des fonctionnaires, si quelque chose n'est pas en ordre. Il n'y a que le roi, ainsi qu'une partie de sa famille, qui ait le privilége de l'irresponsabilité

Les généraux, colonels ou autres officiers qui n'ont pas tous les soldats qu'ils devraient avoir, subissent une retenue de solde, une amende, et même reçoivent des coups de bâton, le tout proportionné au nombre des hommes qui leur manquent. Le code inflige différentes sortes de peines, graduées avec soin, aux fonctionnaires chargés de la garde des magasins de l'État. Mais s'ils se rendent coupables de quelque négligence, ou si quelque malheur arrive, les mandarins sont responsables et sont punis avec eux. Il résulte de là que si un esclave, chargé de garder un grenier de riz, veut faire bastonner son maître et même le ministre, il le peut. Il n'a qu'à permettre à la pluie de gâter un litre de riz, et les coups de bâton, de cascade en cascade, iront de son dos jusqu'à celui de Son Excellence.

Les abus de pouvoir sont réprimés par les châtiments les plus rigoureux. Ceci ferait croire que les fonctionnaires abusent rarement de leur autorité. Mais il n'en est rien; et voici pourquoi. La dénonciation des abus de pouvoir est presque impossible. Le signataire d'une plainte portée contre un

fonctionnaire s'expose aux plus graves dangers, si elle n'est pas reconnue fondée, ou s'il a négligé quelque formalité prescrite par la loi.

On a recours le plus souvent à la dénonciation anonyme; mais cette voie n'est pas moins périlleuse. Dans certains cas, spécifiés par la loi, on s'expose à la mort. Celui qui fait connaître un dénonciateur anonyme reçoit une récompense. Le code a pris les précautions les plus minutieuses pour empêcher les dénonciations vraies ou fausses des actes de l'administration. S'ils ne parviennent pas à se faire rendre justice, les dénonciateurs n'en sont pas quittes pour une fin de non-recevoir.

Le code annamite est avant tout un code pénal. Il est sous ce rapport d'une sévérité qui va jusqu'à la brutalité. Mais heureusement, à mesure que les mœurs se sont un peu adoucies, les jurisconsultes ont ajouté au texte de la loi certaines explications, qui en tempèrent considérablement la rigueur. Ainsi, dans le principe, les crimes et même les moindres délits étaient punis par on ne sait combien d'espèces de mort.

Aujourd'hui toutes ces espèces de mort sont réduites à trois : la décapitation, la strangulation et la mort lente. On applique même assez rarement la dernière, qui est de beaucoup la plus cruelle.

Bien plus, les exécutions sont devenues beaucoup moins fréquentes, depuis qu'on a distingué deux sortes de condamnations à mort : celle à la mort immédiate, et celle à la mort avec sursis. Pour qu'une sentence de mort avec sursis soit mise à exécution, il faut un ordre du roi, qui jouit ainsi du droit de grâce ; mais on compte malheureusement un grand nombre de crimes pour lesquels il n'y a aucune rémission, par exemple le cas de révolte contre le roi.

Il y a même quelques personnes, qui, grâce aux interprétations des commentateurs, jouissent du privilége de n'être mises en accusation, à raison des crimes qu'on leur impute, que sur un ordre émané du roi. Une large porte est par là ouverte à l'arbitraire ; car, dans la catégorie de ces privilégiés sont compris, outre les membres de la famille royale, ceux qui ont rendu un grand service à l'État, les sages, etc.

Après la peine de mort vient celle de l'exil, puis celle des fers, enfin celle du bâton et celle du bambou.

Le bambou est réservé aux délits légers. La longueur et la grosseur en sont exactement définies par le code; le maximum des coups est de soixaute. Le bâton, dont les dimensions sont aussi indiquées par la loi, est appliqué à des crimes plus graves. Le maximum de cette peine est de cent coups. Elle est toujours appliquée à ceux qui sont condamnés aux fers et à l'exil.

Quant à la peine du bambou, le texte de la loi primitive n'en exempte que les membres de la famille royale. Mais, grâce aux commentaires, les hauts fonctionnaires et même de simples sujets ont la faculté d'échapper à ce chatiment, en payant une certaine somme, proportionnée aux coups qu'ils devraient recevoir.

Le bambou, comme on voit, joue un fort grand rôle dans le pays d'Annam. Il n'est pas étonnant qu'on l'y ait pris pour symbole de l'autorité; car c'est réellement le seul qui convienne parfaitement au pouvoir exercé par le roi et les mandarins.

Ces derniers ne marchent jamais sans être accompagnés de quatre ou cinq serviteurs qui portent devant eux, outre le parasol traditionnel, et la lanterne, attribut de leurs lumières, un bambou où sont suspendues de longues pancartes indiquant en caractères de toutes couleurs leurs noms, prénoms, qualités, vertus et belles actions, et enfin un énorme faisceau de bambous, symbole de leur paternel gouvernement.

Les interprètes des lois annamites ont recherché avec soin tout ce qui peut se passer dans la vie publique ou dans la vie privée. C'est ainsi que les employés chargés de visiter les bagages des voyageurs, qui, par leur lenteur ou leur mauvaise volonté, ont causé un dommage à ces derniers, reçoivent un certain nombre de coups de bâton proportionné au temps qu'ils ont fait perdre.

S'il est prouvé que par des poursuites opiniâtres, des ruses coupables ou la violence, un homme a conduit une femme au suicide, il est condamné à mort.

Dans ce formidable recueil de pénalités, dont la plus douce est le bambou et la mort

ente la plus rigoureuse, on est vraiment étonné de rencontrer des recommandations pleines d'humanité.

C'est ainsi que, dans certains cas, par exemple pendant les pluies et les grandes sécheresses, il est ordonné aux mandarins de mettre en liberté les prisonniers les moins coupables, afin d'empêcher le développement des maladies épidémiques, qui sévissent surtout à ces époques. Les enfants et les femmes ne doivent être emprisonnés, que si leurs crimes sont graves et bien avérés; on doit en outre les détenir séparément. Il est encore recommandé de ne donner la bastonnade aux femmes qu'entièrement vêtues ou au moins couvertes d'un pantalon. Les hommes qui ont de bons antécédents, les vieillards et les enfants obtiennent des atténuations de peines dans beaucoup de cas, énumérés par les commentaires. A l'époque des moissons, toutes les corvées sont interdites. Elles ne peuvent être exigées que dans le cas d'urgence, et sur l'ordre du roi.

Voilà des prescriptions sages et philanthropiques; mais elles demeurent malheu-

reusement sans effet la plupart du temps, grâce à la mauvaise volonté, à la dureté et à la corruption des fonctionnaires chargés d'appliquer les lois.

Voici une lettre d'un voyageur en Cochinchine qui fait connaître de quelle façon les mandarins s'acquittent de leurs fonctions.

« Le gouvernement de ce pays tient beaucoup à ce que les citoyens vivent paisiblement entre eux. Vous allez voir le moyen sublime que les mandarins emploient pour entretenir la bonne harmonie et la fraternité parmi leurs administrés. Vous en jugerez. Vous ne pouvez manquer d'avoir une haute idée de la façon spirituelle dont ces messieurs rendent la justice. Je me trouvais dernièrement dans un village où deux Cochinchinois se querellèrent, je ne sais à propos de quoi. Ils se dirent d'abord les plus grosses injures, autant que j'en pouvais juger par leurs gestes; car je ne comprends pas un mot de leur patois. Ils furent bientôt entourés d'une foule de curieux, qui avaient l'air d'écouter avec intérêt le dialogue fort animé des deux acteurs de cette scène comique. Mais voici que

tout à coup la comédie tourne au drame Les deux Cochinchinois en viennent aux mains. C'étaient deux rudes gaillards. Ils s'assomment à coups de poings; le sang jaillit. Les spectateurs les regardent tranquillement, personne n'essaye de les séparer. Cependant la police finit par arriver. Les deux combattants sont conduits devant le mandarin, qui est dans le village quelque chose comme un commissaire de police ou un juge de paix. C'était un gros homme bien portant. Il écouta fort tranquillement les deux parties et le rapport des agents de police; après quoi, il arrangea ainsi le différend . les deux champions furent condamnés à fournir l'un un cochon, l'autre une douzaine de poulets, et chacun d'eux une cruche de rack ou vin de palmier, afin de se réconcilier en faisant bonne chère avec leur juge et la police. Cette admirable sentence fut mise à exécution le soir même. Le mandarin s'enivra; et comme il ne savait plus où était son domicile, il y fut reconduit charitablement par les deux plaideurs, qui étaient devenus les meilleurs amis du monde. »

Les récits des missionnaires donnent une triste idée de la tenue des juges annamites dans l'exercice de leurs fonctions.

« Jamais, dit un de ces missionnaires, je n'ai vu un pareil désordre ; nulle dignité dans les mandarins ; tantôt couchés sur le ventre, tantôt parlant tous à la fois comme des écoliers en l'absence de leur maître ; c'était une cohue à fendre la tête. Si, d'un côté, le grand juge nous faisait une question, le gouverneur se hâtait d'en poser une autre ; les employés subalternes du palais les interrompaient à l'envi, et nous adressaient des questions différentes ; tout le monde voulait être de la partie ; les soldats nous harcelaient autant que nos juges, et remplissaient comme eux l'office de président de cette Cour d'assises.

« Un misérable valet, plus astucieux que son maître, ne cessant de me faire question sur question, s'attira l'apostrophe suivante : « Puisque tu es grand mandarin, monte sur « l'estrade du juge et dis à ton maître de « descendre à ta place. » Il rougit et recula de quelques pas en murmurant quelques gros mots. »

Pour compléter le sujet que nous avons traité dans ce chapitre, nous croyons utile de reproduire une note de Mgr Pellerin, évêque de Cochinchine, sur l'organisation judiciaire du royaume d'Annam.

« La justice se rend, dit-il, pour les affaires civiles, soit par le chef du village, soit par le chef de canton, soit par le sous-préfet, soit enfin par les deux grands mandarins de la province. Lorsque les affaires sont de peu d'importance, les premiers juges prononcent irrévocablement, mais en règle générale, on peut appeler d'un tribunal inférieur à un tribunal supérieur. Il y a même droit d'appel au roi, qui a auprès de lui un tribunal faisant à peu près l'office de notre Cour de cassation, car il juge en dernier ressort ou renvoie la cause devant une autre juridiction. En principe, cette organisation semble bonne, mais en pratique, celui qui donne le plus d'argent gagne généralement son procès. Pour les affaires correctionnelles, il y a deux degrés, et selon que l'accusation est plus ou moins grave, elle est examinée par des mandarins d'un ordre plus ou moins élevé. Ordi-

..airement la sentence n'est exécutée qu'après la sanction du roi, mais les condamnés n'ont aucun droit d'appel. Souvent on condamne à mort sur de simples conjectures, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires politiques. La torture est en pleine vigueur. »

CHAPITRE X.

Mœurs et coutumes des Annamites.

Caractère de l'Annamite. — Comment le crocodile est son ami. — Jeûne de quatre jours. — Curiosité de l'Annamite. Son costume. — Étrange chapeau. — Comment l'Annamite plante sa maison, comment elle pousse et comment on fait du feu dessous. — Procédé pour faire bouillir de l'eau dans un vase de bois. — Un singulier meuble. — A quoi servent les mathématiques. — Commerce d'enfants. — Mariage. — La place d'honneur. — Voyages en filet. — Arts et métiers chez les Annamites. — Médecins et chirurgiens.

L'Annamite est insouciant, paresseux et indolent. Il passe pour très-sobre; mais les récits des voyageurs feraient croire qu'il l'est à son corps défendant. Il ne mange pas, quand il n'a rien à manger, ce qui lui arrive assez souvent ; et il ne se plaint pas. Mais quand il rencontre une occasion favorable,

il boit et mange plus qu'il ne faut. Pour peu qu'il ait flairé l'odeur de l'eau-de-vie, il ne vous laisse point de repos. Avec une bouteille de rhum vous le feriez aller au bout du monde. Il est dissimulé et vindicatif. Mais, en vérité, dans un pays aussi mal administré que le royaume d'Annam, il serait admirable qu'il en fût autrement. Le gouvernement sème l'injustice et l'oppression; il recueille la dissimulation et la vengeance; cela est fatal. La peur qu'inspire aux Annamites un pouvoir tyrannique leur conseille la prudence; ils trompent qui les trompe, volent qui les vole, égorgent qui les égorge. Toutes les fois qu'ils trouvent l'occasion de se venger d'une injure sans avoir à craindre la justice, ils frappent sans scrupule leur ennemi, jettent son cadavre à la rivière, et tout est dit. Car, dans ce cas, il a pour complice le crocodile, hôte terrible de ses fleuves et de ses marais, lequel, au bout de dix minutes, a fait disparaître les traces du crime, et n'en dit jamais rien à personne.

En général, l'Annamite est de taille moyenne; les uns ont le teint brun foncé, les autres cuivré, et quelques-uns couleur

de citron. L'Annamite n'est pas méchant, bien que sa physionomie soit triste et sombre; il a la face quadrangulaire des Mongols, dont il est évidemment une variété. Les habitants des côtes ont plus de douceur dans le caractère que ceux de l'intérieur. Hommes et femmes ont les dents noires comme de l'encre. Ils ajoutent cet enjolivement à leur grâce naturelle, au moyen d'une opération assez dangereuse, qu'ils subissent à l'âge de onze ou douze ans. La teinture qu'ils emploient est un poison violent. Aussi passent-ils quatre jours sans boire ni manger. Il faut bien se résigner à souffrir un peu pour être beau.

Les Annamites sont encore à moitié sauvages; vous diriez de grands enfants. Un rien suffit pour les étonner, les distraire et les amuser. Rencontrent-ils un Européen, ils l'examinent de la tête aux pieds pendant tout le temps qu'il veut bien se donner en spectacle à leur curiosité; ils dévorent des yeux son chapeau, sa chemise, son paletot, ses bottes surtout, s'il en a. Bien plus, s'il les laisse faire, afin de mieux connaître toutes les parties de sa toilette, ils le désha-

billent en détail et le dépouillent de tout même de ses chaussettes, qu'ils emportent sans le remercier.

Voici quelques détails intéressants donnés par un missionnaire sur le costume des Annamites.

« L'habillement, dit-il, consiste en une espèce de chemise qui croise par devant, sous laquelle on porte un large caleçon ou pantalon. Quand on s'habille en cérémonie, on ajoute un habit long qui croise aussi et qui a des manches fort amples; la couleur varie; en général, le noir est préféré. Les habits communs sont ordinairement de couleur marron. Souvent, dans le travail, les ouvriers se contentent d'une ceinture. On ne connaît point les bas ni les souliers. Seulement, quand on sort, on porte (pas toujours et pas tout le monde) une espèce de sandales. La coiffure consiste en une pièce de toile, plus ou moins précieuse, dont on s'entoure la tête (à peu près comme d'un turban); le chapeau, qui est de feuilles de palmier et d'une dimension extraordinaire, n'est guère porté qu'en voyage; il sert de parasol et de parapluie. La cheve-

lure est nouée derrière la tête. On voyage nu-pieds. C'est presque nécessaire dans un pays fangeux, où les chemins ne sont que des sentiers. On laisse les enfants aller nus assez longtemps. »

Le missionnaire que nous venons de citer ne dit pas jusqu'à quel âge les enfants restent si peu vêtus. On ne les habille qu'à onze ou douze ans; si toutefois c'est les habiller que leur couvrir à moitié le torse et les cuisses d'un caleçon fort clair. Cet usage, commun aux enfants des deux sexes, contrarie beaucoup les missionnaires, qui n'ont pu le faire disparaître même dans les familles converties au christianisme. L'Annamite est entêté sur ce point; il donne pour raison que ses enfants, s'ils étaient vêtus, le feraient martyriser, en apprenant à l'autorité qu'il est chrétien.

Le chapeau annamite, dont parle le missionnaire précité, est une pièce curieuse qui mérite vraiment une description plus détaillée que celle qu'il nous en a donnée. Cette coiffure est bien la plus étrange qu'on puisse imaginer. Elle est de forme conique; les chapeaux légers sont en feuilles de pal-

mier, mais les chapeaux solides sont en écorce de bambou. Ils sont aussi larges que le plus vaste parapluie qui ait abrité nos pères. L'Annamite emploie ce meuble à toutes sortes d'usages Le jour, il en couvre sa tête et brave le soleil et la pluie; la nuit, il s'en sert pour empêcher les tigres d'entrer chez lui, en mettant cet obstacle devant le trou qui forme la porte de sa maison. Cette espèce de toit portatif a encore un autre avantage; il est utile à la santé de son propriétaire et développe ses forces. Comme il n'y a pas le moindre cordon qui retienne sur son chef cette admirable coiffure, le plus léger coup de vent la jette à terre; voilà le chapeau qui roule et notre Annamite qui court à sa poursuite; il le remet sur sa tête, que le vent décoiffe de nouveau; cela continue ainsi jusqu'au terme de son voyage; et, quand il arrive, il a fait, grâce à son chapeau, un exercice salutaire, surtout dans un pays où l'obésité est presque générale.

Le costume des femmes est à peu près le même que celui des hommes; cependant elles sont généralement vêtues plus décemment. Elles portent une sorte de grande

blouse en coton très-clair, qui leur tombe jusqu'aux genoux, et qu'elles rejettent sur leur tête quand il pleut ou que le soleil est trop ardent. Les plus coquettes ont un large pantalon, également en coton, qui leur permet de faire de leur chemise l'usage que nous venons de dire sans mettre à nu leurs formes peu séduisantes.

Cependant il faut rendre justice aux femmes annamites; elles sont généralement beaucoup mieux que les hommes, bien qu'elles ne soient pas belles. Elles sont aussi plus adroites, plus laborieuses et plus actives. Outre leur ménage, qui leur prend peu de temps, elles font des étoffes de soie et de coton, labourent, sèment, émondent, plantent, rament, et battent le fer sur l'enclume avec les forgerons. Mais les enfants? c'est bientôt fait. Elles les ficèlent dans un panier, qu'elles suspendent à une branche d'arbre, et Dieu s'en charge. Quand ils ont deux ans, on les laisse se rouler avec les porcs, les chiens, les poules, les canards et les singes. Tout cela grouille pêle-mêle dans la fange; et, à quelques pas, il est difficile de distinguer les espèces, surtout la nôtre

de celle des singes, tant tout cela se ressemble par la couleur, les mouvements, et barbotte de la même façon.

La maison de l'Annamite est la hutte primitive du sauvage dans toute sa simplicité. Voici de quelle façon il la plante, car vous allez voir qu'on ne peut pas dire qu'il la bâtit. Celui qui veut se faire une habitation va dans le bois voisin couper une centaine de longues perches, les plus droites qu'il peut trouver ; puis, sur l'emplacement qu'il a choisi, il les plante, soit sur deux rangs, soit en rond, selon son goût en architecture; mais il ne fait pas grands frais d'imagination, car il choisit invariablement l'une ou l'autre de ces deux dispositions, de façon que la maison ressemble toujours, ou à un four allongé, ou à la hutte d'un charbonnier; quand les longues perches sont enfoncées en terre, avec plus ou moins de régularité, il y attache, à hauteur d'homme, un plancher tout à fait primitif, et à claire-voie, pour rendre inutile l'emploi du balai; puis il enlace le tout avec des branchages, du foin et de la paille de riz; il y ajoute quelquefois un peu de mortier, mais jamais

assez pour empêcher l'air de passer en toute liberté. Il ne reste plus que le toit à faire, et c'est bientôt fini. Il consiste en longues perches, plus petites que celles qui supportent la construction, couvertes de chaume de riz et de feuilles de palmier. Sur les côtés, il ne dépasse pas la taille d'un homme, mais au milieu il est très-élevé.

Quand cette maison, digne des temps bibliques, a été construite avant l'été, les perches nouvellement coupées prennent racine dans le sol humide, et, avec le temps, deviennent de grands arbres. L'Annamite voit alors sa maison pousser chaque année, comme un végétal; les branches s'entrelacent, se croisent en tous sens, et forment des murs indestructibles. Le toit se change en un parc épais et touffu, où viennent crier les perroquets et s'ébattre les singes. Ces quadrupèdes, curieux et malfaisants, prennent souvent plaisir à pratiquer dans le toit des ouvertures, pour voir ce qui se passe dans la hutte et faire des niches à ses habitants.

L'Annamite bâtit sa maison sur les espèces

de pilotis que nous venons de décrire afin de la préserver des inondations, des tigres et des reptiles, dont ce pays possède une riche collection. Le foyer est au milieu de la pièce ; il n'y a pas de cheminée, la fumée s'échappe par où elle peut ; du reste, on ne tient pas a ce qu'elle s'échappe. C'est là qu'on fait le feu pendant le jour ; mais pendant la nuit on le fait sous la maison, afin d'écarter les moustiques. Sans cette précaution, vous espérez en vain un instant de repos ; des milliers d'insectes vous sucent le sang ; vous ne pouvez dormir qu'à la condition d'être enfumé comme un jambon de Bayonne, et encore vous ne dormez que s'il plaît aux rats et aux lézards, lesquels viennent souvent ronger toute la nuit les tiges de vos bottes.

L'escalier par lequel l'Annamite monte à son logement est un type de menuiserie antédiluvienne. Vous croyez peut-être que c'est une échelle grossière et vacillante ; c'est quelque chose de bien plus primitif qu'une échelle : Figurez-vous un tronc d'arbre grossièrement échancré, à des distances inégales, à grands coups de hache, et vous

aurez l'idée de cet escalier dangereux. Pour exécuter l'ascension sans péril, il faut être Annamite de naissance ou acrobate de profession. Au haut de l'escalier, vous trouvez un trou, ressemblant à une chatière, par lequel on entre en rampant dans la maison. Comme cette étroite ouverture est privée de porte, l'Annamite se sert, pour la boucher, du fameux chapeau dont nous avons parlé.

Ces cabanes n'ont qu'un étage et qu'une seule pièce; cependant les maisons des riches sont divisées en plusieurs compartiments. Elles sont ordinairement entourées de grands arbres qui, les enveloppant tout entières, les défendent de la pluie et des rayons du soleil.

« Il faut savoir, dit un missionnaire, que les maisons sont séparées les unes des autres par des jardins plus ou moins vastes, qu'environnent de grands et épais roseaux. L'habitation la plus insignifiante est aussi bien cloîtrée que peuvent l'être beaucoup de couvents d'Espagne. De là la facilité de faire des réunions nombreuses sans être aperçu au dehors. Pour les églises et les ré-

sidences des missionnaires, surtout pendant les persécutions, elles sont encore plus retirées. L'endroit le plus sûr et le plus caché du village est celui qu'on choisit pour les bâtir. Le jardin qui les environne n'est pas seulement fermé par une haie de roseaux; il a sa muraille, son fossé et son contre-fossé; et ce n'est là pour personne un sujet d'étonnement, car c'est ainsi que sont construites les bonnes maisons. »

Ainsi, en résumé, rien de plus simple que l'habitation des Annamites; les meubles sont à l'avenant. Une marmite, deux ou trois vases en terre ou en fer, voilà les ustensiles de ménage; ajoutez à celà quelques nattes pour s'asseoir, des oreillers de jonc pour se coucher, une ou deux petites tables vernissées, et vous aurez l'idée de l'intérieur de la plupart des cabanes annamites.

Comme l'usage veut qu'on coupe la viande avec les doigts, qu'on s'asseoie par terre et qu'on fasse sa toilette dans la rue, on n'a besoin ni d'armoires à glace, ni de canapés, ni de couteaux, ni de cuillers ni de fourchettes. Quand un maître de maison

a de nombreux convives, il va cueillir, dans le marais voisin, quelques feuilles de lotus, et voilà des assiettes; il casse en plusieurs parties cinq ou six noix de coco, et voilà des verres.

L'eau est généralement mauvaise dans ces contrées, parce qu'elle tient en dissolution une grande quantité de matières animales et végétales ; voici par quel procédé on l'assainit. On la fait d'abord bouillir de la façon la plus simple qu'on puisse imaginer. On fait rougir au feu une douzaine de cailloux, de la grosseur d'un œuf, et on les jette dans un vase de bois rempli d'eau. L'ébullition a lieu presque instantanément ; quelques charbons ardents, qu'on éteint ensuite dans ce liquide, le dégagent d'une partie des éléments nuisibles qu'il contenait.

Parmi les meubles si peu nombreux d'une cabane annamite, il y en a un qu'on est bien étonné d'y rencontrer; c'est un cercueil. « Toutes les personnes un peu à l'aise, dit l'abbé Masson, se procurent un cercueil lorsqu'elles sont encore en bonne santé. Il y a plus : très-souvent les enfants

se cotisent pour offrir ce meuble à leurs parents, et le jour où ils font ce singulier don est un jour de fête pour la famille. Rien n'est plus commun que de voir des cercueils en entrant dans les maisons ; il m'est arrivé quelquefois de m'en servir comme d'une table à écrire. »

Ceci ferait croire que les Annamites familiarisés avec la mort, ne craignent pas d'en parler entre eux. Eh bien, non! Ils écartent avec soin de leurs discours tout ce qui peut faire naître dans leur esprit une image funèbre.

« C'est par la même raison, dit le même missionnaire, après avoir fait remarquer cette étrange contradiction, qu'ils visitent rarement les malades, et que, même à l'extrémité de la vie, ils n'avertissent point les parents de mettre ordre à leurs affaires; cet avis passerait pour une offense. Leurs compliments, lorsqu'ils se rencontrent, ne consistent pas à se demander comment ils se portent, mais où ils ont été, et ce qu'ils ont fait ; s'ils remarquent, à l'air du visage, que quelqu'un est indisposé, ils ne s'informent pas s'il est malade, mais com-

bien de tasses de riz il mange à chaque repas. »

Non-seulement l'Annamite prépare son cercueil longtemps à l'avance, il choisit encore l'emplacement de son tombeau.

« Les princes, dit un missionnaire, croient avec assurance, que toute la bonne fortune de leur famille dépend du lieu qu'ils choisissent pour la sépulture de leurs parents et principalement de leurs mères, se persuadant que s'ils peuvent rencontrer une place bien commode, toute leur race demeurera dans la royauté ; que si la sépulture est incommode, la fortune les quittera bientôt, et qu'assurément ils perdront la couronne. »

Le soin de trouver des places convenables pour les tombeaux est confié aux mathématiciens du pays. Devinez, si vous pouvez, à quoi peuvent servir les mathématiques dans une pareille recherche.

Nous avons dit combien est grande l'influence exercée par la Chine sur les institutions et les mœurs des Annamites. Cependant les habitants du Tonquin et de la Cochinchine, n'ont point adopté les usages barbares du Céleste-Empire, au sujet des

femmes et des enfants. En Chine, la femme est esclave, et les pères font jeter sans pitié leurs enfants à la rivière, surtout les filles, quand ils trouvent leur famille assez nombreuse. L'infanticide est inconnu dans l'empire d'Annam. On aime mieux les garçons, mais la naissance des filles est bien accueillie.

« Les femmes, écrit un missionnaire, ne comptent pas dans les affaires civiles et politiques; en revanche, dans le ménage, dans la famille, elles sont souvent plus que les hommes. Elles sortent librement et vont partout, se livrant à toute espèce de commerce et d'état; elles sont très-affectionnées à leurs enfants, et c'est pour elles un honneur d'en avoir beaucoup. »

Une grande fécondité est, en effet, ce que les femmes annamites ambitionnent le plus. La plus grande honte pour elles est de n'être pas mères. Celles qui sont stériles (et il y en a beaucoup) ne peuvent se consoler. Si elles ont un peu d'argent, elles achètent des enfants aux femmes pauvres qui en ont trop. Cela ne coûte pas cher. On rencontre des maris qui tirent un grand profit de la fécon-

condité de leurs femmes, et font le commerce d'enfants. Plusieurs de ces machines à enfantement, renommées pour l'excellence de leurs produits, se font une nombreuse et riche clientèle.

Les parents qui ne trouvent pas à vendre ceux de leurs enfants que la misère ne leur permet pas de nourrir, les exposent dans un lieu fréquenté. Ils sont presque aussitôt recueillis par des familles qui les adoptent.

Le mariage est réglé par la loi civile. « Il y a même des empêchements dirimants, écrit un missionnaire, savoir : la parenté qui provient par les hommes et qui s'étend jusqu'au dixième degré; celle qui provient des femmes s'arrête au second degré. L'affinité, à quelque degré que ce soit, ne forme pas d'empêchement au mariage. Outre cela. personne ne peut se marier étant en deuil de quelqu'un de ses parents, et le deuil est plus ou moins long, à proportion que la personne défunte était plus ou moins proche. Ainsi, une femme porte vingt-sept mois le deuil de son mari; les enfants portent le deuil de leurs parents pendant le même es-

pace de temps; un homme porte celui de sa femme pendant un an. »

Le fils aîné peut seul échapper à la rigueur de cette loi. Il a la faculté de se marier dans les trois jours qui suivent la mort de son père; mais il faut qu'il le fasse dans ce délai. La loi a fait cette exception en faveur du fils aîné, parce que les intérêts de ses frères et de ses sœurs, dont il est chargé, lui donnent beaucoup d'occupation et lui rendent presque indispensables les soins d'une femme.

Le consentement du chef de la famille est nécessaire aux Annamites qui veulent se marier. « Les parents du jeune homme, dit un missionnaire, font faire la demande aux parents de la fille sur laquelle ils ont jeté les yeux. Cette demande est toujours accompagnée d'un présent de bétel; c'est ce que nous appelons les fiançailles. Les parents de la fille payent ensuite une certaine somme entre les mains du chef de village, qui l'inscrit sur un catalogue, et le mariage est ratifié aux yeux de la loi civile. »

L'Annamite se marie à l'âge de seize ou dix-sept ans, à une femme qui n'est guère

âgée que de onze ou douze ans. La loi lui permet la polygamie ; mais il n'est polygame qu'autant qu'il se sent assez riche pour se payer le luxe de plusieurs femmes. En général, le peuple est monogame. Le roi a deux ou trois cents femmes, qui vivent enfermées dans son palais ; les mandarins en ont un nombre proportionné à leur fortune.

Les particuliers qui jouissent d'une certaine aisance prennent une deuxième femme quand la première a quarante ans. Il n'y a que la première femme qui ait le titre d'épouse ; les autres, qui ne vivent pas avec elle, n'ont aucun droit dans la maison.

« Après la mort du mari, dit l'abbé Richard dans son *histoire du Tonquin*, les femmes du second ordre n'ont aucune part à ses biens, et si elles n'ont pas eu d'enfants, on les chasse de la maison. Cette coutume s'étend jusqu'aux femmes du roi. »

Le divorce est autorisé par la loi. Le passage suivant, extrait de l'histoire que nous venons de citer, montre que se séparer de sa femme est pour un mari annamite la chose la plus facile et la plus simple.

« Le mari rompt en deux une pièce de

monnaie, dont il donne une des moitiés à sa femme qui va en avertir le chef du bourg: dès lors, elle est libre; ou bien le mari lui donne un billet signé de sa main et muni de son sceau, par lequel il reconnaît qu'il abandonne tous ses droits sur elle et lui rend la liberté de disposer d'elle-même. Sans ce certificat, elle ne trouverait jamais l'occasion de se remarier; mais lorsqu'elle y est autorisée par l'acte de séparation, ce n'est pas une tache pour elle d'avoir été au pouvoir d'un autre et d'en être abandonnée. Le mari est obligé de lui rendre tout ce qu'elle lui a apporté en mariage, même les présents qu'il lui a faits en l'épousant; de partager avec elle les meubles et la maison où elle habitait, de même que les enfants qu'elle a eus, si elle le juge à propos, car elle peut les laisser tous au mari. Ainsi sa disgrâce, n'ayant fait qu'augmenter ses biens, lui fournit les moyens de se remarier plus aisément. Cette compensation d'avantages fait que les divorces, quoique libres, sont très-rares. »

Le mari seul est habile à réclamer le divorce. La femme qui veut se séparer d'un

mari qui s'obstine à la garder se trouve assez embarrassée; mais elle sait se rendre si insupportable à son tyran, qu'il finit par lui donner la liberté.

L'adultère est rigoureusement puni. La femme et son complice sont ordinairement exilés; mais ils peuvent être condamnés à mort. Dans ce cas, l'amant est décapité ou étranglé. Un supplice plus terrible est réservé à l'épouse infidèle; elle est écrasée sous les pieds des éléphants. Les mandarins ont le droit de tuer, pourvu que ce soit de leur propre main, leur femme et son complice, surpris par eux en flagrant délit. On condamne à une amende proportionnée à leurs fautes les filles qui sont convaincues de mauvaise conduite.

Dans une société aussi peu avancée que la société annamite, les hommes ont nécessairement peu de rapports les uns avec les autres. Cependant, les visites sont en usage. Tout le monde, même la plèbe, observe strictement certaines coutumes qui règlent, dans les détails les plus minutieux, les relations des citoyens entre eux. C'est le matin qu'on reçoit. Les ministres se présentent

chez le roi dès six heures. « Après les cérémonies ordinaires, dit l'abbé de Saint-Phalle, les saluts et les révérences, toujours réglés par les rangs des personnes, on va s'asseoir sur des estrades couvertes de nattes, qui sont autour de la chambre; on s'y place les jambes croisées. La distinction des rangs est marquée par la hauteur des places. Aussitôt que l'on est assis, on apporte le bétel et quelques rafraîchissements, ce qui ne se pratique qu'avec ses égaux; car si celui qui rend la visite est d'un rang supérieur, on doit se garder de lui offrir le moindre rafraîchissement, sans même en excepter le bétel, à moins qu'il ne fasse au maître de la maison l'honneur de lui en demander. L'usage des seigneurs est de faire porter partout avec eux leur eau et leur bétel. »

Quand un visiteur entre dans une maison, les femmes sourient; c'est leur façon de saluer. On les trouve ordinairement accroupies, les riches sur des nattes, et les pauvres sur une litière de paille et de feuilles sèches. Elles ne se lèvent pas. L'étiquette veut que le visiteur soit placé près de la porte ; c'est la place d'honneur. Les voyageurs préten-

dent que c'est un avantage de l'occuper, bien qu'on soit exposé à un violent courant d'air, parce qu'on a moins à souffrir des exhalaisons de la cabane.

Les voitures sont à peu près inconnues aux Annamites. Ils voyagent à pied; mais les mandarins se font transporter dans une litière tout à fait primitive, dont un missionnaire donne la description suivante : « Les personnes de distinction sont portées dans un filet suspendu par les extrémités à un gros bâton de bambou. Ces filets sont faits de la même manière que ceux dont on se sert pour prendre le poisson, mais ils n'ont pas la même forme. Ils sont portés par deux, quatre ou six hommes placés aux deux bouts; on s'y tient caché. Une natte recouvre le tout. Le voyageur ne voit rien et ne peut pas être vu. »

Dans un pays où les plus hauts personnages sont transportés, comme de simples carpes, dans un filet, les arts-et-métiers sont naturellement peu florissants. Ce n'est pas que les ouvriers manquent absolument d'adresse; mais ils sont obligés de se cacher pour bien faire. Ceux dont l'habileté vient

à être connue sont perdus. Le roi, à qui tout appartient de droit, les prend à son service. Ils travaillent pour lui toute leur vie. Si au moins la perte de leur liberté recevait quelque compensation! mais on leur donne à peine de quoi se nourrir et se vêtir. Ainsi le travail, qui, dans une société bien organisée, affranchit et enrichit, chez les Annamites, rend esclave et misérable.

Quant aux arts qui se proposent l'expression du beau, comment pourraient-ils se développer dans un pays, où il n'y a pas de vie sociale, où tout sentiment noble et élevé est étouffé par le despotisme. A quelle source les artistes peuvent-ils puiser l'inspiration, sans laquelle il n'y a point d'artistes? On trouve cependant chez les Annamites des architectes, des sculpteurs, des peintres, des littérateurs et des musiciens. Mais quels monuments ils font! Quelles statues, quels tableaux, quels vers, et quelle musique!

Quelque mauvaises qu'elles soient, leurs productions artistiques plaisent beaucoup aux Annamites. Cela se conçoit, l'idéal d'un peuple est toujours au niveau de son déve-

loppement intellectuel et moral. Ils aiment le chant, la danse et les spectacles; et il y a chez eux quelques acteurs. Voici les renseignements donnés sur ce sujet par l'*Histoire du Tonquin*, que nous avons déjà citée plusieurs fois :

« Dans les aldées ou villages, il y a *des maisons de chant*; les habitants s'y rassemblent aux jours de fête : ils y jouissent d'un spectacle donné sans grand appareil. Les acteurs, ordinairement gagés pour une nuit, sont au nombre de quatre ou cinq : leurs habits ont une forme bizarre, leurs chansons ou récits, presque toujours en l'honneur de leurs rois ou des grands hommes de la nation, sont entremêlés de quelques couplets d'histoires amoureuses ou relatifs à des aventures qui intéressent le canton. Il y a des intermèdes de danses, toujours exécutées par les femmes; elles chantent aussi, et dans l'action, elles sont souvent interrompues par un bouffon, regardé comme le plaisant de la troupe, qui s'efforce de faire rire la compagnie par ses postures comiques et ses bons mots. Les femmes ont beaucoup d'adresse et de légèreté à danser sur la

corde. Une autre sorte de danse attire l'attention du peuple. Une femme l'exécute portant sur sa tête un bassin rempli de petites lampes allumées; elle doit s'agiter avec grande vivacité sans répandre l'huile des lampes. »

Les vierges folles doivent peu réussir dans ce dernier exercice.

Les combats de coqs sont aussi en usage en Cochinchine et surtout au Tonquin. Les coqs annamites sont d'aussi bons acteurs que les coqs anglais. Les habitants de la grande Bretagne doivent être bien flattés de trouver dans l'extrême Orient un genre de spectacle pour lequel ils sont passionnés, et qui, en effet, est très-propre à civiliser les nations par l'adoucissement des mœurs.

En fait de savants, les Annamites ont des mathématiciens, qui seuls s'entendent à choisir pour un tombeau un emplacement convenable, et des médecins qui font chez eux ce que font leurs confrères dans le reste du monde. Ils guérissent, ou du moins ils le disent, et on les croit. Leur profession est entourée d'un respect presque superstitieux. Chacun est libre de l'exercer. Il

suffit, pour trouver des malades, d'avoir fait quelque cure merveilleuse. Il n'y a pas de facultés de médecine chez les Annamites. On étudie la science dans les livres chinois, on se met à la suite d'un médecin renommé, on le voit faire, et bientôt on guérit comme lui. On ne guérit pas tout; on aurait trop à faire; car il y a une collection effroyable de maladies dans ces contrées; les plus répandues sont les coliques sèches, la dyssenterie, et le choléra. On ne boit que de l'eau chaude; voilà le seul remède préservatif contre ces maladies; l'eau froide occasionnerait la mort. Nous ne conseillons pas à ceux qui aiment les glaces de voyager chez les Annamites.

Voici quelques détails donnés par un missionnaire sur les médecins cochinchinois :

« Aussitôt que le médecin vient voir le malade, il lui prend le pouls, et demeure plus d'un quart d'heure à le considérer; puis il est obligé de dire au malade dans quel endroit il a mal, et tous les accidents qu'il a eus depuis qu'il est malade. C'est ainsi que l'on juge de la capacité du médecin. S'il ne

rencontre pas bien, on le renvoie comme ignorant; s'il dit ce que le malade a expérimenté, on a confiance en lui. Ils divisent le pouls en trois parties, et disent que la première répond à la tête, l'autre à l'estomac, la troisième au ventre; aussi le touchent-ils avec trois doigts, et à dire vrai, ils le connaissent fort bien.

« Tous les médecins en ce pays-là sont apothicaires; ils ne vont jamais voir un malade qu'ils ne soient accompagnés d'un valet qui porte un sac tout plein des simples dont ils se servent pour leurs médecines. Ils les ordonnent et les font faire aux malades mêmes. Je ne sais pas comme ils font, mais leurs médecines ne sont aucunement mauvaises à prendre comme les nôtres; et de plus, elles ne sont pas chères, car la plus précieuse ne coûte pas plus de cinq sous.

« Quand un médecin commence à voir un malade, on fait prix avec lui du salaire qu'on lui donnera; mais il ne touche rien que quand le malade est guéri; s'il meurt, le médecin n'a point de payement; ils se figurent, et peut-être assez à propos, que cette crainte de perdre ses peines rend les

médecins plus soigneux à travailler pour le malade.

« Un de nos compagnons tomba dans une maladie fort fâcheuse; j'appelai le médecin, et, à la mode du pays, je fis marché avec lui de ce que je lui donnerais s'il le guérissait. Il me dit que si ce malade était plus jeune, il ne le guérirait pas à moins de cent écus; mais qu'il se contententerait de vingt parce qu'il était déjà vieux, et que la vie qu'il lui donnerait ne pouvait plus être longue; je lui promis de bon cœur les vingt écus, et en peu de temps il guérit très-bien mon malade. »

Un autre missionnaire qui a vu à l'œuvre un chirurgien annamite est moins élogieux à son égard que le missionnaire précité à l'égard de ses confrères les médecins: « Un prélat, dit-il, affligé d'une fistule dangereuse appela un docteur dont la spécialité était précisément la cure de cette maladie. Des opérations que nos chirurgiens européens commenceraient et achèveraient presque dans la même minute, ce chirurgien tonquinois la fait durer des quarts-d'heure entiers, pour ne pas dire des heures, et il les

réitère pendant des vingt jours de suite. Les opérations consistent à déchiqueter, avec la pointe d'un couteau, les endroits attaqués de la fistule, et à y appliquer ensuite une poudre qui n'est autre chose, à ce que je crois, que de l'arsenic, qu'il a mis tremper dans du vin, et qu'il a ensuite fait sécher. Cette poudre consume les chairs et attire beaucoup d'eau, laquelle, au bout d'un certain nombre de jours, cessant de couler, on applique des emplâtres pour faire revenir les chairs. »

Cependant le missionnaire opéré fut parfaitement guéri; mais le traitement n'avait pas duré moins de six semaines.

Les médecins et les chirurgiens annamites ont tous chez eux la statue d'un ancien docteur, qui est en grand honneur parmi eux. C'est l'Esculape de la Cochinchine. Le médecin qui ne l'honorerait pas serait privé de malades.

Les prêtres et les sorciers, ainsi que nous l'avons dit plus haut, se mêlent aussi de guérir. Mais les Annamites ne croient à leur pouvoir surnaturel que dans les cas désespérés.

CHAPITRE XI.

Lettre de M. Charles B***.

Un secret. — Belle conduite du soleil. — Départ des chasseurs. — Un tigre aveugle. — Le mangeur de cervelles. — Amabilité des dames cochinchinoises. — Comment on dort en Cochinchine. — Une femme qui ne coûte pas cher. — Les Eléphants. — Un homme enterré vif. — Étrange festin. — Résultats de la gourmandise. — La fosse aux éléphants. — La pique empoisonnée. — Les perles vertes. — Merveilleuse découverte.

Nous reproduisons ici une lettre adressée à son frère Edouard, par M. Charles B...., officier de marine, qui a fait partie de l'expédition française en Cochinchine. Nous sommes persuadé qu'on ne lira pas sans intérêt cette lettre dont nous devons la communication à la bienveillance de son auteur. Elle donne sur notre nouvelle colonie des ren-

seignements qui compléteront ce que nous avons dit dans les chapitres précédents.

« Saï-gon, 27 septembre 1862.

« Mon cher Edouard,

« Le canon de la France ne tonne plus en Cochinchine. Nous sommes maintenant chez nous, et notre glorieuse expédition est terminée. Notre petite armée a pris je ne sais combien de villes, gagné je ne sais combien de batailles, nous n'avons pas eu le temps de compter. Le *Moniteur* t'a fait connaître les principaux événements de l'expédition. Mais il ne t'a rien dit et ne te dira rien sans doute de la grande guerre que j'ai entreprise et menée à bien, étant à la tête d'une puissante armée de... dix hommes, non contre les Cochinchinois, qui sont désormais nos amis, mais contre les bêtes de la nouvelle terre française. Je suis porté à croire que Noë, quand son arche a passé par ces contrées, en a laissé la porte ouverte plus longtemps qu'en tout autre lieu du monde. On trouve ici des animaux innombrables et de toutes les espèces, depuis les plus petits

jusqu'aux plus énormes, depuis la perdrix jusqu'à l'éléphant. Il y en a pour tous les genres de chasseurs. Tu sais que moi j'aime la grosse bête, la bête terrible. Aussi est-ce à ce genre de chasse que je me suis livré. On ne trouve pas deux fois en sa vie une aussi belle occasion. Je t'envoie donc le récit de mon expédition, que tu seras charmé de lire, j'en suis sûr. Car, afin d'exciter davantage ton intérêt, je veux te prévenir tout de suite, que, tout en chassant, j'ai étudié le pays et les mœurs des habitants; bien mieux, j'ai fait une découverte importante dont l'exploitation nous procurera infailliblement à toi et à moi une immense fortune, tout en rendant à notre pays un service considérable. Mais c'est un secret qu'il serait dangereux de révéler; tu n'en diras rien à personne.

« J'attendais avec impatience, pour entrer en campagne, que la pluie eût cessé. Il faut te dire que dans la Basse-Cochinchine il pleut sans discontinuer pendant quatre mois de l'année, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août. Tout le pays est inondé; chaque village, dont les maisons

sont bâties sur pilotis, forme une île, et on ne peut aller de l'un à l'autre qu'en bateau. On navigue au-dessus des champs, des jardins et des haies les plus élevées. Les Cochinchinois jouissent ainsi chaque année des beautés et des agréments du déluge.

« Les cataractes du ciel se sont enfin fermées le 15 août, le propre jour de la fête de l'Empereur, et, sans doute, pour faire honneur au nouveau souverain du pays, le soleil s'est montré dans toute sa splendeur. Tu ne saurais t'imaginer avec quelle rapidité tout s'est soumis à ce maître victorieux; c'est du soleil que je parle. Les nuages se sont dispersés en légères vapeurs; les fleuves sont rentrés dans leurs lits, et bientôt on a vu reparaître les jardins et les champs ensevelis sous les flots depuis trois mois. C'était vraiment un spectacle réjouissant à voir. On eût dit une seconde créature; la vie longtemps suspendue reprenait son cours; les plantes reverdissaient; les animaux, descendant par troupes des montagnes, venaient s'ébattre dans les plaines. Tout le pays ne ressemblait pas mal à un collossal bain de vapeur. Le soleil, dans ces

contrées, va vite en besogne; l'eau chauffée par ses rayons arrive promptement à l'état gazeux; pas une flaque d'eau qui ne fume; des nuages blanchâtres enveloppent les champs et ondulent sur le flanc des collines. Tout est bientôt à sec, les chemins sont praticables; les agriculteurs et les jardiniers reprennent leurs travaux; les chasseurs aussi.

« Trois semaines avaient suffi au soleil de Cochinchine pour effacer presque toutes les traces d'une inondation qui avait duré près de quatre mois. Je quittai Saï-gon le 10 septembre, avec ma petite troupe, composée des dix meilleurs tireurs de mon régiment, que j'avais choisis depuis longtemps. Outre un fusil, de la poudre, des chevrotines et du plomb, chacun de nous emporta une gourde pleine de rhum, et d'autres provisions. J'adjoignis à ma petite armée un jeune Cochinchinois, de dix-sept à dix-huit ans, élève des missionnaires, qui connaît le pays et un peu de français, pour nous servir de guide et d'interprète; il se nomme Stan-Li; c'est vraiment un garçon fort intelligent, qui nous a rendu de grands services. Il aime

beaucoup le rhum, ainsi que tous ses compatriotes.

« A quatre heures du matin nous étions en route, tous joyeux et disposés à bien faire. Notre guide nous dirigea au nord de Saïgon, à travers une plaine sablonneuse, coupée de ruisseaux et de marais. Nous entrâmes bientôt dans une forêt d'arbres gigantesques, qui sont sans doute aussi vieux que le monde; le sol est couvert d'une épaisse couche de débris de végétaux, où poussent des milliers de plantes que je ne connais pas; les lianes se tortillent autour des troncs énormes et des branches, se rejoignent d'un arbre à l'autre, et jettent ainsi entre eux des ponts ds verdure. Nous n'avancions qu'avec peine, en suivant un sentier tortueux tracé à travers cet immense labyrinthe plus par les bêtes féroces que par les hommes; ces sentiers sont fort dangereux : vous y trouvez souvent un tigre venant à votre rencontre; il vous faut alors tuer ou être dévoré; de temps en temps, nous rencontrions des ossements blanchis qui avaient appartenu à des Cochinchinois; du moins notre guide nous l'assura.

« Il y avait à peu près une heure que nous marchions dans le même sentier, embarrassé de lianes, de fougères et d'herbes de toutes sortes; les bêtes féroces promises par notre guide n'apparaissaient pas. Des milliers de pigeons et d'autres oiseaux, tout à fait inconnus en Europe, s'envolaient à notre approche; mais ce n'était pas là ce que nous cherchions. Nous épargnions les jolies chevrettes sauvages, qui, après nous avoir regardés un instant avec curiosité, fuyaient en bondissant; nous nous abstenions même de tirer sur les affreux chats-tigres, pas beaucoup plus gros que des chats domestiques, que nous rencontrions de temps en temps; notre guide nous avait prévenus que les détonations des armes à feu éloignaient les bêtes féroces.

« Nous prenions les plus grandes précautions pour ne pas faire de bruit en marchant; le plus grand silence régnait autour de nous; nous ne sentions pas le moindre souffle de vent. Mais tout à coup un rugissement effroyable se fit entendre à quelques pas de nous : la colonne fit halte, et chacun

se tint prêt à faire feu. « C'est un tigre, » nous dit Stan-Li effrayé, qui alla prudemment se placer derrière mes hommes. Cependant la bête continue à pousser des rugissements de plus en plus épouvantables; nous avançons toujours; les sinuosités du sentier, et les plantes qui l'embarrassent, ne nous permettent pas de voir à plus de dix ou douze pieds de distance. Mais je m'aperçois qu'à chaque pas que nous faisons la lumière devient plus intense; au bout de quelques instants, nous arrivons au bord d'une clairière où il n'y a çà et là que quelques bouquets de bambous. Le tigre avait cessé ses rugissements; nous le cherchions vainement du regard; tout à coup nous le vîmes se glisser en rampant à travers la clairière, à une quarantaine de pas de nous, les oreilles basses et la queue entre les jambes. Nous nous demandions ce qui pouvait l'effrayer ainsi; évidemment, malgré l'opinion d'un de mes hommes, ce ne pouvait être la vue de l'uniforme du soldat français. J'ordonnai à mes hommes de faire feu tous ensemble sur la bête, aussitôt qu'elle eparaîtrait, mais Stan-Li nous engagea à

nous abstenir de tirer. « La bête, nous dit-« il, a affaire à un ennemi qui ne lui fera « pas de quartier. » Et ce disant, il nous montra un grand oiseau de la famille des échassiers, qui se tenait immobile vers l'endroit où le tigre avait disparu. Ce volatile, perché sur deux pattes incommensurables, était aussi grand qu'un homme, et armé d'un bec de deux pieds de long. Stan-Li nous engagea à nous approcher un peu, pour mieux voir la scène qui allait se passer; ce que nous fîmes. Nous revîmes le tigre; c'était une bête magnifique; mais, chose étonnante! il était étendu de toute sa longueur sur le dos, et couvrait sa tête de ses pattes crochues, pour la défendre contre les attaques de son ennemi. Ce dernier l'observait tranquillement, à deux pas de distance.

« Au bruit que nous fîmes en approchant, le tigre fit un mouvement et dégagea sa tête du rempart qui la protégeait. Mais en ce moment, rapide comme l'éclair, l'oiseau s'élança sur lui et lui arracha les yeux en deux coups de bec. La bête féroce, ainsi aveuglée, fit entendre des rugissements lamentables,

et se tordit dans d'atroces douleurs; mais son ennemi ne se laissa pas toucher le moins du monde. Quatre ou cinq coups de son énorme bec lui fendirent le crâne; la cervelle jaillit, et le volatile la but toute chaude avec délices. Il plongea à plusieurs reprises son grand bec dans le crâne ouvert de la bête féroce; puis, quand il se fut assuré qu'il n'y avait plus rien, il prit sa volée pour aller chercher ailleurs une autre proie.

« Nous nous approchâmes alors du cadavre qu'il venait d'abandonner. Nous gardions tous le silence, tant la vue de ce drame nous avait émus. L'énorme bête était là, gisante, sans vie et baignée dans son sang. C'était terrible et grandiose.

« Voilà un particulier, dit un de mes hom-
« mes, qui sans doute ne s'attendait guère
« à trouver son maître. — Tu sauras, fusi-
« lier, qu'il y a une justice pour les bê-
« tes qui violent la consigne, répliqua un
« caporal. Ce particulier, ajouta-t-il en ou-
« vrant avec ses deux mains la gueule de la
« terrible bête, me fait l'effet d'un individu
« qui avait beaucoup de petites choses à se
« reprocher. »

« On rit aux éclats; chacun dit son mot, et on se remit en marche. Chemin faisant' notre guide nous dit ce qu'il savait sur le terrible oiseau que nous venions de voir à l'œuvre. Les naturalistes lui ont donné le nom de *karien*. Cet animal ne se nourrit que de cervelles; et il lui en faut environ une douzaine de livres chaque jour. Comme les cervelles les plus volumineuses sont en général les plus intelligentes et celles qui disposent des machines les plus puissantes pour la défense aussi bien que pour l'attaque, il arrive que le karien est obligé de manger beaucoup plus de petites cervelles que de grosses. Il fend beaucoup plus de crânes de tortues, de singes, de vipères et de petits oiseaux, que de crânes de tigres et de lions. Il préfère naturellement les fortes têtes; mais quand il n'en rencontre que de petites, il se résigne; car tout lui est bon. Ceci posé, calcule, si tu peux, combien d'êtres vivants cette bête détruit, en moyenne, dans sa journée. Je propose cette question aux élèves de l'Ecole polytechnique. En attendant la solution de ce problème, je suis persuadé que si les kariens étaient

aussi nombreux que les corbeaux en Cochinchine et avaient comme ces derniers l'instinct de l'association, il ne resterait plus ni un homme ni une bête en ce pays au bout de deux ans.

« Cependant le Cochinchinois a pour le karien une affection particulière. Il l'appelle son ami et respecte ses jours. C'est que si cet aimable animal fend quelquefois le crâne à ses poules ou même à ses enfants, il fait en revanche une terrible guerre aux reptiles et surtout aux crocodiles. Malheur à celui de ces amphibies qui, trop jeune encore et trop amoureux de voyages, s'est éloigné plus que de raison du fleuve paternel! Caché dans un bouquet de bambous ou de roseaux, un karien l'observe rampant sur le sable; puis, au moment favorable, il s'élance sur son dos. Le pauvre amphibie s'agite comme un possédé; mais c'est peine perdue; les coups de bec tombent comme grêle sur son crâne, qui est bientôt ouvert; et le karien fait un bon repas.

« Il ne faut pas croire que tous les crocodiles soient assez sots pour se laisser prendre ainsi. Il y a de vieux crocodiles qui

connaissent un peu mieux l'histoire naturelle, et spécialement les mœurs du karien. Ils savent tout le mal que cet oiseau fait à leur race, et ils cherchent à se venger de lui. Ils y parviennent quelquefois. Le karien ne peut pas tout voir; et puis il a ses moments de distraction; parfois, quand il est caché dans une touffe de joncs au bord d'un fleuve, épiant le crocodile, ce dernier, qui l'épie aussi, file entre deux eaux, attaque lâchement son ennemi par derrière, l'attrape par les pattes et l'avale tout entier d'une seule bouchée. Il est sans doute agréable au crocodile de manger son ennemi le karien; mais il doit avoir parfois des maux d'estomac; car le bec du karien, qui est aussi dur que du fer, ne doit pas être facile à digérer. Que veux-tu? il n'y a point de plaisir sans peine.

« Tels sont les renseignements que Stan-Li nous donna sur le karien. Il nous eût certainement appris plus long sur le compte de cet intéressant bipède, si une troupe de sangliers ne fût venue à passer devant nous à une centaine de pas. Nous fîmes feu tous en même temps; trois de

ces animaux restèrent sur la place, le reste de la troupe s'enfuit à travers la forêt. Nous avions de quoi faire un large festin. J'ordonnai à mes hommes d'allumer du feu et de faire rôtir, comme ils pourraient, les bêtes que nous venions d'abattre ; mais Stan-Li m'assura que nous nous trouvions tout près d'un village où il connaissait des chrétiens, qui nous recevraient avec plaisir. Mes hommes eurent bientôt improvisé, avec des branches, des espèces de brancards, sur lesquels ils portèrent les trois sangliers. Notre guide ne s'était pas trompé : au bout d'un quart d'heure nous sortions du bois, et nous nous trouvions dans une belle vallée où étaient disséminées une quinzaine de huttes. Stan-Li nous dirigea vers celle qui paraissait la plus importante. Elle était habitée par la famille chrétienne dont il nous avait parlé. Cette famile se composait de quatre hommes, de six ou sept femmes et d'une quinzaine d'enfants, dont le plus âgé avait quinze ou seize ans. Quand nous entrâmes dans la hutte, tout cela était accroupi pêle-mêle sur de mauvaises nattes de jonc, et mâchait du

bétel. Nous fûmes reçus avec beaucoup de cérémonie. On nous présenta aux dames, dont le sourire nous montra les dents couleur de charbon et les lèvres sanguinolentes. Nos hôtes, hommes et femmes, avaient le teint olivâtre, le nez court et écrasé, les pommettes saillantes, la figure plate, les cheveux noirs, la bouche grande, les yeux petits et noirs, mais le blanc de l'œil avait la teinte jaunâtre. Les hommes étaient plus laids que les femmes; ces dernières avaient la tête nue, et leurs cheveux pendaient derrière leur dos en longues tresses, qui tombaient jusqu'à terre. Elles se montrèrent très-empressées à notre égard, et nous servirent, avec une certaine grâce et beaucoup de promptitude, une collation consistant en un énorme quartier de sanglier à moitié cuit et des fruits de toutes sortes. Nous mangeâmes accroupis, à l'exemple de nos hôtes, et nous n'eûmes d'autres cuillers ni d'autres fourchettes que nos doigts; nous étions heureusement pourvus d'un excellent appétit; on nous donna pour boisson du vin de riz, et du thé sucré avec du miel. A la fin du repas, nous offrîmes du rhum

aux dames; elles acceptèrent avec plaisir, et se mirent bientôt à jaser comme des pies. Mes hommes leur ayant demandé la permission de fumer, elles tirèrent de dessous leurs blouses des pipes de cuivre; après les avoir remplies de tabac, elle les allumèrent, en tirèrent quelques bouffées, et nous les offrirent avec le gracieux sourire dont je t'ai parlé. La politesse ne nous permettait pas de refuser. Chacun de nous s'exécuta de bonne grâce.

« Vers trois heures du soir, nous prîmes nos fusils, et, sous la conduite de nos hôtes, nous allâmes explorer les bois environnants; nous ne rencontrâmes aucune proie digne de nous. Il fut convenu que nous passerions la nuit chez nos Cochinchinois, qui nous promirent de nous conduire le lendemain dans des lieux fréquentés par les éléphants.

« Il ne faut pas t'imaginer, mon cher Edouard, que nos hôtes avaient des lits à nous offrir; le lit est un meuble inconnu en Cochinchine. Toute la famille de nos Cochinchinois couchait sur une plateforme en planches, élevée d'un demi-mètre au-dessus

du sol. Nos hôtes nous cédèrent cette couche moelleuse, et s'étendirent sur les mau vaises nattes qui recouvraient le sol de la hutte.

Les nuits sont très-froides en Cochinchine ; le vent, qui passait librement à travers les murs de la hutte, était glacial. Nos hôtes avaient eu la bienveillance de nous donner des couvértures de coton, qui nous défendirent du froid. Mais, malgré la précaution qu'ils avaient prise d'allumer du feu pour éloigner les moustiques, ces insectes malfaisants nous tourmentèrent toute la nuit ; nos hôtes y étaient habitués, ils ronflaient comme des soufflets de forges ; quant à nous, nous ne dormions guère. Si nos yeux se fermaient un instant, nous étions bientôt réveillés par les cris des singes et des oiseaux nocturnes. Cependant, vers le milieu de la nuit, le silence régna presque autour de nous; mais vers quatre heures, il y eut dans la hutte une agitation extraordinaire; les rats, les souris, les lézards, se mirent à courir de tous côtés; plusieurs de ces animaux vinrent chercher asile sous nos couvertures, et se mirent à se promener

sur nos personnes; la basse-cour, qui se trouvait sous la maison, commença à faire un tintamarre étrange; c'était un concert infernal de grognements, de gloussements, d'aboiements, de hurlements, de cris rauques ou aigus, qui faisaient trembler la maison. Ce formidable orchestre se trouvait précisément au-dessous de la plate-forme qui nous servait de lit.

« Les ténèbres les plus profondes enveloppaient l'intérieur de la cabane et ne nous permettaient pas de distinguer un seul objet. Le feu était éteint; l'épaisse fumée qui remplissait la case et nous faisait pleurer augmentait encore l'obscurité. Mais tout à coup, l'intérieur de la hutte fut inondé d'une vive lumière; près de la porte, un homme apparut tenant à la main une torche flamboyante : « Alerte! » s'écria-t-il de toute sa voix.

« En une seconde, hommes, femmes et enfants furent debout. Nous nous levâmes nous-mêmes, et nous nous élançâmes vers nos fusils. En ce moment, un horrible sifflemense fit entendre, et nous vîmes, à vingt pieds au-dessus de nous, se dresser la tête d'un

énorme boa, dont le corps hideux s'enroulait autour d'une poutre. Je visai dans la gueule béante du reptile; la balle lui traversa la cervelle; l'horrible tête pendit inanimée et sanglante; les anneaux qui attachaient le monstre à la poutre glissèrent lentement, et il finit par tomber sur le sol de la cabane.

« L'apparition d'un boa dans les huttes cochinchinoises n'est pas chose rare. Les habitants du pays ont beaucoup d'autres ennemis contre lesquels il leur faut continuellement se tenir en garde. Dans chaque famille, il y a toujours un homme qui passe la nuit à veiller autour de la cabane, prêt à crier alerte, en cas de danger. L'homme que nous avions vu entrer subitement dans la hutte, une torche à la main, était tout simplement celui de nos hôtes qui, cette nuit-là, était chargé de monter la garde.

« Le jour ne tarda pas à paraître. Nous fîmes nos préparatifs pour partir à la recherche des éléphants. Les pâturages que nos hôtes avaient dit être hantés par ces animaux étaient à plus de trois lieues de distance. Il était donc important de se met-

tre en route de bonne heure. Le chef de la famille cochinchinoise voulut être lui-même notre guide. C'était un homme d'une quarantaine d'années, trapu, vigoureux, bien qu'un homme de cet âge soit déjà vieux en Cochinchine. Son nom était Tri-moun. Il se fit accompagner d'un esclave malais, appelé Moï, qu'il avait depuis longtemps, et qui lui était fort dévoué. Ces deux hommes ne prirent pas d'autre arme qu'une longue pique. Je te dirai bientôt comment cette arme est la plus dangereuse et la plus terrible qui ait jamais été inventée.

« Quand nous eûmes quitté la savane, où se trouvait sa maison, Tri-moun nous fit contourner une colline boisée, que nous laissâmes à notre droite. Puis, nous suivîmes le cours sinueux d'un ruisseau, qui va toujours s'élargissant. Des canards sauvages, des cormorans et des poules d'eau glissaient doucement sur son eau transparente comme du cristal. Chemin faisant, je crus de mon devoir de remercier Tri-moun de la complaisance qu'il avait de nous servir de guide dans notre chasse aux éléphants. J'ajoutai quelques compliments au sujet de sa femme.

Il fut d'avis qu'elle possédait toutes les qualités que je lui reconnaissais. « Cependant, « ajouta-t-il, elle ne me coûte pas cher. — « Combien, demandai-je curieusement? — « Rien, répondit-il; je l'ai gagnée au jeu. »

« Les Cochinchinois sont des joueurs enragés. Ils jouent jusqu'à leur femme, comme notre guide, et quelquefois jusqu'à leur personne.

« Au bout de deux heures et demie de marche, nous atteignîmes les pâturages où nous devions trouver des éléphants, si Trimoun ne se trompait pas. Il me serait impossible de te donner une idée exacte du magnifique spectacle qui s'offrit à nos regards. C'était une immense vallée, traversée par une belle rivière, à laquelle le ruisseau que nous avions suivi venait mêler ses eaux claires. Sur les deux rives de cette rivière s'étendaient de magnifiques prairies, parsemées de touffes de bambous, de faux ébéniers, de cytises et de genêts odorants. L'air tiède était imprégné du parfum de mille fleurs. C'était un vrai paradis terrestre. Ajoute à tout cela des flots de lumière ruisselant sur toutes choses, le chant de milliers

d'oiseaux, un ciel splendide, et des rochers nus et rougeâtres qui, encaissant la vallée, la rendaient encore plus belle par le contraste.

« Les bouquets de verdure semés dans la savane nous empêchaient de voir si les animaux que nous cherchions nous y attendaient. Mais Tri-moun, nous ayant fait remarquer dans le sable des trous larges et profonds, nous assura qu'une troupe d'éléphants avait passé là, et qu'elle ne devait pas être éloignée de nous.

« Je me charge de vous amener, ajouta-t-il,
« les petites bêtes que vous cherchez. Je sais
« où elles sont en ce moment. — Où sont-
« elles, lui demandai-je? — Elles font leur
« toilette au bord de la rivière. — Leur toi-
« lette? — Oui; l'éléphant, plusieurs fois
» par jour, s'enduit la peau d'une cuirasse
« de limon pour se préserver de la piqûre
« des insectes. Est-ce la première fois que
« vous chassez l'éléphant, me demanda
« Tri-moun?— Oui, répondis-je.—Eh bien!
« vous saurez qu'on ne joue pas avec ces
« bêtes-là. Il est nécessaire de prendre d'a-
« bord certaines précautions, et de construire

« avec des branches une hutte où nous « puissions nous retirer. Soyez tranquille, « ces animaux-là sont des gaillards qui n'ont « pas peur ; ils viendront nous assiéger. « Vouloir les poursuivre, c'est s'exposer à « une mort certaine. On ne peut se hasarder à la poursuite de l'éléphant sauvage que « monté sur un éléphant domestique. »

« La hutte que demandait notre guide fut bientôt construite dans les rochers qui dominaient la vallée.

« Tri-moun voulut aller seul avec son esclave malais à la recherche des éléphants. Il nous recommanda de ne pas nous éloigner de notre cabane au delà d'une centaine de pas et de ne tirer dans aucun cas. « La « détonation des armes à feu, nous dit-il, « effraye l'éléphant. » Après nous avoir fait ces recommandations il partit avec son Malais dans la direction de la rivière.

« Nous nous assîmes sur les rochers à quelques pas de notre hutte, et nous nous mîmes à fumer. Il y avait deux heures que nous attendions avec impatience l'apparition de nos ennemis, quand tout à coup nous vîmes Tri-Moun accourir vers nous à toutes

jambes. Aussitôt qu'il put se faire entendre de nous, il nous cria de rentrer dans la cabane. Peu d'instants après, trois éléphants énormes se montrèrent; ils poursuivaient notre guide au pas de course; heureusement leur marche était ralentie par le sol humide, où leurs pieds énormes enfonçaient à une profondeur considérable. Cette circonstance permit à Tri-Moun de nous rejoindre à temps. Mais à peine était-il entré avec nous dans la cabane que nos ennemis commencèrent à nous assiéger. Je défendis à mes hommes de tirer; je voulais voir un peu comment ces bêtes s'y prendraient pour nous attaquer. Le chef de la troupe était un vieux éléphant d'une taille gigantesque, aux défenses mutilées, ébréchées et presque noires. Il portait dans sa trompe une pierre énorme. Il la lança avec force sur notre hutte, qui fort heureusement était solide. Ce fut là le commencement des hostilités. Alors les trois bêtes furieuses, hors d'elles-mêmes, se mirent à nous envoyer toutes sortes de projectiles. Elles arrachaient des arbres et les faisaient tomber près de nous avec toutes leurs branches. Les quartiers de rochers

pleuvaient sur le toit de notre cabane. Heureusement le poste que Tri-Moun nous avait fait choisir était fort avantageux. Nous nous trouvions sur un rocher à pic, à plus de vingt pieds au-dessus des assiégeants. J'avais plaisir à voir ces animaux épuiser contre nous leurs forces et leur rage.

« Ce terrible assaut durait depuis plus d'un quart d'heure, quand nous vîmes arriver une autre bande, composée de trente à trente-cinq éléphants grands et petits, poussant des cris horribles. Ils poursuivaient l'esclave malais qui avait peine à les devancer. Le malheureux Moï, voyant notre situation, essaya de retourner en arrière ; mais il n'était plus temps. Il se trouvait pris entre deux feux. Le chef de la bande l'atteignit, le saisit avec sa trompe et le lança à quinze pieds en l'air. Le pauvre esclave tomba tout étourdi sur le sable. Mais ce ne fut pas tout ; l'éléphant creusa un trou avec son pied, et y ayant jeté son homme, le couvrit d'une épaisse couche de sable, qu'il foula avec sa lourde patte, comme avec un pilon. Cela fait, il vint vers nous, pour prendre part à l'attaque que la bande avait com-

mencée. Mais l'esclave sortit tout à coup de terre; l'éléphant l'aperçut et retourna vers lui. Voyant le danger qui le menaçait, je commandai à mes hommes de faire feu tous ensemble sur le colosse. « Aux oreilles, » cria Tri-Moun. Onze coups de fusil partirent ensemble, et produisirent une détonation pareille au bruit du tonnerre. L'énorme bête vacilla; après s'être arrêtée un instant, elle essaya de marcher, mais au bout de quelques pas, elle tomba lourdement pour ne plus se relever. Toute la bande, effrayée par le bruit des coups de fusil, prit la fuite, sans s'occuper de l'esclave malais, qui en fut quitte pour la peur et quelques contusions. Une forte ration de rhum lui fit oublier ses souffrances et le rendit plus gai qu'il n'était auparavant.

« Après la déroute de nos ennemis, nous nous hatâmes de quitter notre poste, pour prendre possession des dépouilles du vaincu. C'était une bête colossale. Elle râlait encore; il y avait sur le sol une large flaque de sang. Sans respect pour cet animal sacré, mes hommes se mirent à démolir les mâchoires et les défenses à grands coups de sabre.

Cette opération nous demanda plus d'une heure. Les Cochinchinois sont très-friands de la chair de l'éléphant. Tri-Moun tailla dans l'énorme cadavre un fort quartier de chair palpitante, qu'il fit rôtir immédiatement à un grand feu que mes hommes allumèrent. Chacun de nous en mangea sa part, et trouva cette viande excellente, grâce peut-être à l'appétit dont il était pourvu. Je demandai à Tri-Moun s'il ne serait pas possible de prendre vivant un éléphant. Il me répondit que la chose était facile, et m'assura qu'il en prenait ainsi une cinquantaine chaque année.

« Voici, dit-il, le moyen que j'emploie, et « qui me réussit à peu près toujours. Quand « j'ai trouvé un endroit fréquenté par les « éléphants, j'y creuse une fosse de trois « mètres de largeur sur cinq de longueur et « trois de profondeur. Je la recouvre de tiges « de bambous et de roseaux, sur lesquelles « je jette une légère couche de sable, puis « des carottes, des racines de palmier-nain « et autres mêts qu'affectionnent les élé- « phants. Car il faut que vous sachiez que « ces animaux sont les plus gourmands qui

« Dieu ait faits. Eh bien ! ils sont victimes « de leur gourmandise. Je sème quelques « racines de palmier-nain, de distance en « distance, dans le sentier que je veux qu'ils « suivent. Ils arrivent en mangeant, et sans « se douter de rien, jusqu'à la fosse. Celui « qui marche en tête, et qui est ordinaire- « ment le plus fort de la bande, pose ses « lourdes pattes sur le plancher fatal, et il « tombe dans la fosse. Au bout de quelques « jours, il meurt de faim ; je m'empare de « ses mâchoires et de ses défenses, que je « vends aux Chinois.

« — Pourrions-nous tendre ici un de ces « piéges, lui demandai-je, avec quelque « chance d'y prendre, d'ici à demain, un « individu de la bande que nous venons de « voir ? — Assurément, me répondit-il ; car « le palmier-nain abonde dans ces parages. « Creusons la fosse ; nous reviendrons de- « main, et j'espère que nous ne la trouverons « pas vide. — Mais répliquai-je, ne serait-il « pas plus simple de passer la nuit ici ? — « Sans doute, reprit Tri-Moun, mais il nous « faudra construire une autre cabane à une « certaine distance du lieu où nous sommes ;

« car il n'y fera pas bon cette nuit. Les ti-
« gres, à qui nous venons de préparer un
« festin, vont se rendre ici en grand nom-
« bre. »

« Mes hommes tendirent le piége au bord d'un marais, sous la direction de Tri-Moun, dont les prescriptions furent exactement observées. Puis, nous allâmes construire, avec des branchages, une nouvelle cabane, à une lieue à peu près des rochers où nous nous étions établis le matin. Quand la nuit fut venue, nous eûmes soin d'allumer un grand feu, pour éloigner les tigres et les moustiques, et aussi pour nous préserver du froid. Car autant le jour est brûlant en Cochinchine, autant la nuit est froide et humide. Il ne nous fut guère possible de dormir.

« Le lendemain, aussitôt que le soleil fut levé, nous nous acheminâmes vers le lieu où nous avions creusé la fosse. Tri-Moun ne s'était pas trompé, un éléphant y était tombé. Quand il nous vit, il entra en fureur ; il agitait sa trompe qui se tortillait comme un serpent, et labourait les parois de sa prison avec ses défenses ; mais c'était peine per-

due. La lourde bête fit de vains efforts pour sortir du trou où sa gourmandise l'avait fait tomber. Quand nous l'eûmes bien considérée, je proposai de la fusiller. Mais Tri-Moun m'ayant assuré qu'il pouvait la tuer sans bruit et presque sans douleur, dans l'espace d'un quart d'heure, je fus curieux de voir comment il s'y prendrait.

« — Quel moyen allez-vous employer, lui « demandai-je? — C'est bien simple; tenez, « me répondit-il en blessant légèrement l'a- « nimal à la cuisse avec sa longue pique. — « — Eh bien? repris-je, en le voyant rester « tranquille. — Attendez un peu, répondit-il. « La pointe de cette arme est empoisonnée; « dans un quart d'heure d'ici, cette bête « aura rendu le dernier soupir. »

« Pendant onze minutes, l'éléphant ne sembla pas éprouver la moindre douleur. Mais à la douzième minute, ses membres énormes furent agités d'atroces convulsions; à la treizième, il tomba. Son agonie ne dura que soixante-quinze secondes. « — Dans « quel diable de poison, demandai-je à mon « Cochinchinois, avez-vous trempé la pointe « de votre pique, pour qu'un colosse pareil

« tombe ainsi comme foudroyé ? — C'est un « secret, me répondit-il. » Je n'insistai pas pour le moment; je dissimulai le vif désir que j'eus immédiatement de connaître la recette de ce poison terrible.

« Quand nous fûmes revenus à la case de Tri-Moun, je lui demandai s'il avait lui-même fabriqué le venin dans lequel la pointe de sa pique avait été trempée. Il me répondit qu'il avait été fabriqué par Moï, son esclave, lequel était Malais d'origine, et que les Malais étaient les plus habiles à composer cette sorte de poison, appelé *sung-sig*. Quant à lui, il ne se reconnaissait ni le courage ni l'habileté nécessaires pour fabriquer ce terrible ingrédient, dont la préparation était difficile et dangereuse. Ma curiosité fut vivement excitée: Il me fallait à tout prix la recette du sung-sig. Je fis briller deux pièces d'or aux yeux éblouis de l'esclave malais, et je promis de les lui donner, s'il consentait à me livrer le fameux secret. « — Par « Bouddha, me dit-il, tu le jures ? — Par « Bouddha, si tu veux, répondis-je. »

« Moï était chrétien, mais on lui inspirait encore plus de confiance en jurant par Boud-

dha qu'en jurant par Jésus-Christ. Il fut convenu qu'il fabriquerait le poison en ma présence, et que les pièces d'or ne lui seraient remises qu'après qu'on en aurait fait l'expérience avec succès sur différents animaux.

« Nous fûmes obligés de remettre au lendemain la préparation du sung-sig ; elle demandait beaucoup de temps, et il fallait trouver des substances animales et végétales qui ne se rencontrent pas partout. J'attendis le jour avec impatience. Je réveillai mes hommes de bonne heure ; ils avaient dormi toute la nuit, malgré les impitoyables insectes qui n'avaient cessé de leur sucer le sang. On se fait à tout.

« Moï nous attendait, tout prêt à partir. Il avait mis dans un panier tous les ustensiles nécessaires pour la fabrication du fameux poison. Ils consistaient en deux petites tasses de porcelaine, un vase en terre, cuit au soleil, deux couteaux et un petit morceau d'étoffe rouge. Je lui demandai quel usage il allait faire de ces divers objets, et spécialement du morceau d'étoffe. « Vous « allez voir, » me répondit-il. Nous le suivîmes. Au bout d'une heure, nous nous

trouvions dans une savane, coupée de marais et pleine de broussailles. Le soleil était ardent; l'air était rempli des exhalaisons malsaines qui s'échappaient du sol humide, où pourrissaient des détritus de végétaux.

« Nous sommes arrivés, nous dit le Malais.
« — Que vas-tu faire maintenant, lui de-
« mandai-je? — Il me faut d'abord prendre
« dix vipères. — Nous n'en manquons pas
« ici. — C'est juste, mais il faut les prendre
« vivantes, et c'est aussi difficile que dan-
« gereux. — Quel moyen emploies-tu ? —
« Vous allez voir. »

« Nous nous mîmes avec lui à la recherche des vipères. J'en aperçus aussitôt une énorme, qui se mit à siffler à mon approche. Le Malais la dédaigna; il me dit que les plus petites vipères étaient celles qui fournissaient le venin le plus actif.

« Au bout de quelques minutes, il nous montra, roulé en spirale, à quinze pas de nous, un reptile dont le venin était, nous dit-il, excellent pour la composition du sung-sig. C'était une naja à lunettes, la plus dangereuse des vipères. Quand elle nous aperçut, elle sortit sa tête du milieu de sa spirale,

se dressa sur le bout de sa queue, et se mit à siffler horriblement. Moï nous engagea à nous éloigner à une quarantaine de pas, et à ne revenir que quand il serait en possession du reptile.

« Le Malais se mit à tourner en courant de toute sa force autour de la naja. Celle-ci tournait la tête, pour ne pas le perdre de vue et s'élancer sur lui, s'il s'arrêtait un seul instant. Mais elle ne pouvait rester longtemps dans la position fatigante qu'elle avait prise. Elle tomba épuisée ; alors le Malais s'approcha d'elle, et lui présenta de la main droite le morceau d'étoffe rouge ; la vipère s'élança dessus et le mordit fortement, mais le malais souleva rapidement la main, un peu en arrière, afin d'attacher au morceau d'étoffe les crochets de la vipère ; elle se prit à cette espèce de ligne absolument comme une grenouille. Alors, de la main gauche l'homme lui saisit le cou avec le plus grand sang-froid, et la laissa tranquillement enrouler sa queue autour de son bras. Afin d'obtenir un poison plus violent, il lui caressa le museau avec une petite baguette. Le reptile paraissait enragé, sa tête était gonflée de venin.

Le Malais, le jugeant bien préparé, lui présenta la lame de l'un de ses couteaux. La vipère mordit cette lame avec rage, cinq fois de suite. A chaqne morsure, elle déposa sur la lame deux gouttes de venin, de plus en plus petites, et d'une couleur verdâtre. Cela fait, il tua le reptile en lui coupant la tête avec la lame de son autre couteau.

« Quant à la lame sur laquelle la naja avait déposé des gouttes de venin, le Malais la déposa avec soin dans le panier, afin que le liquide se coagulât à l'ombre. Puis, il se mit à la recherche d'autres reptiles. Il en prit neuf par le même moyen qu'il avait employé pour s'emparer du premier; il jugea alors que nous avions une assez grande quantité de poison ; la longue lame était toute couverte de petites gouttes de venin, qui commençaient à se solidifier. Nous quittâmes la savane pour entrer dans la forêt, où le Malais voulait trouver les plantes dont le suc devait être ajouté au venin des vipères, pour la composition de sa terrible drogue. La première plante devant laquelle il s'arrêta fut un euphorbe, de la famille des cactus. Il en coupa plusieurs branches,

qu'il pressa avec la main; il en sortit en abondance une espèce de lait, d'un blanc sale, qu'il recueillit dans une tasse. Il nous fit faire un long chemin, pour chercher une autre plante beaucoup plus importante que la première. Nous la trouvâmes enfin. C'était un charmant arbrisseau, dont les belles fleurs blanches répandaient dans l'air un parfum délicieux; il appartient à la famille des strychnos. Moï prit une poignée des racines de cette plante. Nous avions tous les ingrédients nécessaires pour la fabrication du sung-sig.

« Le Malais examina les gouttes de venin; elles étaient solides, légèrement transparentes, et ressemblaient à de petites perles vertes. Elles lui parurent dans les meilleures conditions, et il nous dit d'allumer du feu. Il râcla alors avec un couteau les racines de strychnos, puis les coupa par petits morceaux, et les fit bouillir dans un vase de terre rempli d'eau, jusqu'à réduction de la moitié du liquide. Il retira alors du vase les racines, qu'il comprima dans un linge afin d'en exprimer tout le suc; puis il versa dans le même vase le lait d'euphorbe, et fit fon-

dre les perles de venin dans le mélange. Cette opération terminée, il exposa le vase aux rayons du soleil. Au bout de deux heures, le mélange avait la consistance du goudron ou d'un sirop très-épais. Le sung-sig était fait.

« Quand nous fûmes de retour à la case de nos Cochinchinois, je voulus faire immédiatement l'essai de la drogue à la fabrication de laquelle nous venions d'assister. Je trempai la pointe de mon épée dans le terrible sirop, et je blessai légèrement à l'épaule un vieux singe, dont notre hôte avait résolu la destruction. L'animal tomba comme foudroyé. Son agonie ne dura que trois minutes et demie. Je donnai la somme promise à l'esclave malais, qui me témoigna sa satisfastion par des gestes multipliés. Je fis sur d'autres animaux des expériences, qui eurent le même succès. Les canards, les poules, les perroquets, piqués avec une aiguille trempée dans le sung-sig, mouraient au bout d'une minute.

« Quand la nuit fut venue, nous nous couchâmes sur le lit en planches dont je t'ai parlé. Mes hommes ne tardèrent pas à ron-

fler. Je dormis moi-même profondément, pendant quatre ou cinq heures; mais vers trois heures du matin, je m'éveillai piqué par les moustiques et aussi par une idée sublime, qui venait de pousser dans mon cerveau. Il n'y a pas d'insecte qui nuise à votre sommeil comme une idée. Celle qui me travaillait l'esprit valait la peine qu'on ne dormît pas. J'étais tout simplement sur la voie de la découverte qui doit faire notre fortune, ainsi que je te l'ai dit au commencement de ma lettre ; il me tardait que le jour parût, pour mettre à l'épreuve ce que j'avais imaginé. Au premier rayon de soleil, je réveillai tous les habitants de la case : nous nous mîmes en campagne, munis du vase qui renfermait le précieux sung-sig. Quand nous fûmes arrivés dans les bois où abondent les bêtes féroces, nous enduisîmes du terrible sirop des balles et des chevrotines, et nous chargeâmes nos fusils avec ces projectiles empoisonnés. Nous commençâmes alors contre les bêtes féroces une guerre qu'elles ne connaissaient pas; la plus légère blessure était mortelle. Les panthères, les tigres, atteints par nos projectiles, à des

distances considérables, mouraient dans d'affreuses convulsions, sans avoir aperçu leurs ennemis, embusqués derrière des troncs d'arbres ou des rochers. Les plus gros singes tombaient au bout de quatre pas; nous tirions sur les grands oiseaux de proie qui volaient sur nos têtes; si nos balles les touchaient en passant, ils tombaient sans vie à nos pieds; bien souvent il nous était impossible de trouver la blessure qui les avait frappés de mort. Les crocodiles sur lesquels nous tirions, expiraient sur le sable, avant d'avoir regagné les marais d'où ils étaient sortis pour chercher leur pâture.

« Avec les projectiles que j'ai inventés, douze bons tireurs dépeupleraient, en une année, tout l'empire annamite des bêtes nuisibles dont ce pays est infesté. Maintenant, mon cher Édouard, réfléchis aux résultats que peut avoir ma découverte. La Cochinchine n'est pas le seul pays du monde où il y ait des bêtes féroces. Netre terre d'Afrique est pourvue de lions, de tigres, de panthères, de chacals, de hyènes, etc. Une compagnie de bons tireurs, munis de mes projectiles, suffira pour détruire prompte-

ment cette engeance malfaisante. Les indigènes, délivrés de leurs plus cruels ennemis, aimeront les Français, et se soumettront avec plaisir à notre domination bienfaisante. Bientôt toute l'Afrique appartiendra â la France. En Europe même, mon invention rendra de grands services. Dans dix ans d'ici, il n'y aura plus ni renards, ni loups, ni ours, et ma mémoire sera bénie par toutes les générations à venir.

« Nous allons dans quelques jours quitter la Cochinchine. Attends-toi donc à me voir bientôt de retour en France, muni de mon pot de *curare*. C'est ainsi que le sung-sig est appelé en Europe. »

CHAPITRE XII.

Le contre-amiral Bonnard en Cochinchine.

Le contre-amiral Bonard succède à l'amiral Charner. — Campagne de Bien-Hoa. — Affaire des Barrages. — Le camp de Mi-Hoa. — Massacre de chrétiens. — Résultat de la campagne de Bien-Hoa. — Courage et humanité du soldat français. — Campagne de Baria. — Repaire de Long-Lap. — Les meilleures troupes du roi Tu-Duc. — Confiance qu'il accorde au rapport du général en chef de son armée. — Il s'apprête à quitter sa capitale. — Son étrange clémence. — Fou-Kao le Lépreux. — Prise de Vin-Loung. — Traité signé le 5 juin 1862.

L'amiral Charner avait fait faire de grands progrès à nos armes dans la basse Cochinchine. L'Empereur voulut donner à cet illustre homme de mer une marque de distinction particulière, et l'appela au sein du Sénat. Le pays et la flotte ont applaudi à cet acte du souverain; c'était la digne récompense d'une vie d'efforts et de travaux sans

nombre, couronnée par deux expéditions aussi glorieuses que fécondes.

Guerroyant sans interruption dans des climats brûlants et malsains, le vice-amiral Charner, dont la santé était altérée, avait demandé son rappel en France.

Le contre-amiral Bonard fut nommé commandant en chef du corps expéditionnaire de Cochinchine. Le nouveau commandant partit de France, le 10 septembre 1861, sur la frégate à vapeur *l'Eldorado*, et arriva le 28 novembre à Saïgon. A cette époque, l'effectif du corps expéditionnaire de Cochinchine comptait environ 4000 hommes. La division navale se composait d'une trentaine de bâtiments, parmi lesquels figuraient une quinzaine de canonnières.

Dès son arrivée à Saïgon, le contre-amiral Bonard se mit à l'œuvre. Il réunit d'abord tous les renseignements sur la disposition des lieux, les défenses et les forces de l'ennemi. De nombreuses reconnaissances complétèrent les diverses indications déjà fournies, soit par les habitants du pays, soit par plusieurs des chefs que l'amiral avait sous ses ordres.

L'ennemi avait multiplié les obstacles et les lignes de défense sur toutes les routes accessibles au corps expéditionnaire dans sa marche sur Bien-Hoa. A deux lieues de Saïgon, entre les deux rivières de Saïgon et de Bien-Hoa, se trouvait un camp fortifié, occupé par trois mille Annamites. A deux lieues de ce camp, la rivière de Bien-Hoa était coupée par neuf barrages en bois, fortement établis, à une certaine distance desquels s'élevait encore une estacade en pierres. Enfin, au-dessous du barrage par lequel on avait accès à la sous-préfecture de Huyen, à sept lieues de Bien-Hoa, s'étendait, sur un développement de mille mètres, un obstacle plus considérable, et composé de solides pilotis plantés à un pied seulement les uns des autres.

Chacun de ces obstacles était défendu par un fort, muni de grosse artillerie et protégé par des parapets, qui permettaient aux tirailleurs de se développer facilement et de se tenir à tous les coudes de la rivière et des arroyos. Enfin, des brûlots, destinés à être lancés sur nos navires, étaient prêts.

Il ne fallait pas songer à enlever ces

obstacles de front, et les uns après les autres, sans une grande perte d'hommes et de temps. Laissant donc de côté les ouvrages nombreux ainsi accumulés sur sa route, le contre-amiral Bonard résolut de se porter sur le centre des défenses.

Après avoir réglé l'itinéraire à suivre, l'ordre et l'heure des départs, des arrivées, des mouvements à effectuer, après avoir veillé à la répartition des vivres nécessaires, en un mot, à ces mille détails qui semblent de peu d'importance, mais dont un bon général doit s'occuper lui-même, le contre-amiral Bonard, sûr de ses dispositions, se prépara à une attaque vigoureuse.

Mais avant de se mettre en marche, il fit parvenir à l'embassadeur du roi Tu-Duc, retranché derrière les barricades de Bien-Hoa, un ultimatum, auquel il devait être répondu d'une manière positive dans les vingt-quatre heures. La réponse n'ayant pas été satisfaisante, les troupes destinées à l'attaque reçurent l'ordre de se mettre en mouvement dès cinq heures du matin (14 décembre).

Une première colonne, composée de chas-

seurs à pied, d'infanterie espagnole, et d'un détachement de cavalerie de cinquante hommes environ, avec quatre obusiers, devait se diriger, sous la conduite du commandant Comte, sur Hon-Loc, y bivouaquer le samedi soir, et de là se porter sur Go-Kong à la pointe du jour.

Une seconde colonne, composée de cent Espagnols, d'un bataillon du 3e régiment d'infanterie de marine, avec deux pièces rayées de 4, devait, sous la conduite du lieutenant-colonel d'infanterie de marine Domenech Diego, aller occuper, le soir, un poste avancé sur la rivière, et de là se porter sur Hon-Loc, pour y remplacer la colonne Comte, et tenir en respect le camp fortifié de Mi-Hoa, qui, comme nous l'avons dit, était occupé par trois mille Annamites.

D'un autre côté, pendant que le commandant Comte se mettrait en marche sur Go-Kong, le capitaine de vaisseau Le Bris, avec deux compagnies de débarquement, devait se diriger vers le même point de l'arroyo de Go-Kong, qui donne dans la rivière de Bien-Hoa.

Enfin, le commandant de *la Renommée* devait aussi, avec ses embarcations, partant de l'arroyo, où avait débarqué le colonel Domenech-Diego, se porter sur Go-Kong.

Le commandant Comte avait ordre, lorsqu'il approcherait de Go-Kong, de donner, au moment de l'attaque, un signal d'artillerie au capitaine de vaisseau Le Bris et au commandant de *la Renommée*, afin que les trois colonnes arrivassent en même temps.

Tout s'exécuta ponctuellement suivant les ordres du commandant en chef; le signal fut donné; les trois colonnes se rejoignirent bientôt; l'attaque commença et fut menée avec tant de vigueur et de rapidité qu'à sept heures et demie, la position était enlevée et occupée par quelques compagnies de chasseurs à pied.

Aussitôt, le capitaine de vaisseau Le Bris, avec les deux compagnies de débarquement et un renfort emprunté à la colonne du commandant Comte, se porta en avant pour prendre à revers les forts et les batteries de la rive droite. Le lieutenant de vaisseau Harel, commandant les navires embossés en

vue des forts, devait soutenir cette manœuvre par une vive canonnade.

Mais la résistance des forts fut plus sérieuse qu'on ne s'y attendait, et dangereuse surtout pour les navires. Si cette attaque eût été entreprise avec les seuls bâtiments, on aurait évidemment éprouvé des pertes considérables et dépensé un temps précieux. Le feu de l'ennemi était très-vif et nos navires très-exposés; la canonnière *l'Alarme* reçut, à elle seule, cinquante-quatre boulets dans sa coque; elle perdit tout son gréement, ainsi que sa mâture.

La manœuvre tournante, dirigée par le capitaine de vaisseau Le Bris, eut un plein succès, et fit céder la résistance opiniâtre que les forts du Barrage opposaient à l'attaque. Les deux premiers forts, placés sur la rive droite, furent promptement occupés: celui de gauche sauta; enfin l'ennemi évacua en désordre toutes les positions fortifiées qui s'échelonnaient en remontant la rivière jusqu'à Bien-Hoa.

Les opérations prirent alors une autre direction; les navires travaillèrent sans relâche à percer les barrages. Un passage fut

frayé; l'ingénieur-hydrographe Manen fut chargé de sonder la partie de la rivière de Bien-Hoa qui n'avait pas été explorée; les navires commencèrent à remonter vers Bien-Hoa, non loin de laquelle ville ils purent enfin s'établir, après deux jours et deux nuits d'un travail pénible.

Le capitaine de vaisseau Le Bris fut commis à l'occupation des forts et à la destruction des barrages.

Le lendemain matin, avant la pointe du jour, le chef de bataillon Comte se mit en marche avec sa colonne et se dirigea vers le camp fortifié de Mi-Hoa.

Ainsi que nous l'avons vu, le lieutenant-colonel Domenech Diego était resté en observation devant cette position. Il avait reçu l'ordre de se porter, avant huit heures, sur les derrières du camp, ce qu'il exécuta avec exactitude. A huit heures donc, la colonne Domenech Diego s'avança graduellement sur le front de la position. Le centre des ennemis occupait un terrain couvert de fourrés, et était garni d'un grand nombre de pierriers et de canons, artillerie très-faible de calibre, mais légère et facile à ma-

nœuvrer. L'infanterie de marine fut chargée d'attaquer ce point, les Espagnols de tenir la gauche; la cavalerie devait, en se développant, se porter aussi sur la gauche, mais plus au large, de manière à couper la retraite à l'ennemi, pendant que les chasseurs, qui venaient dans la direction de Go-Kong, exécuteraient sur la droite la même manœuvre.

Quand ces derniers furent arrivés et eurent occupé leur poste, la colonne fut lancée sur le camp annamite. Attaqués de trois côtés à la fois, les ennemis, en proie à une panique indescriptible, se mirent à fuir pêle-mêle, abandonnèrent sans résistance leur camp et leurs canons, repassèrent la rivière dans un effroyable tumulte, et ne s'arrêtèrent plus dans leur fuite jusqu'à Bien-Hoa, où le colonel Domenech Diego et nos cavaliers les poursuivirent vigoureusement.

Cette prise faite, le camp occupé, les forts et les batteries détruits, on se disposa immédiatement à opérer contre Bien-Hoa. La colonne Domenech se rembarqua au même point où elle avait débarqué, et fut dirigée,

en remontant la rivière, sur Bien-Hoa. La colonne du commandant Comte, revenue à Go-Kong, se prépara à passer la rivière pour marcher dans la même direction.

Le contre-amiral Bonard, à bord de l'aviso à vapeur *l'Ondine*, sur lequel il mit son pavillon, et suivi d'une canonnière commandée par le lieutenant de vaisseau Jonnart, remonta le fleuve au-dessus des barrages pour choisir son point de débarquement.

Il arriva ainsi devant la citadelle, sur laquelle devait être portée l'attaque. Elle était cachée par des massifs d'arbres, de telle sorte que l'on n'en pouvait apercevoir que le mât de pavillon.

Tout à coup, de la forteresse partent deux ou trois décharges vigoureuses d'artillerie, qui toutefois n'atteignirent personne. On fait avancer la canonnière *Jonnart*, qui se dispose aussitôt à répondre; mais au troisième coup qu'elle lance, le feu de l'ennemi cesse, et un vaste embrasement s'allume au-dessus de la forteresse.

Ce n'est que le lendemain que l'amiral pût faire passer la rivière à ses troupes,

pour s'emparer de la citadelle, mais les Annamites s'étaient retirés précipitamment, épouvantés sans doute par les complètes et rapides défaites des barrages et de Mi-Hoa.

Toutefois, en se retirant, ils n'avaient pas pu incendier les immenses bâtiments et les nombreux magasins d'un arsenal voisin de la citadelle; car il leur avait été impossible d'approcher, sous le feu vif et bien nourri de la canonnière *Jonnart*, qui s'était portée du côté même de cet arsenal.

Ces bâtiments contenaient des approvisionnement considérables et des réserves de toute nature, représentant une grande valeur.

En abandonnant la forteresse, les mandarins, selon leur cruelle coutume, avaient fait périr les malheureux prisonniers Annamites, chrétiens et autres, qu'ils y tenaient enfermés. Ils les avaient fait enchaîner dans des enclos entourés de piquants, y avaient accumulé des chevaux de frise et une grande quantité de matières combustibles, auxquelles ils mirent le feu avant de s'éloigner; quelques-uns de ces infortunés

sont parvenus cependant à s'échapper; nos soldats les ont trouvés blottis dans les fourrés, sous les broussailles, en proie à une invincible terreur. Ils s'attendaient à ne trouver en nous que des ennemis implacables, et il fallut tous les soins attentifs que leur prodiguaient nos braves militaires, pour les faire revenir de leur erreur.

Les résultats de cette campagne, faite avec une rapidité inouïe, furent d'une grande importance pour l'avenir de l'expédition.

En moins de quatre jours, on avait enlevé trois forts détachés, contraint l'ennemi à faire sauter le quatrième, détruit le camp fortifié de Mi-Hoa, pris Bien-Hoa. L'armée du roi Tu-Duc avait totalement évacué la province, s'enfuyant vers les montagnes, de peur de se voir coupée sur la route de Hué, et abandonnant toutes ses nombreuses lignes de défenses, incendiant ses magasins, et parvenant à grand' peine à se réfugier dans la province de Ben-Thuan, hors de la basse Cochinchine.

Les prises faites sur l'ennemi consistaient en quarante-huit canons, quinze jonques

royales, dont dix d'environ deux cents onneaux, enfin des approvisionnements considérables en bois de construction, en munitions de toutgenre.

Nos pertes ne se montaient qu'à deux tués et quelques blessés.

Au point de vue stratégique, l'occupation militaire de la citadelle de Bien-Hoa était un résultat fort important. La province, désormais tout entière en notre pouvoir, offrait de grands avantages pour le séjour de nos troupes. Le pays est splendide, exempt de marécages, et par conséquent à l'abri des fièvres paludéennes. D'ailleurs, quant aux malades, peu nombreux, qui se trouvaient dans l'armée, l'état de la forteresse permettait, mâlgré les dégâts qu'elle avait subis, d'y installer une centaine de lits.

D'un autre côté, il fallait poursuivre sans relâche des ennemis déjà désorganisés; il fallait les empêcher de se rallier, les harceler sans cesse. De là, nécessité de lancer dans les principales directions de légères colonnes mobiles; et, sous ce rapport, la disposition de la nouvelle conquête était fort avantageuse, et donnait au comman-

dant en chef une excellente base d'opérations. Enfin, quiconque sait le rôle et l'importance de la cavalerie, adjointe aux colonnes d'expédition, comprendra combien est favorable un terrain qui peut facilement nourrir cette cavalerie.

Dans cette campagne, toutes nos troupes ont rivalisé de courage et d'ardeur. N'est-ce pas une chose admirable de voir ce petit corps d'armée, à une distance si considérable de la mère-patrie, et dans un isolement presque complet, combattre avec tant de zèle et de valeur un ennemi peu puissant dans l'attaque, mais opiniâtre dans la défense.

Rendons ici cette justice aux Espagnols, qu'ils nous ont toujours, dans ces diverses entreprises, prêté le concours le plus loyal et le plus dévoué. N'oublions pas non plus nos troupes de marine et nos braves matelots, qui, dans toutes les circonstances, soit à bord, soit à terre, ont, suivant les propres expressions du contre-amiral Bonard, supporté largement une double part de fatigues et de dangers.

Bien-Hoa prise, et l'armée annamite mise

en fuite, le contre-amiral Bonard confia le commandement de la province au colonel Domenech Diego. Cet officier, fortement établi dans la forteresse, devait parcourir le pays avec la colonne mobile placée sous ses ordres, et surveiller tout le cercle voisin. D'autre part, la colonne Comte traverserait la contrée, se dirigeant vers la préfecture de Huyen ; et *la Renommée*, avec une compagnie de débarquement, se porterait à la rencontre de cette dernière colonne, en s'ouvrant un chemin à travers les nombreux barrages destinés à protéger contre une attaque par eau un point où l'armée annamite avait retranché ses trésors et ses magasins.

Ces dispositions prises, l'amiral Bonard se dirigea par mer, avec les compagnies de débarquement et une faible troupe d'Espagnols, vers la montagne de Baria, au pied de laquelle est située la préfecture du même nom, appelée aussi Phuc-Thuy-Phy. Les mandarins, cherchant à rallier les débris de leur armée dispersée, essayaient de former sur ce point un centre de résistance analogue au système de défense organisé à Bien-Hoa.

Un certain nombre d'arroyos conduisent directement à la préfecture de Phue-Thuy-Phu; les Annamites y avaient établi une série de barrages et d'estacades, garnis d'une nombreuse artillerie. Non loin de là s'élevait sur une éminence un camp fortifié, défendu par un corps annamite de cinq régiments réguliers avec du canon. La position de ce camp avait été choisie de manière à pouvoir dominer les points où l'on supposait le débarquement possible.

Le contre-amiral Bonard usa une seconde fois du stratagème qui lui avait si merveilleusement réussi dans sa dernière entreprise.

Il dirigea sur les batteries et les barrages une fausse manœuvre pour faire croire à l'ennemi qu'il concentrait ses efforts sur ce point. Cette attaque feinte fut exécutée par quelques embarcations et quelques canonnières. Pendant ce temps, l'amiral tourna le camp qui soutenait ces lignes de défense, et alla débarquer au village de Tong-taï.

L'ennemi, surpris sur ce point, ne fit aucune résistance sérieuse; mais de graves

difficultés se présentèrent pour le débarquement, qui ne fut complètement effectué qu'assez tard, à la nuit. Toutefois dès que des forces suffisantes eurent été mises à terre, le commandant Coupvent-Desbois les envoya occuper un pont, dont la position, sur la route qui conduit de Tong-taï à Phuc-Thuy-Phu, permettait de prendre à revers les ennemis retranchés dans le camp.

Les Annamites qui gardaient ce pont, quelque surpris qu'ils fussent par cette attaque, nous opposèrent une sérieuse résistance. Enfin, ne pouvant plus défendre le pont, ils tentèrent de le détruire; mais le feu bien nourri de nos troupes les en empêcha, et l'on resta définitivement maître de ce point important.

L'ennemi comprit toute la portée de cette manœuvre qui le tournait; aussi, vers neuf heures du soir, revint-il en nombre, avec une forte artillerie et quelques pierriers; il exécuta une charge vigoureuse pour reprendre cette position. Toutefois cette attaque n'était véritablement destinée qu'à masquer la retraite des troupes ennemies, qui, se voyant ainsi tournées, avaient senti

que le lendemain toute résistance serait complètement inutile.

A la pointe du jour, l'amiral fit marcher ses hommes sur la sous-préfecture. Le détachement espagnol, qui formait l'avant garde, engagea d'abord une vive fusillade avec l'arrière-garde annamite; puis, avançant toujours sous un feu qui d'ailleurs mollissait de plus en plus, elles pénétrèrent dans les campements défendus par les régiments réguliers du roi Tu-duc.

Alors commença une retraite tellement précipitée que l'ennemi ne put rien détruire, et laissa en notre pouvoir des casernements établis dans d'excellentes situations et parfaitement construits; de plus, d'immenses magasins renfermant, outre une quantité considérable de munitions de guerre, au moins huit cents mètres cubes de riz.

Ici, comme dans toutes les positions qu'ils avaient été forcés d'abandonner précédemment, les Annamites avaient fait périr leurs compatriotes chrétiens qu'ils retenaient prisonniers. Ces cruautés sont ordonnées par les mandarins qui exercent sur tous les

habitants une terreur telle qu'ils exécutent les ordres les plus barbares.

Inutile d'ajouter que là, comme partout, les Français ont montré la plus grande humanité. Les malheureux qui ont échappé au massacre ont été recueillis par nos soldats.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la préfecture de Baria se trouve située au pied de la montagne du même nom, et en quelque sorte à cheval sur la route qui conduit à Hué.

A partir de cet endroit, les ennemis, estimant qu'il était dangereux de suivre le chemin qui longe la mer, ont ouvert, à travers la montagne, un sentier qui mène à un retranchement et à un magasin nommé Long-lap, et va plus loin aboutir à la route de Hué, au point où elle s'éloigne des bords de la mer.

Les Annamites prirent donc ce sentier, ne pouvant d'ailleurs subsister sans leurs magasins, tandis que les mandarins, protégés par une grosse escorte, se dirigeaient tout droit sur Hué. — Il était alors impossible de lancer immédiatement des troupes à leur poursuite; mais on comptait revenir

dans cette direction sous peu de jours, avec de la cavalerie et tout ce qu'on pourrait rassembler de moyens de transport par terre; car il était de toute nécessité d'anéantir les derniers restes de l'armée ennemie.

On a eu, dans cette entreprise des résistances plus vigoureuses à vaincre des attaques mieux conduites à repousser; les cantonnements annamites étaient parfaitement établis, les habillements, les approvisionnements qu'on y a trouvés étaient de la meilleure et de la plus confortable apparence; l'artillerie était plus grosse qu'à l'ordinaire, les casernements mieux installés, la disposition même des divers services du camp, tels que le couchage, les cuisines, était mieux organisée. Tout enfin montrait un commandement plus habile, une organisation plus régulière, une discipline plus sévère. On avait donc eu affaire aux meilleures troupes du roi Tu-duc, peut-être à ses plus sûres réserves; car on y avait vu de la cavalerie, ce qui est rare dans les corps annamites.

Ainsi chez l'ennemi qu'on avait combattu

devant la Préfecture Phue-Thuy-Phu, il n'y avait ni irréguliers ni milices, tandis que, dans les autres engagements, les milices et les combattants irréguliers formaient la grande majorité. Ce fait semblerait prouver qu'à ce moment la population, déjà peu dévouée aux mandarins, commençait à ne plus les craindre dans cette région de la basse Cochinchine.

Parmi les morts et les prisonniers faits sur l'ennemi, quelques-uns portaient des costumes presque élégants; tous les autres étaient d'ailleurs parfaitement vêtus.

Ainsi, à la suite de cette affaire, la province de Bien-Hoa ne contenait plus jusqu'à la montagne de Baria, sauf quelques partis de vagabonds, aucune bande redoutable. Les villes de Go-Khong, du Dong Mon, de Vuon-Tran, de Rach-Chaï, de Nhabé, de Moohé, de Ko-Sam, de Dat-Do, de Huyen et de Pang-Triou avaient déjà demandé à faire leur soumission. Le respect de nos soldats pour les personnes, les habitations et les cultures, avait fait naître la confiance parmi les habitants, qui commençaient à s'occuper de leurs moissons. Les paysans et

les bestiaux disparaissaient. Enfin il ne restait plus à détruire que le refuge et les mamagasins de Long-Lap, et qu'à occuper les points principaux des deux routes d'Hué, pour qu'on pût songer à organiser cette belle province.

Après la prise de la position fortifiée de Baria, on avait trouvé dans le camp une lettre, qui révéla qu'un convoi considérable était dirigé vers l'armée annamite, sur des jonques, à Phauri, port de Ben-Thuan. L'amiral envoya sur-le-champ le lieutenant de vaisseau Lespès, avec l'aviso à vapeur *Norzagaray*, le seul dont il pût disposer alors pour cette entreprise au large. On s'empara ainsi de vingt-cinq jonques chargées de riz et de matériel. Le manque d'avisos rendit impossible le transport à Saïgon de ces approvisionnements, que l'on fut dans la nécessité de détruire.

Le roi Tu-Duc reçut, au sujet de ces défaites, un rapport du mandarin qui commandait l'armée annamite. Il informait le roi de la perte de Bien-Hoa, tombée par trahison, disait-il, au pouvoir des Français; il ajoutait que ceux-ci devaient bientôt se

porter sur Hué par mer, mais que leurs succès ne se maintiendraient pas, grâce au dévouement inébranlable des troupes annamites à leur souverain et à leurs chefs, et qu'on allait se préparer à porter secours au prince.

Le roi Tu-Duc ne fut rien moins que rassuré par ce rapport, et résolut de s'éloigner de sa capitale. Il devait aller chercher un asile plus sûr dans le Lao annamite, où il a un magnifique palais, et dont les habitants sont depuis longtemps restés dévoués à sa dynastie. — Le 3 janvier, il fit partir en avant ses trésors et sa famille ; quant à lui, il comptait quitter Hué le 7 du même mois; mais ayant été informé que nous ne nous disposions pas encore à marcher sur la capitale, il suspendit son départ, qui probablement devait s'effectuer lorsqu'il nous saurait en marche. — Quoi qu'il en soit, il profita de cet instant de répit pour mettre à jour ses comptes avec les généraux qui avaient eu le mauvais goût de se laisser battre par les Français, et, le 9 janvier, il rendit un édit qui les condamnait à mort. Toutefois, comme en ce bienheureux pays la

clémence royale ne connaît pas de bornes, le généreux souverain daigna se souvenir de leurs anciens services et leur accorder leur grâce, y mettant cette condition qu'ils se suicideraient en public. Quatre des généraux, ainsi graciés, acceptèrent cette faveur avec reconnaissance et s'ouvrirent le ventre sous les yeux de leurs soldats; deux autres crurent devoir se soustraire à la clémence du prince en gagnant rapidement les frontières du Lao annamite.

Un second décret désigna pour succéder aux généraux morts ou en fuite des membres de la famille royale ; les nouveaux chefs reçurent l'ordre de concentrer toutes leurs forces sur Na-trang, place située sur le chemin de Hué, à cinquante lieues environ de la frontière française. Il leur était en outre prescrit de se borner à un rôle absolument défensif, et de ne songer qu'à protéger la capitale, si nous nous préparions à l'attaquer.

Pendant que l'amiral Bonard agissait sur Baria, une prise importante venait d'être faite dans la province de Mytho. Le capitaine de vaisseau Devaux avait envoyé un déta-

chement de soixante hommes, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Reinnie. Cette petite troupe approchait du village de Kaï-laï, lorsqu'elle fut assaillie par une bande annamite, à la tête de laquelle se trouvait un ignoble scélérat nommé Phou-Kao.

Rien ne peut donner une idée de ce qu'était ce bandit, dont la vue seule inspirait le dégoût et l'horreur. Monstre de toutes façons, il unissait toutes les laideurs physiques aux horreurs morales les plus révoltantes; contrefait, vieux, petit, avec des bras atrophiés, pendant inertes le long d'un corps couvert de lèpres, couturé de plaies hideuses, enfin une masse immonde de chair dégoûtante : tel est le portrait, non exagéré, de cette créature des mandarins. Joignez à cela une longue liste des plus épouvantables barbaries, de crimes sans nombre, récompensés par l'argent des généraux ennemis, et vous aurez une biographie digne du portrait.

Attaqué par la bande de forcenés que conduisait ce monstre, l'officier qui commandait le détachement français ne tarda pas à en avoir raison. Bientôt ces brigands furent

mis en déroute. Tout à coup le brave capitaine Reinnie s'élance, il vient d'apercevoir Phou-Kao dans un palanquin, porté par un seul serviteur, les autres ayant pris la fuite Phou-Kao leur avait ordonné de le précipiter dans un ravin plutôt que de le laisser tomber aux mains des étrangers. Son dernier compagnon tentait en ce moment de lui obéir. Le capitaine de vaisseau Reinnie abat le serviteur d'un coup de revolver, et s'empare de l'horrible lépreux. On le fit transporter à Mytho; et le commandant Devaux fit annoncer partout dans le pays la prise qu'on venait de faire, informant les habitants, désormais délivrés de ce fléau, que Phou-Kao serait pendu le lendemain sur la grande place publique de Mytho. On accourut de toute part pour assister à cette exécution, et l'Annamite qui en fut chargé dut tirer le brigand par les jambes, pour montrer à la foule nombreuse qui l'entourait que le pendu était bien mort. On ne saurait se faire une idée de l'effet favorable produit par cette exécution sur les indigènes; elle affermit le prestige de nos armes et augmenta la confiance qu'on commençait à nous porter.

Irrités par les échecs qu'ils avaient subis, les soldats de Tu-Duc se portèrent à d'odieuses représailles sur les malheureux Annamites, chrétiens et autres, tombés entre leurs mains. C'est ainsi que, pendant les dix expéditions que nous venons de raconter, plus de trois cents chrétiens ont péri dans les flammes. Vieillards, femmes, enfants, jeunes filles, nul ne fut épargné, et nous recueillîmes un grand nombre de ces infortunés qui, à demi-brûlés, avaient pu s'échapper, malgré leurs blessures et leurs souffrances.

La tranquillité ainsi assurée dans le Nord de la Basse-Cochinchine, l'amiral Bonard entreprit une reconnaissance vers le Sud, afin de purger ces contrées des bandes qui pouvaient inquiéter nos établissements. Cette reconnaissance apprit au commandant en chef que la citadelle de Vihn-Long, sur le fleuve Cambodje, remplissait dans le Midi le même rôle qu'avait joué la forteresse de Bien-Hoa dans les provinces du Nord. Le repaire de Vinh-Long, devenu la r.sidence du vice-roi, présentait, il est vrai, une moindre importance que Bien-Hoa, à cause

de la difficulté plus grande de communiquer avec le gouvernement de Hué; néanmoins c'était un centre d'opposition formidable, d'où l'on portait le trouble dans toute la contrée, et jusqu'aux portes de la citadelle de Mytho. Vihn-Long avait des approvisionnements considérables en vivres, en munitions qu'on devait répandre dans le pays pour y favoriser la rébellion contre les Français. Déjà un second centre fortifié s'était organisé à My-Kui, à l'intérieur du cercle formé par quatre postes détachés, et désigné du nom de Quadrilatère de Mytho.

On devait donc détruire ces deux positions avant la saison des pluies, qui rend presque impossible, en ce pays, les mouvements d'un corps d'armée. Tout était prêt, vivres, munitions, charbon; *la Fusée*, grande canonnière de première classe, capitaine de Mauduit, et quatre canonnières de petit modèle étaient venues renforcer la station navale.

La forteresse de Vinh-Long est située devant un port profond, ouvert à l'Est et à l'Ouest, sur le fleuve Cambodje, fermé au Nord par une île de marais impraticables

A l'Est et à l'Ouest, les goulets, donnant accès au port, étaient barrés par sept estacades solidement établies, et défendues par huit forts, quatre à l'Est, quatre à l'Ouest. L'un des forts de l'Ouest présentait quatre fronts bastionnés, sur un développement de 800 mètres, avec fossés et réduit.

Deux routes conduisaient par terre à la citadelle : l'une, à l'Est, dominée par les forts élevés de ce côté; l'autre, à l'Ouest, interrompue par quatre arroyos très-larges et d'une grande profondeur, dont tous les ponts avaient été détruits; enfin tous les passages étaient garnis de fortins. Autour de ces divers ouvrages on avait placé des chevaux de frise et pratiqué un grand nombre de trous de loups. Enfin toutes ces positions étaient garnies de 80 pièces de canon de fort calibre.

Le 20 mai, dans la soirée, le corps de débarquement, sous les ordres du lieutenant-colonel d'infanterie de marine Reboul, prit terre, appuyé par deux canonnières, et une section de tirailleurs au point dit les Tuileries.

L'amiral Bonard, après avoir étudié les

tieux, conçut le projet de prendre les ennemis à revers.

Le 22, au matin, malgré le feu de l'ennemi, les compagnies de débarquement jetèrent un pont sur le premier arroyo, et après avoir effectué leur passage, se mirent en mesure de franchir le second arroyo, qui permettait de prendre à revers le grand fort, canonné depuis six heures du matin par quatre de nos petites canonnières, et qui répondait vigoureusement.

Le feu du fort de l'Ouest ayant beaucoup molli vers le soir, les canonnières cessèrent de tirer, de peur de gêner le mouvement tournant, exécuté par nos troupes avec une rapidité qui a assuré le succès de l'attaque. On enleva successivement tous les forts de l'Ouest, dont on occupa le principal.

Pendant ce temps, les grandes canonnières de première classe, *la Dragonne* et *la Fusée*, sous les ordres du capitaine de vaisseau Desvaux, attaquaient les forts de l'Est, qui durent, après une résistance opiniâtre et presque inouie pour des Annamites, éteindre complètement leur feu.

A la nuit, toutes les batteries ennemies

étaient désorganisées; il ne restait plus qu'à agir sur la citadelle, qui tenait encore.

Mais déjà la lueur accoutumée commençait à s'apercevoir, annonçant que la retraite ne tarderait pas à s'effectuer.

En effet, le lendemain, les troupes de marine et l'armée entraient, par deux portes opposées, dans la citadelle, livrée à l'incendie : les Annamites s'étaient retirés; les mandarins étaient en fuite. On put arrêter les progrès du feu, et délivrer les chrétiens enchaînés.

Ce succès fit tomber au pouvoir des Français 18 pièces de canon, 7000 mètres cubes de riz, contenus dans des magasins splendides, installés sur une étendue de 150 mètres chacun; puis une fonderie de canons, des obus et de grandes quantités de salpêtre et de poudre.

On prit toutes les mesures nécessaires pour pousser vivement la poursuite des fuyards et la destruction complète des débris des troupes en déroute.

Le résultat le plus important de ce brillant fait d'armes, fut la signature d'un traité (5 juin 1862) entre le contre-amiral Bonard,

commandant en chef de l'expédition et les ambassadeurs du roi Tu-Duc.

Ce traité cède à la France les provinces de Saïgon, de Bien-Hoa et de Mytho, et livre au commerce français trois ports du Tonkin. Les trois provinces occidentales conservées par les Annamites, devront être gouvernées par un vice-roi, qui ne pourra recevoir aucune troupe sans le consentement de la France.

CHAPITRE XIII.

Journal d'un Marin.

Adieu à la Cochinchine. — Départ de Saïgon. — *Le Typhon.* — Arrivée à Toulon.

2 avril 1862, à bord de la corvette *la G...*

Ma chère sœur,

Dans une heure j'aurai quitté le rivage de la Cochinchine. La corvette *la G....*, qui doit m'emporter, jette au vent ses tourbillons de fumée. Dans une quarantaine de jours je reverrai la France, que j'ai quittée, il y a deux ans, pour venir ici au bout de l'Asie, apporter ma part d'activité à la fondation d'un établissement appelé à de brillantes destinées.

J'ai résolu d'écrire pour toi un petit journal, où je noterai les impressions du voyage que je vais faire du port de Saïgon à celui de Toulon. Si, Dieu et la vapeur aidant, la corvette *la G...* me rend sain et

sauf à cette dernière ville, je t'enverrai par la poste cet intéressant travail, qui me précédera de quelques jours auprès de toi

C'est avec un vif sentiment de joie et de plaisir que je retourne en France, tu n'en doutes pas. Nous avons tous au fond du cœur un amour profond et indestructible pour le coin de terre où nous sommes nés ; et la France n'est point un simple coin de terre, c'est un beau pays habité par le peuple le plus intelligent et le plus civilisé du monde. La seule pensée que bientôt je vais revoir Paris où tu es, où j'ai laissé tant de bons amis, me fait bondir le cœur. Eh bien ! je te l'avoue, ce n'est pas non plus sans regret que je quitte la Cochinchine. Le pays est plein de reptiles, de bêtes féroces, et de marais bourbeux, dont les miasmes engendrent toutes sortes de maladies ; les habitants, hommes et femmes, sont laids et à moitié sauvages. Mais la nature est si belle et si grandiose ! La végétation est si vigoureuse et si luxuriante ! L'air est embaumé du parfum de tant de fleurs, et tant de beaux sites charment les yeux qu'on oublie tout le reste. Et puis, cette terre est main-

tenant française; nous travaillons avec ardeur à la transformer. Tout a changé d'aspect depuis notre arrivée ; on dessèche des marais, on creuse des canaux, on bâtit des maisons, des forts et des églises ; les habitants que nous employons dans ces différents ouvrages rivalisent d'ardeur avec nos travailleurs dont le contact exerce sur eux la plus salutaire influence. Leur confiance en nous grandit chaque jour, et peu à peu ils dépouillent leurs mœurs à demi-sauvages. A l'ombre du drapeau français, qui flotte glorieusement sur la moindre pagode, on voit fleurir déjà de tous côtés la justice, l'ordre, le bien-être et l'humanité. Après avoir vaincu les hommes, nous voulons vaincre la nature ; et, après nous être fait craindre par nos armes, nous travaillons à nous faire aimer par nos bienfaits. Voilà ce qui nous attache à cette terre arrosée de notre sang; voilà ce qui, en la quittant, me fait la saluer d'un sympathique adieu.

Le port de Saïgon est en ce moment plein de mouvement et d'agitation ; plusieurs vaisseaux marchands de toutes les nations s'apprêtent à partir en même temps que nous.

On voit courir çà et là un grand nombre de portefaix employés au chargement ou au déchargement des navires. Parmi eux, on remarque plusieurs femmes qui montrent plus d'activité que les hommes. Le quai est couvert d'une foule curieuse qui veut assister à notre départ. Un grand nombre nous saluent de leurs acclamations et nous disent adieu du geste.

Le port de Saïgon est un des meilleurs de l'extrême Orient. Mais ce qui va te surprendre, c'est qu'il se trouve à 100 kilomètres de la mer. Cependant les plus gros navires peuvent y aborder. La rivière sur laquelle se trouve la ville de Saïgon est large et profonde ; la tranquillité de ses eaux y rend la navigation commode et peu dangereuse. Des jonques, creusées dans un simple tronc d'arbre, vont et viennent sur le grand fleuve, manœuvrées par des femmes à l'aide d'une longue rame fixée à un pivot près de la poupe.

Le soleil est depuis une heure sur l'horizon ; le ciel est splendide. On ne sent pas le moindre souffle de vent. Il faut donc espérer que nous franchirons sans malheur

les passages de la mer de Chine dans celle des Indes, lesquels sont assez dangereux quand le temps n'est pas favorable. Cependant, si j'étais assez superstitieux, mon esprit serait en ce moment livré aux plus fâcheux pressentiments. Un Cochinchinois, qui passe pour sorcier, m'a dit hier que nous avions grand tort de partir aujourd'hui. « Pourquoi ? lui ai-je demandé. — Regardez, m'a-t-il répondu en me montrant à l'horizon un petit nuage très-noir, bordé dans sa partie supérieure d'une bande couleur de cuivre, qui allait s'éclaircissant peu à peu, et se terminait par une frange d'une éclatante blancheur. — Eh bien ? ai-je repris. — Il y aura demain un typhon. — Qu'est-ce qu'un typhon ? — Vous verrez. »

Je viens de revoir mon sorcier; je lui ai montré le ciel sans nuages, et l'ai appelé mauvais prophète. « Attendez, m'a-t-il répondu ; souvent le typhon est annoncé plus de quinze heures à l'avance par le phénomène que je vous ai fait observer hier. »

Mais voici que notre corvette glisse comme une flèche sur le fleuve tranquille ; le ciel est toujours serein, et il est probable,

ma chère sœur, que mon journal sera privé de l'intérêt qu'excite la description d'une belle tempête.

3 avril.

Le sorcier avait raison. Il est impossible, avec des mots, de donner une idée de la scène terrible et sublime dont je viens d'être témoin. A peine notre corvette était-elle entrée dans le golfe de Siam qu'un vent impétueux s'est mis à souffler. Des nuages rougeâtres montant avec rapidité de l'horizon ont enveloppé, jusqu'au zénith, la moitié du ciel qui se trouvait devant nous, tandis que, derrière nous, l'autre moitié était éclairée par les rayons d'un soleil resplendissant. Jamais un spectacle aussi magnifique n'avait frappé mes regards. L'admiration nous faisait à tous garder le silence. Derrière nous, on eût dit un immense incendie, et devant, les ténèbres de l'enfer. Cependant les vagues commencent à bouillonner, des milliers d'éclairs sillonnent la partie sombre du ciel, et le tonnerre fait entendre de longs et immenses roulements.

« Une trombe ! une trombe !... » s'écrient en même temps tous les matelots.

Sur la croupe d'une colline humide nous vîmes s'élever une colonne gigantesque qui monta vers le ciel en tournant et en tourbillonnant avec des sifflements et des mugissements épouvantables. Éclairée par les rayons du soleil, elle ressemblait à un palais de cristal unissant la terre au ciel. La pointe de ce pilier colossal était éclairée d'une vive lumière; les bords, diaphanes, étaient pourprés; la base, d'une couleur plus sombre, au sein des bouillonnements des vagues, était semblable à un socle de bronze.

Cette immense colonne resta assez longtemps immobile. Mais tout à coup nous la vîmes s'avancer sur les eaux avec une incroyable rapidité, dans la direction de notre corvette, soulevant les vagues écumantes sur son passage, et semblant vouloir aspirer l'océan. Elle n'était pas éloignée de nous de plus de 200 mètres, Nous éprouvions tous un sentiment de terreur indicible.

« Ouvrez un sabord, cria le commandant de la corvette... Feu ! »

Le coup partit, et le boulet coupa la colonne par sa base. Elle chancela, puis s'é-

croula tout à coup comme une avalanche.

Bientôt le vent s'est calmé, et la mer s'étant aplanie peu à peu, a livré une surface unie au sillage de notre navire. Nous avons entendu longtemps les grondements du tonnerre qui sont devenus de plus en plus sourds, les éclairs ont fini par s'éteindre; et, après quelques heures de colère terrible et sublime, la nature est redevenue plus calme et plus souriante qu'auparavant.

Toulon, 25 mai.

Ma chère sœur,

Je viens d'arriver à Toulon après une heureuse traversée. Nous avons successivement touché Singapour, Pointe-de-Galles Aden et Suez. Nous sommes partis d'Alexandrie le 3 mai. La Méditerranée n'est qu'un verre d'eau, comparée à l'océan Indien. Inutile de te dire qu'aucun typhon n'y a tenté de dévorer notre navire. Je t'envoie mon journal qui contient peu de choses; mais si j'ai peu écrit, j'ai beaucoup vu. Prépare tes oreilles à mes longs écrits, et tes joues à mes baisers.

ÉPILOGUE.

Une note insérée dans *le Moniteur* vient de nous apprendre que des événements graves se sont passés dans notre colonie de Cochinchine, au mois de décembre dernier. Après le traité conclu avec le roi Tu-Duc, nous avions lieu d'espérer que la paix ne serait pas sérieusement troublée dans les trois provinces que nous occupons. Délivrées du mauvais gouvernement qui pesait sur elles depuis tant d'années, les populations se soumettaient sans répugnance et même avec plaisir à notre domination bienfaisante. Notre humanité, notre modération dans la victoire, notre respect pour les propriétés et les personnes faisaient naître partout la confiance. Une fois qu'ils avaient cessé de craindre la cruauté de leur roi et de ses mandarins, les Cochinchinois avaient repris leurs travaux et nous avaient regardés avec raison comme des libéra-

teurs. Un grand nombre d'habitants, employés par notre administration à creuser des canaux et à construire des routes, montraient beaucoup d'empressement et de bonne volonté. Ajoutez à cela que le Cochinchinois, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est d'un caractère doux et même indolent.

Cependant, comme il faut toujours se défier des vaincus chez qui l'on veut s'établir, notre administration se tenait sur ses gardes, exerçant la plus active surveillance sur tout ce qui se passait dans les trois provinces cédées à la France par le roi Tu-Duc. La nouvelle récemment publiée par *le Moniteur* fait voir combien cette vigilance était sage et nécessaire. Le Cochinchinois est, de sa nature, peu porté à la vie active, mais son caractère est d'une excessive mobilité : ce qui lui plaît aujourd'hui lui déplaira demain ; il change sans raison, pour le plaisir de changer.

Depuis quelque temps, de sourdes rumeurs circulaient dans les trois provinces dont se compose notre colonie. Avertie par ces signes avant-coureurs, notre administra-

tion s'attendait à quelque événement ; mais comme les Cochinchinois sont fort dissimulés, il lui avait été impossible de savoir rien d'exact et de positif sur le complot qui se tramait silencieusement contre nous.

La révolte a éclaté tout à coup sur vingt points à la fois. Il y a eu dans cette insurrection tant de promptitude, d'ensemble et de violence que, sans l'énergie et la bravoure de nos troupes, nous aurions peut-être perdu en un seul jour notre nouvel établissement.

Le fort de Rach-Tra a été le premier attaqué au milieu de la nuit. Les rebelles étaient en grand nombre ; à la faveur des ténèbres, ils sont arrivés jusqu'au pied des remparts sans être aperçus. Ils les ont même escaladés avec beaucoup d'ardeur, et ont pénétré dans l'intérieur du fort. Nos soldats dormaient profondément, mais tout à coup les sentinelles crient aux armes ! Le clairon sonne, et nos soldats s'élancent sur leurs fusils. Il leur a fallu peu de temps pour chasser les rebelles, qui cependant ont opposé la plus vive résistance. Un bon nombre de ces derniers sont restés sur la place ; plusieurs ont été faits prisonniers ; les au-

tres se sont dispersés à travers champs, heureux que la nuit n'ait pas permis à nos soldats de les poursuivre.

L'attaque n'a pas été moins vigoureuse contre le fort de Long-Tan, à Bien-Hoa. Les révoltés se sont défendus avec un incroyable acharnement. La fusillade n'a pas suffi pour les repousser; il a fallu en venir à l'emploi de la baïonnette. Tout le monde sait combien cette arme est terrible entre les mains des Français. A Magenta et à Solférino, les artilleurs autrichiens abandonnaient leurs pièces pour fuir à toutes jambes, quand ils voyaient nos soldats fondre sur eux la baïonnette en avant. Que voulez-vous que fissent les Annamites contre un pareil torrent, dont la seule pensée empêche de dormir tous les rois de l'Europe? Des rebelles qui avaient attaqué le poste de Long-Tan ont été repoussés; mais ils ont résisté longtemps, et ont déployé le plus grand courage.

Les choses se sont passées à peu près de la même façon aux postes de Ba-Rioh et de Micui. On assure que, sur ce dernier point, les Annamites ont laissé 240 ca-

davres sur le terrain. Ce fait suffira pour faire comprendre combien l'action a été ardente et vigoureuse. Il faut rendre justice même à ses ennemis; si les Cochinchinois n'ont pas cette impétuosité qui fait de l'armée française une si terrible machine de guerre, ils savent du moins mourir avec courage et avec une sorte d'indifférence qu'on ne peut s'empêcher d'estimer et d'admirer.

Pendant que les événements que nous venons de raconter brièvement se passaient sur terre, nos marins, attaqués avec non moins de vigueur que nos soldats, obtenaient les mêmes succès contre les révoltés. Nous avons en Cochinchine un certain nombre de petites embarcations destinées à pénétrer dans les canaux et les bras de rivières. On les appelle des lorchas. Une de ces embarcations, commandée par un jeune aspirant de marine qui n'avait que peu d'hommes avec lui, a été assaillie par quatre jonques annamites, lesquelles espéraient, par cet audacieux coup de main, l'enlever à l'abordage. Les pirates se sont élancés tous ensemble avec ardeur sur le pont de la lorcha, qui a été subitement transformée en

champ de bataille. La lutte a été terrible ; mais les Barbares ont vu quelle résistance nos marins opposent à ceux qui les attaquent. Ils ont été obligés de se retirer en laissant vingt cadavres sur le pont de la petite embarcation dont ils avaient voulu se rendre maîtres. Le jeune commandant de la lorcha a reçu à la tête une blessure grave qui d'abord a fait craindre pour ses jours. Mais il est aujourd'hui hors de danger.

En resumé, la révolte a été comprimee sur tous les points, malgré la soudaineté de l'attaque, l'habile combinaison de l'ensemble, et l'audace de l'exécution dans les détails. Il faut espérer que les Cochinchinois profiteront de la rude leçon qu'ils viennent de recevoir.

Cette insurrection si violente, mais si promptement domptée, ne nous a pas détournés un instant du soin de notre organisation intérieure, dont nous nous occupons avec la plus grande activité. Un grand nombre de travaux militaires, destinés à la défense de notre colonie, sont complétement terminés ; d'autres sont en voie d'exécution. La citadelle est entièrement construite ; les travail-

leurs ont maintenant une belle caserne. On achève en ce moment la construction de charmantes cases destinées aux officiers, qui pourront en prendre possession dans quelques jours. On a bâti pour l'amiral une maison de belle apparence qu'il habite aujourd'hui.

Les Espagnols, qui ont combattu avec nous les Annamites, sont restés en Cochinchine. Ce sont de braves soldats avec qui les nôtres n'ont que des rapports excellents. Il avait été pendant quelque temps question de leur départ; mais on assure au contraire qu'on va leur envoyer de Manille de nouveaux renforts.

A la date du 15 décembre, l'amiral a reçu du roi Tu-Duc une lettre qui lui a été apportée par deux ambassadeurs. Dans cette pièce vraiment curieuse, il demande l'autorisation d'envoyer personnellement des ambassadeurs en France, et déclare qu'il se voit dans l'impossibilité de remplir les conditions du traité qu'il a signé. Mais notre brave armée saura, au besoin, le forcer à faire l'impossible, et lui prouver qu'il faut respecter les engagements qu'il a pris.

Il est hors de doute que ce roi perfide et

placé, comme on l'a dit avec raison, en dehors de la civilisation, a excité et encouragé la révolte qui a éclaté dans notre petite colonie. Un bon nombre de prisonniers tombés entre nos mains nous ont fait connaître les principaux instigateurs de la rébellion. Ces derniers ont été promptement arrêtés et mis à mort. On a trouvé sur la plupart d'entre eux des lettres qui leur avaient été adressées par le roi Tu-Duc, ainsi que des commissions et des brevets émanés de la même source. Le principal agent de la révolte avait reçu dernièrement de Sa Majesté Annamite les insignes de mandarin militaire de première classe.

Malheureusement nous n'avons pas encore en notre pouvoir ce grand mandarin, qui est un ennemi redoutable. Il est connu sous le nom de Quan-Dinh (Quan, dans la langue annamite, signifie *grand chef*). Cet homme est très-populaire dans les trois provinces soumises à la France, et il exerce sur l'esprit des habitants une influence extraordinaire. C'est au nom de la religion qu'il a soulevé ses compatriotes contre nous. Si on le laissait faire, il aurait bientôt organisé

une guerre sainte, la plus terrible et la plus interminable de toutes les guerres. Homme de parole et d'action, il conduit au combat ceux que son éloquence a fanatisés. Il est partout, et on ne le trouve nulle part; aussi rusé qu'audacieux, il échappe aux recherches les plus actives. Il n'a pas craint de parcourir plusieurs de nos villages, aux portes mêmes de Saïgon, et d'y prêcher la révolte. Dernièrement, notre administration est prévenue qu'il doit passer la nuit dans le voisinage d'une de nos portes, designée sous le nom de troisième pont de l'*Avalanche*. Des ordres sont aussitôt donnés pour qu'on s'empare de ce dangereux ennemi. Les agents de la police courent vers la maison qui a donné asile au grand chef; ils descendent à la cave où l'on dit qu'il se cache; mais ils n'y trouvent personne. Les renseignements qu'on leur avait donnés n'étaient pas exacts: Quan-Dinh occupait une cave voisine de celle où la descente de la police avait eu lieu. Averti sans doute par les habitants du village du danger qui le menaçait, il avait pris la fuite, et, à la faveur de la nuit, avait pu gagner Go-Kong, place forte

de la province de Saïgon, où il commande des milliers d'Annamites. Il est donc probable que nous le retrouverons.

Quan-Dinh offre plusieurs traits de ressemblance avec Abd-el-Kader, qui pendant si longtemps nous a fait la guerre en Afrique. Comme ce dernier, il se sert, pour soulever les populations, du stimulant de la religion. Mais, fût-il un homme de génie, ce Cochinchinois ne pourrait jouer contre nous le rôle qu'a joué glorieusement le célèbre agitateur de l'Algérie. Nous avons vu combien peu les Annamites sont attachés à leurs dieux. Ils sont superstitieux et non fanatiques. Ils ont trop de religions différentes, pour que de cet assemblage monstrueux et incohérent un agitateur puisse faire sortir l'unité de pensée indispensable dans une guerre d'indépendance. Malgré les persécutions, le christianisme avait fait de grands progrès dans l'empire d'Annam avant notre établissement en Cochinchine. Chez les Arabes, au contraire, malgré notre appui, il a obtenu fort peu de conversions depuis que nous possédons l'Algérie. C'est que les Arabes sont un peuple grave, ennemi du change-

ment; et puis, tous professent la même religion. Ajoutez à cela que cette religion est d'une excessive simplicité, car elle est tout entière fondée sur l'unité de Dieu et l'apostolat de Mahomet. La guerre sainte qui nous a suscité tant d'obstacles en Afrique, n'est pas à craindre dans notre nouvelle colonie. Du reste, si Quan-Dinh est destiné à être l'Abd-el-Kader de la Cochinchine, nous ne l'en battrons pas moins; tôt ou tard il deviendra notre prisonnier, et notre ami, s'il en est digne, comme le chef illustre dont il aura joué le rôle glorieux. »


BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE. IMPR.







Amiral Charner.





Amiral Bonnard.





Chasse au tigre par des soldats français.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.



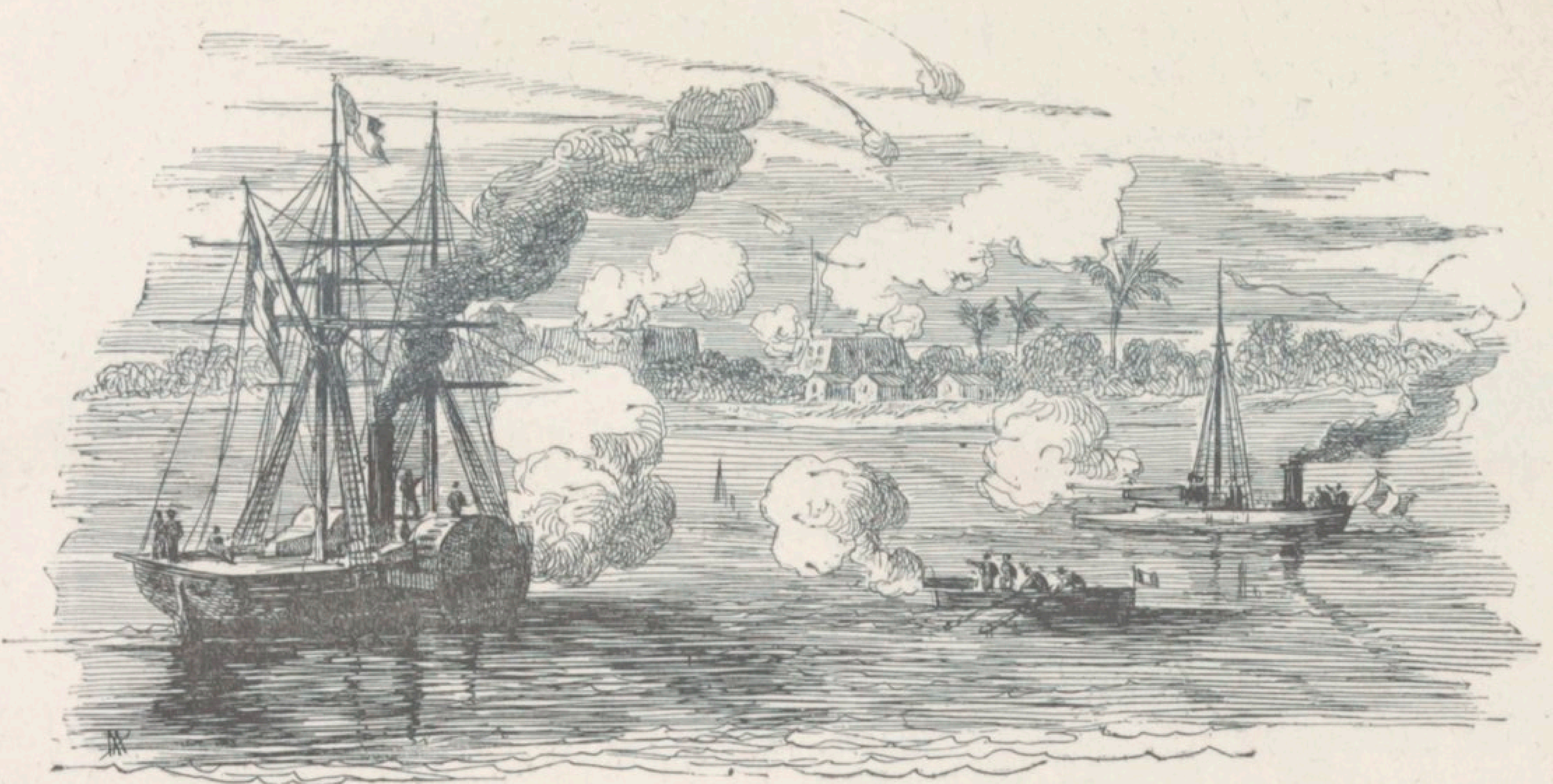
Missionnaire marchant au supplice.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR



Habitations annamites.


BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMP. B.



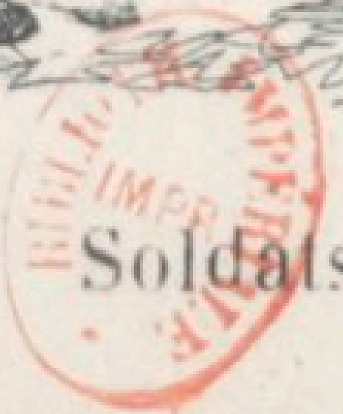
Attaque des forts de la rivière de Saï-gon par la flotte française.



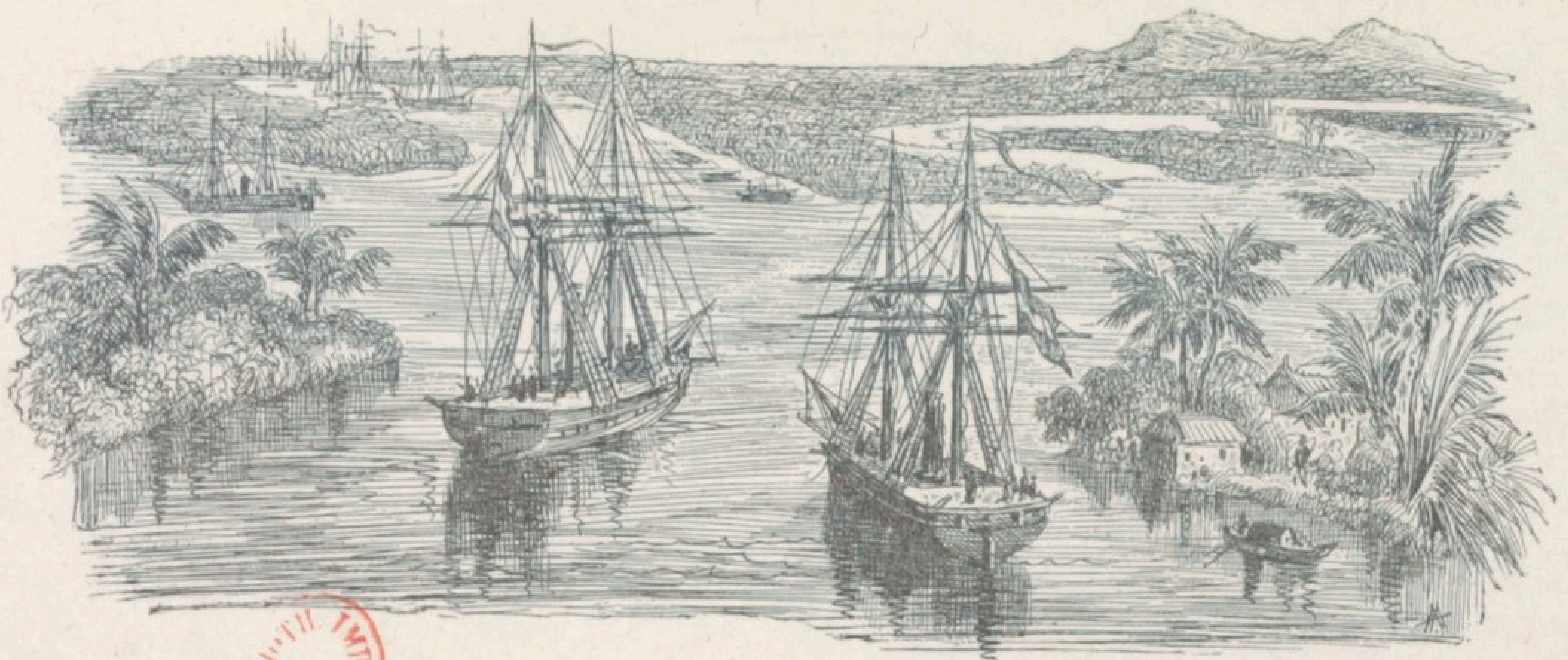

BIBLIOTH. IMPÉRIALE
IMPR.

Baie de Touranne.




BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

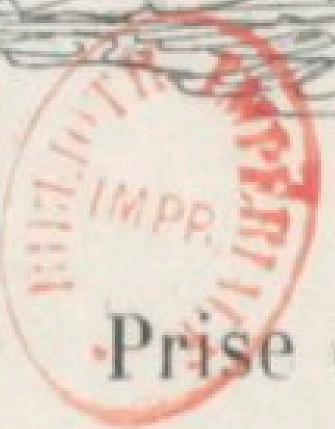
Soldats français (tenue de campagne).



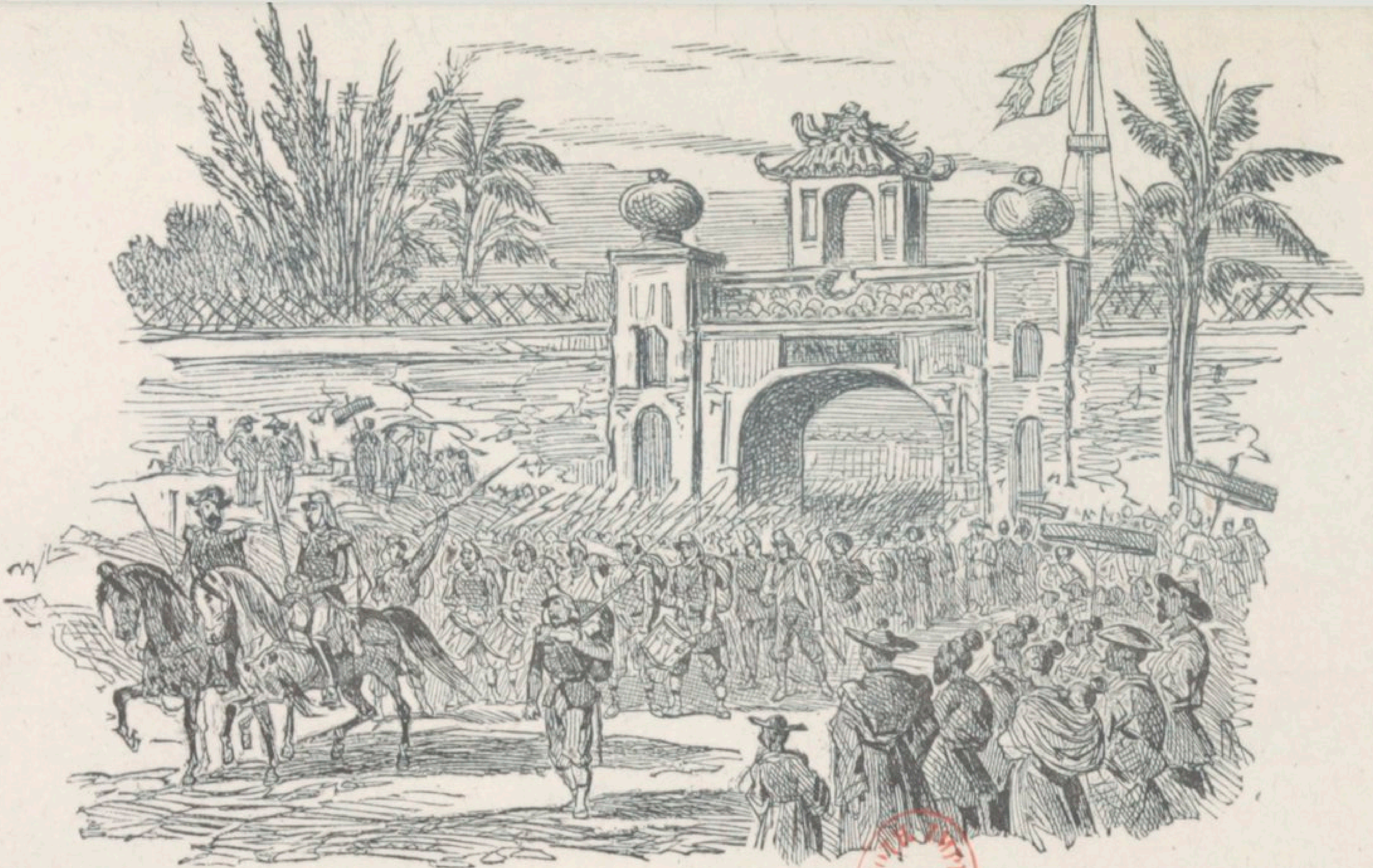

BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

Entrée de la flotte française dans la rivière de Saï-gon.



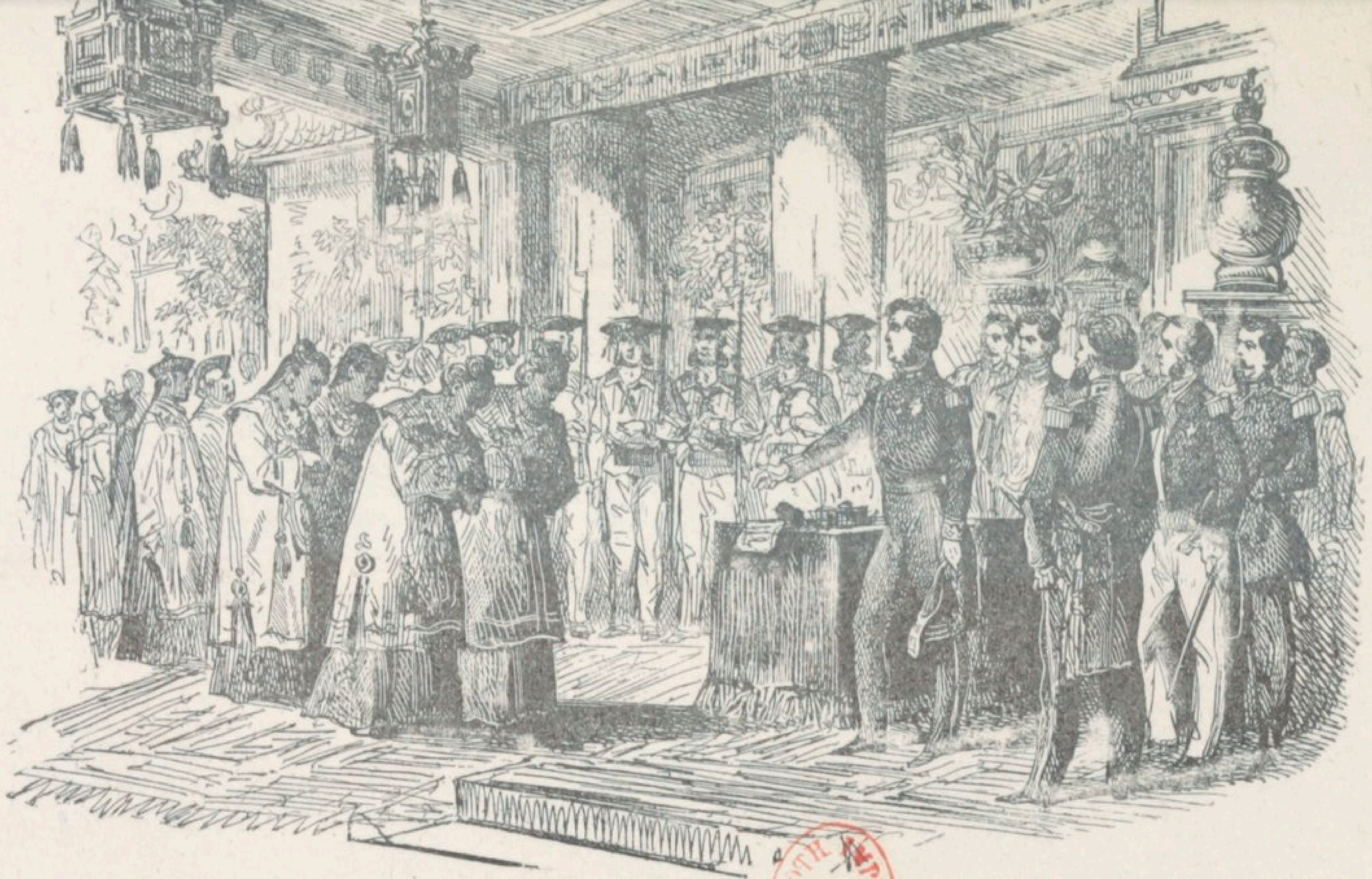

IMPR.

Prise et incendie de Bien-Hoa par les alliés.



Entrée des Français à Mytho.






BIBLIOTH. IMPÉRIALE IMPR.

Les ambassadeurs de Tu-Duc venant demander la paix.



Chasse à l'éléphant.



Supplice des chrétiens écorchés vifs.

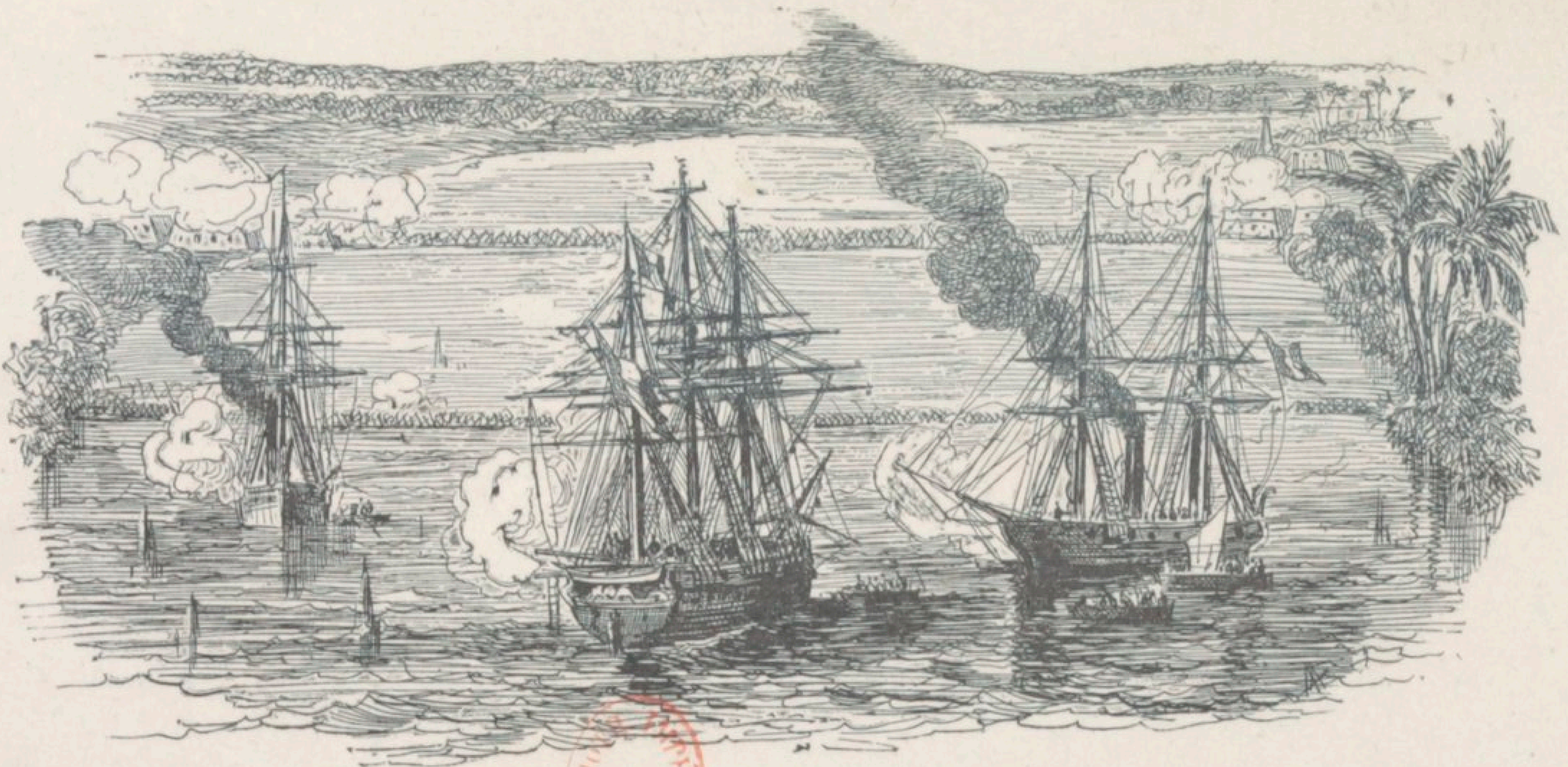
BIBL. IMPÉRIALE IMPR.





BIBLIOTH. IMPÉRIALE
IMPR.

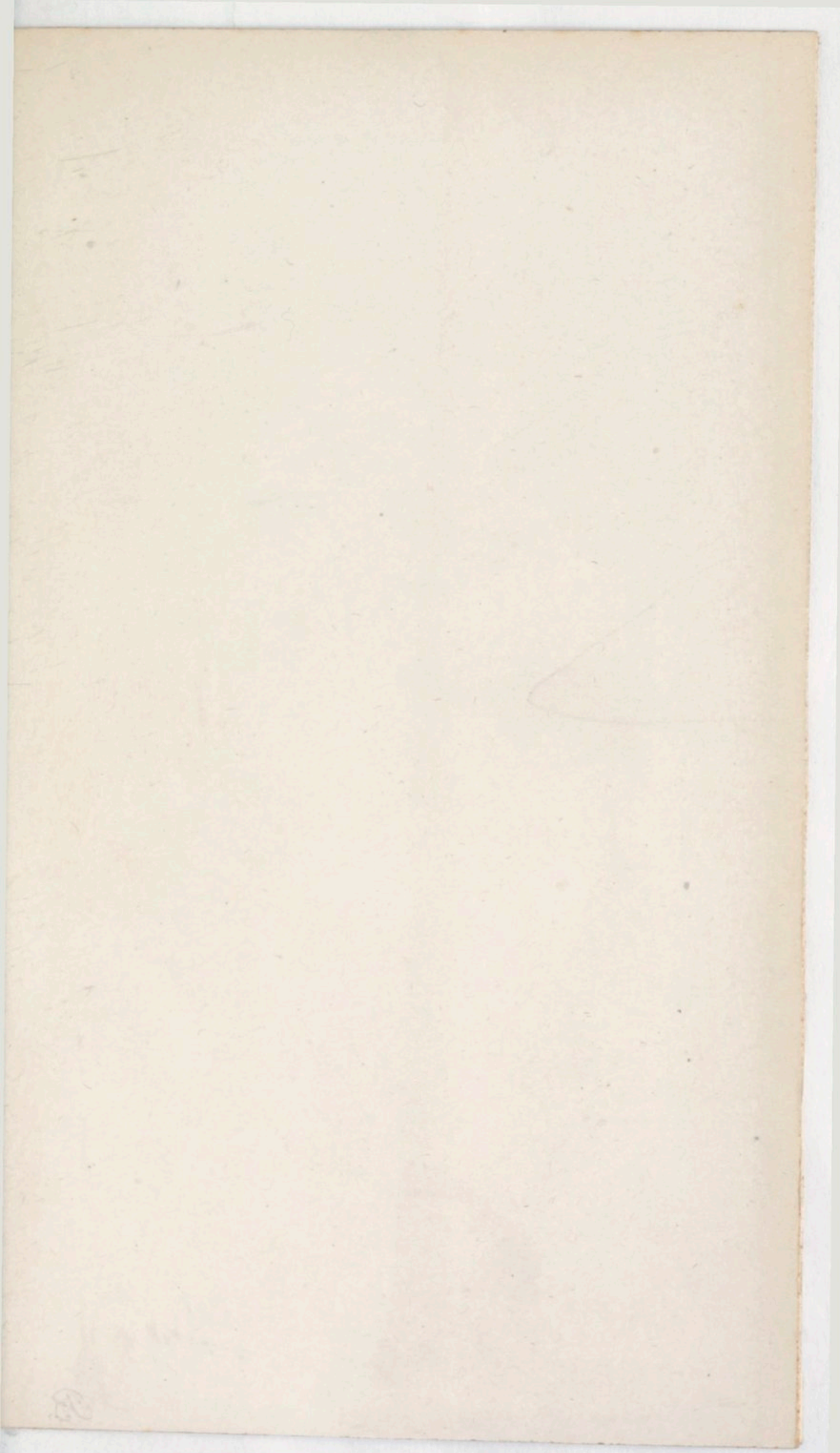
Prise de Who-Sung.



Prise et attaque des forts et des barrages de Bien-Hoa par les alliés.

IMPR.

B.



LA

REVUE DE L'EMPIRE

JOURNAL UNIVERSEL

Politique, Littéraire, Agricole et Financier

Directeur-Gérant
A. LEBIGRE-DUQUESNE

Rédacteur en chef
E. MURAOUR

ADMINISTRATION

16, Rue Hautefeuille, 16

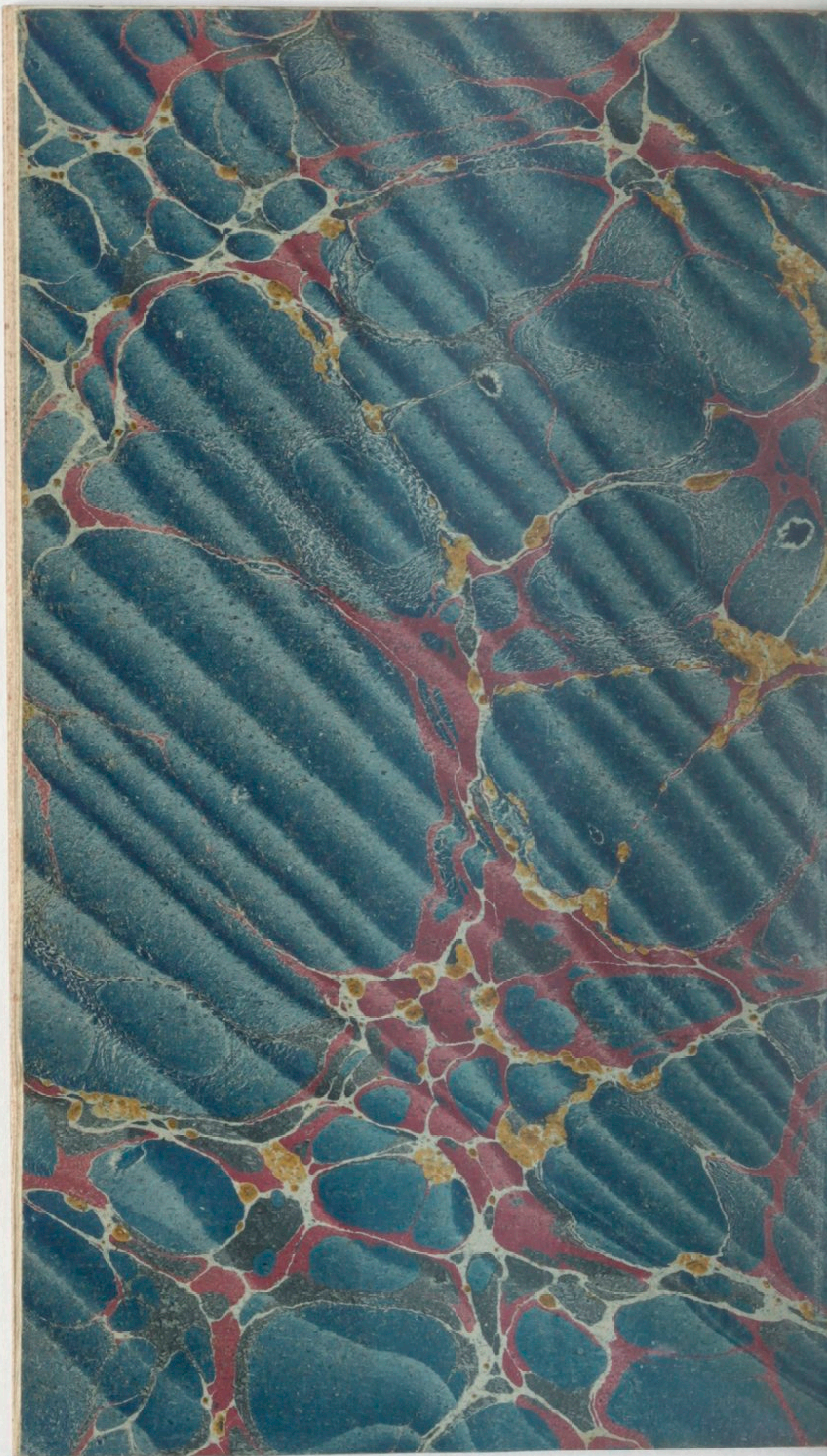
ABONNEMENTS

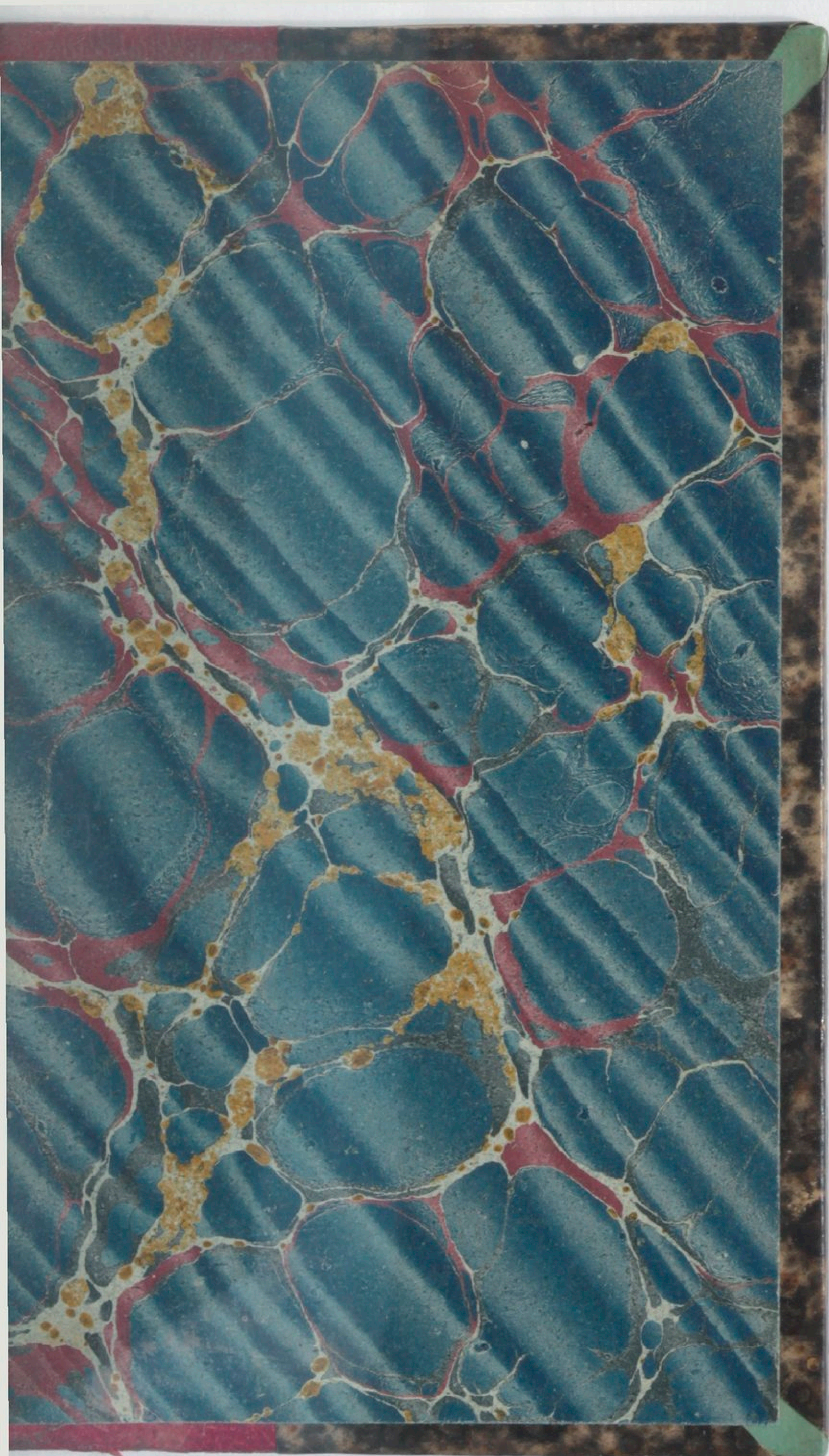
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE		ÉTRANGER ET COLONIES	
Un an..........	15 fr.	Un an.........	28 fr.
Six mois.......	9	Six mois.....	15
Trois mois.....	5	Trois mois....	8

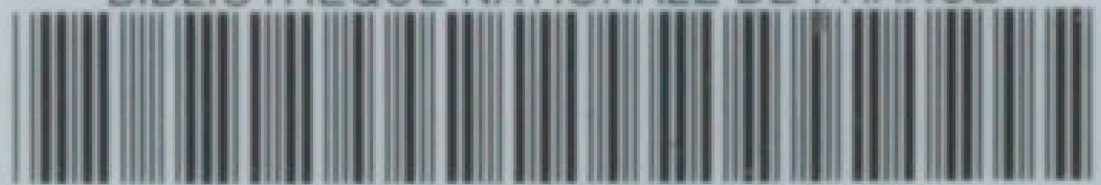
AVIS. — Pour s'abonner au Journal *la Revue de l'Empire*, il suffit d'envoyer le montant de l'abonnement, soit en un mandat sur la Poste, soit en timbres-poste, à M. E. L. DUQUESNE, administrateur, rue Hautefeuille, 16, à Paris. (*Affranchir.*)

Paris. — Typ. Gaittet, rue Gît-le-Cœur, 7.

M






BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 04272102 8